Le Monde des livres : lectures en vacances

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15058 7 F

VENDREDI 25 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après l'annulation de l'élection présidentielle

Le transfert du pouvoir aux civils remis en cause au Nigéria

Des troubles sont redoutés au Nigéria après la décision prise, mercredi 23 juin, par la junte militaire d'annuler l'élection présidentielle qui avait eu lieu onze jours plus tôt et dont les résultats n'avaient pas été publiés. Les décrets prévoyant la remise du pouvoir aux civils en août prochain ont également été annulés. Les pays limitrophes suivent avec inquiétude l'évolution de la situation chez leur grand voisin.

LAGOS

correspondance

Les Nigérians ont beau s'attendre à tout, la nouvelle de l'invalidation de l'élection présidentielle a mis le pays en état de choc. Ce scrutin était pourtant, de l'avis de nombreux observateurs, l'un des plus *«honnêtes»* que le pays ait jamais connus depuis son indépendance. Mais la nette victoire du milliardaire Moshood Abiola, un musulman d'ascendance Yorouba, annonçait un glissement du pouvoir politique vers le Sud, remettant en cause les équilibres traditionnels.

Par un communiqué qui a *«force de loi»*, le Conseil national de défense et de sécurité (CNDS) – où siègent, aux côtés de la junte militaire, quelques civils du Conseil de transition, dont les ministres de la justice, des affaires étrangères et de l'intérieur – a également suspendu la Commission nationale électorale (CNE), révoqué tous les décrets organisant le passage à un régime civil et stoppé toutes les actions en justice concernant le scrutin du 12 juin.

Depuis deux semaines en effet, une véritable guérilla mettait aux prises différents tribunaux, pour décider qui avait la primauté : un décret instaurant la souveraineté absolue de la CNE en matière d'organisation du scrutin ou bien un jugement d'un magistrat qui prétendait empêcher les élections.

Sous les yeux d'un public médusé, on voyait ainsi les défenseurs des droits civiques s'appuyer sur un «oukase» militaire et les partisans de la dictature se prévaloir de l'indépendance de la justice, tandis que la «transition» nigériane accouchait d'un fait sans précédent dans les annales de la démocratie, une élection sans résultat.

MICHÈLE MARINGUES

Lire la suite page 6

Jeux dangereux

RONGÉ par une crise économique sans précédent, miné par des tensions ethniques et religieuses récurrentes, frustré par son incapacité à renouveler ses élites, le «géant de l'Afrique» aborde une phase périlleuse de son histoire. Nul n'oserait prédire les effets de l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin. Le climat d'incertitude, permanent au Nigéria, atteint aujourd'hui un paroxysme, et la population craint des troubles. Mais personne ne saurait se livrer au jeu des pronostics dans ce pays où prévaut sans cesse le sentiment que tout – ou rien – peut arriver.

Invités à choisir entre les candidats des deux partis autorisés, les Nigérians, échaudés par trois reports de l'échéance, étaient allés aux urnes sans conviction. Mais ils avaient finalement voté et tranché : Moshood Abiola, un milliardaire musulman yorouba – donc du Sud, – devait, selon des résultats partiels mais indiscutables, présider aux destinées du pays après dix années de régime militaire, dont huit sous la férule du général Ibrahim Babangida.

EN volant cette victoire aux électeurs sociaux-démocrates, les militaires prennent le risque de briser le délicat équilibre sur lequel repose une fédération composée de trente Etats, dans laquelle cohabitent près de 90 millions d'habitants, environ 270 groupes ethniques, trois grandes communautés rivales (ibo, yorouba et haoussa-foulani), des chrétiens, des musulmans, des animistes, des adeptes de centaines de sectes...

La victoire de M. Abiola eût été la défaite des nordistes, c'est-à-dire la fin de l'hégémonie des Haoussas-Foulanis. Sans doute est-ce la raison essentielle de l'annulation du scrutin. Mais, en coupant court à toute alternance, l'oligarchie nordiste dont est issu le régime militaire prend le risque de pousser les sudistes à la révolte. Prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, qui, il y a deux ans, qualifiait déjà le processus de transition vers un régime civil de «jou-jou» (sorcellerie), a appelé ses concitoyens «à ne pas paniquer et à ne pas répondre aux provocations qui les conduiraient à la violence».

L'ÉCLATEMENT de la fédération, perspective qui tient lieu de toile de fond à la vie politique du pays, est devenu un thème récurrent depuis le début des guerres yougoslave et somalienne. Encore très présent, le souvenir de la meurtrière guerre du Biafra, entre le pouvoir central et les Ibos de l'Est (1967-1970), joue heureusement le rôle de repoussoir. Mais le marasme économique contre lequel le pays est incapable de lutter pourrait aggraver le mécontentement.

Le président Babangida se demandait lui-même, l'an dernier, pourquoi le «peuple», soumis à une paupérisation croissante, ne s'était pas encore révolté. Lui ayant donné une raison supplémentaire de le faire, il n'aura plus à s'interroger en cas de dérapage. Un accident qu'il faut éviter. Car la moindre secousse au sein de la fédération provoquerait une onde de choc non seulement à l'intérieur du pays, mais aussi à l'extérieur. Le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Bénin, pays limitrophes, souffrent déjà gravement des problèmes économiques que leur cause leur grand voisin. Un ébranlement du Nigéria serait une catastrophe à l'échelle régionale.

M 0147 - 0625 0 - 7,00 F

Le débat sur le financement de l'école privée

Jack Lang appelle à la paix scolaire

Les députés entament, vendredi 25 juin, le débat parlementaire sur le financement, par les collectivités locales, des établissements d'enseignement privés. La proposition de loi de la majorité soulève une levée de boucliers dans le camp des laïques. «Nous avons rétabli la paix scolaire, ne relançons pas la guerre», nous a déclaré Jack Lang, ancien ministre de l'éducation nationale et de la culture.

«Vous avez signé, il y a un an, un accord avec les responsables de l'enseignement catholique qui mettait un terme au contentieux entre l'Etat et l'école privée. La majorité veut, aujourd'hui, aller plus loin et faire sauter un dernier verrou : celui du financement des investissements des établissements privés sous contrat par les collectivités locales. L'accord de l'an dernier a-t-il été un marché de dupes?

– Je n'aurais jamais accepté de signer cet accord de juin 1992 si je n'avais eu la certitude de faire progresser la cause du service public. La question qui m'était *posée* l'an *dernier était simple* : fallait-il revenir à l'idée d'un grand service public national de l'éducation? C'eût été rallumer l'incendie. Ou fallait-il, à l'inverse, maintenir le *statu quo?* C'eût été contraire à la fois à la loi Debré et à la parole de l'Etat. Dans les deux cas, nous aurions fait le jeu des ennemis de l'école publique et donné le prétexte rêvé à la droite, à l'occasion de la première alternance venue, pour accorder des avantages considérables à l'école privée, sans aucune contrepartie.

» C'est pourquoi j'ai fait, à ce moment-là, et avec l'appui du premier ministre, Pierre Bérégovoy, un autre choix, presque un pari. Celui d'en finir avec la querelle scolaire en proposant aux dirigeants de l'enseignement catholique de construire des relations stables entre l'Etat et les établissements privés. Mais cela passait par une condition essentielle : que l'école privée s'engage à respecter des exigences de service public.

Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS
et JEAN-MICHEL DUMAY

Lire la suite page 11
et nos informations page 24

$a^n + b^n = c^n$

Le théorème de Fermat enfin démontré ?

par Jean-François Augereau

Le premier jour, les mathématiciens ont écouté poliment son brillant exposé. Le deuxième jour, leur intérêt s'est fait plus vif. La salle a commencé à bruire des commentaires les plus fous et les fax ont arrosé le monde entier d'informations. Andrew Wiles, mathématicien britannique, spécialiste de la théorie des nombres et actuellement chercheur en poste à l'université de Princeton, était en train de faire *«un truc énorme»* à l'occasion de ce séminaire à Cambridge (Grande-Bretagne) sur le thème «Fonctions L et arithmétique». Et puis, le troisième jour, mercredi 23 juin, il a frappé un grand coup, annonçant la conquête d'un *Saint-Graal arithmétique* recherché par des milliers de mathématiciens depuis plus de *trois cent cinquante ans* : la démonstration du théorème de Fermat.

Le mystère tient en peu de mots. Il est la conséquence inattendue d'un théorème bien connu des potaches, le théorème de Pythagore.

Lire la suite page 12

Bosnie : le général Cot à la FORPRONU

ENTREZ ! IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES !

Lire les articles de FLORENCE HARTMANN et JACQUES ISNARD page 3

Edouard Balladur en quête de confiance

Le premier ministre espère que le succès de son emprunt fera oublier ses difficultés avec la majorité

par Thierry Bréhier

La confiance des épargnants est destinée à faire oublier la mauvaise humeur des députés, l'attentisme des patrons. Tel est du moins le pari d'Edouard Balladur. L'emprunt, dont la souscription commençait vendredi 25 juin, n'est pas tant pour le premier ministre une opération financière qu'un élément de sa stratégie politique : il escompte bien que le succès, qui déjà ne fait guère de doute, de cet appel au bas de laine des Français fera oublier les difficultés qu'il rencontre par ailleurs.

Cette vertu pédagogique a toujours été omniprésente dans ce dossier. Lorsque le chef du gouvernement avait annoncé cet emprunt, le 25 mai à la tribune de l'Assemblée nationale, il s'agissait de faire oublier la *rigueur comptable de la loi de* finances rectificative, dont la discussion commençait. Il avait mesuré que sa majorité parlementaire n'attendait pas tant une remise en ordre des comptes publics, qu'une relance de l'économie qu'elle avait promise à ses électeurs pour tenter de lutter contre le chômage. L'emprunt, qui permettait de percevoir par avance l'argent attendu des privatisations, devait avoir cette vertu de soutien économique, vertu politiquement indispensable, même si elle impliquait, quoi qu'il ait pu en dire, un changement de pied dans la politique financière du premier ministre.

En prime, Edouard Balladur inscrivait son nom sur la liste de ceux qui ont su *s'attirer les* bonnes grâces de cette France conservatrice qui ne cesse de dénoncer la dilapidation des crédits publics par l'administration, mais qui adore prêter son argent à ceux qui lui paraissent économes des deniers de l'Etat... surtout quand les conditions lui semblent intéressantes : le «Balladur» après le «Pinay», le «Giscard», le «Barre». Curieusement, l'emprunt «Mauroy», – il est vrai, lui, obligataire – est déjà sorti de la mémoire collective.

Lire la suite page 9

Prises d'otages dans des consulats de Turquie en Europe

Un commando de Kurdes de Turquie appartenant au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a effectué une brève prise d'otages, qui s'est conclue sans violence, au consulat turc de *Marseille. Une autre prise d'otages a eu lieu au consulat turc de* Munich, tandis qu'à Berne plusieurs personnes ont été blessées par des coups de feu tirés par des gardes de sécurité turcs.

page 24

Le chef du gouvernement vietnamien en France

Vo Van Viet effectue, depuis mercredi 23 juin, une visite officielle de quatre jours qui illustre le réchauffement des relations entre Hanoï et Paris. M. Viet *souhaite développer la* coopération bilatérale.

page 4

L'«amendement Marsaud» en révision au Sénat

A la suite de l'arbitrage rendu par M. Balladur, le ministre de l'intérieur devait présenter au Sénat une nouvelle rédaction de l'«amendement Marsaud» sur le contrôle des étrangers. Mais M. Pasqua a fait savoir qu'il s'en remettait au travail parlementaire.

page 8

Le sommaire complet se trouve page 24

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

RESSOURCES HUMAINES

DÉBATS

Culture

Retour à la Bibliothèque nationale ?

par Marc Fumaroli

RENDANT visite en novembre dernier à M. Billington, directeur de la librairie du Congrès à Washington, je l'entendis me dire au moment où j'entrais dans son bureau, largement ouvert sur les colonnades et la coupole de Capitol Hill :

« Comment ? Vous avez l'une des trois plus magnifiques bibliothèques nationales du monde, et vous allez la démembrer ? »

Je répondis comme je pus. A l'étranger, on se sent responsable de la France comme d'un tout.

M. Billington n'avait pas été invité en *1991* au *fastueux* Colloque médiatique des Vaux-de-Cernay où un chœur unanime, soigneusement choisi et fort bien festoyé, soutint les soloïstes qui chantaient la gloire de la Bibliothèque de France. *J'étais la seule* fausse note. En réalité, dès les origines, le projet de Très Grande Bibliothèque, utopie futuriste jaillie de l'imagination de M. Attali, peu familier des bibliothèques, a été conçu et perçu comme une institution « révolutionnaire » (on était en 1988) destinée à supplanter et non pas à suppléer la Bibliothèque nationale. L'équipe chargée de « piloter » (Jean Gattégno *dixit*) le projet ne fut pas choisie, comme dans le cas du Grand Louvre, parmi les gens de métier, qui s'imposaient : les conservateurs de la BN. Sa politique de communication (qui absorba une part notable de ses énergies) développa une idéologie agressive qui, directement ou non, prenait pour cible la Bibliothèque nationale. Dans cette idéologie de propagande, les anti*thèses grossières s'étayaient* mutuellement en système. Certaines survivaient au congrès de Valence : elles dressaient gauche contre droite, Ancien Régime contre démocratie, peuple et culture de gauche contre « élitisme » de droite. D'autres étaient portées par l'air du temps : modernes contre anciens, progressistes contre passéistes, sciences et technologie d'avant-garde contre artisanat érudit et archaïque. Si le « message » venait à passer, l'utopie grandiose de la Bibliothèque de France, rutilante machine *high tech* à démocratiser le savoir, devait mettre K-O la Bibliothèque nationale, monument historique dépassé, objet de nostalgie pour une poignée de mandarins frileux peinant sur leurs vieux livres.

Menace de ségrégation

C'est sur ce fond de mythologie indigente et intolérante, et parfaite*ment indigne de l'enjeu*, la mémoire nationale et sa modernisation, que se produisit la première révolte contre le projet. En 1989, il devint clair qu'une partie du fonds patrimonial de la Bibliothèque nationale (les livres entrés depuis 1945) était destinée à meubler les vastes magasins de la future TGB. La protestation contre cette « césure » fut violente. Ses critiques y virent à bon droit la consécration du manichéisme, ou, si l'on préfère, de la schizophrénie, qui présidait alors à la publicité du projet. On craignait de trouver un jour d'un côté, sur le site de Tolbiac, les tours, les nouvelles techniques, les livres modernes, les foules et les milliards ; de l'autre, rue de Richelieu, les vieux murs, les vieux livres, privés de leur bibliographie récente, et les crédits du pauvre. Les historiens de toutes obédiences et de toutes disciplines protestèrent contre cette menace de ségrégation. Mais il faut bien voir que cette colère légitime n'aurait pas eu lieu d'être si la césure avait été proposée en termes de stockage, dans le cadre d'un projet cohérent et unitaire de modernisation de la Bibliothèque nationale. Liée à une mythologie de lutte des classes, modernistes contre passéistes, démocratiseurs contre élitistes, elle devenait une rupture symbolique inacceptale pour tout esprit cultivé, sensible à la continuité entre mémoire et actualité qui est la tâche savante par excellence.

L'ampleur de la révolte contraignit Jack Lang à une décision qui fit tomber la fièvre, mais qui aggrava encore le fond du drame. Maintenant, – il était arrêté que tous les livres de la BN seraient délocalisés à Tolbiac. La Bibliothèque nationale amputée de ses livres cesserait donc, à terme, d'être. Son principal trésor était dévoré, au moins en puissance, par sa rivale. Mais celle-ci se voyait du coup investie d'une mission patrimoniale imprévue à l'origine, et qui l'obligeait à revoir non seulement son architecture, mais même ses ambitions *New Age* : futurisme technologique, massification du savoir, médiatisation tous azimuts. Pour l'équipe « pilote », le remède était pire que le mal, et la victoire une victoire à la Pyrrhus.

Depuis cette décision de délocalisation, le projet patine : on a dû renoncer à l'audiovisuel, à la bibliothèque pour l'enfance, et on a vu se succéder les hypothèses les plus contradictoires et compliquées de bibliothèques juxtaposées, l'une pour chercheurs, l'autre pour tout le monde, ou encore pour les seuls étudiants, avec des échangeurs plus ou moins étroits entre les deux. Quant à la Bibliothèque nationale, condamnée à se vider de ses dix millions de livres, son avenir est devenu lui aussi assez contradictoire *et inquiétant. La rivalité voulue* par l'équipe « pilote » de la TGB (entre-temps privée de son principal capitaine, Jean Gattégno) a fini par plonger les deux institutions dans une incertitude profonde.

De ce naufrage, deux faits surnagent. En dépit de leur nature très différente, ils sont les deux seuls points de départ possibles pour un retour au sens commun. L'un, c'est la Bibliothèque nationale elle-même. Promise au démembrement par les divers projets de TGB, elle n'en est pas moins pour le moment intacte et vivante. C'est le moment de la redécouvrir, de se remémorer sa glorieuse histoire, de visiter son admirable architecture, où se conjuguent la grandeur dix-septième, l'élégance dix-huitième et, dans la magnifique salle Labrouste, tapissée de reliures, l'imagination historiciste du dix-neuvième siècle. Il n'y a pas d'écrin plus noble ni plus favorable pour les trésors et les travaux de la mémoire savante. *Il faut* être frappé *d'amnésie* pour amputer de ses livres un ensemble organique qui, pendant trois siècles, les a rassemblés et réunis avec le plus riche fonds d'estampes du monde, avec un des plus vastes fonds de manuscrits (notamment l'ensemble de la miniature française), avec le splendide Cabinet de monnaies et médailles. Il faut n'avoir aucun sens de la poésie historique et du vrai prestige français pour tailler à l'aveuglette dans ce corps glorieux.

C'est le moment aussi de se souvenir de ce que signifient les mots mêmes de Bibliothèque nationale : une institution mnémotechnique et scientifique unique en son genre, destinée à mettre à la disposition des chercheurs du monde entier la mémoire écrite de la France. *Le* corps des conservateurs de notre BN, qui dans leur profession sont l'équivalent du Collège de France, a été et demeure une famille d'érudits respectés dans le monde entier. Les instruments de travail scientifiques qu'ils édifient à partir des collections si diverses de la BN, sont indispensables dans toute sorte de spécialités savantes. La modernisation technique doit faciliter leur élaboration et leur consultation : elle ne remplacera jamais l'expérience et la méthode accumulées par une tradition qui s'honore des noms de l'abbé Bignon, d'Ernest et Jean Babelon, de Léopold Delisle. Là on est dans la réalité. Ce passé et ce présent se portent garants de l'avenir.

L'autre fait, d'un tout autre ordre, c'est le béton de la TGB. Tandis que les finalités de cet établissement perdaient, de crise en crise, de leur vraisemblance, une volonté de bâtir et de [je cite] *« créer l'irréversible »* n'a pas bronché. L'immense architecture, revêtue de verre ou de bois des îles, pourvue ou non en son centre d'une forêt délocalisée d'Amazonie, est désormais pourvue de ses *assises de métal et de ciment.*

Rivalité funeste

Pour donner un sens à ces deux faits, à tous égards disproportionnés, pour réunir ce qui a été artificiellement opposé et séparé, une solution de principe s'impose à l'évidence : il faut faire cesser la rivalité funeste qui a introduit confusion, désordre et retard, même technique, là où devrait régner unité de vues, de visées, et de responsabilité. La mémoire de *la France, et donc aussi de l'Europe*, ne saurait être tirée à hue et à dia. Les deux entités, la Bibliothèque nationale et l'établissement public de la Bibliothèque de France devraient être unifiées, et elles ne peuvent l'être que sous le sigle et l'autorité de la BN. C'est à la BN de décider de l'aménagement intérieur de l'architecture de Tolbiac, en fonction des besoins de ses différents départements. C'est à elle de concevoir, sur les deux sites, un ensemble organique et fonctionnel d'autant plus viable, en toute hypothèse, qu'une ligne de métro à grande vitesse les reliera avant peu. C'est à elle de prévoir, dans ses anciens et nouveaux locaux, l'accroissement de ses missions et de son rayonnement. Si elle doit ajouter à ses départements traditionnels une bibliothèque d'histoire de l'art, et une vaste bibliothèque de lecture publique, si elle doit se pourvoir de salles d'exposition plus nombreuses et mieux équipées, c'est à elle qu'il revient *d'en déterminer le programme*, en fonction d'abord de sa propre réalité, essentielle au renom de la nation.

Dans l'affaire inutilement « byzantine » de la TGB, une solution de synthèse s'impose. Sa rationalité, sa solidité, ne peuvent provenir que de l'élément pondéré et savant, depuis le début agressé dans ce conflit pénible : la Biblio*thèque nationale*

▶ Marc Fumaroli est professeur au Collège de France.

□ **Rectificatif.** – *Une erreur nous a* fait attribuer un titre erroné à Jacques Blamont, auteur du point de vue « Vers de nouvelles frontières », paru dans *le Monde* du 23 juin. M. Blamont, membre de l'Académie des sciences, est conseiller du directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES) et non conseiller du directeur général de l'Académie des sciences.

Plaidoyer pour le Musée du cinéma

par Dominique Païni

LE cinéma a partie liée avec le rêve. Il a même été rêvé avant d'être inventé. Diderot le « rêvait » en regardant les Fragonard lors de ses visites du Salon de 1765 (lettre à Grimm à propos du tableau *Le grand prêtre Corésus s'immole pour sauver Callirhoé).* Peut-on imaginer le musée de ce rêve ? *Pour l'heure, il n'existe pas* encore, en France, un musée du cinéma susceptible de rassembler, conserver, montrer, enseigner le rêve et l'histoire de l'art majeur du vingtième siècle.

Où en est-on depuis la première tentative de Langlois au Palais de Chaillot ? La Cinémathèque française, les cinémathèques ont environ soixante ans d'une histoire tumultueuse, alimentée par le secret des collections, les débats théoriques acharnés, et les personnalités violemment opposées des pionniers. La première étape, celle de la *création, s'ouvre* à la fin des années 20 avec le passage du cinéma muet au cinéma sonore. L'enjeu était de garder la mémoire d'un pan considérable de l'histoire du film, menacée de *totale disparition du fait* de l'évolution industrielle et commerciale. Iris Barry en Angleterre, et Henri Langlois, parmi d'autres, se mobilisèrent pour sauvegarder le grand art du muet.

La seconde étape débute après guerre. Il ne s'agit plus seulement de sauvegarder, mais de revendiquer le cinéma comme art. Par la présentation des premiers grands *cycles monographiques, Langlois* crée les conditions d'une « politique des auteurs » et d'une nouvelle critique, prépare la modernité de la nouvelle vague, fondée sur la connaissance et le dépassement du classicisme qu'il contribue à révéler.

Troisième étape : aujourd'hui. Le cinéma n'est plus le seul loisir des masses, ni leur principal *fournisseur d'images – images* dont le statut matériel (la pellicule concurrencée par la vidéo, le vidéodisque, les images de synthèse) et fonctionnel (d'autres médias se chargent, à leur manière, de « donner des nouvelles du monde ») est désormais remis en cause, – tandis que le financement du cinéma par la télévision modifie son esthétique. Que conserve-t-on, dès lors, dans les cinémathèques ? Une des formes de l'histoire de l'art, ou les traces encore vives des origines de la communication ?

Le cinéma bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance patrimoniale : politique de sauvegarde et dépôt légal. Il est l'objet d'études esthétiques, philosophiques et historiques qui l'intègrent progressivement à l'histoire de l'art. Simultanément, la transmission de la culture cinéphilique a connu de profonds bouleversements, le chemin urbain rythmé par les stations des salles n'est plus possible. En premier lieu, parce que les salles se sont raréfiées et concentrées dans quelques quartiers de loisirs. La découverte des films ne s'identifie plus à un trajet romantique et labyrinthique. Les cryptes du type « premiers chrétiens », Ulm et Chaillot, ont perdu leur symbolique, même si la Cinémathèque a retrouvé depuis deux ans sa vocation éducatrice.

Au-delà, le statut même de *l'amour du cinéma a changé. Il* n'est plus une contre-culture, face à l'Université et au musée, symboles de la culture officielle. La cinéphilie irrigua une part des utopies soixante-huitardes : l'affaire Langlois fut *la légendaire* étincelle des « événements » qui suivront. Aujourd'hui, le cinéma est au programme du bac A3 et le mot cinémathèque est « récupéré » par des exploitants de salles soucieux de reconnaissance culturelle.

Cette transformation est moins radicale qu'il ne paraît : les cinémathèques ont bien été les héritières directes du musée moderne, comme lieu où des objets quelconques acquièrent une aura artistique. Programmer un ensemble de films selon un enchaînement démonstratif n'est *pas si éloigné de l'acte d'un* Duchamp anoblissant l'objet industriel (le film en est un aussi) par l'effet métonymique de la collection d'art, par l'intégration et la contamination de l'objet au sein du musée.

« Maison du rêve collectif »

Pourquoi, dès lors, la création d'un véritable musée du cinéma rencontre-t-elle depuis toujours d'aussi puissantes oppositions ? En premier lieu parce que le statut artistiquement « impur » du *cinéma*, sa « part maudite » (l'industrie du spectacle dont il relève), a entraîné une très tardive prise de conscience patrimoniale et archivistique à son profit. Cette « impureté » a engendré *également cette passion spécifique* : la cinéphilie qui, en second lieu, a rechigné à se dispenser officiellement et monumentalement. Le savoir cinéphilique s'est en effet constitué clandestinement, il a été détourné des salles-temples et volé à leurs marchands... La salle a été longtemps le lieu collectif d'une double lecture, populaire et cultivée, et a rendu superflue la « muséologisation » du cinéma.

Ce double régime de la vision des films disparaît avec la diffusion télévisée et la cassette : chacun voit les films dans son coin. *Le cinéma n'a pas échappé à la* grande entreprise d'individualisation de cette fin de siècle, supprimant du même coup une diversité culturelle qui se gagnait jadis au sein d'un public supposé homogène. C'est pourquoi le musée en tant que *« maison du rêve collectif »* (Walter Benjamin) fait partie du défi du cinéma à l'ère de l'individualisation.

De plus, la nature même du matériau filmique, *le temps*, complique les propositions muséographiques pour le cinéma. Comment exposer du temps ? C'est le cœur même de l'invention d'une muséographie particulière du cinéma. Elle domine la réflexion sur la mise en valeur de l'ensemble de la collection de la Cinémathèque française, qui n'est pas seulement constituée de films. Au hasard, les rouleaux peints de Hans Richter et de Viking Eggeling, les gouaches d'Oskar Fischinger, les rotoreliefs de Duchamp, les gouaches futuristes de Survage, les objets surréalistes des films de Man Ray, les épreuves de Fox Talbot, les dessins et sérigraphies des constructivistes russes au service du cinéma de propagande, les innombrables affiches, celles dessinées *par le grand acteur Alain* Cuny, celles de Fernand Léger, les maquettes de décors de Bilinsky, celles de Trauner...

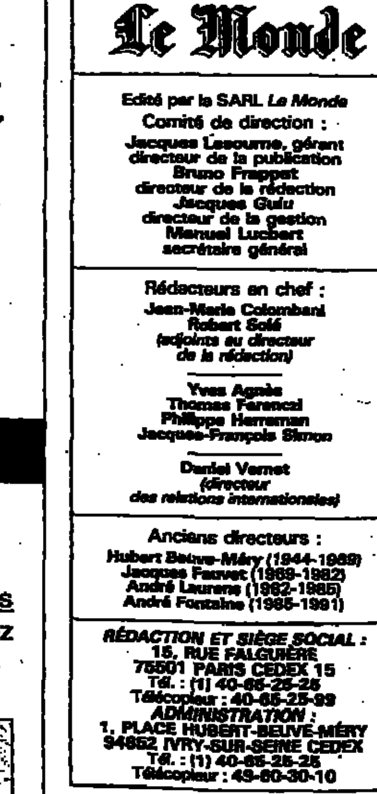
Ce rappel est volontairement *désordonné, en attendant de pouvoir révéler* au grand public ces trésors, stockés actuellement dans les pauvres entrepôts de la Cinémathèque et qui feraient pourtant l'orgueil de grands musées d'art moderne – on a ouvert récemment des musées avec le dixième d'une telle collection.

En 1961, Henri Langlois remarquait déjà : *« Le musée de l'art cinématographique n'est pas celui d'une technique mais celui d'un art qui, depuis 1909, a été un lieu de rencontre et de fusion de toutes les écoles et de toutes les disciplines artistiques. Aussi les pièces de collection qu'il comporte sont signées des noms les plus prestigieux de l'art du vingtième siècle : Picasso et Léger, Boldini et Marinetti, Survage et Viking Eggeling, Exter et Alexandre Benoît, Man Ray et Salvador Dali, Cavalcanti et Siqueros, Mallet-Stevens et Poelzig, Erik Satie et Prokofiev, l'expressionnisme allemand dont la Cinémathèque française possède près de 300 pièces, le constructivisme et le maximalisme dont la Cinémathèque est la seule à posséder des collections en dehors des musées soviétiques, le nô, le kabuki, l'art populaire des Etats-Unis et le popart, sans parler des maîtres de l'art cinématographique. »*

A cette question de fond s'en ajoutent d'autres : question juridique, pour s'enrichir légalement et sans dépendre d'autres archives. Et question architecturale, pour se déployer à la mesure de l'histoire d'un art qui concentre en cent années des transformations esthétiques comparables à celles des autres arts sur plusieurs siècles.

L'aménagement de l'actuel Palais de Tokyo condense ces enjeux pour 1995, année anniversaire d'un art dont la France est le foyer quasi légendaire.

▶ Dominique Païni est le directeur de la Cinémathèque française.



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BOSNIE : le plan français de commandement des troupes de l'ONU et les pourparlers de paix à Genève

Le général Jean Cot à la tête des 25 000 « casques bleus »

M. Léotard, ministre de la défense, a révélé les grandes lignes d'un plan français, qui date en réalité de mars-avril dernier, dans le cadre de l'application du plan « Vance-Owen » en ex-Yougoslavie, et dont il *n'est pas certain qu'il ait encore* aujourd'hui reçu une approbation totale et définitive de *l'ONU. Ce plan consiste à installer* sur le terrain un commandement des troupes de l'ONU – qui *devrait être le général* français Jean Cot – et à prévoir d'instituer au niveau du commandement suprême allié en Europe un général relevant de l'état-major de l'OTAN sous le contrôle politique des Nations unies.

Ce plan correspond, dans l'esprit de ses auteurs, à la nécessité de modifier l'organisation du dispositif de l'ONU en ex-Yougoslavie, dès lors que de nouvelles missions – et donc de nouveaux responsables militaires – lui seront attribuées avec la création de six zones de protection des populations musulmanes.

Un représentant spécial de Boutros-Ghali

C'est une tradition dans l'institution française de défense de changer les chefs sur le terrain lorsque les missions évoluent et que le dispositif passe d'une posture à une autre. Ce sera le cas en ex-Yougoslavie où les « casques bleus » ne devraient plus se contenter d'escorter les convois humanitaires mais où ils *devraient davantage se comporter* comme une force d'interposition.

Dans cette perspective, le général Cot devrait succéder au général suédois Lars Eric Wahlgren à la tête de six mille « casques bleus » déjà présents, parmi lesquels il y aura bientôt un contingent total de cinq mille huit cents Français. Cela requiert, comme l'ONU en a le projet, d'instituer – sur le modèle de ce qui existe déjà au Cambodge et en Somalie – un diplomate représentant spécial de Boutros Boutros-Ghali en ex-Yougoslavie.

Le choix du général Cot par le gouvernement français répond à cette nouvelle situation. Le général Cot, *en effet*, a commandé la première armée française dont le PC est dissous dans le cadre des *restructurations militaires*. Il a, de ce fait, une longue habitude de travail opérationnel en commun avec les Alliés et, en particulier, avec les commandements de l'OTAN.

Il faut donc s'attendre au prochain retour en France du général Philippe Morillon qui commande les « casques bleus » en Bosnie. Le départ de Sarajevo du général Morillon était programmé depuis avril dernier, et la révélation par la presse de la mesure qui le concernait avait provoqué à l'époque de nombreuses et vives réactions qui ont amené le gouvernement à en différer l'application. Le sort du général Morillon n'est *pas pour autant* complètement arrêté. Divers postes d'état-major lui ont été proposés. Son affectation définitive dépend, en réalité, d'un mouvement plus global qui touchera en juillet plusieurs titulaires de grandes fonctions dans la haute hiérarchie militaire.

JACQUES ISNARD

[Né le 6 avril 1934 à Montiéramey (Aube), ancien saint-cyrien, Jean Cot a commandé, de 1977 à 1979, le 110e régiment d'infanterie stationné à Donaueschingen (Allemagne). Promu général de brigade en 1983, à moins de quarante-neuf ans – selon une mesure exceptionnelle voulue par Charles Hernu – il fut ensuite, successivement, directeur de cabinet du secrétaire général de la Défense nationale (1983), commandant la 15e division d'infanterie et la 43e division militaire territoriale (1986), inspecteur de la défense opérationnelle du territoire (DOT) (1988). En août 1989, Jean Cot a été élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, et – nouvelle ascension rapide – a pris le rang de général d'armée le 1er avril 1990. Depuis le 14 mars 1990, il était commandant de la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg.]

La France proposera de déployer quatre bataillons d'infanterie

Le 1er régiment de hussards parachutistes (RHP), de Tarbes (Hautes-Pyrénées), se prépare à envoyer en Bosnie six chars légers à roues Sagaie, armés d'un canon de 90 mm. C'est, pour le moment, la partie *la plus visible du renfort* que la France est amenée à proposer à l'ONU dans le cadre du plan de protection des zones à forte densité de Musulmans. Ce renfort annonce une nouvelle répartition des « casques bleus » français à partir de la création de quatre bataillons d'infanterie.

La *France* a, en effet, demandé à l'ONU de pouvoir renforcer son contingent de « casques bleus » déployé à Sarajevo, avec l'envoi de douze chars légers à roues Sagaie. Cette formation blindée viendrait pour partie – soit six Sagaie – de Bihac, une enclave musulmane au nord-ouest de la Bosnie, où la France dispose d'un bataillon d'infanterie soutenu déjà par dix-huit Sagaie, et pour l'autre partie – soit six autres chars – du 1er RHP de Tarbes. La *France disposera donc*, lorsque le « feu vert » de l'ONU lui sera donné, de douze Sagaie à Bihac et de douze autres à Sarajevo, où elle n'en avait pas jusqu'alors.

Le remboursement des dépenses

« Nous sommes en phase d'études pour savoir dans quelles conditions nous pourrions, dans les semaines qui viennent, renforcer Sarajevo », a récemment expliqué le général Philippe Mercier, chef des opérations à l'état-major des armées, afin de faire appliquer la résolution 836 prévoyant la protection de zones de *sécurité. Il s'agit* d'un plan français qui prévoit notamment de créer quatre bataillons d'infanterie pour l'ONU. Ces bataillons mobilisent entre huit cents et et neuf cents hommes environ.

Le premier bataillon resterait déployé à Bihac, tout comme le second demeurerait à Sarajevo. Un *troisième bataillon, actuellement* implanté à *Gracak* (en Krajina du Sud), pourrait avoir une autre destination, en Bosnie même, si l'ONU le décide. Enfin, un quatrième bataillon serait constitué à partir du détachement que la France maintient à Zagreb (en Croatie) pour assurer la logistique de l'ensemble des forces « onusiennes ». *La logistique serait, dans* ces conditions, assurée par un autre pays, et les deux tiers du *détachement français de Zagreb* formeraient un bataillon d'infanterie qui serait mis à la disposition *des Nations unies pour* la Bosnie.

D'autre part, la France a prévu, au sein même de ce nouveau dispositif, d'insérer *des équipes au sol* qui sont spécialement chargées de guider les avions. La présence de ces équipes est *rendue nécessaire* par l'éventualité de l'envoi d'avions, sous couleurs de l'ONU, *auxquels il sera demandé de* garantir des « frappes » aériennes défensives au-dessus ou au voisinage des zones de protection, si elles venaient à être attaquées. La France a mis huit avions Jaguar d'appui au sol en réserve pour cette mission, à laquelle d'autres pays – dont les Etats-Unis – ont été invités à participer par le Conseil de sécurité.

Compte tenu de ces va-et-vient, qui devraient s'amorcer dès la fin de cette semaine, le dispositif français en Bosnie même pourrait compter quelque mille « casques bleus » suplémentaires venus directement de France. A l'heure actuelle, la France a déployé, au total, cinq mille hommes en ex-Yougoslavie, dont la moitié en Bosnie. Longtemps, le gouvernement s'est montré peu désireux d'accroître son contingent, pour des raisons qui tiennent moins à la difficulté d'aligner de nouveaux « casques bleus » qu'à l'incapacité de l'ONU à rembourser, dans des délais acceptables, une part des dépenses qui lui incombent.

J. I.

Serbes et Croates veulent accorder aux Musulmans un « espace de qualité »

Les négociations organisées, mercredi 23 juin à Genève, par les médiateurs de la CEE et de l'ONU avec les principaux protagonistes du conflit bosniaque, ont pris fin tard dans la soirée sans apparemment enregistrer le moindre progrès sur la relance du règlement de paix. Les médiateurs, David Owen et Thorvald Stoltenberg, se sont refusés à toute déclaration après avoir arbitré durant deux *heures une rencontre entre* une délégation de la présidence collégiale bosniaque et les présidents *Franjo Tudjman (Croatie)*, Slobodan Milosevic (Serbie), à laquelle avait été aussi convié le président du Monténégro, Momir Butalovic. Aucune date n'a été arrêtée pour la reprise des discussions.

BELGRADE

de notre correspondante

Avant de partir pour Genève, le leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, avait précisé qu'il n'entendait pas *« faire de concession territoriale radicale »*, comme le lui *avait demandé la communauté internationale*. Lors de sa rencontre secrète, dimanche dernier, avec le leader croate bosniaque, Mate Boban, au Monténégro, il avait déclaré que *« les Serbes et les Croates étaient convenus d'accorder aux Musulmans un espace de qualité dans lequel ils pourront fonder leur Etat »*. Il n'envisageait de restituer que *« certains villages situés le long de la ligne de démarcation actuelle afin qu'ils puissent se rattacher à leur nation »*. Selon lui, les Musulmans, qui représentaient 44 % de la population bosniaque d'avant-guerre, devraient garder le contrôle d'une partie de la Bosnie centrale et de l'enclave de Cazin, dans le Nord-Ouest, soit environ 30 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine. Ce sont, disait-il, *« des terres riches regorgeant de ressources »* ; mais il ne parlait pas d'évoquer la grande interdépendance des *différentes régions* de la Bosnie, les unes possédant les centres industriels, les autres les matières premières, etc.

Pour sa part, le chef du Parlement autoproclamé des Serbes de Bosnie, Momcilo Krajisnik, s'est opposé à ce que ces deux enclaves attribuées aux Musulmans soient reliées entre elles par un corridor dans le nord de la Bosnie, comme l'avaient, selon lui, suggéré les médiateurs internationaux lors des négociations de la semaine dernière à Genève. *« Il est hors de question que les Musulmans obtiennent les territoires en Posavina* (nord de la Bosnie) *qui couperaient dans cette région les territoires que nous contrôlons »*, a-t-il déclaré mardi à Pale.

Le sort de Sarajevo

Par ailleurs, M. Krajisnik a souligné mardi que Sarajevo *« restait un objectif stratégique »* des Serbes, en précisant que si le centre de la capitale bosniaque devait appartenir aux Musulmans, les Serbes de Bosnie exigeraient *« des compensations sous forme d'autres territoires »*. Le quotidien belgradois *Borba* affirmait dans son édition du 23 juin que les Serbes bosniaques réclameront le partage de Sarajevo, de sorte que la rivière Miljacka, qui traverse le centre-ville, serve de « frontière » entre la zone musulmane et la zone serbe.

En attendant, Momcilo Krajisnik avertit qu' *« aucun territoire ethniquement serbe ne fera l'objet de négociations avec aucune des parties »*. Et Radovan Karadzic d'ajouter que les négociations de Genève sont *« la dernière chance pour les Musulmans de créer leur Etat, une occasion qu'ils n'auront plus par la suite »*, et de conclure qu'en cas de refus *« les Musulmans porteront la responsabilité de la guerre »* ; aussi *« les Serbes et les Croates pourront légitimement infliger une défaite militaire aux forces qui optent pour la guerre »*.

Le message est clair : si M. Izetbegovic ne se contente pas d'un réduit musulman en Bosnie centrale, Serbes et Croates pourraient s'allier militairement pour anéantir leur *« ennemi commun »*. *Radio-Sarajevo* les accuse d'ailleurs depuis plusieurs jours d'avoir déjà amorcé cette alliance militaire pour reprendre la région de *Jablanica et de Konjic*.

Les revendications territoriales serbes ne sont en fait pas nouvelles. Elles avaient déjà été formulées, à peu près dans les mêmes termes, avant la guerre, lors des négociations entre les leaders des trois communautés nationales sous l'égide d'un diplomate portugais, José Cutilheiro, *alors médiateur européen*.

FLORENCE HARTMANN

ALLEMAGNE

Le contingent de la Bundeswehr restera en Somalie

BERLIN

de notre correspondant

L'Allemagne s'est épargnée la situation déplaisante que lui aurait value l'obligation de retirer son contingent de « casques bleus » de *Somalie en raison des désaccords* internes sur le rôle de son armée à l'extérieur des frontières de l'OTAN. Le tribunal constitutionnel de Karlsruhe a rejeté, mercredi 23 juin, la demande du Parti social-démocrate (SPD) de suspendre les opérations de la Bundeswehr en Somalie en attendant un jugement sur le fond sur la conformité de sa mission avec la Constitution. *Le* gros du contingent allemand de 1 800 hommes, qui doit assurer des tâches de logistique et de génie dans l'est du pays, est attendu dans les jours qui viennent sur le *terrain. La plainte du SPD avait été* déposée après la brusque aggravation de la situation militaire sur le terrain. Cette détérioration avait montré que les soldats allemands risquaient, eux aussi, contrairement à toutes les assurances données, et malgré le caractère non-offensif de leur mission, d'être entraînés à leur corps défendant dans des combats. Tout en étant, sur le principe, favorable à des missions dans le cadre des forces des Nations unies, l'opposition social-démocrate estime que ces opérations sortent aujourd'hui du cadre de l'actuelle Constitution et accuse le gouvernement de vouloir créer un fait accompli en vue d'une toute autre politique de défense.

H. de B.

□ **Les victimes de Mölln et de Solingen indemnisées.** – Les victimes des attentats racistes de Mölln et de Solingen toucheront des indemnités de l'État allemand, grâce à l'adoption, mercredi 23 juin, d'amendements modifiant une loi existante, avec effet rétroactif. Jusqu'à présent, ces victimes ne pouvaient pas toucher d'indemnités s'il n'existait pas d'accord particulier avec leur pays. Les étrangers non membres de la CEE, résidents de manière légale depuis au moins trois ans, pourront donc toucher les mêmes indemnités que les Allemands ou des citoyens de la Communauté. Il s'agit d'un signe de *« notre volonté d'intégrer »* les étrangers, a indiqué le ministre du travail, Norbert Bluem. – *(AFP.)*

□ **Arrestation d'un espion français de la Stasi.** – Le parquet fédéral allemand à Karlsruhe a indiqué, mercredi 23 juin, que la justice a inculpé un Français pour espionnage pendant vingt-sept ans, au profit de l'ancienne police politique de la RDA communiste, la Stasi. Il est notamment accusé d'avoir cherché à établir une liaison avec le consulat général de France à Berlin-Ouest et d'avoir fourni des informations sur les Allemands de l'Est désireux de fuir la RDA, de *1962 à 1989. Le* Français, commerçant de formation et âgé de quarante-neuf ans, *a été identifié seulement comme* Jorgi B. et par son nom de code, « Marti ». – *(AFP, Reuter).*

Le fonds d'aide à la privatisation en Russie

Washington admet que les promesses du G7 à l'égard de Moscou ne seront pas tenues

Le porte-parole du département *d'Etat, Michael McCurry*, a reconnu, mercredi 23 juin, que le fonds d'aide à la privatisation en *Russie de 4 milliards de dollars*, idée défendue par Washington en avril dernier à Tokyo, ne dépasserait finalement pas le milliard de dollars, en raison des contraintes financières pesant sur les pays d'Europe et le Japon, qui devaient y contribuer.

Washington a demandé des *explications à Tokyo, a précisé* M. McCurry, après des déclarations du ministre des affaires *étrangères japonais* Kabun Muto, qualifiant d'*« absurde »* ce projet défendu par le président Clinton. Selon le ministre japonais, le fonds serait réduit à 500 millions *de dollars lors du sommet du G7* à Tokyo début juillet, en raison aussi bien des difficultés des *membres du G7 que de leur* méfiance à l'égard de la capacité de la Russie à faire bon usage des aides financières. *La* consolidation apparente de M. Eltsine au pouvoir ôterait aussi une partie de l'urgence, estimait la presse américaine.

Au Département d'Etat, on indique que Washington compte maintenant sur un financement immédiat de 500 millions de dollars des membres du G7 et d'une somme équivalente des banques privées. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **HONGRIE : M. Csurka exclu du Forum démocratique.** – Le leader *de l'extrême droite hongroise*, Istvan Csurka, a été exclu du Forum démocratique, indiquait-on mercredi 23 juin au MDF, le parti dominant de la coalition conservatrice au pouvoir. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : l'IRA tue un informateur présumé de la police.** – Un informateur présumé de la police d'Irlande du Nord auprès de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a été assassiné, mercredi 23 juin, dans le comté de Tyrone en Ulster, a-t-on appris de source policière. – *(AFP).*

□ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : visas pour les ressortissants de pays en conflit.** – *Prague va réclamer à* partir du 1er juillet des visas aux ressortissants de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Bosnie-Herzégovine, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie et Tadjikistan, en raison des conflits qui les affectent, a annoncé, mercredi 23 juin, le premier ministre, Vaclav Klaus. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

En visite officielle en France pour quatre jours

Le premier ministre vietnamien souhaite un élargissement de la coopération entre Paris et Hanoï

Le premier ministre vietnamien, Vo Van Kiet, a commencé, mercredi 23 juin, une visite officielle de quatre jours en France. Il ira ensuite à Bonn, à Bruxelles et à Londres. M. Kiet souhaite *élargir la coopération bilatérale*. Son séjour à Paris marque le réchauffement, depuis 1989, des relations entre les deux pays qu'avait déjà démontré le déplacement, en février, du président Mitterrand à Hanoï. Cependant, des opposants vietnamiens protestent contre cette visite.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Tout en jouant avec succès la carte de la réintégration en Asie du Sud-Est, le Vietnam s'intéresse à l'Europe dont Paris reste, à ses yeux, la porte naturelle. L'obstacle le plus sérieux à l'ouverture du pays sur le reste du monde – l'embargo américain, légèrement relâché l'an dernier – ne sera pourtant pas à l'ordre du jour des discussions de Paris.

Qualifiée d'*« anachronisme »* par François Mitterrand lors de sa visite à Hanoï en février, cette sanction n'est pratiquement plus respectée par aucun pays. Les conseillers du président Clinton viennent au demeurant de lui *recommander de ne plus s'opposer* à l'accès du Vietnam aux crédits *stand-by* du Fonds monétaire international. Un montage financier qui permettrait de régler *la dette* du Vietnam (145 millions de dollars) à l'égard du Fonds pourrait être approuvé par les gouverneurs du FMI lors d'une réunion le 12 juillet à Washington, donnant donc à Hanoï, pour la première fois depuis 1978, un accès aux crédits d'un organisme international. Le sujet demeurant très sensible aux Etats-Unis, la Maison Blanche n'a toujours pas indiqué si l'embargo sera levé à son échéance en septembre.

La visite à Paris de M. Kiet – premier chef de gouvernement de son pays à se rendre en France depuis Pham Van Dong en 1977 – est *donc* axée *sur* les relations bilatérales. Ainsi que l'a déclaré à l'AFP, le 21 juin à Hanoï, Nguyen Manh Cam, ministre des affaires étrangères, elle *« marque une nouvelle étape dans l'élargissement des possibilités de coopération »*. M. Cam, qui accompagne M. Kiet, a déclaré que le voyage *« historique »* de M. Mitterrand a *« scellé la réconciliation totale des deux pays »*.

Avocat des réformes et de l'ouverture, âgé de soixante-dix ans, l'hôte de M. Balladur n'en fait pas moins partie d'un bureau politique qui fonctionne encore par consensus et qui met en avant le *« rôle historique »* du Parti communiste pour refuser toute évolution vers le multipartisme. Le régime est assez conscient du procès qui lui est fait dans le domaine des libertés pour avoir dépêché à la Conférence mondiale des droits de l'homme de Vienne M. Le Mai, l'un de ses meilleurs diplomates. Lors de la visite de M. Kiet en Australie, fin mai, un vice-ministre des affaires étrangères, Vu Khoan, avait déclaré que le Vietnam était prêt à *« ouvrir ses portes »* à quiconque souhaitait s'y rendre pour *« y étudier la situation »*.

Cette prudence est liée, en particulier, à la crise qui oppose les autorités à l'Eglise bouddhique unifiée depuis le décès, en mai 1992 à Hué, de son ancien patriarche, le vénérable Dôn Hâu. Plusieurs incidents ont eu lieu depuis, et les versions des deux camps en présence *sont contradictoires*.

Il reste que certains bonzes, dont Thich Huyen Quang, assigné à résidence, luttent pour la reconnaissance de cette Eglise qui avait été le fer de lance, en 1963, dans le Sud, de la lutte contre le régime de Ngo Dinh Diem. *Hanoï a pris la* chose assez au sérieux pour que la télévision d'Etat donne des images de manifestations à Hué et pour tenter de justifier son attitude envers cette Eglise, dont plusieurs moines sont internés.

JEAN-CLAUDE POMONTI

La présence économique française au Vietnam s'affermit

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Première en Asie, l'enveloppe de la coopération française avec le Vietnam est passée de 21 millions de francs en 1989 à 75 millions en 1993. Paris intervient dans la plupart des secteurs, mais le plus gros effort (un tiers du budget) a lieu *dans les domaines* linguistique, éducatif et de formation technique. Un partenariat durable s'ébauche avec la mise en place d'un système *juridique et d'un système médical*. Un centre de l'Alliance française, qui accueille mille étudiants, s'est ouvert à Hanoï en 1992.

Surtout, les Vietnamiens, dont 350 cadres étudient à présent en France, souhaiteraient ouvrir – à Hanoï, Ho-Chi-Minh-Ville et Hué – trois lycées, ce qui nécessiterait, le cas échéant, l'envoi d'une centaine d'enseignants français. Déjà, la récente visite de François Mitterrand avait abouti à plusieurs signatures : création d'une Maison franco-vietnamienne du droit, *réouverture officielle* de l'Ecole française d'Extrême-Orient, convention sur la double imposition, accord-cadre de coopération *dans le domaine de la santé, etc.*

La part française du marché vietnamien est d'environ 5 %, ce qui est correct dans un pays en voie de rapide réintégration régionale (surtout par le canal des communautés de Chinois d'outre-mer). Les exportations françaises ont doublé en 1992 et franchi le milliard de francs. Paris se trouve au cinquième rang seulement des investisseurs étrangers, avec 350 millions de dollars déclarés fin 1992 et près de 85 millions de *dollars (huit projets) déjà agréés* cette année. Sur les huit banques non nationales autorisées au Vietnam, quatre sont françaises (BNP, Indosuez, Crédit lyonnais et BFCE). Elles ont déjà investi 60 millions de dollars (leur droit d'opérer). Surtout, elles représenteront, le jour où l'embargo américain sera levé, une voie de passage pour les financements étrangers.

Pour le reste, les Français sont avant tout présents dans trois secteurs : les télécommunications (Alcatel a signé un nouveau contrat en février), l'eau (réaménagement des circuits de toutes les villes majeures du pays, hormis Hanoï) *et la santé (réhabilitation des* hôpitaux et pharmacie, ce dernier secteur représentant 35 % des exportations françaises).

Les Français pourraient aussi prendre pied dans le secteur des transports. Air-France, qui a négo*cié des accords avec Air Vietnam*, tente d'élargir la coopération. Dans les domaines ferroviaire et maritime, une présence hexagonale semble aussi concevable. Enfin, la négociation de deux usines d'assemblage de voitures (Peugeot et Citroën) pourrait être relancée. Tous efforts confondus, l'aide française pourrait frôler les 500 millions de francs fin 1993, soit deux *fois le montant* de 1992.

J.-C. P.

Le Trocadéro à l'heure bouddhiste

Chants populaires et sonorités bouddhiques : l'esplanade du Trocadéro, à Paris, a vécu, deux journées durant, jusqu'au jeudi 24 juin à midi, à l'heure du Vietnam.

Les très nombreux touristes qui venaient se faire photographier sur fond de tour Eiffel étaient d'emblée attirés, côté Musée de la marine, par de grands calicots bleus proclamant : *« Communistes, cessez la persécution religieuse »* ou encore *« Libérez les bonzes et les fidèles »*. Un autre adjurait : *« Ne traitez pas avec Vo Van Kiet, ambassadeur du crime. »* L'occasion de cette manifestation était, en effet, la visite officielle en France du premier ministre communiste de Hanoï, qui doit s'achever dimanche 27 juin.

Une banderole annonce : *« Grève de la faim pour la démocratie au Vietnam. »* Une douzaine de personnes, dont trois hommes vêtus de la robe safran ou jaune des bonzes, sont assises en tailleur, sous un dais de toile bleue, devant un petit autel portant des bougies, des fruits, des fleurs et une statuette du Bouddha. L'un d'eux, le Vénérable Thich Minh Tam, président de la Congrégation bouddhique vietnamienne en Europe, sise à Bagneux (Hauts-de-Seine), nous confirme : *« Nous sommes ici réunis pour protester contre l'oppression que la religion de 90 % de nos compatriotes subit de la part des autorités communistes du pays. »*

Et ce religieux de narrer, par le menu, les incidents qui ont eu lieu le *24 mai à Hué, ancienne* capitale du Vietnam, après qu'un inconnu se fut immolé par le feu : *« Lorsque le Vénérable Thich Tri Tuu, chef de la pagode Linh Mu, où cet homme avait consommé son sacrifice, a demandé l'autorisation de célébrer une cérémonie à sa mémoire, il a été convoqué au commissariat, où on l'a maltraité. On le pressait de dire que la victime n'était pas un bouddhiste, et aussi qu'il était encore vivant. Lorsque Thich Tri Tuu a entamé une grève de la faim, une foule jamais vue en une telle occasion depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1975 s'est rassemblée ; elle a compté jusqu'à 40 000 personnes. Elle a été dispersée, au prix de nombreux blessés. Depuis, la police surveille les pagodes. »*

A-t-il été facile d'obtenir l'autorisation de manifester ainsi, au cœur de la capitale française ? *« Pas tant que ça !*, nous dit Nguyen Ngoc Duc, l'un des organisateurs. *Nous aurions aimé un lieu plus proche du Paris officiel, près des Affaires étrangères, où Vo Van Kiet sera reçu. Mais cela nous a été refusé. »* Croient-ils, les uns et les autres, que la France peut exercer des pressions efficaces sur Hanoï pour améliorer la situation des droits de l'homme ? *« Vo Van Kiet va ressortir son couplet selon lequel le Vietnam est fondé à avoir, à ce sujet, une interprétation nationale spécifique, divergeant de la déclaration de l'ONU. Il va sans doute aussi plaider, à son ordinaire, qu'il existe, là-bas, pleine liberté religieuse, et que ceux qui sont persécutés sont en réalité poursuivis pour des infractions juridiques. Mais nous avons bon espoir que la France fera le maximum, tout comme nous comptons sur tous les peuples pour aider à améliorer notre situation »*, répond, dans un sourire énigmatique, le Vénérable Thich Minh Tam.

JEAN-PIERRE CLERC

Politique économique et sociale, crise bosniaque

Le Parlement européen dénonce les insuffisances du sommet de Copenhague

Le Parlement européen, toutes tendances confondues, a exprimé, mercredi 23 juin, sa déception devant les résultats du conseil européen de Copenhague. Il s'apprêtait à dénoncer jeudi, dans une résolution, les insuffisances de la politique communautaire tant en matière de lutte contre la crise économique et sociale que dans la tragédie bosniaque.

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

C'est dans un hémicycle quasiment vide que Poul Rasmussen, premier ministre danois et président en exercice de la CEE, assisté de son ministre des affaires étrangères, Niels Helvet Petersen, et de Hans Van den Broek, vice-président de la Commission de *Bruxelles*, a *tenté en vain*, mercredi 23 juin à Strasbourg, de mettre en lumière les avancées effectuées par les Douze à Copenhague. Comme si la grande majorité des parlementaires estimaient en savoir suffisamment et avaient décidé d'en découdre. En revanche, les travées étaient bien remplies pour entendre les représentants de chaque groupe parlementaire dénoncer la mollesse et l'impuissance du conseil européen.

Jamais sans doute un communiste français n'a eu autant de succès au Parlement européen que Francis Wurtz lorsqu'il a lancé dans l'hémicycle : *« Il y a le feu dans la maison et vous nous chantez une berceuse. »* Les autres intervenants n'y sont pas allés non plus avec le dos de la cuillère. Glyn Ford (travailliste britannique) a exprimé la *« déception »* des socialistes européens qui voient dans ce sommet *« un échec pour la Communauté (...), une succession de phrases vides de sens, qui ne peuvent traiter la crise économique et sociale et qui confirment que le capitalisme d'après-guerre est en crise »*.

M. Christian de La Malène (RPR) a lui aussi enfourché le cheval du social pour stigmatiser les carences des responsables européens : *« La CEE compte aujourd'hui dix-sept millions de chômeurs, l'année prochaine vingt millions, et nous avons bâti une Europe sans défense, victime du dumping financier, monétaire et social alors qu'elle avait tant promis. »* Birgit Cramon Daiber (Allemagne), au nom des Verts, a enfoncé le clou en évoquant *« la dérégulation sociale qui s'annonce tandis que la politique des Douze n'est rien d'autre que de la poudre aux yeux »*.

Il est revenu à Niels Kofoed (Danemark), pour les libéraux, de condamner *« l'attitude passive de l'Europe »* dans le conflit en ex-Yougoslavie : *« Nous sommes contraints de regarder à la télévison le massacre des derniers Musulmans bosniaques. C'est une honte ! »*

MARCEL SCOTTO

PROCHE-ORIENT

Du « body fluo » au manteau islamique

La double vie des Iraniennes

Les autorités iraniennes ont lancé, lundi 21 juin, une nouvelle campagne de répression contre ce qu'elles appellent *« les corruptions sociales »*, notamment le non-respect par les femmes de la tenue islamique (long manteau et grand voile sombres). Des centaines de femmes « mal voilées » ont *ainsi été arrêtées*.

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

On entend la musique jusque dans la rue. Prince alterne avec *Madonna et Michael Jackson*. Très jeunes pour la plupart, en « body fluo » ou longs collants de toutes les couleurs, des femmes, emmenées par une monitrice aux formes étroitement moulées dans un justaucorps bariolé, épaules largement découvertes, font des exercices à la barre ou au sol. Elles libèrent leurs gestes, sentent leur corps, *redressent leur port de tête.*

Dans ce qui est généralement considéré comme le temple de la rigueur islamiste, Téhéran, des centaines de femmes redécouvrent ainsi leur féminité et apprennent à l'aimer. Comme pour se venger d'une idéologie qui fait d'elles des êtres désincarnés, certaines ne craignent pas le ridicule. Exagérément *maquillées, d'énormes « créoles »* à l'oreille, elles soulignent leur taille de larges ceintures de stretch à grande boucle argentée ou dorée. Elles arborent de grands décolletés ou des bustiers très courts.

Une jeunesse avide d'ouverture

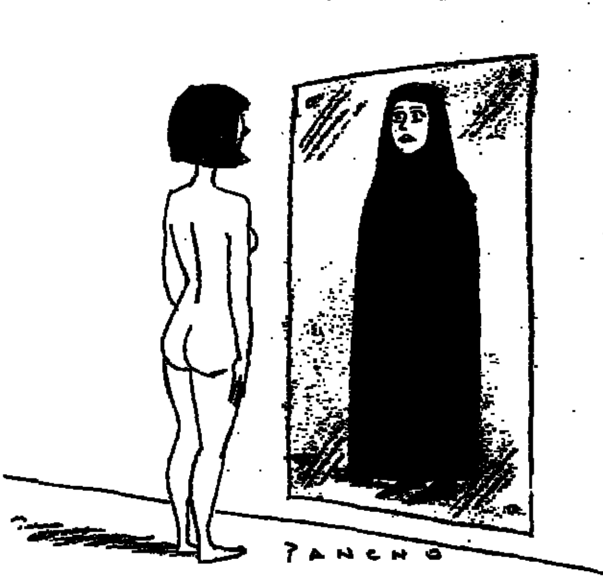
Les *cassettes de Prince*, Madonna et Michael Jackson sont bien sûr interdites. La seule musique autorisée par l'imam Khomeiny *est la musique « non stimulante »*, et, officiellement, seul le répertoire classique – iranien et occidental – est autorisé. Pas de chanteur, encore moins de chanteuse. Mais Prince, Madonna et Michael Jackson, voire le *« rap »*, circulent sous le manteau.

Les clubs de gymnastique de Téhéran n'ont rien à envier à ceux des villes occidentales. Ils ne sont pas appréciés par les autorités, mais ils sont tolérés, pour peu que les habituées se *couvrent littéralement* de la tête aux pieds à l'arrivée comme au départ. Légères, sensuelles pendant le cours de « gym », elles ne sont même pas autorisées à courir dans la rue. Et si certaines continuent de s'indigner de cette double existence, d'autres ont décidé de vivre avec, pourvu que demeure cette marge qui leur permet de prendre un grand bol d'air.

Avide d'ouverture, la jeunesse – les femmes surtout – est la bête noire des appareils répressifs du régime, dont les brigades sont constamment à la recherche de la moindre infraction, vestimentaire ou autre. Un bout de *dentelle qui dépasse sous le long* manteau islamique est le comble de la provocation et des lunettes posées *sur* le voile valent interpellation.

Mais comme la société iranienne n'en est pas à une contradiction près, les vitrines de Téhéran offrent au regard de tous, hommes et femmes, un étalage de robes courtes excen*triques, souvent largement* échancrées, et de T-shirts ou chemisiers surchargés de fausses perles et d'autres pierreries *de mauvais goût, qui sont* comme autant de revanches sur les obligations islamiques. Une partie des dirigeants – dont le président Rafsandjani, affirme-t-on – sont conscients de la pression insoutenable à laquelle est soumise la jeunesse, de *cette quasi-schizophrénie qui ne* peut qu'entraîner les pires excès. L'un des candidats à l'élection présidentielle du 11 juin, Abdollah Jasbi, n'a pas hésité à soulever, lors de sa campagne, le problème de la sexualité des jeunes. Nombreux sont ceux qui affirment que M. Jasbi parlait pour le président et qu'une partie du pouvoir serait favorable à une *certaine libéralisation*.

En attendant, la société civile paraît résignée à vivre cette forme de dédoublement de la personnalité. Tous les moments de relâchement – car il y en a, si relatifs soient-ils – sont mis à profit, car chacun sait pertinem*ment que demain peut-être*, voire tout à l'heure, ou tout simplement dans un autre quartier, la chape de rigorisme outrancier peut retomber.



Le quotidien *Jomhouri Eslami* rapportait, mercredi 23 juin, que les forces de *sécurité* avaient fait une descente dans une maison d'un quartier résidentiel de Téhéran, pour y arrêter une trentaine de *« garçons et filles à moitié nus* [qui] *dansaient et sautaient ensemble »*. Dans le langage ultra-conservateur de ce journal, à la pointe de la campagne contre les *« corruptions sociales »*, l'expression *« à moitié nus »* veut *très certainement dire que les* filles n'étaient pas voilées.

MOUNA NAÏM

L'aggravation de la tension entre Khartoum et Le Caire

Le Soudan ferme deux consulats égyptiens

LE CAIRE

de notre correspondant

Le régime soudanais a décidé, mardi 22 juin, de fermer dans un délai d'une semaine les consulats égyptiens à Port-Soudan, *sur la* Mer rouge, et à El-Obeid, au sud-ouest de Khartoum.

Cette décision, qui marque une nouvelle aggravation de la tension entre les deux pays, est due aux *« activités incompatibles avec le statut diplomatique »* auxquelles se livraient les consulats, a indiqué le ministère soudanais des affaires étrangères. Khartoum, qui, en avril *avait accusé l'Egypte de soutenir* un complot pour renverser le régime soudanais, a par ailleurs décidé de fermer ses consulats à Alexandrie et à Assouan en Egypte.

Une fois de plus, c'est le conflit frontalier, concernant le territoire de Halaïb, près de la Mer rouge, qui est à l'origine de la dégradation des relations bilatérales. Khartoum avait en effet demandé l'inscription de ce litige à l'ordre du jour du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui doit avoir lieu la semaine prochaine au Caire, *mais, selon le quotidien officieux cairote Al Ahram*, la demande n'a pas reçu de réponse favorable de la part du conseil ministériel de l'organisation panafricaine, présidé par l'Egypte. Le Caire, qui, selon Khartoum, refuse de retirer les troupes dépêchées à Halaïb en *octobre 1992*, a toujours réclamé des négociations bilatérales.

La dernière cause d'irritation pour les Soudanais a été l'intervention du premier ministre égyptien, à l'ouverture, lundi, de la conférence ministérielle préparatoire au sommet de l'OUA. Dans une allusion évidente au Soudan, Atef Sedki a en effet accusé *« certains pays africains d'apporter leur soutien au terrorisme »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **ÉGYPTE : pendaison d'un islamiste.** – Condamné à mort en février dernier pour avoir tué un officier de police, un islamiste égyptien a été pendu, mercredi 23 juin, dans une prison du Caire. Hassan Chebata Badrane est le deuxième islamiste exécuté depuis le début de la campagne de violence des extrémistes musulmans en mars 1992. Un vétéran d'Afghanistan avait été pendu le 13 juin, en même temps qu'une personne condamnée pour espionnage au profit d'Israël (*le Monde* du 15 juin). – *(AFP)*.

AFRIQUE

Fragilités marocaines

III. – *Les roses de Kalaat M'Gouna*

Après avoir analysé les limites de la « grande fête démocratique » que devraient être les élections législatives du 25 juin (*le Monde* du 23 juin), puis souligné les inégalités du développement marocain (*le Monde* du 24 juin), notre envoyé spécial évoque aujourd'hui le problème du respect des droits de l'homme.

RABAT

de notre envoyé spécial

Aurait-il eu envie, vendredi 25 juin, de glisser un bulletin dans l'urne, l'administration ne lui en n'a pas laissé le choix, en refusant d'inscrire son nom sur les listes électorales. Ancien sergent dans l'armée de l'air, Abdallah Aaguaou, quarante-six ans est, aujourd'hui, un non-citoyen. Accusé d'avoir trempé, au mois d'août 1972, dans l'attaque du Boeing royal, il fut alors condamné à trois ans de prison mais demeura sans raison sous les verrous dix-neuf ans et demi, dont dix-huit ans et deux mois au bagne-mouroir de Tazmamart.

Depuis sa libération, ce soldat perdu et ses camarades de captivité *réclament justice. « On va vous verser des indemnités, vous donner un logement et même vous trouver un emploi »*, leur avait-on dit, avant la levée d'écrou, pour leur permettre de repartir dans la vie après avoir subi un traitement proprement infernal. Promesses envolées, lettres sans réponse : *« Nous sommes oubliés, méprisés »*, se désole Abdallah Aaguaou, qui apprend à se battre pour sa dignité. *« S'ils décident de porter plainte, nous ne pourrons que soutenir leur démarche »*, affirme Amina *Bouzyach, trésorière de l'Organisation* marocaine des droits de l'homme (OMDH).

La fermeture du bagne secret de Tazmamart, la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques, la révision de la législation pénale n'ont pas – tant s'en faut – *mis fin à la lutte pour le respect* des libertés. Même le Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH), créé à l'initiative de Hassan II, dont un récent rapport du département d'Etat américain jugeait qu'il *« semblait être de plus en plus manipulé par le gouvernement à des fins de propagande »*, reconnaît l'existence, en la matière, de *« graves problèmes »*.

La minutie avec laquelle l'OMDH s'emploie à vérifier les informations et les plaintes qui lui parviennent par différents canaux ne l'en conduit pas moins à dresser un constat sévère. Elle a ainsi répertorié, à ce jour, cinq cent cinquante-trois détenus politiques, *dressé la « liste incomplète »* de dix-sept « disparus », non compris les centaines de personnes originaires du Sahara occidental. Il lui est, en revanche, impossible, faute de témoignages crédibles, *« d'infirmer ou de confirmer »* l'existence d'autres Tazmamart.

Courrier sans réponse

Le fort de Kalaat M'Gouna, situé près d'Ouarzazate, dans la pittoresque vallée du Dadès, sert-il encore de bagne secret comme la rumeur en a couru ? Lors de la récente émission télévisée d'Anne Sinclair « 7 sur 7 » sur TF1, Hassan II a juré ses grands dieux qu'il n'en était rien et assuré que Kalaat M'Gouna n'était que *« la capitale des roses ». « Mais comment le croire*, s'interroge un avocat. *N'avait-il pas soutenu que Tazmamart n'existait que dans la tête de quelques illuminés ? »*

L'OMDH se fait aussi l'écho de toutes sortes de bizarreries judiciaires, des plus graves au plus insolites : le décès de suspects pendant leur garde à vue dans les locaux de la police ou à l'intérieur des prisons, la condamnation d'un médecin jugé deux fois pour les mêmes faits, à quatre jours d'intervalle. Sans compter les déplorables conditions de détention, les interdictions de quitter le pays, les multiples tracasseries auxquelles s'exposent ceux qui, à cause de leurs idées, sont passés par les geôles marocaines.

Les trois organisations de défense des droits de l'homme n'ont pas la tâche facile pour mener à bien leurs enquêtes, les pouvoirs publics les ignorant superbement – sauf à les inviter à faire de la figuration au CCDH – et évitant soigneusement de répondre à leurs courriers. Elles n'en ont pas moins réussi à intéresser les gens eux-mêmes à ces dossiers-tabous, à les leur mettre en mains.

« On reçoit, aujourd'hui, des analphabètes qui viennent du bled se plaindre des abus de pouvoir du caïd local, raconte Mme Bouayach. *Ils n'hésitent plus à nous téléphoner et, si nécessaire, à se déplacer. »* Il y a quelques semaines, à El Ksiba, en plein pays berbère, les paysans du crû se sont enhardis jusqu'à se faire justice en mettant le feu à une voiture de police.

Sous le poids de pressions diverses, intérieures et extérieures, le pouvoir, soucieux de son image, a dû lâcher du lest, tolérer, notamment, que d'anciens prisonniers de Tazmamart, condamnés pour tentatives de régicide, publient en bonne place des lettres ouvertes dans la presse locale. Hassan II se *sert du CCDH pour améliorer* des textes – sur la garde à vue et la détention préventive, – combler des lacunes concernant les tribunaux administratifs – et corriger des écarts de conduite dans la délivrance des passeports par exemple. Mais les consignes officielles sont souvent « mangées ». Travail de longue haleine, en effet, que de civiliser des agents, expéditifs dans leurs manières d'agir, plus enclins, pour faire avouer un suspect, à le bastonner qu'à l'interroger.

La bataille des droits sociaux

Autre bataille tout aussi difficile à gagner pour les organisations humanitaires : celle de la défense des droits économiques et sociaux. Les syndicats se plaignent notamment des limitations apportées à l'exercice du droit de grève, considéré comme une entrave à la liberté du travail, des contraintes imposées, sous couvert d'autorisation préalable, au droit de manifester. *Ils reprochent, entre autres*, au patronat d'oublier ses obligations en matière de couverture sociale du personnel, d'embaucher des enfants, dont le nombre, selon l'OMDH, n'est pas marginal. L'administration se voit reprocher de ne pas respecter les règles de la titularisation, de verser des traitements qui, parfois, dépassent à peine la moitié du SMIG.

« Dans le vaste domaine des libertés publiques, le Maroc ne manque pas de bons textes, dispose d'un solide arsenal juridique, estime un juriste. *Ce qui fait terriblement défaut, c'est la volonté de s'en servir. » « Nous avons gagné beaucoup de procès*, note un dirigeant de la Confédération démocratique du travail (CDT), *mais nous n'avons jamais réussi à faire exécuter les jugements. »*

Pour parler clair, *« au Maroc, il n'y a pas d'indépendance de la justice*, soutient Mme Bouayach. *C'est là l'une des atteintes les plus flagrantes aux droits de l'homme ». « Nous avons l'une des plus mauvaises justices du monde*, renchérit un avocat formé à la française. *Nos magistrats sont mal formés, mal payés, sans moyens matériels et, au bout du compte, corrompus. »* Ainsi l'abus de pouvoir reste la chose la plus naturelle qui soit et la mieux partagée entre tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité dans ce royaume maghrébin qui rêve pourtant, tout haut, de s'amarrer à une Europe qui lui paraît familière.

JACQUES DE BARRIN

FIN

Plus de deux mille candidats aux élections législatives

RABAT

de notre envoyé spécial

La *« donnée fondamentale »* des élections législatives de vendredi 25 juin est-elle, comme l'affirme M'Ahmed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, que le mouvement de libération nationale, qui s'était cassé en deux en 1959, a *retrouvé son unité ? Alliance de* circonstance ou pas, pour la première fois depuis l'indépendance du pays, le parti de l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP) qui en est issue, ont décidé de présenter une *« liste unitaire »* autour d'un *« programme commun »*.

En revanche, les deux autres composantes du *« bloc démocratique »* – l'opposition de gauche, le Parti du progrès et du socialisme (PPS) et l'Organisation pour l'action démocratique et populaire (OADP) – ont préféré faire cavalier seul.

De leur côté, trois formations *de la majorité – l'Union constitutionnelle* (UC), le Mouvement populaire (MP) et le Parti national démocrate (PND) – ont fait campagne sur la base *« d'une plate-forme commune »*. Le Rassemblement national des indépendants (RNI) que préside Ahmed Osman, beau-frère de Hassan II, et *qui s'était adjugé 21,69 %* des sièges aux élections communales du 16 octobre dernier, est présent dans la quasi-totalité des deux cent vingt-deux circonscriptions.

Sous les couleurs de onze partis

C'est, au total, plus de deux mille candidats qui participent, sous les couleurs de onze partis, à cette élection au suffrage majoritaire à un seul tour, dont *plus de cent cinquante sans* appartenance politique (SAP), trente-trois femmes – le précédent parlement n'en comptait aucune –, quatre ministres et quatre personnes de confession juive. 60 % ont entre vingt-trois et quarante-quatre ans ; ils sont *aussi nombreux à posséder une* formation universitaire. Le pouvoir a pris *« toutes les dispositions juridiques et matérielles »* pour que ce scrutin ait lieu dans des *« conditions normales, sereines et justes »*.

Chaque parti a disposé de quatre heures d'antenne à la radio et à la télévision au cours de la campagne, au financement de laquelle le gouvernement a consacré 100 millions de dirhams, soit environ 60 millions de francs. Le ministre de l'intérieur a précisé qu'aucun titre de la presse écrite n'avait été censuré et encore moins saisi.

Dans un discours à la nation, Hassan II a invité *« les hommes de l'administration et les partis politiques »* à assumer leur responsabilité. N'empêche que les milieux de l'opposition dénoncent de graves irrégularités : arrestation de candidats, violation de locaux, trafic de cartes d'électeur, usage illicite de l'argent, etc. Ainsi, *Libération*, le quotidien de l'USFP, a fustigé, mercredi, *« les tyranneaux locaux qui pourraient faire un élu et défaire un candidat »*.

J. de B.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : se rencontrant pour la première fois depuis plus de deux ans

M. Mandela et M. Buthelezi n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la date des élections

Au terme de dix heures d'entretiens, mercredi 23 juin, au centre luthérien de Bonaero Park, dans la banlieue de Johannesburg, Nelson Mandela et Mangosuthu Buthelezi, présidents respectivement du Congrès national africain (ANC) et du mouvement Inkahta, ont rendu publique une déclaration dans laquelle ils se disent décidés à faire cesser les sanglantes violences qui opposent leurs partisans depuis des années. Les deux organisations ne sont cependant pas parvenues à se mettre d'accord sur la date des premières élections multiraciales, ni sur le cadre juridique qui devrait servir de base à la rédaction de la future Constitution du pays.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Nelson Mandela et Mangosuthu Buthelezi ne s'étaient pas rencontrés depuis le 21 janvier 1991, date à laquelle ils avaient signé à Durban un accord visant – déjà – à mettre un terme aux affrontements opposant l'ANC à l'Inkatha. Les paraphes apposés au bas du document final avaient à peine eu le temps de sécher, qu'à nouveau les deux organisations s'entre-déchiraient, causant plusieurs milliers de morts supplémentaires.

Désireuse d'éviter un nouvel échec, chaque partie avait tenu cette fois à multiplier les entretiens préparatoires, avec l'aide de Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap, et de Mgr Stanley Mogoba, chef de l'Eglise méthodiste. L'objectif a-t-il été atteint ? A lire la déclaration rendue publique mercredi soir, les discussions ont été *« franches, significatives et productives »*. Mais à écouter le compte-rendu qu'en ont fait M. Mandela et M. Buthelezi, il paraît plus opportun de parler de résultats mitigés.

L'accord conclu mercredi comporte l'affirmation de principes généraux, tels que la reconnaissance de la libre activité politique de chacun, y compris, et surtout, dans les régions où l'autre est prédominant. Il prévoit aussi la mise en œuvre de modalités particulières. Afin de réduire la tension qui oppose leurs partisans, et dans le but de rapprocher leurs points de vue au cours des négociations multipartites, les chefs de l'ANC et de l'Inkatha se sont engagés à constituer, au niveau national comme régional, des organismes paritaires qui maintiendront un dialogue permanent.

MM. Mandela et Buthelezi participeront ensemble à plusieurs réunions publiques, notamment au Natal, où les affrontements sont les plus durs. Enfin, les deux partis ont réaffirmé leur engagement à interdire le port d'armes dangereuses au cours de leurs manifestations et rassemblements. Cette dernière disposition avait déjà fait l'objet d'accords qui n'ont jamais été respectés.

Si personne ne doute de la volonté des deux présidents de réduire des affrontements qui, dans une large mesure, mettent en péril le succès des négociations multipartites, on peut en revanche douter de la réussite de l'opération à la base, où les séquelles des affrontements passés seront d'autant plus longues à disparaître que des divergences majeures subsistent en ce qui concerne les élections.

Les négociateurs ajournent leur forum

Après des mois de discussions souvent fort confuses, les problèmes sont désormais bien cernés : l'ANC veut parvenir au plus vite à l'élection d'une assemblée constituante, alors que l'Inkatha veut faire adopter par référendum une Constitution qui serait rédigée par les négociateurs, et non pas par les élus du suffrage universel. C'est, selon M. Buthelezi, la seule façon de garantir l'établissement d'un Etat fédéral qu'une assemblée constituante, dominée selon toutes probabilités par l'ANC, refuserait, craint-il, d'entériner. Or le chef de l'Inkatha, essentiellement implanté au Natal, a tout à redouter d'un système électoral qui ne respecterait pas la « prime régionale » que consent une organisation fédérale de l'Etat. C'est toute l'explication de l'énergie qu'il met à défendre sa solution, refusant toute date d'élection si de forts pouvoirs régionaux, garantis par un pouvoir fédéral, ne lui sont pas reconnus. Mercredi, en reconnaissant que l'ANC et l'Inkatha n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord sur la date des futures élections, Nelson Mandela a estimé qu'*« il ne faut pas être exagérément pessimiste »*. *« Il n'y a pas eu accord, mais il y a progrès*, a assuré le chef de l'ANC, *nous allons tenter de convaincre l'Inkatha de la nécessité que ces élections se tiennent au plus vite. »*

Quelques heures plus tard, M. Buthelezi prédisait à la télévision que l'Afrique du Sud serait, comme l'Angola, menacée de guerre civile si la future constitution du pays n'était pas de type fédéral. Au même moment, faute d'un accord sur la question, les participants aux négociations multipartites repoussaient d'une semaine la rencontre plénière qui, le 25 juin, devait définitivement confirmer la date du 27 avril 1994 comme étant celle des prochaines élections.

GEORGES MARION

□ **Le procès des meurtriers présumés de Chris Hani a été reporté.** – Le procès des trois militants blancs d'extrême droite accusés de l'assassinat du dirigeant noir Chris Hani, le 10 avril, a été reporté au 4 octobre, après l'ouverture de la première audience, mercredi 23 juin, à Johannesburg. Le juge a accepté ce report demandé par la défense, selon laquelle l'Etat n'avait pas fourni à temps les documents nécessaires. – (*AFP.*)

CONGO : l'épreuve de force entre le pouvoir et l'opposition

Deux premiers ministres

Le Congo a désormais deux premiers ministres. Le président Pascal Lissouba a en effet nommé, mercredi 23 juin, le général Joachim Yhombi-Opango au poste de premier ministre, en remplacement de Claude Antoine Da Costa, tandis que l'opposition franchissait un nouveau pas dans son épreuve de force avec la Mouvance présidentielle, en annonçant la mise en place d'un *« gouvernement de salut national »* dirigé par Jean-Pierre Thystere Tchicaya.

Le général Yhombi-Opango, qui fut chef de l'Etat de 1977 à 1979, est l'actuel président de la Mouvance présidentielle. M. Thystere Tchicaya, né en 1936 à Pointe-Noire, professeur d'histoire, a été ministre de l'enseignement supérieur de 1972 à 1974.

La Coalition de l'opposition, constituée de l'Union pour le renouveau démocratique et du Parti congolais du travail (URD-PCT), annonce qu'elle a également décidé de mettre en place sa propre Assemblée nationale, dont le président sera André Mouelle. M. Mouelle présidait la précédente Assemblée nationale dans laquelle la coalition de l'opposition était devenue majoritaire et qui avait été dissoute en novembre 1992 par M. Lissouba.

Désobéissance civile

L'URD-PCT avait appelé ses militants il y a une dizaine de jours à la désobéissance civile pour contester les résultats des dernières élections législatives anticipées qui, selon le ministère de l'intérieur, donnent la majorité absolue à la Mouvance présidentielle.

M. Lissouba a réaffirmé mercredi sa volonté de poursuivre la mise en place des organes institutionnels, ajoutant que le nouveau premier ministre serait chargé de constituer un gouvernement *« restreint »*, qui aura pour tâche de *« rétablir la paix et la sécurité dans le pays »*. – *(AFP, Reuter.)*

Nigéria : annulation de l'élection présidentielle

Suite de la première page

La junte a dû trancher dans le vif, explique le communiqué, pour mettre fin à une *« avalanche de litiges »* et *« éviter que le système légal et judiciaire du pays ne soit ridiculisé »*. Les autorités militaires ont rendu les trente gouverneurs civils responsables du maintien de l'ordre, et n'hésiteront pas, en cas de troubles, à promulguer l'état d'urgence. On attendait encore d'autres décisions importantes jeudi, au deuxième jour de la réunion du CNDS, au terme de laquelle le président Ibrahim Babangida devrait s'adresser à la nation.

Cette procédure en deux temps est inhabituelle. Chaque fois que la junte avait repoussé l'échéance de la transition vers un régime civil – comme ce fut déjà le cas à trois reprises, – elle avait contrebalancé sa décision par une série de propositions *« constructives »*, pour mieux faire « avaler la pilule » à une opinion de plus en plus rétive.

Caste féodale

Cette fois, il semble que la junte ait voulu faire sauter le pont derrière elle avant de savoir précisément sur quelle route elle s'engage. Va-t-on dissoudre les deux seuls partis politiques autorisés et permettre l'émergence de nouvelles formations, parmi lesquelles un « parti de la majorité présidentielle » ? Va-t-on organiser un nouveau scrutin, et le général Babangida sera-t-il alors candidat ?

Quel sera enfin le sort de l'Assemblée nationale élue en juillet 1992 ? Bien que ligoté par un décret restreignant ses compétences, elle a clairement exprimé, par une motion adoptée à l'unanimité fin avril, son hostilité à toute prolongation du régime actuel au-delà de la date que ce dernier avait lui-même fixée, le 27 août 1993.

Une seule chose est sûre : le flamboyant « citizen Abiola », né dans une pauvre famille d'Abeokuta, en pays yorouba, n'était pas un président *« acceptable »* pour une puissante coalition d'intérêts. A commencer par l'aristocratie foulani du Nord, descendante de ces cavaliers peuhls qui sont venus au 18e siècle, dans le sillage du *djihad* (guerre sainte) d'Ousman dan Fodio, ranimer la foi islamique des royaumes haousas.

La caste féodale des Haousas-Foulanis, qui reconnaissait comme autorité suprême le sultan de Sokoto, au nord-ouest du Nigéria, veut perpétuer le partage instauré par les colonisateurs britanniques : au Sud occidentalisé le dynamisme économique, au Nord islamisé le pouvoir politique, garant de l'unité du pays.

Mais ce pouvoir est une peau de chagrin. Huit années d'un régime militaire « modernisateur », qui canalise la distribution de la rente pétrolière suivant son propre système d'allégeance, les progrès de l'éducation et la naissance, à l'université de Saria, d'une intelligentsia musulmane « radicale », ont érodé le prestige des émirs « enturbanés », dont la parole avait jadis force de loi sur un territoire grand comme la France.

La mésaventure de l'émir de Kano, lapidé fin mai par les habitants d'un quartier déshérité au cours de la sacro-sainte procession du Sallah (la Fête du sacrifice), est révélatrice, tout comme les démêlés du sultan de Sokoto – nommé il y a quatre ans par le président Babangida – avec des contestataires chiites soutenus par l'Iran.

Incapable de produire un candidat de consensus, le cercle d'influence nordiste – la fameuse « Mafia Kaduna » – s'était résignée à soutenir du bout des lèvres le champion de la Convention nationale républicaine (CNR), le milliardaire de Kano, Bachir Tofa. En espérant qu'il l'emporterait, puisque la CNR avait, lors des précédents scrutins à l'échelon national, recueilli davantage de voix que le Parti social-démocrate.

Mais la campagne démagogique d'Abiola, sur le thème *« Adieu à la pauvreté »*, a déjoué les pronostics. Le rival de M. Tofa a touché les dividendes de vingt années d'activité philanthropique et des milliers de bourses d'enseignement qu'il a financées au nord comme au sud, au profit des chrétiens comme des musulmans. Sa réputation de générosité n'atténue pas cependant le malaise qu'éprouvent les élites à son égard. Self-made-man sans scrupule, il a commencé sa carrière comme chef comptable de la multinationale ITT (International Telegraph and Telephone) et bâti en vingt ans, à coups de fabuleux contrats avec l'Etat fédéral une fortune évaluée à un milliard de dollars, investie pour l'essentiel hors du Nigeria.

« Dans la tradition yorouba, l'homme le plus riche du village ne doit jamais être choisi pour roi », observe un homme politique originaire du Sud-Ouest. Trop riche, étranger au sérail, *« Citizen Abiola »* risque de changer brutalement les règles du jeu. Ces craintes semblent partagées par la majorité des chefs de l'armée ainsi que par le président Babangida lui-même. Evoquant le problème de sa succession, ce dernier avait eu cette phrase sibylline : *« Je ne sais pas qui va me succéder, mais je sais qui ne le fera pas. »*

L'élection de Moshood Abiola serait dans ce cas une *« erreur »*, le fruit empoisonné de deux années d'atermoiements et de manœuvres du régime militaire, ébranlé plus qu'il n'a voulu l'admettre par la tentative de putsch du major Gideon Orkar, en avril 1990. Le peuple nigérian, qui a fait preuve d'un calme impressionnant depuis plusieurs semaines, est-il prêt à laisser corriger sans broncher les « erreurs » du suffrage universel ? Quelles que soient ses limites, M. Abiola incarne aujourd'hui les espoirs de changement de millions de gens – cadres, intellectuels ou simples commerçants en boubou – qui, au fond du marasme économique, n'attendaient plus qu'une chose : que les militaires tiennent leur promesse.

« Vote silencieux »

La maigre affluence aux manifestations organisées ces derniers jours dans le Nord, à Kano, Kaduna ou Katsina, par l'Association pour un Nigeria meilleur, favorable au maintien du régime Babangida, montre que le fort taux d'abstentions enregistré dans ces régions n'était pas forcément un *« vote silencieux »* pour le statu quo.

La communauté internationale a en tout cas fortement réagi dès mercredi à la décision des militaires. Les Etats-Unis, par la voix du département d'Etat, la jugent *« scandaleuse »*, et la Grande-Bretagne, qui suivait de près la transition démocratique dans son ancienne colonie, estime que l'interruption du processus de démocratisation *« aura de graves implications pour la relation de ce pays avec la communauté internationale »*. Allusion transparente aux appuis dont le Nigéria a grand besoin au sein du Club de Paris s'il veut obtenir un allègement de sa dette extérieure, lourde de 30 milliards de dollars.

MICHÈLE MARINGUES

□ **MALAWI : amnistie pour les exilés.** – Le président du Malawi, Kamuzu Banda, a décrété, mercredi 23 juin, une amnistie générale en faveur des exilés. Selon un porte-parole de la présidence, l'amnistie devrait leur permettre de revenir dans leur pays pour participer au processus de démocratisation en cours, à la suite du référendum du 14 juin en faveur du multipartisme. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : report de la signature de l'accord de paix.** – Le gouvernement rwandais a décidé le report *sine die* de la signature – prévue jeudi 24 juin à Arusha (Tanzanie) – de l'accord de paix entre la rébellion du Front patriotique rwandais et le pouvoir. Ce report a été décidé dans l'attente de l'arrivée à Kigali du ministre des affaires étrangères, Boniface Ngulinzira, qui a représenté le gouvernement aux pourparlers d'Arusha. M. Ngulinzira doit avoir des consultations avec le président Habyarimana et les leaders politiques du pays sur le contenu de l'accord d'Arusha, qui ne fait pas l'unanimité au Rwanda. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CANADA : ratification de l'accord de libre-échange nord-américain.** – Par 47 voix pour et 30 contre, le Sénat canadien a approuvé, mercredi 23 juin, l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) signé l'an passé entre ce pays, les Etats-Unis et le Mexique. Le Canada est le premier pays à achever le processus de ratification de cet accord, qui prévoit notamment la suppression par étapes des barrières tarifaires entre les trois partenaires, à partir de janvier 1994. Le Sénat américain devra se prononcer en octobre, après la conclusion d'ententes dites « parallèles » garantissant des normes minimales dans les secteurs du travail et de l'environnement, conformément aux vœux de l'administration Clinton. Les négociations en ce sens se poursuivent. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : l'accès du territoire interdit aux Zaïrois non démocrates.** – Le département d'Etat a annoncé, jeudi 24 juin, que le président Bill Clinton avait promulgué un décret interdisant l'accès du territoire des Etats-Unis aux Zaïrois qui entravent le processus démocratique dans leur pays. Cette décision est la preuve *« que l'administration n'entretiendra pas des relations normales avec le président Mobutu aussi longtemps qu'il freinera la transition vers la démocratie au Zaïre »*, a indiqué un porte-parole du département d'Etat. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : reddition d'une trentaine de membres du Mouvement Tupac Amaru.** – Le *« commandant »* Andres Mendoza de Aguila et une trentaine de ses guérilleros du Mouvement Tupac Amaru se sont rendus près de l'une de leurs places fortes dans la jungle, au nord-est du Pérou, a indiqué, mercredi 23 juin, un porte-parole militaire. Ils bénéficieront des mesures de clémence prévues en cas de reddition de rebelles. – *(UPI.)*

□ **SOMALIE : une prime pour la capture du général Aïdid.** – Les Nations unies ont décidé, mercredi 23 juin, d'offrir une récompense pour toute information aidant à la capture du général Mohamed Farah Aïdid, après que ce dernier eut déclaré à des journalistes américains qu'il resterait à Mogadiscio (*le Monde* du 24 juin). Le commandant David Stockwell, porte-parole de la force de l'ONU, n'a pas précisé le montant de la prime. Par ailleurs, deux Somaliens ont été tués, dans la nuit de mardi à mercredi, lors d'un affrontement avec des soldats tunisiens et américains de la force de l'ONU. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le gouvernement accuse l'opposition de l'échec des négociations.** – Le gouvernement togolais, réuni mercredi 23 juin sous la présidence du chef de l'Etat, le général Eyadema, a imputé à l'opposition l'échec des négociations qui ont eu lieu à Ouagadougou. Il a estimé que le Collectif de l'opposition démocratique (COD2) avait fait preuve d'une *« intransigeance notoire »*. Le ministre des affaires étrangères, Ouattara Fambaré Natchaba, a cependant indiqué qu'il serait *« illégitime de repousser l'élection* [présidentielle] *prévue pour le 4 juillet après déjà trois reports »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Visite du ministre français de la coopération au Sénégal et en Mauritanie.** – Le ministre français de la coopération, Michel Roussin, devait effectuer, à partir du jeudi 24 juin, une visite de travail de quarante-huit heures au Sénégal, avant de se rendre en Mauritanie, pour deux jours également. A Dakar, sa visite a été qualifiée, de source autorisée, de *« prise de contact »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

INDONÉSIE

Grève de la faim de Timorais dans des ambassades à Djakarta

A Djakarta, sept indépendantistes est-timorais ont entamé, mercredi 23 juin, une grève de la faim dans les ambassades suédoise et finlandaise pour obtenir le statut de réfugié politique. Ils déclarent craindre pour leur vie. Ils expliquent que la plupart d'entre eux ont quitté leur pays pour la capitale indonésienne en juillet 1992, afin d'échapper aux recherches et de réduire les menaces planant sur leurs familles.

Cinq d'entre eux seraient des rescapés du massacre commis le 12 novembre 1991 par l'armée indonésienne à Dili, capitale du Timor oriental, qui avait fait de 50 à 115 morts. Les autres ont participé à des manifestations indépendantistes lors des visites dans ce territoire du pape Jean-Paul II en 1989 et de l'ambassadeur des Etats-Unis en 1990. Ex-colonie portugaise, Timor oriental a été annexé en 1976 par Djakarta. L'ONU tient toujours Lisbonne pour puissance administrante. – *(AFP.)*

LIBAN

Attentat manqué contre une conférence œcuménique

Une conférence œcuménique internationale, qui réunit, au Liban, une quarantaine de prélats catholiques et orthodoxes, a été, mardi 22 juin, la cible d'un attentat manqué à la bombe.

La police a indiqué que l'un des poseurs de l'engin, un musulman sunnite, a été tué par l'explosion. Deux autres des auteurs présumés de cet attentat, sunnites également, ont été légèrement blessés. Ils tentaient de placer la bombe sous un pont de la route principale menant au couvent grec-orthodoxe de Balamand, dans le nord du Liban, où la conférence était réunie depuis six jours. Les trois hommes sont originaires de la localité sunnite voisine de Qalamoun, où les fondamentalistes, notamment de l'organisation Jamaa islamiya, sont bien implantés. – *(AFP.)*

RUSSIE

Le ton monte contre l'Estonie

La Russie *« prépare des recommandations sur des mesures de rétorsion politiques, économiques et d'un caractère nouveau qui vont être proposées au président Eltsine »*, contre l'Estonie, en représailles à la loi sur les étrangers adoptée par son Parlement (*le Monde du 22 juin*), a annoncé, mercredi 23 juin, le vice-ministre russe des affaires étrangères, Vitali Tchourkine. Moscou critique cette loi qui oblige les Russophones à déposer une demande de citoyenneté au risque de la voir refusée et d'être expulsés, ainsi que la loi électorale qui interdit à un non-Estonien d'être représenté au sein des pouvoirs locaux, alors que dans la ville estonienne de Narva les Russophones représentent 95 % de la population.

« Que croient donc les autorités estoniennes, que le retrait des troupes russes va se poursuivre comme si de rien n'était alors que la police expulse des militaires en retraite et leur famille ? », a demandé M. Tchourkine, en estimant que c'est l'admission récente de l'Estonie au Conseil de l'Europe (où la Russie n'est toujours pas admise) qui encourage cet Etat balte à *« s'engager dans la voie de l'apartheid »*. – (*AFP.*)

TUNISIE

La gestion des fonds de l'OLP par M. Arafat est contestée

La gestion des fonds de l'OLP par Yasser Arafat a été très sérieusement contestée par plusieurs des membres du comité central du Fath, réuni à Tunis depuis samedi 19 juin.

Les critiques ont été si vives que M. Arafat a préféré quitter l'une des séances en menaçant de démissionner de la direction du mouvement, et le représentant de l'OLP à Tunis, Hakam Balaoui, s'est cru obligé de publier une mise au point démentant ce retrait. Plusieurs proches de M. Arafat et lui-même se sont vu reprocher de mauvais placements et des dépenses excessives, qui s'imposent d'autant moins depuis la guerre du Golfe. Celle-ci a en effet laissé l'OLP dans une situation financière extrêmement difficile, du fait de la suspension de l'aide des riches monarchies pétrolières du Golfe et de l'expulsion de la plupart des Palestiniens qui travaillaient dans ces pays.

Ce n'est pas la première fois que la gestion financière de M. Arafat est mise en cause. Ce fut notamment le cas il y a un peu plus d'un an à Tunis, où était réuni le conseil central de l'OLP. *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le projet de loi sur la maîtrise de l'immigration

Charles Pasqua laisse aux sénateurs le soin de modifier l'« amendement Marsaud »

Charles Pasqua a présenté devant la commission des lois du Sénat, jeudi 24 juin, le projet de loi sur la maîtrise de l'immigration et les amendements votés par l'Assemblée nationale. Parmi ces amendements figure celui qu'avait proposé Alain Marsaud, qui autorise les contrôles d'identité fondés sur « tout élément permettant de présumer la qualité d'étranger autre que toute appartenance raciale ». Cet amendement a été désapprouvé par M. Balladur, à la demande de deux ministres d'Etat, Mme Veil et M. Méhaignerie, mais le gouvernement n'a pas souhaité soumettre un nouveau texte aux sénateurs, M. Pasqua leur laissant le soin de modifier eux-mêmes la disposition controversée. Reçu mercredi après-midi à l'hôtel Matignon par le premier ministre, Alain Marsaud avait pourtant indiqué qu'une nouvelle version de l'amendement avait été rédigée et qu'elle était « de nature à satisfaire tout le monde, y compris les belles âmes, celles qui ne souffrent pas de l'immigration ».

Le même jour, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, un proche conseiller de Charles Pasqua a regretté que la polémique sur l'amendement Marsaud ait jeté la « suspicion » sur l'efficacité du texte. Il a affirmé que cette affaire n'avait été qu'« un prétexte pour Pierre Méhaignerie et Simone Veil qui voulaient se démarquer de l'ensemble du projet ».

D'autre part, plusieurs centaines de personnes ont manifesté mercredi à Limoges (Haute-Vienne), dans la circonscription de M. Marsaud, contre la loi Pasqua et notamment l'amendement Marsaud, à l'appel des partis de gauche et des organisations antiracistes.

Surmonter les préventions de la Cour de cassation

Jusqu'en 1981, les contrôles d'identité ne reposaient sur aucune base juridique claire. Malgré leur fréquence, ils étaient fondés sur des textes anciens, disparates et incertains, qui ne permettaient pas de réglementer de façon claire les pratiques des policiers et des gendarmes.

Adoptée à l'initiative d'Alain Peyrefitte, garde des sceaux dans le gouvernement de Raymond Barre, la loi « sécurité et liberté » du 2 février 1981 cherchait à mettre fin à cette situation en distinguant nettement deux types de contrôles : les contrôles de police judiciaire, qui supposent l'existence ou l'imminence d'une infraction, et les contrôles de police administrative, que l'on dit « préventifs » parce qu'ils interviennent afin de *« prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens »*, c'est-à-dire avant même que l'infraction ait été constatée.

Cette distinction avait été maintenue par la loi Defferre de 1983, qui a intégré dans le code de procédure pénale, sans les modifier, les dispositions relatives aux contrôles de police judiciaire, mais révisé celles qui concernaient les contrôles de police administrative. Dès son arrivée au pouvoir, en mars 1986, le gouvernement de Jacques Chirac a fait voter une loi reprenant mot pour mot, en matière de police administrative, les dispositions de la loi « sécurité et liberté ». Les socialistes, revenus au pouvoir en 1988, ont laissé cette législation intacte.

Deux types de situations

Actuellement, les contrôles d'identité sont donc autorisés dans deux types de situations :

• **Les contrôles de police judiciaire.** – Depuis 1981, ces contrôles sont possibles dans quatre cas : si une personne *« a commis ou tenté de commettre une infraction, se prépare à commettre un crime ou un délit, est susceptible de fournir des renseignements utiles à l'enquête en cas de crime ou de délit, ou fait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire »*. A ces possibilités, le projet de loi réformant les contrôles d'identité présenté le mois dernier par le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, ajoute un nouveau type de contrôles de police judiciaire : sur instruction du procureur de la République, toute personne pourra, désormais, être contrôlée dans des lieux et pour une durée définis par le magistrat.

• **Les contrôles de police administrative.** – Toute personne peut être contrôlée *« pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens »*. Cette expression de la loi de 1986, qui est directement issue de la loi « sécurité et liberté », a donné lieu à une interprétation restrictive de la Cour de cassation : dans un arrêt du 10 novembre 1992, les magistrats de la haute juridiction ont en effet considéré que cette menace devait être *« directement rattachable au comportement »* de la personne contrôlée. Le simple contexte d'insécurité ou l'impression d'une menace diffuse ne sauraient, donc, autoriser les policiers à procéder à des contrôles : il faut que la personne soit *« directement »* à l'origine d'une atteinte à l'ordre public. Estimant que cette jurisprudence empêchait les policiers et les gendarmes de faire leur travail, le garde des sceaux a présenté, à la mi-juin, à l'Assemblée nationale, un texte autorisant ces contrôles « préventifs », *« quel que soit le comportement »* de la personne contrôlée.

Les étrangers, comme les Français, peuvent être contrôlés dans le cadre de ces contrôles d'identité « classiques » – qu'il s'agisse de police administrative ou de police judiciaire, – mais ils peuvent subir, également, des contrôles sur la régularité de leur séjour, qui ont lieu en dehors de toute infraction ou atteinte à l'ordre public. En cette matière, le texte de base est un décret de 1946, stipulant que *« les étrangers doivent être en mesure de présenter à toute réquisition des agents de l'autorité les pièces ou documents sous le couvert desquels ils sont autorisés à résider en France »*. Le projet de loi Pasqua sur les étrangers et l'immigration vise à introduire, en substance, ce décret dans l'ordonnance de 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers.

Déterminer la qualité d'étranger

L'ambiguïté du texte réside dans la difficulté de la détermination préalable de la qualité d'étranger. Comment savoir, avant même le contrôle, qu'une personne est étrangère ? Sur quels éléments les policiers et les gendarmes peuvent-ils se fonder pour déterminer qu'une personne n'est pas de nationalité française ? En 1985, deux arrêts de la Cour de cassation ont encadré la pratique policière, en exigeant que l'appréciation de la qualité d'étranger soit fondée sur des *« éléments objectifs déduits de circonstances extérieures à la personne même de l'intéressé »*. C'est le cas, selon certains juristes, lorsqu'une personne sort d'une voiture immatriculée à l'étranger, colle une affiche en langue étrangère, lit un journal étranger, entre ou sort d'une ambassade ou d'un consulat étranger, ou même... joue d'un instrument de musique folklorique typiquement étranger.

L'amendement présenté à l'Assemblée nationale par Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) précisait que *« les agents (...) peuvent se fonder sur tout élément permettant de présumer la qualité d'étranger autre que l'appartenance raciale »*. Si on le compare à la jurisprudence de la Cour de cassation, qui exige, pour sa part, des *« éléments objectifs déduits de circonstances extérieures à la personne même de l'intéressé »*, la différence juridique ne paraît pas immense. L'amendement Marsaud est certes un peu plus large, puisqu'il permet, par exemple, de contrôler les personnes dont les vêtements indiquent une « qualité d'étranger » – ce que la jurisprudence de la Cour de cassation n'admettait pas, – mais il reprend, pour l'essentiel, les éléments recensés par la haute juridiction : une voiture immatriculée à l'étranger, une affiche étrangère, ou la lecture d'un journal étranger.

La portée symbolique et politique du texte est, cependant, tout autre : la référence explicite à la notion de « race » rend le texte de Charles Pasqua suspect d'arrière-pensées politiquement et moralement condamnables. Introduisant la notion de *« présumé étranger »* dans la loi, le gouvernement a pris le risque, en outre, d'encourager toutes les dérives policières, en paraissant oublier que nombre de citoyens français, par mariage ou par naturalisation, sont d'origine étrangère, et que d'autres, Français de naissance, risquent d'être « présumés étrangers » si l'on s'en tient aux seules apparences.

PHILIPPE BERNARD
et ANNE CHEMIN

Les voies de traverse du contrôle des étrangers

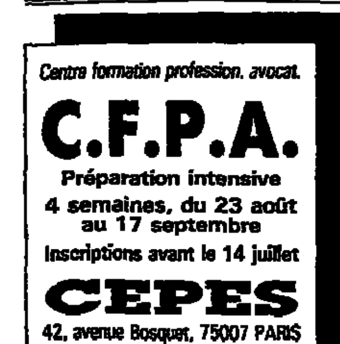
La rédaction du projet de loi sur les contrôles d'identité, présenté le 19 mai dernier au conseil des ministres par le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, avait été précédée de *discussions interministérielles* associant le ministère de la justice, celui de l'intérieur et celui de la défense. Dans le cadre de ces discussions, le ministère de l'intérieur avait adressé le 16 avril à la chancellerie un avant-projet de loi qui proposait d'opérer des contrôles *« dès lors que la qualité d'étranger peut être déduite de tout élément autre que l'origine ethnique »*.

Le 24 avril, après plusieurs réunions interministérielles, Pierre Méhaignerie adressait au ministre de l'intérieur une note signée de son directeur de cabinet retenant finalement une *rédaction proche de celle de* l'amendement Marsaud : *« Pour effectuer une telle réquisition, (...) les agents de l'autorité peuvent se fonder sur tout élément autre que des considérations de race permettant de présumer la qualité d'étranger. »* En conclusion de ce texte titré « Avant-projet de loi relatif aux contrôles d'identité et à la situation des étrangers en France », le ministère de la justice demandait au ministère de l'intérieur ses *« observations »*.

Considérant finalement que les dispositions sur les étrangers seraient plus à leur place dans le projet de loi réformant l'ordonnance de 1945 sur l'entrée et le séjour, Pierre Méhaignerie demandait toutefois que ces dispositions mentionnant l'*origine « raciale » ne figurent* plus dans le projet de loi sur les contrôles d'identité qu'il s'apprêtait à présenter au conseil des ministres. *« Cette décision était d'ordre juridique et technique*, affirme-t-on place Vendôme. *Elle était destinée à respecter la logique des textes. »* Pour le garde des sceaux, cette *« logique »* présentait toutefois un grand avantage : la discussion la plus délicate, celle qui concernait les conditions de contrôle des étrangers, ne figurait plus dans son texte sur les contrôles d'identité, mais dans celui sur l'entrée et le séjour des étrangers, présenté par... Charles Pasqua.

Par la suite, le ministère de l'intérieur renonçait à faire figurer dans le projet de loi sur les étrangers la disposition litigieuse, estimant que définir l'extranéité sans introduire de discriminations relevait de la *« quadrature du cercle »*. Parallèlement, Alain Marsaud, proche de Charles Pasqua, rédigeait un amendement reprenant en substance cette disposition, ce qui, commente-t-on place Beauvau, *« arrangeait le ministère de l'intérieur »*. Au cours du débat devant les députés, Charles Pasqua ne s'était d'ailleurs pas opposé à cet amendement, s'en remettant à la *« sagesse de l'Assemblée »*.

Ph. Be. et A. C.



□ **L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi portant règlement définitif du budget 1991.** – L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 23 juin, en première lecture, le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991. Les députés socialistes ont voté pour, le RPR et l'UDF se sont abstenus tandis que le groupe communiste votait contre. A l'initiative d'Yves Fréville (UDF, Ille-et-Vilaine), l'Assemblée a, par ailleurs, adopté à l'unanimité un amendement prévoyant d'améliorer l'information du Parlement sur les dégrèvements et remboursements d'impôts d'Etat et d'impôts locaux.

□ **M. Deniau est chargé d'une mission d'aide aux jeunes démocraties.** – Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a indiqué, mardi 22 juin, qu'il avait *confié à Jean-François Deniau* (UDF, Cher) une mission d'aide aux jeunes démocraties. M. Deniau a précisé que sa tâche consisterait notamment à *« animer et coordonner »* les missions que l'Assemblée nationale envoie de plus en plus souvent pour observer le déroulement des élections dans les nouvelles démocraties.



Au Palais-Bourbon

Les députés ont largement amendé le projet de révision constitutionnelle votée par le Sénat

Les députés ont adopté, dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 juin, par 484 voix contre 23, *le projet de loi tendant à réviser* dans la Constitution les articles relatifs au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et à la Haute Cour de justice, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. Le RPR et l'UDF ont voté pour. Le PC a voté contre tandis que le PS s'est abstenu. Le vote conforme entre les deux Chambres, requis pour toute révision constitutionnelle, est encore loin d'être acquis, même si certaines divergences ont pu être réduites. Les députés refusent toujours en effet les amendements introduits par le Sénat, le 27 mai, visant à créer une double formation du CSM et à conserver aux parlementaires le droit de saisine de la Haute Cour de justice.

Elle a voulu quitter l'hémicycle discrètement mais tout le monde l'a suivie des yeux. Comme si chacun se rendait bien compte que la mise en garde qu'elle venait de lancer n'était pas dénuée de fondement. Battue sur un de ses amendements, Nicole Catala (RPR, Paris), dont l'austérité imprécatoire ne recueille le plus souvent qu'une indifférence polie chez ses collègues, venait, cette fois, d'attirer l'attention. Au point qu'André *Fanton (RPR, Calvados), rapporteur* de la commission des lois auquel elle venait de s'opposer avec force, a cherché amicalement à la convaincre jusqu'au dernier instant.

Le conflit portait sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) que le texte initial veut affranchir de la tutelle du président de la République, jusque-là seul maître des nominations. Le Sénat avait amendé le projet en instituant deux formations du CSM, l'une chargée des magistrats du siège et l'autre chargée des magistrats du parquet. La commission des lois de l'Assemblée *nationale penchait*, elle, en faveur d'une formation unique, *« solution plus favorable à l'unité de la magistrature »*, a souligné M. Fanton.

Les députés ont donc adopté un amendement de MM. Fanton et Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), conservant une instance unique. Dans ce schéma, les magistrats du siège seraient nommés sur l' « avis conforme » de cette formation qui pourrait, en outre, donner un « avis » simple pour les nominations des magistrats du parquet. Tirant les enseignements de cette extension de compétences du CSM, l'*amendement de MM. Fanton et* Mazeaud prévoyait de porter de cinq à huit le nombre de magistrats élus ou désignés au CSM – suivant des modalités que précisera une future loi organique – afin que *« les deux catégories de magistrats soient bien représentées »*, a expliqué le rapporteur de la commission des lois.

Or c'est précisément ce maintien d'une formation unique aux compétences étendues aux magistrats du parquet *qui a soulevé « les plus vives inquiétudes »* de Mme Catala. *« Si l'on veut souligner que les magistrats du parquet restent sous l'autorité du garde des sceaux, comme nous le souhaitons tous, on doit admettre qu'ils relèvent de règles spécifiques*, a-t-elle affirmé. *Or, en soumettant leur carrière à une formation unique, on gommerait leur singularité. »* Le souci de MM. Mazeaud et Fanton de leur assurer une bonne représentativité au sein d'un CSM unique ne trouve pas davantage grâce à ses yeux car il conduit à la création d'une instance où *« les magistrats seront majoritaires de façon écrasante »*, avec ce que cela comporte de risque de *« renaissance du corporatisme »* et de *« politisation de la magistrature »*.

Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) a abondé dans son sens, considérant qu'à partir du moment où le CSM *« s'occupera aussi des carrières de magistrats du parquet, il faut deux formations »*. M. Méhaignerie s'est également rangé à cet argument, rappelant que *« la déontologie du parquet et celle du siège sont différentes »*. *« Si l'idée de deux formations peut paraître justifiée, le risque de porter atteinte à l'unité de la magistrature me semble bien trop grand »*, a toutefois maintenu M. Fanton.

La saisine de la Cour de justice

Le débat n'a pas été moins vif sur la Haute Cour de justice, rebaptisée par les sénateurs Cour de justice de la République pour la mise en jeu de la responsabilité pénale des membres du gouvernement. L'Assemblée a certes été unanime à exclure les parlementaires de l'acte de saisine de cette Cour de justice et à convenir que cette juridiction suprême serait présidée par le premier président de la Cour de cassation, deux éléments qui l'opposent au Sénat. Mais pour le reste les analyses ont divergé sur les limites à donner à ce fameux *« droit commun »* dont chacun se réclame aujourd'hui haut et fort afin de dissiper le malaise né dans l'opinion à la suite de récentes procédures avortées.

Jusqu'où faut-il aller ? La voie la plus radicale a été défendue au nom de la commission des lois par MM. Fanton et Mazeaud qui ont souhaité que la saisine de la nouvelle Cour de justice de la République soit *« la plus judiciarisée possible »*. La majorité des députés les ont suivis en adoptant leur amendement ainsi rédigé : *« Lorsqu'il apparaît, à la suite du dépôt d'une plainte ou au cours d'une procédure, qu'un membre du gouvernement est susceptible d'être poursuivi pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de ses fonctions, le ministère public saisit la Cour de justice de la République. »*

Sur ce point, un geste a été consenti en direction du Sénat puisque l'idée d'une commission des requêtes, formule imaginée par les sénateurs pour effectuer un « tri » dans les plaintes, a été retenue, même si MM. Mazeaud et Fanton ont préféré s'en remettre à la loi organique plutôt qu'à la Constitution pour la création d'une telle structure.

La *formule de la commission des* lois s'est néanmoins heurtée à une vive résistance de la part de M. Hyest qui aurait préféré *« limiter la marge d'initiative du parquet »*, lequel, a-t-il rappelé, est *« soumis à l'autorité hiérarchique »* du garde des sceaux. Le député centriste de Seine-et-Marne aurait *notamment souhaité que les procu*reurs de la République transmettent *« immédiatement »* les plaintes à une commission des requêtes chargée du tri.

D'accord avec le point de vue de M. Hyest, M. Méhaignerie a rappelé qu'il existe en France cent quatre-vingts procureurs de la République. *« Il faut homogénéiser les traitements »* et *« éviter une trop grande diversité de la jurisprudence »*, a-t-il averti. *« Vous craignez vos procureurs de la République, Monsieur le ministre ! »*, lui a rétorqué M. Fanton, tandis que M. Mazeaud rappelait que *« les procureurs ne sont pas encore habillés en facteurs chargés uniquement de transmettre des plaintes »*. Sensible aux arguments de MM. Fanton et Mazeaud, l'Assemblée a donc *décidé que les procureurs de la* République ne seront pas condamnés, en l'espèce, à distribuer du courrier.

FRÉDÉRIC BOBIN

POLITIQUE

L'Assemblée nationale va aider financièrement des anciens députés en difficulté

L'Assemblée nationale a décidé d' *«aider»* pendant quelques mois *«huit ou neuf»* anciens députés, battus aux élections législatives de mars dernier, qui n'ont pas jusqu'ici réussi à retrouver un emploi. *«Il s'agit d'un secours exceptionnel, qui a toujours existé»*, a indiqué mercredi Jacques Godfrain, questeur (RPR) de l'Assemblée nationale. *Après les élections législatives de 1986*, a-t-il rappelé, *l'Assemblée nationale avait aidé un ou deux députés battus qui se trouvaient sans ressources.»* Les députés battus les 21 ou 28 mars derniers ont touché leur indemnité parlementaire jusqu'à la fin du mois d'avril.

Le questeur de l'Assemblée nationale a indiqué qu'à la suite du dernier renouvellement de l'Assemblée *«le nombre des députés battus se trouvant en grande difficulté financière était supérieur»* à celui de 1986. L'Assemblée nationale a, en effet, été profondément renouvelée : plus de la moitié des 577 députés sont de nouveaux élus. Le groupe socialiste à lui seul a perdu plus de 200 députés. *«Contrairement à ce que croient beaucoup de gens, les députés dans leur grande majorité ne sont pas fortunés»*, a précisé M. Godfrain. Les huit ou neuf anciens députés qui vont être aidés pendant trois ou quatre mois toucheront une somme inférieure au SMIC.

Mercredi après-midi, le groupe socialiste a reçu de son côté un grand nombre d'anciens députés PS battus en mars dernier. Le groupe a décidé de mettre en place un dispositif chargé de leur faire parvenir les interventions des députés PS et celles des élus qui les ont battus. *«On sent un frémissement avec les dernières cantonales partielles, hors Ile-de-France,* nous a déclaré Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis). *Mieux vaut ne pas déserter le terrain.»*

S. Z.

M. Giscard d'Estaing quitte le Parlement européen

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, s'est démis de son mandat de député européen. L'ancien président de la République, qui est également président du conseil régional d'Auvergne et député du Puy-de-Dôme, est touché par la loi sur le cumul des mandats. Il avait été élu en 1989 au Parlement européen alors qu'il conduisait la liste UDF-RPR. Il sera remplacé par Jean-Paul Heider, vice-président (RPR) du conseil régional d'Alsace et conseiller municipal de Thann (Haut-Rhin).

Alain Marleix, député RPR du Cantal, a également quitté, pour la même raison, le Parlement européen au bénéfice de Janine Cayet, membre du bureau politique du Parti républicain et conseillère municipale (PR) de Trappes (Yvelines).

Après la réunion de son comité directeur

Le Parti républicain affirme sa solidarité avec le premier ministre

Le Parti républicain, qui a réuni, mercredi 23 juin, son comité directeur, a invité ses élus à se montrer pleinement *solidaires du gouvernement.* Il a décidé, d'autre part, de mener une *«croisade»* européenne en faveur du libre-échange entre les Douze et de la préférence communautaire.

En ces temps d'incertitude et d'interrogations, quand, dans la majorité, le RPR se divise et les centristes se torturent, le Parti républicain entend se muer en serviteur zélé et irréprochable des intérêts du gouvernement. C'est le message qui du moins a été répété avec insistance au terme du comité directeur de ce parti, convoqué mercredi 23 juin à huis clos. N'oubliant pas ses prédispositions pour les dossiers agricoles, le secrétaire général, Philippe Vasseur, a usé d'une image paysanne pour traduire cette consigne : *«Nous sommes devenus, comme on le dit en agriculture,* a-t-il expliqué, *les agents améliorants de la majorité, capables de rendre sa fertilité à un exercice du pouvoir parfois ingrat.»*

La consigne est donc celle de la discipline, à tous les niveaux, à commencer par celui des ministres. François Léotard, d'après ses proches, s'est mis à dessiner une nouvelle carte du Tendre avec le premier ministre : *«Ils apprennent à se connaître et s'estimer.»* Jean Puech, le ministre surprise de l'agriculture, trace parfaitement son sillon. Pascal Clément, malgré son demi-ministère des relations avec le Parlement et ses récents déboires d'emménagement, est content. Gérard Longuet est à l'aise lui aussi. Alain Madelin aurait bien quelque tracas d'être sous-employé, mais cela n'irait pas plus loin. Les parlementaires seraient bien un peu nerveux, mais ils ont été priés mercredi matin de ne point trop s'épancher et de s'inspirer de l'attitude studieuse et volontariste de leurs ministres. Officiellement, le PR est *«sans états d'âme»*.

La motion qui fut mise en délibération en atteste dans toutes ses lignes. *«Deux cultures,* est-il ainsi expliqué, *se dessinent peu à peu dans un paysage politique inédit : une culture de gouvernement, assumant non sans courage les sacrifices nécessaires et les décisions difficiles; une culture de revendication, parfois tentée par le piège des fausses prophéties, des illusions et des recettes miracles (...). Le Parti républicain a dans cette majorité un rôle central à jouer, parce qu'il est le parti des libertés, le parti des réformes, le parti de l'audace (...). Il ne saurait se mettre à la remorque des ultras de tout bord.»*

Une telle profession de foi de politique balladurienne n'est pas sans arrière-pensées. Dans l'immédiat, le PR, comme le confie un de ses responsables, *«spécule sur cette loyauté pour avoir un petit rajout gouvernemental»*. En clair, il espère obtenir un poste ministériel qui pourrait être prochainement créé.

Une «croisade» pour l'Europe

Cette préoccupation de détail n'est pas l'unique explication. François Léotard étant voué à la discrétion, le PR, qui ne veut pas donner l'impression de se rallier à la cause giscardienne, n'a en vérité pas d'autre choix que de faire le gros dos et jouer les cartes maîtresses de la solidarité gouvernementale. En attendant que cette stratégie provisoire soit reconsidérée, il a décidé de forcer l'allure sur le terrain européen pour tenter de tenir un *«rôle leader»* dans la campagne européenne à venir. Un conseil national définira en novembre un nouveau projet européen. M. Vasseur, décidé à mener *«une véritable croisade»*, en a tracé les premiers contours, en expliquant notamment que, *«hostiles au protectionnisme intégral, les libéraux souhaitent l'accroissement du libre-échange au sein de la communauté européenne et le respect d'une préférence communautaire»*.

Début juillet, des délégations se rendront dans les onze autres pays de la Communauté, pour écouter, *prévenir et confronter*. Et ce n'est qu'en novembre que le parti se prononcera aussi sur la stratégie de la *majorité pour les futures élections* européennes. Un vote strictement indicatif a permis de montrer que, *pour l'heure, une très grande majo*rité du comité directeur souhaite une liste unique. Les mains se sont *levées moins énergiquement pour* accepter, dans ce cas, une tête de liste RPR. Preuve quand même que ce parti n'est pas à l'abri des doutes et des remises en cause.

DANIEL CARTON

M. Balladur en quête de confiance

Suite de la première page

Or déjà le premier ministre pariait plus sur la confiance que sur tout autre mécanisme financier ou économique pour relancer l'activité, et donc pour lutter contre le chômage.

De cette confiance, le chef du gouvernement a aujourd'hui plus besoin que jamais. La découverte de la brutalité de la récession, la constatation que le manque d'emplois ne pourra que s'aggraver, le refus du patronat de le soutenir autrement que par de belles paroles non suivies d'effets véritables l'obligent à réagir vivement. La contrainte politique est encore plus grande : sa base parlementaire grogne; Philippe Séguin se place déjà en position de recours après un échec, qu'il semble croire probable, de son «compagnon».

Une campagne pour «vendre» le gouvernement

Même ses ministres lui donnent quelques tracas : les deux qui se partagent les relations avec le parlement ne semblent guère à la hauteur de leur tâche : François Léotard a eu quelques difficultés à prendre la mesure de sa mission; Michel Giraud paraît dépassé par la gravité du dossier qui lui est confié; Gérard Longuet prend des *initiatives intempestives*; Lucette Michaux-Chevry se croit permis de contester brutalement un jugement d'une chambre régionale des comptes qui lui est défavorable. Et voilà que Pierre Méhaignerie entre en guerre ouverte avec Charles Pasqua...

Un succès intérieur est indispensable pour renforcer ceux qui ont été acquis à l'extérieur, le voyage d'Edouard Balladur à Washington, le sommet de Copenhague lui ayant déjà permis d'asseoir sa crédibilité chez les partenaires de la France, de faire comprendre aux Français qu'il n'y aura une amélioration de leur situation que si la politique économique des pays industrialisés est réorientée, de commencer à pouvoir espérer qu'il en sera bien ainsi. D'où la formidable campagne publicitaire, de 25 millions de francs, qui accompagne le lancement de l'emprunt.

Le slogan-retenu – *«Investissons dans notre avenir»* – est on ne peut plus clair : il s'agit d'inciter les Français à avoir confiance dans le gouvernement, et non pas de «vendre» un emprunt... pratiquement déjà souscrit. Car tous les opérateurs financiers sont d'accord : le «Balladur» est déjà acheté au-delà même de ce qu'il était prévu de mettre sur le marché. La seule question aujourd'hui n'est pas de savoir si les 40 milliards seront souscrits, mais combien il y en aura de plus, le gouvernement ayant prévenu qu'il était tout prêt à recueillir plus d'argent que ce qu'il sollicitait.

Le risque encouru est là certain : il faut que ces sommes prêtées à l'Etat soient prélevées par les Français sur celles qu'ils avaient déjà épargnées, par exemple dans des sicav monétaires jugées non productives pour l'économie, et non sur celles qu'ils destinaient à la consommation, puisqu'il est admis, au contraire, qu'un accroissement de celle-ci est le seul soutien possible – au moins à court terme – de l'économie française. Surtout, cette manne financière qui devrait tomber dans les caisses de l'Etat induit un nouvel infléchissement de la stratégie économique et financière d'Edouard Balladur. D'abord parce que cela va accroître la dette publique tant que les privatisations ne permettent pas de «rembourser» cet emprunt, alors que le premier ministre avait promis de la réduire. Ensuite parce que l'utilisation que va en faire le gouvernement *lui* permettra de réinjecter de l'argent dans l'économie – ce qui s'apparente quelque peu à une politique keynésienne, – c'est-à-dire de faire l'inverse de ce qui sous-tendait le premier plan du chef du gouvernement, celui que traduisait son projet initial de collectif budgétaire. Il reste que cette arrivée d'argent frais va être certainement l'occasion d'une nouvelle bataille entre ministres pour savoir à quoi l'utiliser, nombreux étant ceux qui espèrent bien que leur secteur en sera bénéficiaire.

Les arbitrages seront délicats. Mais c'est là pour le chef du gouvernement un prix à payer bien faible par rapport à l'avantage qu'il va tirer du succès de «son» emprunt. Aux députés qui affirment que sa politique économique ne correspond pas aux souhaits de leurs électeurs, il pouvait déjà répondre que les sondages prouvaient que les Français continuaient à croire en lui. Aux chefs d'entreprise qui se répandent dans les dîners en ville pour assurer qu'il a déjà échoué, il va pouvoir répliquer que les épargnants, c'est-à-dire leurs actionnaires, sont prêts à investir dans son succès. Le seul vrai pari d'Edouard Balladur est bien là : la confiance de la France «réelle» vaincra-t-elle les réticences des dirigeants politiques et économiques?

THIERRY BRÉHIER

L'emprunt pourrait collecter plus de 40 milliards de francs

Au moins quarante millions d'obligations de 1 000 francs *seront proposées dès le vendredi* 25 juin aux particuliers dans le cadre de l'emprunt Balladur au *taux nominal de 6 %, a annoncé,* mercredi 23 juin, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, *qui n'a pas exclu un relèvement* du montant global initialement fixé à 40 milliards de francs (*le Monde du 24 juin*).

«Ce grand emprunt est un message de solidarité nationale et de confiance des Français à l'égard du pays», a affirmé M. Alphandéry. L'emprunt permet *«d'anticiper les recettes des privatisations»*, a-t-il indiqué ajoutant que l'objectif prioritaire était *«d'aider l'emploi»*.

La période de souscription courra du 25 juin au 10 juillet 1993 et la date de règlement, c'est-à-dire la date à laquelle les dispositions des acheteurs vis-à-vis de leur éventuel placement en Sicav et en PEA (Plan d'épargne en action) doivent être arrêtées en vue du paiement des titres, a été fixée au 16 juillet 1993. Les avantages fiscaux liés à l'emprunt ne seront accessibles qu'à condition d'acheter les titres lors de la souscription. L'emprunt aura une durée de quatre ans, avec remboursement le 16 juillet 1997.

En tout, 43 000 guichets seront à la disposition des souscripteurs, dans les réseaux du Crédit agricole et de la BNP (chefs *de file) ainsi que dans les réseaux* de la Caisse des dépôts (Poste et Caisses d'épargne). Un syndicat *de placement a été constitué pour* permettre à tous les établissements et intermédiaires financiers *de distribuer l'emprunt.*

M. Alphandéry n'a pas exclu un relèvement du montant global de l'emprunt initialement fixé à 40 milliards : *«Toutes les demandes des particuliers seront servies, il n'y aura pas de limite en ce qui les concerne»*. Pour les autres (institutionnels français et étrangers), *«nous verrons»*, a-t-il déclaré.

Parmi les précédents grands emprunts de l'après-guerre, citons l'emprunt Ramadier émis à 5 % en 1956, qui avait collecté en francs courants 30,2 milliards de francs. Viennent ensuite les emprunts Pinay de 1952 et 1958 : à 3,5 % de rendement, ils avaient respectivement rapporté 41 et 25,9 milliards de francs. L'emprunt Giscard de 1973, émis à 7 % et indexé sur l'unité de compte européenne et le lingot d'or à Paris, avait collecté, toujours en francs courants, 26,4 milliards de francs. Le dernier grand emprunt en date est l'emprunt Barre de 1977 à 8,80 % qui avait rapporté 21,3 milliards de francs.

□ **Le Front national va lancer une campagne «Pour un nouveau protectionnisme».** – Bruno Mégret, délégué général du Front national, a annoncé, mercredi 23 juin à Paris, que son parti allait lancer une campagne intitulée «Pour un nouveau protectionnisme», s'opposant à la politique du gouvernement de *«libre-échangisme mondial»* qui, selon lui, est *«cause de chômage et de pauvreté»*. Considérant que *«M. Balladur fait du Bérégovoy, la confiance en plus»*, M. Mégret a indiqué que le parti d'extrême droite *«propose de rompre avec cette politique absurde»*. A cette fin, il préconise de *«rétablir les frontières»*, de *«demander la dissolution du GATT»*, de *«proposer un nouvel ordre économique international»*, de *«créer des écluses douanières»* et d' *«instaurer la préférence nationale et communautaire»*.

□ **M. Soisson élu secrétaire général du Mouvement des réformateurs.** – Les délégués des cinquante-huit fédérations du Mouvement des réformateurs ont approuvé, samedi 19 juin, à Paris, les nouveaux statuts du mouvement. Ils ont élu Jean-Pierre Soisson secrétaire général. Celui-ci a désigné Pierre-Marie Vidal comme délégué général, Sylvain Iordanoff et Alain Drouhin comme délégués.

CORRESPONDANCE

Les suites de l'affaire Botton

Après la publication, dans le Monde *du 17 juin, d'un article consacré à l'instruction de l'affaire Botton, nous avons reçu de William Leymergie, animateur de «Télématin», sur France 2, la lettre suivante :*

J'ai en effet résidé en compagnie de M. Botton et sa famille ainsi que plusieurs autres personnes à l'hôtel Byblos à Courchevel en mars 1992, avec ma femme et mes enfants. Je vous rappelle que *j'ai moi-même payé intégralement* ce séjour.

Vous évoquez d'autre part l'invitation faite à M. Botton sur France 2 par M. Ponchelet pour la séquence d'actualité «Les 4 vérités», lors du rachat de La Vie claire.

1) En qualité d'animateur de «Télématin», je n'ai aucun pouvoir sur le contenu ni sur le choix des invités de cette séquence, qui relèvent de la rédaction de France 2.

2) Je n'ai jamais déjeuné avec M. Ponchelet ou avec M. Botton séparément, ni avec les deux ensemble, pour préparer l'intervention de M. Botton dans cette émission.

J'espère avoir ainsi dissipé le doute que, malgré vous, j'en suis sûr, votre article laissait planer.

De son côté François Ponchelet, rédacteur en chef à France 2, nous écrit, à propos du même article :

J'ai présenté en tant que rédacteur en chef de l'information à «Télématin» la séquence des «4 vérités» de septembre 1989 à septembre 1992. Pendant ces trois années, j'y ai reçu sept cents invités, de l'abbé Pierre à Pierre Bérégovoy, en passant par le juge Falcone, Michel Noir et... Pierre Botton.

J'ai toujours été entièrement libre du choix de mes invités et n'en ai jamais référé à William Leymergie, producteur de «Télématin».

Votre collaborateur «R. B.» *écrit qu'à l'époque où j'ai invité* Pierre Botton pour s'expliquer sur le rachat de La Vie claire j'ai participé à un déjeuner commun avec ce dernier et William Leymergie. Cette «information», qualifiée de *«coïncidence»*, est d'autant plus inexacte que je n'ai jamais partagé un seul déjeuner avec William Leymergie depuis que nous nous connaissons (1985). J'ajoute que, loin d'être complaisante, l'interview de 5 minutes 30 secondes avait beaucoup irrité M. Botton. Mes questions sur ses rapports avec Michel Noir et le qualificatif de «Tapie de droite» que je lui avais attribué l'avaient mis en colère.

Nommé chef du bureau des affaires réservées

Un ancien responsable du sabotage du «Rainbow-Warrior» au cabinet de M. Léotard

Ancien des services secrets, le colonel Louis-Pierre Dillais a été nommé par François Léotard chef du bureau des affaires réservées au ministère de la défense, et, à ce *titre, il est notamment chargé* d'animer une «cellule» de synthèse du renseignement dès lors que cette activité n'implique pas directement le cabinet civil et militaire du ministre d'Etat. Cette «cellule» fera le lien avec la Direction générale *de la sécurité extérieure* (DGSE) et la Direction de la protection et sécurité de la défense (DPSD) qui relèvent du seul ministre.

Le colonel Dillais – un ancien «patron» de la base des nageurs de combat de *la DGSE, à Aspretto* (Corse-du-Sud), aujourd'hui transférée à Quelern (Finistère) – a été l'un des officiers coresponsables de l'opération ratée menée, en 1985, contre le *Rainbow-Warrior* à Auckland (Nouvelle-Zélande).

Cet échec lui a valu de ne pas bénéficier du commandement d'un régiment auquel lui donnait droit son profil de carrière. Depuis, il était en poste au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), où ses rapports de synthèse sur le secteur «Amérique», dont il a eu la responsabilité, ont été fort appréciés grâce à ses contacts personnels outre-Atlantique. Le colonel Dillais était en passe de quitter l'armée pour une activité au sein d'un grand groupe dans l'informatique.

Cet officier supérieur n'est pas le seul membre du cabinet de M. Léotard à avoir appartenu à la DGSE. Son chef de cabinet civil, Patrice Molle, aujourd'hui sous-préfet, y fut affecté comme officier avant d'entrer dans l'administration civile.

Le bureau dit des affaires réservées n'est pas, au sein du ministère de la défense, une création de M. Léotard. C'est un organisme traditionnel. De même, au cabinet du ministre de la défense, il a toujours existé un responsable – souvent issu lui-même des services secrets – chargé du renseignement pour le compte du ministre. En 1991, le prédécesseur de M. Léotard, Pierre Joxe, avait appelé à ses côtés le général Philippe Rondot, qui a servi vingt-six ans dans les services spéciaux, qu'ils aient été militaires (comme le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, l'ancêtre de la DGSE) ou civils (comme la Direction de la surveillance du territoire). Le général Rondot a joué un rôle éminent dans la définition des missions et de l'organisation du renseignement militaire, avec la constitution d'une direction située à Creil (Oise).

On prête aujourd'hui l'intention à M. Léotard de donner de l'importance à la «cellule» animée par le colonel Dillais.

Pierre Pascal, nouveau président de l'Office des migrations internationales

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 23 juin, Pierre Pascal président du conseil d'administration de l'Office des migrations internationales (OMI) en remplacement de Pierre-Louis Rémy, qui avait démissionné pour protester contre les projets gouvernementaux sur l'immigration (*le Monde* du 5 juin).

[Né le 17 avril 1931 à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), Pierre Pascal est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Attaché, puis chargé de mission au cabinet de Pierre Messmer, au ministère des armées, de 1960 à 1969, M. Pascal a été chef de cabinet du premier ministre Jacques Chaban-Delmas, de juin 1969 à juillet 1972. De 1972 à 1978, Pierre Pascal est directeur de l'administration générale, du personnel et du budget au ministère des affaires sociales et de la santé. D'avril 1978 à juin 1981, M. Pascal rejoint Jacques Chaban-Delmas, *président de l'assemblée nationale.* En décembre 1978, il est nommé inspecteur général des affaires sociales. D'avril 1979 à mars 1986, il préside le conseil d'administration de l'Ecole nationale de la santé publique. M. Pascal est le cofondateur, en 1982, du mouvement des Nouveaux démocrates, club de réflexion opposé au gouvernement de gauche et porteur des idées de la «nouvelle société» de M. Chaban-Delmas.]

Mouvement préfectoral

Sur proposition de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a procédé, mercredi 23 juin, à un vaste mouvement préfectoral.

ILE-DE-FRANCE
Jean-Claude Aurousseau

Jean-Claude Aurousseau, préfet du Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord, est nommé préfet de la région Ile-de-France, préfet de *Paris, en remplacement de Chris*tian Sautter, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée *(lire encadré ci-dessous).*

[Né le 17 septembre 1929 à Paris, Jean-Claude Aurousseau est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA. En 1959, il est *sous-préfet, conseiller technique au cabi*net du préfet, inspecteur régional à Constantine, puis au cabinet du secrétaire général de l'administration en Algérie. Directeur de cabinet du secrétaire général des départements d'outremer en 1961, il est nommé, en 1966, chef de cabinet et du secrétariat particulier du ministre de l'économie et des finances, *Michel Debré, qu'il suit aux affaires* étrangères en juin 1968, puis au ministère d'Etat chargé de la défense nationale en 1969. Nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes en décembre 1967, il devient préfet de l'Orne en 1973, de la Guadeloupe en 1975, de l'Isère en 1978 et de la Seine-Saint-Denis en 1981. Il était préfet du Nord et de la région *Nord-Pas-de-Calais depuis le* 9 avril 1986.]

NORD-PAS-DE-CALAIS
Mahdi Hacène

Mahdi Hacène, préfet de Lor*raine, préfet de la Moselle, est* nommé préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord, en remplacement de Jean-Claude Aurousseau, qui a été nommé préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris.

[Né le 16 septembre 1931 à Dellys (Algérie), Mahdi Hacene est licencié en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Toulouse. Chef de cabinet du préfet de l'Aveyron en 1959, il est nommé sous-préfet de Confolens (Charente) en 1963, puis directeur de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine en 1964. Secrétaire général des Hautes-Pyrénées en 1970, *puis de la Charente en 1972*, il devient sous-préfet de Dieppe (Seine-Maritime) en 1976, puis secrétaire général du Val-de-Marne en 1979. M. Hacène est nommé préfet de l'Allier en 1982, préfet du Haut-Rhin en 1985, préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin en 1986. Depuis le 23 août 1989, il était préfet de la région Lorraine, préfet de la *Moselle.*]

LORRAINE
Georges Peyronne

Georges Peyronne, préfet de la Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or, est nommé préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle, en remplacement de Mahdi Hacène, qui a été nommé préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord.

[Né le 21 septembre 1935 à Beaumont-*de-Lomagne* (Tarn-et-Garonne), Georges Peyronne, ancien élève de l'ENA, a été successivement secrétaire général du Gers (1975), sous-préfet de Brignoles (1977), secrétaire général de l'Ain (1978), chargé de mission auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne (1980), sous-préfet de Dunkerque (1982), préfet délégué pour la police dans le Rhône (1984-1985), préfet de l'Eure (1985-1987), puis de la Manche (1987). Directeur-adjoint du cabinet de Pierre Joxe en mai 1988, puis préfet de la région Franche-Comté et du Doubs (1989), il était préfet de la région Bourgogne et de la Côte-d'Or depuis le 12 juin 1991.]

BOURGOGNE
Michel Besse

Michel Besse, préfet de Basse-Normandie, préfet du Calvados, est nommé préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or, en *remplacement de Georges Pey*ronne, qui a été nommé préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle.

[Né le 7 juillet 1941 à Rotalier (Jura), ancien élève de l'ENA, Michel Besse a exercé les fonctions de directeur de cabinet dans les préfectures de la Drôme (1968) et des Yvelines (1972), avant d'être nommé secrétaire général de l'Yonne (1974), de l'Eure (1977), puis sous-préfet de Senlis (1980) et secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, en juin 1983. Nommé préfet du Lot (1985), de Haute-Corse (1987), hors cadre en 1988, puis préfet de Seine-et-*Marne (1989), il était préfet de la région* Basse-Normandie et du Calvados depuis le 20 février 1991.]

BASSE-NORMANDIE
Roger Gros

Roger *Gros, préfet de la Corse,* préfet de la Corse-du-Sud, est nommé préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, en remplacement de Michel Besse, qui a été nommé préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or.

[Né le 13 février 1933 à Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie), Roger Gros est diplômé d'études supérieures d'économie politique, de droit public et de l'institut d'études politiques de Grenoble. Il a occupé successivement les fonctions de chef de cabinet auprès des préfets de l'Allier, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées-Atlantiques et du Tarn-et-Garonne. *Devenu sous-préfet de Montdidier puis* secrétaire général de la Nièvre, il est ensuite nommé directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, secrétaire général du Var puis sous-préfet de Thionville. Il a été successivement préfet de la Corrèze, de l'Aube, des Pyrénées-Orientales et des Côtes-d'Armor. Il était préfet de la région Corse, préfet de la Corse-du-Sud depuis le 5 février 1992.]

CORSE
Jean-Paul Frouin

Jean-Paul Frouin, préfet de *Haute-Savoie, est nommé préfet de* Corse, préfet de Corse-du-Sud, en remplacement de Roger Gros, qui a été nommé préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados.

[Né le 27 octobre 1939 à Avranches (Manche), Jean-Paul Frouin, ancien élève de l'ENA, a été successivement sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, directeur du cabinet du préfet de Haute-Normandie et secrétaire général de la Manche avant d'être nommé, en 1977, chef de mission auprès du préfet de Bretagne et en 1982 sous-préfet de Lorient. Il est devenu en 1983 sous-directeur de l'administration territoriale à la direction générale *de l'administration du ministère de* l'intérieur puis, en 1986, préfet de la Meuse. Il fut nommé préfet de l'Yonne le 22 décembre 1987, puis préfet de la Haute-Savoie le 3 janvier 1992.]

YVELINES
Claude Erignac

Claude Erignac, préfet de Meurthe-et-Moselle, est nommé préfet des Yvelines, en remplacement de Jacques Dewatre, qui, le 2 juin, avait été nommé directeur général de la sécurité extérieure.

[Né le 15 *décembre 1937 à Mende* 'Lozère), licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, Claude Erignac est successivement chef de cabinet du préfet de l'Yonne, membre du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la coopération, chef de cabinet du préfet du Jura, du ministre des transports *(1967) puis du ministre chargé des* DOM-TOM (1969), puis secrétaire général de la Martinique (1971). Nommé directeur de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement (1973), il devient secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie (1974). Sous-préfet d'Avesnes (Pas-de-Calais) puis de Roanne (Loire), il est nommé préfet du Gers en *1984*, directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer en avril 1986, directeur du cabinet de Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement, en mai 1988. Il était préfet de Meurthe-et-Moselle depuis le 13 octobre 1989.]

MEURTHE-ET-MOSELLE
Jacques Andrieu

Jacques Andrieu, préfet des Pyrénées-Atlantiques, est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle, en remplacement de Claude Erignac, qui a été nommé préfet des Yvelines.

[Né le 17 avril 1942 à Tulle (Corrèze), Jacques Andrieu est diplômé d'études supérieures de sciences économiques, de sociologie générale et de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Directeur du cabinet du préfet de l'Ain, puis sous-préfet de Gex (Ain), il est nommé en 1973 chef de cabinet d'Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire. Chargé de mission à la DATAR, il est ensuite secrétaire général de l'Allier, puis chef de mission auprès du préfet de la région Franche-Comté, secrétaire général du *Doubs, du Loiret puis de la Moselle.* Nommé préfet des Vosges en décembre 1987, il était préfet des Pyrénées-Atlantiques depuis le 3 octobre 1990.]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Jean-François Denis

Jean-François Denis, préfet du Jura, est nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques, en remplacement de Jacques Andrieu, qui a été nommé préfet de Meurthe-et-Moselle.

[Né le 9 décembre 1938 au Tréport (Seine-Maritime), ingénieur de l'Ecole de l'air et ancien élève de l'Ecole atomique de Cherbourg, Jean-François Denis a commencé sa carrière comme officier de l'armée de l'air. Nommé directeur de cabinet du préfet du Tarn puis de la Charente-Maritime, il est ensuite sous-préfet de Largentières (Ardèche), chef de *la subdivision est de la Nouvelle-Calédo*nie, sous-préfet de Guingamp (Côtes-d'Armor) puis chargé de mission auprès d'Edgard Pisani en Nouvelle-Calédonie, de 1983 à 1985. Il est nommé ensuite secrétaire général pour les affaires régionales en Languedoc-Roussillon. De juin 1988 à mars 1990, il est préfet délégué pour le développement économique *auprès du haut commissaire de la Répu*blique en Nouvelle-Calédonie. Il était préfet du Jura depuis le 7 mars 1990.]

JURA
Dominique Schmitt

Dominique Schmitt, préfet de la Creuse, est nommé préfet du *Jura*, en remplacement de Jean-François Denis, qui a été nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques.

[Né le 2 juin 1948 à Strasbourg (Bas-Rhin), docteur en géographie et titulaire d'une maîtrise de droit public, Dominique Schmitt a été secrétaire général de la mairie de Metz de 1972 à 1982, puis directeur général des services de la région Lorraine jusqu'aux élections régionales de 1992. Chargé de mission au cabinet de Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, de 1988 à 1989, il était préfet de la Creuse depuis le 3 juin 1992.]

CREUSE
Jean Godfroid

Jean Godfroid, administrateur civil, est nommé préfet de la Creuse, en remplacement de Dominique Schmitt, qui a été nommé préfet du Jura.

[Né le 26 juillet 1947 à Brillon-en-Barrois, Jean Godefroy est licencié en droit, diplômé de l'institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il a été directeur du cabinet du préfet de la Dordogne, de celui du Limousin, puis secrétaire général de la Corrèze, avant d'être en avril 1979 chargé de mission auprès du secrétaire général de la ville de Paris. Après avoir été de 1982 à 1986 directeur général des services départementaux du Loiret, il était depuis directeur de l'architecture de la ville de Paris.]

LIMOUSIN
Bernard Landrieu

Bernard Landrieu, préfet de la Manche, est nommé préfet de la région *Limousin, préfet de la* Haute-Vienne, en remplacement de Jean Mingasson, qui a été placé en position hors cadre.

[Né le 9 février 1945 à Paris, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, Bertrand Landrieu est détaché en qualité de *sous-préfet à Ussel (Corrèze)* en 1974. Secrétaire général de la Manche en 1977, il est nommé chef du cabinet du ministre des transports, Joël Le Theule, en 1978 et le suit, dans les mêmes fonctions, au ministère de la défense, en octobre 1980. Directeur du cabinet du commissaire de la République de l'Alsace et du Bas-Rhin en 1983, il est devenu directeur-adjoint *du cabinet de Charles Pasqua, ministre* de l'intérieur, en mars 1986, puis préfet de la Savoie en septembre 1987 et préfet de la Manche le 19 juin 1990.]

MANCHE
Gilles Kilian

Gilles Kilian, préfet de l'Aveyron, est nommé préfet de la Manche, en remplacement de Bernard Landrieu, qui a été nommé préfet du Limousin, préfet de la Haute-Vienne.

[Né le 18 novembre 1933 à Montpellier (Hérault), titulaire d'un DES de droit public et d'économie politique et du diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, Gilles Kilian est chef de cabinet du préfet du Vaucluse en 1961, puis de celui de la Lozère en 1962. Sous-préfet en décembre 1964, il devient directeur du cabinet du même préfet, puis de celui du Tarn en 1965. Affecté au minis*tère de l'intérieur en 1966*, il est nommé secrétaire général du Lot-et-Garonne en 1971, sous-préfet de Castres en 1980 et secrétaire général de l'Indre-et-Loire en 1982. Puis il devient secrétaire général du Val-de-Marne en juin 1985 et préfet de l'Aveyron en avril 1991.]

AVEYRON
Jean Fedini

Jean Fedini, préfet, adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse, est nommé préfet de l'Aveyron, en remplacement de Gilles *Kilian, qui a été nommé préfet de* la Manche.

[Né le 26 août 1938 à Vire (Calvados), Jean Fedini a été successivement secrétaire administratif de préfecture (1962), attaché de préfecture (1967), chargé de mission au cabinet d'Olivier Stirn au secrétariat d'Etat, chargé des relations avec *le Parlement* puis à celui des DOM-TOM (1973, 1978), directeur du cabinet du préfet de la Haute-Loire, puis sous-préfet de Vouziers. De 1980 à 1982, sous-préfet de Châteaulin puis commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Bernay, il a été de 1984 à 1985 chef du bureau des personnels de préfecture à la direction des personnels des affaires politiques et de l'administration territoriale. Il a été directeur du cabinet du préfet de la région Pays de la Loire et du département de la Loire-Atlantique en 1986, puis sous-préfet de Montbéliard en juin 1989 et préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse depuis octobre 1992.]

∴

Par ailleurs, Jean-Pierre Lacave, sous-préfet du Raincy, est nommé préfet, adjoint pour la sécurité en Corse, en remplacement de Jean Fedini, nommé préfet de l'Aveyron.

Pierre Mongin, actuellement admini*strateur civil et chef de cabinet du pre*mier ministre, est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement, ce qui lui permet de conserver ses fonctions à l'hôtel Matignon.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée mercredi 23 juin 1993 sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de ces travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a présenté au Conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 7 mars 1946 instituant l'ordre des géomètres-experts, dont les dispositions figuraient dans un projet de loi déposé devant l'Assemblée nationale lors de la précédente législature.

Le projet de loi adapte les conditions d'exercice de la profession de géomètre-expert à nos obligations communautaires, en prévoyant que les ressortissants des autres Etats membres disposant des qualifications nécessaires pourront exercer en France la profession de géomètre-expert ou y réaliser les travaux auxquels les géomètres-experts sont habilités.

Par ailleurs, les géomètres-experts pourront désormais exercer l'activité d'entremise immobilière.

• LA SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

*Le ministre de l'éducation natio*nale a présenté une communication sur la sécurité dans les établissements scolaires.

Les conditions de sécurité dans les collèges et les lycées situés dans certains quartiers se sont détériorées ces derniers mois.

Un ensemble de mesures ont été adoptées pour redresser cette situation dès la prochaine rentrée scolaire.

1. – Les chefs d'établissement ayant prouvé leurs capacités en ce *domaine constitueront un groupe* permanent, à la disposition de leurs collègues confrontés à un climat latent de violence ou à une crise grave, pour établir rapidement un diagnostic et proposer un plan d'action.

2. – Dans les établissements les plus affectés par l'insécurité, la réelle dégradation des conditions de travail a entraîné le départ de nombreux enseignants. Les chefs d'établissement et les enseignants les plus motivés et les plus expérimentés seront incités à choisir leur affectation dans cette catégorie d'établissements sensibles.

3. – La coopération entre les services de l'éducation nationale, la police et la gendarmerie sera renforcée. Lorsque la situation l'exige, les plans départementaux de sécurité, élaborés et mis en œuvre par les préfets, comporteront des dispositions particulières en matière de *sécurité des établissements scolaires.*

4. – Le nombre des appelés du contingent affectés dans les établissements scolaires sera porté de 1 500 à 2 500 dès la prochaine rentrée.

Les collectivités locales seront appelées à contribuer aux efforts ainsi mis en œuvre. Leur intervention permettra notamment de développer le soutien apporté aux élèves en dehors des heures d'enseignement, en collaboration avec les associations de parents, d'étudiants ou de quartier.

L'ouverture des établissements en dehors des heures d'enseignement sera facilitée, notamment pendant les vacances scolaires grâce à l'opération dénommée «École ouverte» qui sera poursuivie et étendue.

*Dans les quartiers où les pro*blèmes sont les plus graves, la partition des établissements de grande taille sera systématiquement étudiée chaque fois qu'un projet de rénovation en offrira l'occasion.

Le ministre de l'industrie, des *postes et télécommunications* et du commerce extérieur a présenté une communication sur la gestion des déchets nucléaires.

• LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

La loi du 30 décembre 1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs a fixé les orientations des recherches qui doivent être menées à bien en matière de déchets radioactifs à vie longue et à haute activité.

Le gouvernement entend que cette loi soit appliquée dans la transparence, avec le souci de satisfaire, dans l'immédiat comme à très long terme, à l'impératif de sûreté et de protection de l'environnement.

Le ministre a présenté en conséquence le dispositif retenu, qui a été arrêté en concertation avec le ministre de l'environnement.

1.– Des programmes de recherche sont poursuivis pour réduire le volume et la toxicité des déchets, pour améliorer les modalités selon lesquelles ils sont entreposés en surface et pour étudier les conditions de leur stockage en profondeur. Ces programmes sont réalisés sous la responsabilité du Commissariat à l'énergie atomique ou de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

Leurs résultats seront évalués par une commission nationale, qui sera installée d'ici au 30 septembre 1993 et dont les rapports seront rendus publics.

2. – Dès le stade des recherches relatives au stockage des déchets en profondeur, des laboratoires souterrains doivent être réalisés. Le médiateur désigné par le précédent gouvernement, pour conduire la concertation préalable au choix des sites où des travaux préliminaires à l'implantation de ces laboratoires pourraient être engagés, a été reconduit dans sa mission. Il remettra ses *conclusions au gouvernement avant* le 15 décembre 1993.

Ile-de-France : le départ de Christian Sautter

Le chantier de «l'homme du président» en panne

Quand, au seuil de l'année 1991, Christian Sautter devient préfet de l'Ile-de-France, les signes ne manquent pas qui montrent dans cette nomination, la main de François Mitterrand. Pas seulement parce que le nouveau venu a été, de 1981 à 1985, puis à nouveau à partir de 1988 l'un des «hommes du président» à l'Elysée, connu et admiré pour sa capacité, ici ou au Parti socialiste, à réussir les synthèses difficiles. Mais aussi parce que, sans être issu du corps préfectoral, il remplace Olivier Philip, tout à la fois apprécié de la gauche et gaulliste-résistant de la première heure et dont le départ, à six mois de la retraite, ne méritait pas tant de précipitation. Enfin parce *que son arrivée* peut traduire la volonté du président de la République de placer à la tête de la région capitale un homme à lui, au moment où le «grand chantier» ouvert en juillet 1989 par Michel Rocard pour doter *l'Ile-de-France d'un nouveau* schéma d'aménagement entre dans une phase décisive.

En quelques semaines, Christian Sautter, plein d'humour et de courtoisie, grand connaisseur des économies étrangères et singulièrement de la société japonaise, surnommé «la Carpe» tant il montre peu de penchant pour les bavardages, séduit ses partenaires. Aussi bien avec Pierre-Charles Krieg, président RPR du conseil régional d'Ile-de-France, qu'avec son successeur *non moins* RPR Michel Giraud, le courant passe. Leurs services collaborent. Exception, mais de taille : Jacques Chirac. La puissance que représente le maire de Paris au cœur de la région en train de *définir son* avenir n'arrange pas les choses.

Finalement, à l'approche des élections législatives de mars dernier, la présidence du conseil régional reprendra elle-même une ligne dure et fera capoter l'adoption du schéma directeur. L'Ile-de-France restera en panne de perspectives acceptées par les élus, d'autant que Michel Giraud, devenu ministre du travail, a d'autres chats à fouetter. Christian Sautter s'en va donc sans avoir pu faire aboutir les patients compromis qu'il avait échafaudés par réalisme, sens de l'État et volonté, au grand dam parfois de ses propres amis politiques.

CHARLES VIAL

JUSTICE

Au procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle

Le procureur dénonce une « course méprisable à l'argent sale »

Au terme de son réquisitoire devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, *mercredi 23 juin*, Jean-Claude Marin, a requis des peines d'emprisonnement contre Alain Boublil, 45 ans, directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy en 1988, Samir Traboulsi, 54 ans, homme d'affaires libanais, Max Théret, 80 ans, et Robert Reiplinger, 50 ans, financiers. Dans un exergue, M. Marin avait prévenu : *« Ce ne sont pas des victimes expiatoires contre lesquelles je vais requérir. Ce sont des coupables »*.

Les prévenus étaient livides. Depuis plus de trois heures, le représentant du procureur de la République de Paris disséquait l'affaire Pechiney-Triangle qui fit tant de mal à la défunte majorité socialiste. Max Théret soupirait, comme épuisé. Samir Traboulsi affichait des sourires alternativement séducteurs et crispés. Alain Boublil, l'air étonné, portait son stylo à ses lèvres et son regard vers son « bourreau ».

Les prévenus étaient livides et chacun fut fustigé au terme d'un réquisitoire-couperet. La charge fut rude. Le substitut Jean-Claude Marin a requis deux ans de prison contre l'ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy, en 1988, précisant : *« Seule cette peine maximum peut constituer la juste punition de sa trahison »*. Le magistrat a demandé trois années d'emprisonnement dont deux avec sursis et 2 millions de francs d'amende contre Max Théret et Robert Reiplinger, *tenus pour les symboles d'une « union indéfectible dans le mensonge »*. Puis il a réclamé deux ans de prison dont un an avec sursis et 80 millions d'amende contre Samir Traboulsi, *« cet initiateur de la première heure qui sait si bien se rendre indispensable »*.

Au nom du ministère public, Jean-Claude Marin exigeait ainsi du tribunal une *« application de la loi sans faille »* ou la relaxe. *« Il n'y a pas matière à tempérer »*, précisait-il. Et il lançait au tribunal : *« Avez-vous remarqué comme ils sont à l'aise, comme ils sont fringuants... Ils sont sereins et pourtant, ce sont des tricheurs ! »*. Des tricheurs dont le substitut a déploré qu'ils aient fini par faire oublier *« la merveilleuse opération industrielle de Pechiney »* au profit du *« souvenir de cette course méprisable à l'argent sale, de l'image d'une Bourse exotique où tous les coups sont permis, d'un marché où une voyoucratie de l'argent profite de ses relations »*.

Mais avant cette péroraison, le substitut avait rappelé non sans fierté le démenti que la justice apporte à tous ceux qui ont douté de la volonté de l'institution judiciaire d'aller au bout de sa recherche de la vérité. Hommage fut rendu au juge d'instruction Edith Boizette, assise au milieu du public, et au tribunal pour sa manière de conduire les débats. *« Le fond de monarchisme qui sommeille chez les Français excluait à tort que cette affaire puisse jamais être jugée*, a relevé Jean-Claude Marin. *Pensez ! Une affaire où se croisent un grand ami du Président, un vieil homme, fidèle soutien du parti au pouvoir, un grand commis de l'Etat, haut fonctionnaire du ministère le plus puissant de France, et un milliardaire omniprésent... Eh ! bien, ils sont là pour répondre de leurs actes »*.

Une flibusterie financière

Encore le ministère public a-t-il bien pris soin de préciser qu'il ne s'agissait pas de faire le procès du pouvoir mais celui du *« dévoiement de quelques uns »*. *« Ne confondons pas le service de l'Etat et les amitiés utiles entretenues à coups de voyages de luxe et de séjours dans des palaces de la Côte »*, a invité Jean-Claude Marin. Ne faisons pas davantage le procès de la Bourse, a-t-il demandé. *« Ce n'est pas une profession que vous devez condamner, c'est une pratique particulière qui a permis à certains de réaliser 45 millions de plus-values frauduleuses »*.

Il restait donc au substitut à se colleter aux neuf prévenus désignés comme autant d'amateurs de flibusterie financière, prompts à acheter des actions Triangle au plus bas cours pour les revendre au plus haut après avoir eu connaissance des négociations secrètes Pechiney-Triangle.

Samir Traboulsi, décrit comme *« une sorte de Machiavel de ce ballet »*, fut le premier sur le grill en tant qu'initiateur présumé de la *« filière libanaise »* qui réalisa une plus-value de 21 millions de francs. Pour mémoire, Jean-Claude Marin conta l'histoire véridique de l'International Discount Bank, cet établissement de pacotille situé à Anguilla, dans les Antilles anglaises, qui rafla 91 000 titres de la société Triangle sur le marché hors-cote de New-York en passant par Genève et Londres. *« Une banque qui n'a pas d'écran Reuter pour consulter les cours de la Bourse !* ironise le substitut. *Samir Traboulsi aurait dû lui prêter son écran portable... »*.

De même, le ministère public a-t-il brocardé Chaker Khoury, cet industriel du cuir qui aurait, depuis son Liban natal, deviné à la lecture de la presse spécialisée l'intérêt d'acheter entre le 18 août et le 25 octobre 1988 un titre inconnu de la plupart des spécialistes. Le substitut raille cette fable et daube sur cet *« homme de paille »*, client d'une *« banque-paravent »*, émanation bien réelle de la société suisse Socofinance, dirigée par Charbel Ghanem, contre lequel Jean-Claude Marin a requis deux ans de prison avec sursis et 2,5 millions de francs d'amende.

Il ne fait aucun doute pour le substitut que M. Traboulsi a informé Charbel Ghanem : *« Ils se connaissent bien, se téléphonent tous les jours, se rencontrent à Paris et à Genève. Le ministère public, comme Jean Gandois, PDG de Pechiney, ne croit pas trop aux coïncidences »*. Et Jean-Claude Marin conclut son long développement en affirmant : *« Lorsque Samir Traboulsi nous dit qu'il aurait été fou de brûler sa maison, de mettre en péril sa commission d'intermédiaire de 60 millions de francs, il ne dit pas tout »*. Se tournant vers lui, le substitut assure : *« En réalité, vous avez reçu cette commission et les plus-values ont bien été réalisées. C'est ce qu'on appelle un coup double. Le seul initié possible, c'est vous »*.

Jean-Claude Marin n'est pas plus tendre pour les associés Max Théret et Robert Reiplinger, grands profiteurs de la « filière parisienne » à partir du 14 novembre 1988, la dernière semaine des négociations. *« Ils mentent et ils entraînent leurs collaborateurs dans leurs mensonges »*, souligne le substitut qui renvoit les arguments du cofondateur de la FNAC au magasin des accessoires du ridicule. Ni le voyage de Max Théret aux Etats-Unis où il aurait eu *« un déclic, l'illumination »* d'investir dans le secteur de l'emballage, ni sa lecture attentive de la presse financière, ni son *« brain-storming avec Robert Reiplinger »* ne trouvent grâce auprès du ministère public.

« Les copains et les golden boys »

« Vous parlez d'une instruction uniquement à charge M. Théret, cingle Jean-Claude Marin. *Mais chaque fois que vous avez avancé quelque chose, nous avons été voir si cela était vrai. Ce n'est pas de ma faute si cela s'est révélé faux ! »*. Et le ministère public de rappeler la conversation surréaliste entre le courtier en Bourse de Max Théret et un agent de change londonien, le premier ignorant jusqu'au nom du titre qu'il voulait acheter par tranche de trois millions de francs.

Le substitut évoque aussi l'autre bénéficiaire de cette « filière parisienne », Roger-Patrice Pelat, l'ami du président de la République décédé en mars 1989. *« M. Pelat a menti souvent et pourtant il a été bien peu entendu avant son décès*, indique Jean-Claude Marin. *Il jure n'avoir jamais acheté par un autre canal que la banque Hottinguer. Il s'élève contre les mensonges odieux de journalistes qui ne connaissent pas leur métier. Mais nous connaissons désormais ses achats, les titres acquis par la société suisse Experta Treuhand... Joli coup, également ! »*

Qui donc a pu informer ces *golden papies* des négociations secrètes entre Pechiney et Triangle? *« Alain Boublil*, répond Jean-Claude Marin. *Après ces audiences, j'en suis convaincu »*. Selon le substitut, le directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy aurait initié son ami Roger-Patrice Pelat qui aurait initié à son tour Max Théret. Le substitut en veut pour preuve ses réticences à parler devant les enquêteurs. *« M. Boublil, qui se définit comme un haut fonctionnaire, oublie sans doute qu'au nombre des devoirs d'un grand commis de l'Etat, il y a celui de dire la vérité à la justice*, martèle Jean-Claude Marin. *Or il a donné le sentiment de ne pas dire toute la vérité, comme s'il s'agissait de quelque chose d'aléatoire. Il fallait à chaque fois lui présenter de nouveaux éléments pour qu'il parle »*.

Le substitut fait part de ses interrogations : *« Je me suis demandé pourquoi Alain Boublil oubliait certaines conversations, mentait. Le fait de rapprocher le numéro 1 de l'emballage du groupe Pechiney n'a rien de honteux. Qui aurait pu s'en offusquer ? La raison, c'est qu'il ne faut pas apparaître détenir des informations financières décisives après le 9 novembre, des informations qui vont permettre de faire faire aux copains un coup de Bourse génial »*. Or le ministère public ne croit pas une seconde que le directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances ait pu ne pas être informé des derniers développements d'une négociation stratégique pour l'industrie française.

Jean-Claude Marin accorde en revanche beaucoup de crédit à Alain Boublil lorsque ce dernier écarte l'idée qu'un autre conseiller de Pierre Bérégovoy, Harris Puisais, décédé en 1989, ami de Roger-Patrice Pelat et Max Théret, ait pu être au courant des négociations Pechiney-Triangle. De même le substitut admet-il sans trop s'y attarder que Pierre Bérégovoy, ami de Roger-Patrice Pelat, ait pu ne pas être tenu informé des discussions entre Pechiney et Triangle durant des mois. *« Les déclarations de M. Boublil et M. Pierre Fernandez* (alors conseiller de Pierre Bérégovoy pour les affaires industrielles) *sont parfaitement claires*, dit-il. *Ils n'avisent pas leur ministre entre le 19 juillet et le 14 novembre »*.

Le 13 novembre cependant, la veille, un déjeuner *Chez Edgard* réunit une centaine d'amis des *époux Bérégovoy. Et Jean-Claude* Marin confirme après bien d'autres que parmi ces proches figurent Roger-Patrice Pelat, Harris Puisais, Alain Boublil et Samir Traboulsi.

Les réquisitions, forcément longues à propos des *« copains »*, sont plus brèves à l'égard des *« golden boys du second cercle »*. Le ministère public requiert contre Léo From, 59 ans, hommes d'affaires israëlien qualifié de *« professionnel des coups tordus »*, deux ans de prison dont un avec sursis et 2,5 millions de francs d'amende, contre Patrick Gruman, 37 ans, et Ricardo Zavala, 34 ans, tous deux commis d'agent de change, six mois de prison avec sursis et des amendes. Dans ce tableau, Jean-Pierre Emden, 49 *ans, directeur de* société et spéculateur averti qui bénéficia d'un bon tuyau, fait presque figure de privilégié. Le ministère *public ne demande contre lui* « que » 2,5 millions de francs d'amende et la confiscation des produits réalisés.

LAURENT GREILSAMER

Johnny Hallyday mis en examen pour abus de biens sociaux

Le chanteur Johnny Hallyday a été mis en examen, mercredi 23 juin, pour abus de biens sociaux par Georges Maman, juge d'instruction au tribunal de Paris. L'affaire remonte à 1990 et concerne un projet d'ouverture de restaurant « tex-mex », le Station Café, sous la dalle des Invalides. Pour concrétiser ce projet qui lui *tenait à cœur*, le chanteur avait fait appel à un cuisinier, Luc Reversade, nommé PDG de la société Station Café. Le restaurant *n'a jamais ouvert ses portes mais*, afin de récupérer l'argent investi dans un premier temps (3 millions de francs selon son avocat, Me Daniel Vaconsin), Johnny Hallyday aurait perçu sur son compte personnel, et non sur celui de la société, plusieurs chèques pour un montant d'un peu plus de 3 millions de francs.

La mise en examen du chanteur fait suite à une plainte, avec constitution *de partie civile*, déposée par le PDG de Station Café, M. Reversade. De source judiciaire, on précise que Johnny Hallyday a remboursé *l'argent* qui lui était réclamé et que cette affaire *« relève davantage de la maladresse que de la malhonnêteté »*.

Dans le cadre de l'affaire Trager

Le juge Van Ruymbeke perquisitionne au siège de Pont-à-Mousson

Le juge Renaud Van Ruymbeke a effectué, mercredi 23 juin à Nancy (Meurthe-et-Moselle), une perquisition au siège social de la société Pont-à-Mousson SA (PAM), soupçonnée d'avoir versé des pots-de-vin pour l'obtention d'un marché public à Nantes (Loire-Atlantique). L'information a été confirmée par le secrétaire général de la société, Jean-Luc Robaux. Le juge rennais s'est rendu en Lorraine *accompagné de plusieurs* policiers du service régional de police judiciaire (SRPJ) de sa ville. Au cours de son enquête, M. Van Ruymbeke avait établi qu'en 1988 Pont-à-Mousson a versé 4,4 millions de francs sur un compte bancaire en Suisse de l'industriel nantais René Trager. Celui-ci affirme que cette somme constituait une commission pour l'obtention d'un marché public à Nantes, portant sur la fourniture de tuyaux en fonte pour un montant de 55 millions de francs.

En se déplaçant à Nancy, le juge aurait cherché à saisir des documents illustrant le cheminement des fonds. Le 8 juin, des policiers nancéiens avaient déjà effectué une perquisition au siège de la société Pont-à-Mousson. Le 19 mai, M. Van Ruymbeke avait mis en examen l'ancien PDG de Pont-à-Mousson, Pierre Blayau, l'ancien directeur commercial, Jean-Louis Pierquin, ainsi qu'un ancien conseiller municipal (PR) de Nantes, Jean-Pierre Lapègue (*le Monde* du 21 mai). La justice leur reproche un « trafic d'influence ».

□ **Un réseau de revendeurs d'ecstasy démantelé dans les Hauts-de-Seine.** – La brigade des mineurs des Hauts-de-Seine a démantelé, après plus de six mois d'enquête, un réseau de revendeurs d'ecstasy, une drogue concoctée à base d'amphétamines. *Huit cents comprimés*, ainsi qu'une trentaine de doses de LSD, ont été saisis et vingt personnes interpellées entre le 15 et le 23 juin. Neuf d'entre elles ont été mises en examen et placées sous mandat de dépôt.

□ **Prison ferme et mandat de dépôt requis contre Guillaume Depardieu.** – Le substitut du procureur de Versailles, Madeleine Pelletier, a requis quatre ans de prison (dont dix-huit mois avec sursis) et mandat de dépôt à l'audience à l'encontre de Guillaume Depardieu, le fils de l'acteur Gérard Depardieu, qui comparaissait, mercredi 23 juin, *devant* la huitième chambre *correctionnelle pour détention*, transport, acquisition, usage, importation, cession et complicité *d'importation de stupéfiants*. Guillaume Depardieu, vingt-deux ans, était allé chercher de l'héroïne aux Pays-Bas en 1992 pour la revendre en France (*le Monde* du 17 décembre 1992) et récupérer ainsi une somme de 6 000 francs confiée à deux de ses amis toxicomanes. Le jeune homme, qui assure avoir *« décroché »*, a déjà effectué trois mois de détention provisoire. Des *peines de dix-huit mois à six ans* de prison ont été requises contre les autres prévenus.

ÉDUCATION

Jack Lang appelle à la paix scolaire

Suite de la première page

» Cela implique, notamment, l'égal accès de tous les enfants sans distinction, la garantie de la liberté de conscience, ou encore l'égalité de recrutement, de formation, de carrière et de rémunération des maîtres du privé et du public. J'assume toujours – moralement et politiquement – cette démarche et ses résultats.

– Mais l'actuelle proposition de loi de la majorité ne rompt-elle pas cet équilibre ?

– J'aurais moi-même souhaité aller plus loin et libéraliser progressivement la loi Falloux. Précisément pour que les dirigeants du privé s'engagent encore plus concrètement et profondément à respecter la totalité des obligations qui pèsent sur l'école publique.

» Pour des raisons historiques, symboliques et morales que je respecte d'autant mieux que je suis moi-même un enfant de l'école publique, ce deuxième chantier n'a pu être ouvert. Pour beaucoup de mes amis laïques, c'eût été transgresser un tabou, commettre une sorte de sacrilège et casser un « monument historique ».

– Vous êtes donc favorable au projet déposé par la majorité ?

– Le civisme et le bon sens, le souci de l'intérêt général devraient conduire chacun, dans l'opposition mais surtout dans la majorité, à tout mettre en œuvre pour trouver *un équilibre entre la libéralisation* de la loi Falloux et les garanties indispensables qui doivent l'accompagner. Je souhaite que nous fassions *l'impossible pour introduire* des contre-propositions qui permettraient à la cause du service public de gagner de nouveaux espaces. Nous avons *rétabli* la paix scolaire. Ne la brisons pas à nouveau.

» Mais dans sa forme actuelle la proposition de la majorité n'est pas acceptable. C'est d'abord une question de méthode. Et elle est scandaleuse. On ne traite pas avec une telle désinvolture, à la va-vite, à la sauvette, en fin de semaine et en fin de session, sans aucune préparation ni concertation, un sujet aussi important. Cette proposition *parlementaire bâclée est indigne.*

Des règles pour protéger l'école publique

– Vous parlez de garanties, de contre-propositions. Quelles seraient-elles ?

– Des aides nouvelles pour l'école privée ne devraient être accordés que si, corrélativement, celle-ci accepte des devoirs nouveaux. Il serait inacceptable, inique, que le privé bénéficie de financements publics sans être soumis à toutes les obligations qui pèsent sur l'enseignement public. Ce serait du détournement de fonds.

» Il faut que l'école publique et l'école privée soient à armes égales. Cela suppose que les investissements éventuels en faveur des établissements privés s'inscrivent dans le cadre des schémas prévisionnels des formations de chaque région, c'est-à-dire en cohérence avec les programmes de construction de collèges et lycées publics.

» Il importe, d'autre part, que ces possibilités nouvelles de financement ne soient accordées qu'aux établissements privés qui accomplissent un effort dans les quartiers difficiles. Il est également indispensable que, lors des fermetures de *classes en zone rurale*, l'école publique soit sauvegardée en priorité, contrairement à ce qui se passe dans certaines régions. Enfin, *il ne saurait être question d'assouplir* le délai de cinq ans exigé des établissements privés pour faire leurs preuves avant d'obtenir un contrat d'association avec l'Etat.

– Ces contreparties éviteraient-elles que telle région finance en priorité le secteur privé, au détriment de l'enseignement public ?

– Non. C'est pourquoi il est également indispensable de mieux protéger l'école et l'argent publics. Cela suppose évidemment que la loi prévoie une disposition empêchant les propriétaires privés de s'enrichir indûment, à l'occasion par exemple de la fermeture d'un établissement dont le patrimoine serait alors transféré à une *congrégation ou un propriétaire* privés.

» Mais le plus important est de mettre au point des règles capables de protéger l'école publique. Ce n'est un secret pour personne que les collectivités locales sont aujourd'hui écrasées de charges, prises à la gorge, incapables d'augmenter sensiblement la part qu'elles consacrent aux investissements pour l'enseignement. Le gâteau restant inchangé, surtout en période de récession, la part réservée aux établissements publics risque de baisser. Car le choix pour un maire ou un président de région sera simple : ou bien il refuse de financer l'école privée, ou bien il prélève une part du gâteau pour l'affecter au privé.



» Si le gouvernement était composé de gens raisonnables, il devrait proposer deux mesures. La première consisterait à ne libéraliser la loi que de manière progressive. Le taux de financement des établissements privés pourrait, dans un premier temps, ne s'appliquer qu'à la rénovation des seuls bâtiments existants et passer de 10 % à 20 % du budget annuel et on pourrait imaginer un plan d'augmentation progressive sur dix ans. D'autre part, il conviendrait que l'Etat assume ses responsabilités et adopte des mesures de compensations financières en faveur des collectivités locales, afin que celles-ci puissent supporter ces charges nouvelles.

– Votre attitude semble pour le moins minoritaire au Parti socialiste.

– Nous sommes d'accord pour déposer toute une série d'amendements reprenant ces propositions. Mais l'honnêteté m'oblige à dire que la majorité des socialistes expriment un refus définitif et de principe du projet de la majorité. Mon refus est plus pragmatique : il consiste à dire non sauf si des garanties sérieuses sont trouvées, capables de faire progresser l'idée de service public au sein des établissements privés.

– Quel espoir avez-vous d'être entendu par la majorité ?

– Si aucun garde-fou n'est prévu, s'il s'agit simplement, pour la majorité de payer un chèque en rémunération de services électoraux sur le dos des collectivités locales et des contribuables, alors on peut tout craindre. Cela donnerait raison à mes amis de l'école laïque qui considèrent qu'on ne doit pas s'engager dans cette discussion. Cela voudrait dire que la majorité a un vrai projet de démantèlement du service public et que nous nous acheminons réellement vers une école à deux vitesses. Alors que nous avions trouvé le chemin de la paix, ce serait à nouveau la guerre, demain ou dans quelques mois. Je fais donc appel à l'esprit civique des dirigeants d'aujourd'hui et le leur dis : *« Vous êtes au service de la nation et non d'un clan. Sauvegardez l'intérêt supérieur de tous les enfants de France. Comportez-vous non pas en partisans, mais en hommes d'Etat, épris d'équité et de paix. »*

Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS et
JEAN-MICHEL DUMAY

André Varinard nommé recteur de l'académie de Lille

André Varinard, professeur de droit et ancien recteur de la Réunion et de l'académie de Reims, a été nommé recteur de l'académie de Lille au conseil des ministres du 23 juin. Il remplace Claude Pair.

[Né le 11 juin 1940 aux Sauvages (Rhône), André Varinard est docteur d'Etat et agrégé de droit privé et sciences criminelles (1973). Avocat au barreau de la cour d'appel de Lyon (1968-1973), il entame ensuite une carrière universitaire à la faculté Jean-Moulin (Lyon-III) de 1973 à 1987 et y est nommé professeur. En 1987, il est nommé recteur de l'académie de la Réunion, puis en 1992, recteur de l'académie de Reims.]

Le théorème de Fermat résolu ?

Suite de la première page

Le théorème de Pythagore précise que le carré de l'hypoténuse d'un triangle rectangle est égal à la somme des carrés des deux autres côtés. Bref, que $a^2 + b^2 = c^2$. La formule a plu par sa simplicité au point que Diophante, un mathématicien grec de l'école d'Alexandrie qui vivait au *IVe siècle de notre ère, s'est emparé* de cette équation magique, qui peut avoir bien d'autres applications que la géométrie, pour décrire une méthode simple de construction des triangles rectangles dont les mesures des côtés sont des nombres entiers comme 3, 4 et 5. Elevés au carré, $3^2 + 4^2$ est bien égal à 25, lui même résultat de 5^2. De même, 6, 8 et 10 satisfont aussi à cette équation.

Ce bel ordre aurait pu rester en l'état si, au XVIIe siècle, Pierre de Fermat, magistrat de Toulouse et de Castres, conseiller au parlement de Toulouse, ne s'était piqué d'une pas*sion brûlante pour les mathématiques* et les analyses de Diophante. Reprenant le thème du carré des nombres entiers, il montra, du moins le prétend-il, que cette équation, merveilleusement illustrée par Pythagore et Diophante, ne se vérifiait plus avec des nombres entiers pour des puissances supérieures à 2. En d'autres termes, pour Fermat, il n'est pas possible de trouver un nombre entier c qui, porté à la puissance n, soit égal à la somme de deux entiers, eux-mêmes à la puissance n (1).

Ce problème, apparement simple, est en fait d'une complexité extrême, sur laquelle nombre de mathématiciens se sont cassé les dents. Depuis plus de trois siècles, le *«dernier théorème de Fermat»* résiste aux plus grands esprits (2). Depuis plus de *trois siècles, Pierre de Fermat défie* des générations de mathématiciens, lui qui, suprême ironie ou astuce, avait écrit en marge d'une édition sur les travaux de Diophante qu'il avait résolu le problème et *«trouvé une remarquable preuve»*, mais qu'il lui était impossible d'en donner la solution du fait de la petitesse de cette marge.

«Pour moi, je le confesse...»

Rien ne pouvait être plus agaçant pour les mathématiciens qui eurent à le lire. *D'autant que, tout magistrat* qu'il fut, Pierre de Fermat était sans doute l'un des plus grands mathématiciens de son temps. Au même titre que Descartes, dont les travaux en géométrie firent la renommée. Fermat fut partout. Avec bonheur. En géométrie comme en théorie des nombres. Dans le calcul infinitésimal comme dans le calcul intégral. Dans les mathématiques comme *dans* la physique, dès lors qu'il s'occupa de réflexion et de réfraction de la lumière en optique géométrique.



Le premier sans doute, il a donné la formule multiplicative du nombre des combinaisons chères aujourd'hui aux statisticiens et aux parieurs du *Loto et du PMU*. Le *premier encore*, il a ébauché des recherches qui, si elles n'aboutirent pas, préfigurèrent les travaux de Newton et de Leibniz. Il a régné en maître sur l'étude des carrés magiques qu'on enseigne aux élèves de cinquième et de quatrième, et peut-être considéré comme un précurseur du calcul différentiel et l'un des inventeurs, avec Pascal, du calcul des probabilités.

Pascal, qui le nommait *«le premier homme du monde»*, avouait qu'il ne pouvait pas toujours le suivre dans ses travaux. *«Cherchez ailleurs*, lui écrivait-il, *qui vous suive dans vos inventions numériques; pour moi je vous confesse que cela me passe de bien loin; je ne suis capable que de les admirer.»* Aussi est-il, après pareille louange, difficile de détruire le mythe et de s'acharner sur le fait de savoir si, sur son dernier théorème, Fermat n'a fait que constater une propriété sans la démontrer.

Même si cela est vrai, remercions-le. Car jamais les mathématiciens n'ont déployé autant d'efforts, ouvert de voies et développé de domaines, qui ont certes échoué dans la démonstration du théorème de Fermat, mais se sont en revanche révélés riches de bien d'autres applications, comme par exemple la création de codes numériques inviolables. Le théorème de Fermat était-il condamné à rester «inviolé». A défaut de le briser, beaucoup se sont simplement contentés de vérifier, grâce à des ordinateurs ultra rapides, qu'il était vrai et ce jusqu'à des puissances ou des exposants de quatre millions.

Voilà cinq ans pourtant, en 1988, on a bien cru que l'impossible était enfin arrivé, lorsqu'un chercheur de la Tokyo Metropolitan University, Yoichi Miyaoka, a affirmé à Bonn, devant un petit cercle de collègues de l'Institut Max-Planck pour les mathématiques, qu'il avait trouvé la solution. Il avait pour cela fait appel aux travaux récents d'un Soviétique, A. N. Parshin, de l'Institut Steklov à Moscou, sur la recherche d'analogies arithmétiques de certains résultats de la géométrie algébrique. Après plusieurs mois de vérifications, il s'avéra que Miyaoka s'était fourvoyé.

«Il y avait des naïvetés dans sa démonstration», souligne John Coats, mathématicien britannique à l'université de Cambridge et spécialiste de la théorie des nombres. Aujourd'hui, c'est au tour d'Andrew Wiles d'être dans l'arène. *«La situation est très différente*, explique John Coats, *car, cette fois, les experts du monde entier étaient là et ont, pour la plupart, été convaincus par l'approche de Wiles.»*

S'il avait tort après les mois de vérifications auxquelles vont se livrer sans pitié ses honorables confrères, cela n'enlèverait rien à sa notoriété. On applaudirait à sa tentative dans la mesure où, comme l'écrivait, en mars 1988 dans la revue *Science*, un mathématicien à propos de Yoichi Miyaoka, *«son approche mathématique* [pour résoudre le théorème de Fermat] *était à elle seule pleine de promesses»* pour les mathématiques.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Les mathématiciens définissent la puissance n d'un nombre comme le produit de ce nombre n fois par lui-même. Ainsi, a au carré est le produit de a par a et se note a^2; a au cube est égal à a x a x a et se note a^3, etc.

(2) *Ce théorème est souvent appelé* « le dernier théorème » parce qu'au XVIIIe siècle il était le dernier d'une longue série que les mathématiciens n'avaient pas démontré.

Le triomphe de l'inaccessible

«Magnifique !», a déclaré Enrico Bombieri, de Pise, actuellement en poste à Princeton. *«Impressionnant !»*, a renchéri John Coats, de l'université de Cambridge, à l'occasion de cette mémorable conférence d'arithmétique faite à l'Institut Isaac-Newton. *«Cette fois-ci semble bien devoir être la bonne*, ajoutent Jean-Marc Fontaine et Luc Illusie, professeurs à Paris-XI. *Le théorème de Fermat s'appellera désormais théorème de Wiles.»*

Ce *«tour de force»* couronne une longue série de travaux en géométrie algébrique et en théorie des nombres, auxquels ont contribué des mathématiciens du monde entier. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette affaire : Andrew Wiles, quarante ans, n'a pas directement démontré le théorème de Fermat, mais fait plus fort encore en donnant les grandes lignes de la démonstration de la conjecture de Tamiyama-Weil dont le «grand théorème» du magistrat toulousain n'est qu'une conséquence.

«Certes, il reste des détails à vérifier, reconnaît John Coats, *mais ce n'est plus qu'une question de technique, et ce qui a été présenté à Cambridge suffit à démontrer Fermat.»* Le génie de Wiles, ajoute-t-il, a été *de «persister dans la conquête de cet inaccessible sommet des mathématiques qu'est la conjecture de Tamiyama-Weil alors que beaucoup avaient renoncé.» «Il a su reprendre certaines idées anciennes et récentes qui permettaient enfin de faire rentrer cet exercice profondément arithmétique qu'est le théorème de Fermat dans un de ces cercles d'idées et de théories qui agitent le milieu des mathématiciens.»* Cela tient presque de l'esthétique, de la poésie.

«Jusqu'à hier, précise Jean-Marc Fontaine, *on essayait de replacer Fermat dans un contexte plus général. C'est ainsi qu'au début du vingtième siècle, L. Mordell fit une conjecture sur les courbes algébriques qui, dans le cas de Fermat, dit que si l'on impose en plus aux entiers a, b et c d'être premiers entre eux, alors il n'y a qu'un nombre fini de solutions. Cette conjecture, longtemps réputée inabordable, fut pourtant prouvée par un Allemand, Gerd Faltings, en 1983, ce qui eut à l'époque un immense retentissement.»* Mais Fermat résistait toujours.

«Ce n'est qu'en 1988, explique Luc Illusie, *qu'un pas décisif fut accompli quand, à la suite d'une idée du mathématicien allemand G. Frey et des travaux de J.-P. Serre (professeur au Collège de France) sur la théorie des représentations des groupes de Galois, le mathématicien américain K. Ribet démontra que le théorème de Fermat résultait d'une autre conjecture classique en théorie des nombres, dite conjecture de Tamiyama-Weil.»*

Le problème de Fermat cessait donc d'être une curiosité pour prendre sa place dans un vaste réseau d'idées et de travaux actuels en théorie des nombres. Et c'est de cette inaccessible conjecture que Wiles a su triompher *«en exploitant de manière extrêmement astucieuse et ingénieuse une grande variété de techniques récemment mises en œuvre par B. Mazur et H. Hida sur la théorie des déformations des représentations galoisiennes, par G. Faltings sur les théorèmes de comparaison p-adiques et par V. Kolyvagin et M. Flache sur les systèmes d'Euler.»* Toutes notions qui sont, bien sûr, à la portée du premier venu...

Même les mathématiciens conviennent que la chose n'est *pas simple.* En témoigne l'opinion de Jean-Marc, Fontaine pour qui *«une telle démonstration ne peut se comprendre entièrement en quelques jours.»* Mais l'affaire est importante et *«dès l'an prochain, il y aura des séminaires dans le monde entier pour vérifier les détails de la démonstration. Le théorème de Wiles n'est pas seulement la fin d'une grande histoire. Il change la manière de voir quelques-uns des grands problèmes qui intéressent actuellement les arithméticiens et augmente le champ des possibles.»*

J.-F. A.

SPORTS

TENNIS : championnats de Wimbledon

Leconte a rendez-vous avec Krickstein

L'Américain Aaron Krickstein, qui a éliminé son compatriote Malivai Washington, tête de série nº 14 (6-7, 6-4, 6-0, 7-6), mercredi 23 juin au deuxième tour des championnats de Wimbledon, doit rencontrer le Français Henri Leconte vendredi 25 juin en seizièmes de finale. Vainqueur du tournoi de Halle (Allemagne) la semaine dernière, Leconte s'est qualifié, s'imposant face à l'Allemand David Prinosil en trois fois 6-4.

Champion de Wimbledon en 1991, l'Allemand Michael Stich, tête de série nº 6, a dû batailler quatre manches pour accéder au troisième tour du tournoi 1993 : après avoir emporté le premier set, l'Australien Sandom Stolle, le fils de Fred, finaliste ici de 1963 à 1965, mena encore 4-2 dans le troisième avant que son élan soit brisé par une double faute qui lui faisait perdre l'avantage du break (4-6, 6-1, 7-5, 6-4).

Trois fois champion et trois fois finaliste des championnats, l'Allemand Boris Becker, tête de série nº4, a peiné un seul set, finalement gagné au tie-break, face au Russe Alexander Volkov (7-6, 6-4, 6-2), tandis que l'Américain Pete Sampras, tête de série nº1, était impressionnant contre l'Australien Jamie Morgan (6-4, 7-6, 6-4).

Tenant du titre, l'Américain André Agassi, tête de série nº 8, qui s'est rasé le corps comme un nageur, a été inexistant pendant une manche et demie face au Portugais Joao Cunha-Silva avant de finir en puissance sans souffrir apparemment de son poignet (5-7, 6-3, 6-2, 6-0).

Mann-Stewart cinq fois



CULTURE

CINÉMA

Mann-Stewart cinq fois



Ruth Roman, Steve Brodie et James Stewart dans Je suis un aventurier *(1954) d'Anthony Mann*

Cinq westerns, cinq classiques : *Winchester 73, les Affameurs, l'Appât, Je suis un aventurier* et *l'Homme de la plaine*, réalisés presque à la suite entre 1950 et 1955. Auparavant, Anthony Mann avait tourné deux westerns, il en tournera d'autres (et quels autres ! *Du sang dans le désert, l'Homme de l'Ouest...*), mais cette passe de cinq avec James Stewart fait comme un bloc de perfection sobre au sein de son œuvre prolifique : dans le respect absolu des codes en vigueur, sous les auspices de cet humanisme dont Stewart semble avoir été l'incarnation naturelle, utilisant avec lyrisme les grands espaces, il réussit l'improbable croisement de la tragédie antique et du documentaire, attentif aux gestes, aux choses, aux moments où il ne se passe rien, en contrepoint des scènes d'action.

▶ Anthony Mann/James Stewart à l'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris (6e). Métro : Saint-Sulpice. Tél : 45-44-28-80. Entrée : 40 F, tarif réduit : 30 F, carte d'abonnement : 125 F pour les cinq films.

DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE
de Rob Cohen

Dragon, l'histoire de Bruce Lee ressemble à un film de Bruce Lee, le délire en moins. Les fans en auront cependant pour leur argent : le kung-fu est là, les combats se succèdent avec une régularité d'horloge.

Faut-il rappeler que Bruce Lee fut la première super-star que le cinéma chinois propulsa sur la scène internationale ? Sino-Américain expert en arts martiaux, il connut une courte carrière à Hollywood, où il fut l'ami et l'entraîneur de Steve McQueen et de James Coburn. Lorsque Hollywood lui vole l'idée de la série télévisée *Kung-Fu*, il repart pour Hongkong et y tourne *Big Boss*, le premier d'une série de films d'action qui feront de lui une des stars les plus populaires du Sud-Est asiatique. Il meurt en 1973, trois semaines avant la sortie euro-américaine d'*Opération Dragon*. Il avait trente-trois ans.

Le réalisateur Rob Cohen s'amuse à reconstituer certaines scènes des films de son héros ou, plus drôlement encore, le tournage du premier épisode du feuilleton *The Green Hornet*. Avec un budget relativement confortable, le film adapte le livre écrit par la veuve de l'acteur : *Bruce Lee, l'homme que moi seule ai connu.*

Il mêle les faits réels aux schémas habituels. Et verse trop souvent dans le mysticisme et la leçon de morale. Jason Scott Lee n'a aucun lien de parenté avec Bruce. Déjà remarqué dans *Map of the World*, de Vincent Ward, ce comédien d'origine hawaïenne use d'un charisme et d'une intelligence inattendus dans son approche du personnage.

H. B.

LA LÉGENDE
de Jérôme Diamant-Berger

Dans la fournaise, puis les ruines, d'un théâtre incendié, dans la stylisation «brechtienne» et les fantasmagories des textes ésotériques, Jérôme Diamant-Berger maçonne sa parabole sur l'amour fou, coule des dalles de mythologies étayées d'effets spéciaux pompiers, touille dans sa bétonnière les méditations sur la scène et l'écran, les mots et l'image, le spectacle et le mythe, le passé et l'éternité, et cimente son édifice de grimaces pseudo-expressionnistes et de citations de Gaston Leroux.

Nul ne reprochera au réalisateur son ambition. Mais les moyens qu'il déploie à son service sont tellement dérisoires et affectés que le résultat le plus tangible est de laisser un groupe de bons acteurs – Yann Collette, Jean Yanne, Rémi Martin, Nathalie Grauwin, Ann-Gisel Glass – se débattre dans cette glu de métaphores.

J.-M. F.

MADE IN AMERICA
de Richard Benjamin

C'est la petite Zora (Nia Long) *qui a été fabriquée en Amérique*. Sa maman, Sarah (Whoopi Goldberg) l'a conçue par insémination artificielle. Dix-huit ans plus tard, Zora s'avise de chercher son vrai père et découvre qu'on a servi à Sarah – *qui avait commandé un* intellectuel afro-américain de taille moyenne – un Blanc pas bien malin, Hal (Ted Danson). Le père biologique, déshonneur suprême, est concessionnaire d'une marque *de camions et tourne des publicités* télévisées imbéciles pour vendre sa marchandise.

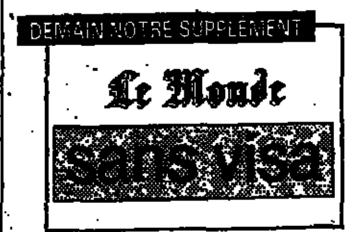
On retrouve donc dans *Made in America* quelques recettes éprouvées des comédies sentimentales de *jadis mises* à jour. Un homme et une femme que rien ne destinait à se rencontrer, etc . Il fut un temps où l'instrument du destin aurait été un charmant pékinois, aujourd'hui, c'est une éprouvette. Sur le même mode, Holly Goldberg Sloan, la scénariste, décline les contrastes sociaux en fonction des dernières couvertures de *Newsweek* : l'intellectuelle noire fait moins confiance à son instinct que l'homme d'affaires blanc, le petit ami de Zora est un bon élève à lunettes alors que la jeune maîtresse de Hal (Jennifer Tilly, qui fait une cruche parfaite) a un petit pois en guise de cervelle.

Mais le film flirte de près avec certains thèmes sensibles, ce qui appelle des décisions radicales. Pour échapper à la satire et à la propagande, *Made in America* verse sans vergogne dans le sentimentalisme. Ce n'est pas une solution déshonorante en soi. Mais tout ce qui aurait pu faire le charme du film – les quelques scènes purement burlesques, l'attention accordée aux seconds rôles – disparaît, englué dans le sirop.

T. S.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis mercredi 23 juin figure page 22, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

□ **Rectificatif.** – Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone du Théâtre de la Ville, où se produit actuellement la troupe de Pina Bausch («le Monde Arts et Spectacles» du 24 juin). Pour tout renseignement, il faut composer le 42-74-22-77.



LE SPECTATEUR — MICHEL BRAUDEAU

Les cerises de Forsythe

JE suis entré au Châtelet parce qu'il y avait de la lumière dans l'affiche qui annonçait « Ballett Frankfurt, William Forsythe » au dessus de la photo en noir et blanc d'un archer aux prises avec une collégienne. Et aussi à cause du titre énigmatique du ballet, *Impressing the Czar*. Qu'est-ce que cela voulait dire ? *Imprimer le tsar, l'impressionner ? Quel tsar ?* Il y a des titres comme ça, on ne sait pourquoi, qui nous accrochent obstinément et dont on veut avoir le fin mot . Des titres à la Raymond Roussel ou à la Peter Greenaway qu'il faut toute une œuvre pour élucider. A lire la liste des ballets déjà créés par ce chorégraphe américain installé à Francfort avec le Châtelet en seconde « résidence », l'homme est coutumier du mystère : *The Vile Parody of Address, The Loss of Small Detail*... Alors pourquoi pas *Impressing the Czar*?

Le programme annonce cinq parties et ménage deux entractes sur deux heures un quart. Le rideau se lève sur l'immense scène, dégagée jusqu'au tréfonds, pour le premier ballet, *Potemkins Unterschrift, soit la signature de* Potemkine. Une sorte de damier incliné occupe un tiers de l'espace jonché d'objets divers, tous dorés, et d'une grande paire de cerises découpées dans du bois, qu'on déplace pour un oui ou pour un non. Un archer passe, envoie ses flèches d'or un peu partout . Une femme en robe du soir passe aussi, des tas de gens passent, certains dansent, d'autres pas. Sur le damier une femme s'énerve et téléphone à un type qui se trouve juste devant la fosse, un téléphone doré à la main : *« Allo Roger ? Où es-tu ? Où sont les cerises d'or ? »* Là, sous notre nez.

Quelques collégiennes manipulent des haltères, très vite, puis un grand Noir désarticulé s'efforce assez brillament de ressembler à la Vénus de Milo sans se couper les bras pour autant. Le *Quatuor à cordes n°14 de Beethoven*, agréablement cisaillé de piaillements divers, cède la place à la musique du complice favori de Forsythe, Thom Willems, tandis que la dame au téléphone continue de demander à Roger : *« Où est-on ? »* Bonne question. Bien qu'à dire vrai la beauté extraordinaire et cocasse du spectacle, la vitesse et l'énergie qui soulèvent les danseurs, gagne les spectateurs et leur ôte le souci de savoir ce qu'ils font là. Le jeune archer en jupette noir et blanc de l'affiche bande son arc dans toutes les directions, mais ce n'est pas lui qui a les flèches. Un individu apporte une autre paires de cerises dorées. Evidemment, pas le moindre Potemkine en vue.

La deuxième partie est composée du noyau dur, le premier ballet de Forsythe qui a voyagé à travers le monde, *In the Middle, Somewhat Elevated*, et valu à son auteur d'être qualifié de « Balanchine hard », dans la mesure où il prolonge le travail de Balanchine, lui-même successeur de Petipa, pour se libérer de la tradition classique. La danse classique est sans arrêt *traitée par allusion, envolées brisées, ironie* . Toutes les flèches sont pour elle. Dans ce pur moment de chorégraphie virtuose où neufs danseurs évoluent sans décor, on ne s'interroge plus sur le sens du spectacle. Il n'y a pas une « histoire » que raconterait la danse, un récit caché.

C'est donc le décor qui entraine l'idée de scénario, de livret. Avec le troisième ballet, *La Maison de Mezzo Prezzo*, on assiste à une très curieuse vente aux enchères, deux dames en robes de cocktail vocifèrent au-dessus d'un téléviseur et vendent en français, en anglais, on ne sait quoi, peut-être le chauffeur doré ou l'homme à la grosse sardine, pour des sommes imprécises, neuf millions de francs, de dollars, ou neuf millions de porte-serviettes. *« Monsieur Toubon appréciera sûrement ! »* crie une vendeuse. La brochette de spectateurs politiques au premier rang du balcon applaudit. M. Juppé sourit, M. Soisson pouffe. L'autre vendeuse s'exclame : *« Mesdames et Messieurs, vous vous demandez le but visé dans tout ça... S'agit-il d'une métaphore ? Non. D'une tendance actuelle ? Espérons que non. C'est juste un moyen tout simple de... »* Le reste se noie dans la musique et les cris d'oiseaux. Les deux derniers ballets, *Bongo Bongo Nageela* et *Mr. Pnut Goes to the Big Top*, sont brefs et tout aussi surprenants . Trente-quatre collégiennes dont la moitié sont des hommes (il y a un barbu dans la bande), jupes plissées noires, chemisiers et socquettes blanches, envahissent le plateau, tournoient, lèvent la jambe en l'air avec un enthousiasme communicatif . C'est un triomphe. Si vous n'avez pas déjà vu ce tourbillon de poésie, d'humour et d'élégance violente, présenté ici il a quatre ans, il vous reste jusqu'à *dimanche pour être heureux pendant* deux heures.

Par acquit de conscience, après le spectacle, devant un poulet froid, j'ai lu dans le programme une déclaration de William Forsythe *intitulée « Impressing the Czar ou encadrer* la cerise ». Une merveille. Cet homme parle comme il invente ses ballets. Ah, vous voulez savoir pourquoi ça s'appelle comme ça ? Je vais vous éclairer... Et il vous balade en souplesse, un souvenir en éveillant un autre, d'objets en images, des cerises qu'il avait trouvées dans les moulures du Palais Garnier et qui, ma foi, lui plaisaient bien, pour *In the Middle, Somewhat Elevated*, de la nécessité de trouver des objets qui s'associent aux cerises quand il avait choisi d'entourer ce ballet initial de quatre autres pour un spectacle de grande ampleur. D'encadrer en quelque sorte ce qu'il désignait dans sa recherche « La cerise en art », dont la contraction écrabouillée peut sonner comme « czar ». Ouf ! Ca n'a bien sûr aucune importance, c'est juste une façon de montrer comme Forsythe gamberge.

Et puis ce petit rébus résolu c'est comme une épine enlevée, ça soulage. Et pendant que tout le spectacle vous revient en tête dans un éblouissement souriant, cela permet de finir en paix avec soi-même le poulet de la brasserie Zimmer où le personnel est fort sympathique et le côte du Rhône tout à fait honnête.

▶ Prochaines représentations : les 24, 25 et 26 juin à 20 h 30. Théâtre du Châtelet, place du Châtelet, Paris (1er). Métro et RER : Châtelet. Tél. : 40-28-28-40. De 55 à 190 FF.

LE PRINTEMPS DES COMÉDIENS
au château d'O de Montpellier

Des ruelles au désert
Indiens et Touaregs en parcours nomade

MONTPELLIER
de notre correspondant

Pour sa septième édition, le Printemps des comédiens de Montpellier a choisi d'honorer Touaregs et Indiens en proposant chaque soir un parcours «nomade» dans le parc du château d'O, une folie du dix-huitième siècle qui appartient au conseil général de l'Hérault. Le public est invité à déambuler. Il est d'abord accueilli par les Manganyars, un groupe folklorique musical du Nord-Ouest indien qui se produit habituellement dans les foyers ou les temples. Les Manganars jouent une musique qui peut sembler stridente à l'oreille non avertie mais qui entraîne la foule par ses sonorités enjouées.

Plus loin, une conteuse de Mahabharata portant un sari pourpre narre en *musique l'histoire du conflit* des cent frères Kauravas et des cinq frères Pandavas. Les instruments ponctuent dans des envolées très rythmées les incantations, lamentations, explications et francs rires de la conteuse. Ailleurs voici des prestidigitateurs, acrobates ou marionnettistes venus du sud de l'Inde, de la région de Bombay ou du Rajasthan. Pour faire venir ces itinérants originaux à Montpellier, Daniel Bedos, directeur du Printemps des comédiens, a utilisé les services d'une association indienne, Sarthi, qui travaille à New-Delhi avec des artistes de rue. Dans ce même parc ont été réunis sept Touaregs du Niger qui chantent et dansent avec leurs instruments. Curieusement, on éprouve devant eux une certaine gêne, comme si, en les invitant, on avait involontairement dénaturé un peu du sens de leur art et de leur chant, expression festive et rituelle, ou partagée spontanément. A Montpellier, on a dressé leur tente sur une estrade, entre le château et une rangée d'escaliers. Ils chantent sur commande devant des gens qui, dès la fin de l'intermède, passent à autre *chose. Vouloir montrer une culture* en voie de disparition était sans aucun doute une idée généreuse. Mais si les Indiens semblent ravis de se produire ici, les Touaregs ont certainement un peu perdu un peu d'eux-mêmes dans cette transplantation.

JACQUES MONIN

▶ Château d'O à Montpellier (Hérault) dans le cadre du printemps des comédiens. Tél. : 67-61-04-02. *Jusqu'au 26 juin.* 30 F.

□ **Mort du guitariste de blues Luther Tucker.** – Le guitariste américain Luther Tucker, qui avait accompagné les plus grands chanteurs de blues, est mort mercredi *23 juin* à Los Angeles des suites d'un accident cardiaque. Il était âgé de cinquante-sept ans. Né à Memphis, formé à Chicago, Luther Tucker avait joué notamment avec John Lee Hooker, Muddy Waters, Jimmy Cotton et Elvin Bishop, *avec lesquels il avait* enregistré des albums devenus des classiques du genre.

□ **Changement d'orchestre à l'Opéra Garnier.** – L'Orchestre des concerts Pasdeloup remplacera l'Orchestre de l'Opéra de Paris dans la fosse de l'Opéra-Garnier, les *26 juin et 3* juillet, à 14 h 30, pour les représentations du programme Balanchine/Robbins.

CULTURE

ARTS

PEINTURE DES ABORIGÈNES *au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie*

Australie : le temps du rêve

Evocation du continent mythologique et de ses premiers habitants

« Sortir de l'anonymat injuste des artistes faussement primitifs » : c'était le vœu de Karel Kupka, peintre tchèque à qui l'on doit une bonne part des collections d'art aborigène collectées pour le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO). Ce fut également une partie du travail du docteur Harter dont on présente la donation, dans le même bâtiment : une soixantaine de pièces venues de la région du Grassland (Cameroun). Le mythe des *« inventeurs anonymes de la statuaire africaine, inspirateurs du cubisme »*, a surtout servi à justifier l'indifférence des Occidentaux à l'égard d'une création qui lui est longtemps restée étrangère et dont l'intérêt se borne encore, pour de nombreux historiens, à servir de référence aux pionniers de l'art moderne. Ainsi des œuvres aborigènes, relevées systématiquement dès la fin du siècle dernier en Australie : il faudra attendre le milieu du XX[e] siècle pour qu'on y voie autre chose que des graffitis dont l'intérêt ne serait qu'ethnographique.

Celles qui sont exposées au MAAO, contemporaines ou plus anciennes, sont de qualité très inégale. Elles sont fixées sur des supports divers (écorce, pierre, toile ou carton). Les unes sont figuratives. *On y voit des arbres, des figures* humaines ou des animaux. D'autres sont abstraites : l'artiste utilise des formes géométriques, cercles et demi-cercles, lignes et pointillés. Toutes sont l'expression d'un « rêve », *fragment éclaté, réinter*prété par l'artiste, d'un mythe plus vaste, celui du « Temps du rêve », saga originelle mais aussi expression culturelle et religieuse des différentes ethnies qui peuplaient l'Australie avant que les « Blancs » débarquent.

Quelques êtres (crocodile, émeu, lézard) apparus à l'origine du monde ont façonné la terre. Ils ont laissé les empreintes matérielles de leurs actions et sont apparus en rêve aux premiers humains pour expliquer le détail de leurs itinéraires, de leur histoire et les grandes lignes d'une organisation sociale et religieuse à suivre. Chaque récit est associé à un site et à un groupe responsable d'un territoire. Chants, peintures et danses servent à évoquer et à perpétuer ces événements mythiques, dont les aborigènes sont les gardiens et les acteurs. Ainsi matérialisent-ils physiquement ce *« chant des pistes »* évoqué par *Bruce Chatwin (1), labyrinthe de* chemins invisibles qui serpentent à travers toute l'Australie et dont la trame forme le continent mythologique de ses premiers habitants. Certaines communautés – celles de la région d'Arnheim – n'ont jamais cessé de peindre leurs « rêves » (sur des écorces d'eucalyptus, en particulier) ; d'autres – celles du Désert central – ont retrouvé leurs traditions en transposant leurs « peintures » sur sable sur des supports modernes, cartons ou toiles.

Ces œuvres, désormais diffusées à Sydney, Paris, Londres ou New-York, se retrouvent sur les cimaises de certains musées comme le MAAO. La plupart des pièces présentées ici ont été exécutées dans les années 50. Leurs auteurs (Malangui, Irvala, Djawa ou Djuwarak) *sont des artistes à part* entière. Les œuvres plus récentes (collectées il y a deux ans) montrent l'appauvrissement d'une inspiration qui se stéréotype sous la loi de la demande. Le dialogue rapporté par *Bruce Chatwin* entre une représentante du Bureau des arts aborigènes de Sydney, chargée de commercialiser une production, et un aborigène montre néanmoins l'évolution qui s'amorce. La première se cantonne toujours à la tradition et à l'anecdote quand le second revendique un statut d'artiste et une singularité : *« Quelle est l'histoire, Winston ? – Quelle histoire ? – L'histoire du tableau. – Je l'ai peint. – Je sais bien que vous l'avez peint. Je veux dire l'histoire du rêve ? Je ne peux pas vendre une peinture sans une histoire. Vous savez bien cela ! »*

EMMANUEL DE ROUX

(1) *Le Chant des pistes*, par Bruce Chatwin, Grasset éd.

► **Peinture des aborigènes d'Australie. Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, av. Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 44-74-84-80. Jusqu'au 15 novembre.**

► **Un ouvrage de Françoise Dussart, *la Peinture des aborigènes d'Australie* (coll. « Arts témoins », Éd. Parenthèses, 96 pages, 95 F), sert de catalogue à l'exposition, qui est accompagnée d'un bel accrochage de photos réalisées, en Australie, entre 1987 et 1992 par Jon Lewis.**

□ **Enseigner l'art dramatique.** – Le ministère de la culture et de la francophonie organise à partir du 11 octobre un examen pour l'obtention d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de l'art dramatique . Les dossiers d'inscription sont à retirer jusqu'au 15 août à la Direction du théâtre et des spectacles, Palais de Chaillot, bureau de l'enseignement et de la formation, 9 rue Albert-de-Mun 75116 Paris. Tél. : 47-04-59-66 entre 10 h et 12h.

□ **Rectificatif.** – Nous avons attribué par erreur à Jean-Pierre Raynaud la Pyramide de verre de l'autoroute A 6, près de Nemours (*le Monde* du 3 juin). En réalité, elle a été commandée à son homonyme Patrick Raynaud.

Les sculpteurs du Grassland

« Je n'ai jamais collectionné que des objets de régions que j'ai connues », affirmait Pierre Harter. Ce dernier, médecin spécialiste de la lèpre, séjourna longtemps en Afrique, et tout particulièrement au Cameroun, dans la région du Grassland, à l'ouest du pays, où coexistent des dizaines de petits « royaumes ». Son premier contact avec les Bamilékés remonte à 1952. Son dernier séjour chez les Bamoums date de 1985. Grâce à ses voyages *répétés et aux rapports privilé*giés qu'il entretenait avec certaines chefferies, il a pu constituer une importante collection. Avant sa mort (en 1991), il en a légué les plus belles pièces au MAAO. Elles sont actuellement exposées dans une aile du bâtiment de la porte Dorée, en attendant une rénovation complète du musée qui se fait attendre.

« Toutes les formes d'art sont représentées dans le Grassland », nous dit Louis Perrois : art monumental – les poteaux sculptés de « grandes cases » font parfois 15 mètres de haut – ou plus intime – perlage et fonte à la cire perdue. La variété des factures, la complexité des styles *sont liées à la multiplicité* des pouvoirs locaux, dont le poids est encore réel. Néanmoins, cette production se caractérise généralement par un expressionnisme puissant, parfois brutal, qui a longtemps déconcerté les amateurs occidentaux. Les artistes sont en contact étroit avec les représentants de ce pouvoir (ils sont souvent membres des puissantes sociétés secrètes), leurs productions servent à rehausser le prestige des rois auxquels ils sont attachés. Ils sont parfois *eux-mêmes souverains* : Louis Perrois cite le nom d'une série de sculpteurs qui ont exercé le pouvoir. Là encore, la légende tenace de l'anonymat du sculpteur « primitif » vole en éclats. *« Leur réputation était parfois telle, et les demandes si nombreuses, qu'ils étaient conduits à installer de véritables ateliers où travaillaient aides et élèves, presque toujours parents de l'artiste »*, nous dit Pierre Harter (1). L'une des plus belles œuvres exposées au MAAO, une énigmatique « statue parlante » (son dos évidé sert de caisse de résonance), au visage totalement lisse, due au maître-sculpteur Kamteu (vers 1910), fut donné à Pierre Harter par le *fon* (roi) Soffak en 1957.

E. de R.

(1) *Arts anciens du Cameroun*, coll. Arts d'Afrique noire, Arnouville, 1986.

► **Le legs Pierre Harter au MAAO (présentation permanente avant les travaux).**

► **Catalogue « Les rois sculpteurs », présenté par Louis Perrois, 240 pages, 300 F.**

BIBLIOGRAPHIE

Passions baroques et d'aujourd'hui

Un album retrace la genèse d'« Atys » et de « Médée » productions à succès de l'Opéra-Comique

Nous avons demandé à Renaud Machart, journaliste et producteur à France Musique, *de rendre compte de l'album* que vient de publier notre collaborateur Olivier Schmitt.

ATYS & MÉDÉE
PASSION BAROQUE
d'Olivier Schmitt.
Photographies de Michel Szabo et Jacques Moatti.
Editions du Cyprès/Opéra-Comique, 80 p., 37 illustrations, 120 F.

« Médée connaîtra-t-elle à son tour des jours aussi heureux [qu'*Atys*] *? C'est tout le bonheur qu'on lui souhaite. »* Le vœu qu'exprime Olivier Schmitt s'adresse-t-il à la musique de *Médée*, ou à la production de cette unique tragédie lyrique de Charpentier, signée par l'équipe Christie-Villégier-Tommasi-Cauchetier ? On ne manquera pas en effet de comparer les mérites des deux œuvres, et de juger le succès de *Médée* à l'aune, déjà mythique, de celui d'*Atys*.

Pour ce qui est de la musique, William Christie nous facilite la tâche en répondant par un savoureux paradoxe : « Médée *est la meilleure tragédie lyrique qu'ait écrite Lully.* » S'il avait vécu deux ou trois lustres de plus, Lully aurait vraisemblablement fait fructifier ses propres acquis quant à la fusion du récit et du discours orchestral. *Armide*, sa dernière tragédie lyrique, le montre assez. Pourtant, Charpentier, homme de théâtre jusque dans le plus ténu de ses motets, domine autant que Lully le sens dramaturgique, et incomparablement mieux la saveur et l'invention de l'écriture de l'orchestre (ces parties intermédiaires !).

Certes, dans *Médée*, le récit est toujours roi. Olivier Schmitt le rappelle en disant comment le travail de William Christie a consisté à pousser autant qu'il le pouvait les chanteurs dans les bras de Jean-Marie Villégier, directeur d'acteurs soucieux du verbe autant qu'il est respectueux de la musique. Mais on ne dira pas assez combien le chef sait faire *parler* l'orchestre, un orchestre incomparable à ce qu'il était lors de l'enregistrement discographique de l'ouvrage, en 1984. Dès lors, on peut se demander qui, du musicien ou de l'homme de théâtre, « vole la vedette » à l'autre... La valeur du travail accompli vaut par ce juste point d'équilibre d'où l'émotion jaillit, d'autant plus vive qu'elle est savamment canalisée. Et ce point d'équilibre doit aussi beaucoup aux orfèvres que sont le décorateur Carlo Tommasi et le costumier Patrice Cauchetier.

Atys et *Médée* sont assurément sœurs (la vengeance par crime interposé de Cybèle et de Médée) ; mais la gémellité des deux productions s'impose aussi parce que la tragédie lyrique et ses « lieux communs » (au sens où les rhétoriciens l'entendaient) imposent les figures obligées que sont les scènes de divertissement (*danses et airs à* danser), les sommeils et les scènes d'enfer. Tout cela crée un inévitable « air de famille », et l'on ne pourra au fond juger la capacité de « renouvellement » de Jean-Marie Villégier, en particulier, que dans un tout autre genre opératique (*Pelléas* l'attend...).

Le texte de cet album, illustré de beaux clichés de Michel Szabo et Jacques Moatti, constitue une sorte d' « album-mémoire », de livre de bord de la genèse des productions d'*Atys* et de *Médée*. Ce petit ouvrage raffiné et accessible a le mérite de dire, avec élégance – mais ce qu'il faut de précision(s) pour que cela soit entendu une fois pour toutes, – que cette « perfection » n'est pas née de rien, pas davantage d'un goût pour un temps perdu recouvré, ni, pour un nouveau « classicisme » (un « style Comédie-Française » en plus avisé), mais qu'elle est la concentration d'une volonté d'affirmer la pureté, la beauté, la passion. Cette « passion baroque » n'aura jamais été aussi « moderne » qu'en cette fin de siècle cruelle.

RENAUD MACHART

Passions baroques et d'aujourd'hui

CARNET DU Monde

Naissances

Michel KENEDI
et
Robin JACKSON
sont doublement heureux d'annoncer la naissance de

Gustave et Jacques,

le 19 juin 1993.

22, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

Yasuhito et Mitsuyo OHTA
annoncent avec joie la naissance de

Takuto,

le 13 juin 1993.

107, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

Adoptions

Christine BRUNIAUX,
Thierry MOREAU, Alizée
et
Alain, Caty, Manon,
Mélinée et Chêne MOREAU,
ont accueilli, le 11 juin 1993,

Elvire.

19, rue Bizet,
94200 Ivry.
3, rue Eginhard,
75004 Paris.

Mariages

Bruno et Dominique VEILLON
sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Emmanuel
avec
Véronique SOL,

qui a été célébré à Allassac (Corrèze), le 12 juin 1993.

32, rue Pasteur,
78220 Viroflay.

Décès

– Josée Béalu,
Agnès Béalu, Daniel David
et leurs enfants,
Andrée Béalu,
Ses enfants et petits-enfants,
Roger Perreau,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel BÉALU,
poète,

le samedi 19 juin 1993.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse de Paris.

La famille ne souhaiterait recevoir de condoléances que par écrit.

62, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

*(*Le Monde *du 24 juin.)*

– Mme Alice Berthaux,
M. et Mme Camille Berthaux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BERTHAUX,

survenu le 18 juin 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Villejuif.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 23 juin.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bercy, dans la plus stricte intimité.

4, rue René-Hamon,
94800 Villejuif.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

– Nancy. Varangéville. Paris.

Pierre et Armelle Buffet,
Alain et Hélène Buffet,
Patrick et Marie-Elisabeth Buffet,
Françoise Buffet,
Bruno et Marie France Buffet,
Benoît Buffet,
Edith, Stéphanie, Eric, Laurence,
Emmanuelle, Hervé et Christine,
Pascale, Claire,
Marie-Amélie, Axelle, Damien,
Charles, Gwenaël, Stanislas,
Antoine,
ses enfants, *petits-enfants* et arrière-petit-fils,
M. et Mme Robert Michaut,
M. et Mme Hubert Michaut,
Mme Paul Michaut,
Mme Rémy Buffet,
M. Jacques Aubry,
ses frères, belles-sœurs et beau-frère,
Les familles Michaut et Buffet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques BUFFET,
née Mechtilde Michaut,

survenu le 23 juin 1993, à Nancy.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 26 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph de Nancy, corps déposé, suivie de l'inhumation à Mirecourt.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

– Marie-Thérèse, Françoise,
Laurence, Isabelle et Sophie Cazanave,
Irène, Florence, Lucile et Manon,
Marie-Christine et Patrice Dumas,
La famille Charpentier,
font part du décès de

M. René-Jean CAZANAVE,
maître en droit,
ancien avocat au barreau de Paris,

leur père, grand-père, oncle, parent, survenu le 19 juin 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Vous pourrez lui rendre un dernier hommage en nous rejoignant au funérarium de Montreuil, le lundi 28 juin, à 10 h 45, 32, avenue Jean-Moulin, métro Mairie-de-Montreuil, autobus 122, descendre Cimetière-Nouveau.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

16 *bis*, boulevard Aristide-Briand,
93100 *Montreuil.*

– Mme Pierre Donatien Cot,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre Donatien COT,
ingénieur général honoraire
des Ponts et Chaussées
commandeur de la Légion d'honneur,

le 22 juin 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale à Carbec-Grestain (Eure).

Ni fleurs ni couronnes.

– Le *président d'*Aéroports de Paris,
Le directeur général,
Le directeur général adjoint,
Les membres du conseil d'administration et le personnel d'Aéroports de Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre Donatien COT,
ingénieur général
des Ponts et Chaussées
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
directeur général d'Aéroports de Paris
de 1955 à 1967,
directeur général honoraire
d'Aéroports de Paris,

survenu à Paris, le 22 juin 1993.

– La Galerie Naïfs du monde entier à l'immense *tristesse* de faire part du décès accidentel de leur amie peintre,

Agnès EMANUELLI.

– Les directeurs,
Le personnel du Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée de Suresnes (Hauts-de-Seine),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude GONNET,
inspecteur général
de l'éducation nationale.

– L'Association nationale des communautés éducatives (ANCE) a la tristesse de faire part du décès du président *d'honneur*

Claude GONNET,
inspecteur général
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur.

Inhumation au nouveau cimetière de Châtenay-Malabry (rue de l'Egalité), vendredi 25 juin 1993, à 14 h 45.

– Bernadette,
son épouse,
Michel, Marie-Claire, Alain, Daniel,
Marie-Victoire, Béatrice, Patrice,
Olivier, Roger,
Paule, Brigitte, Dominique,
Mohammed, Jacques, Violette, Colette,
Dominique, Christophe, Stéphane,
Laurent, Pierre, Jean-Emmanuel,
Frédéric, Sandrine, Alexandre,
Raphaël, Mélanie, Clémence, Yacine,
Marc, Bérénice, Armande, Jonathan,
Sarah, Céline, Fabrice, Florian,
Antoine, Chloé,
ses enfants, beaux-enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Louis et Gentot,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Roger LOUIS,
« Jésus », au maquis Ventoux,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre *1939-1945,*

survenu à Paris, le 21 juin 1993, dans sa quatre-vingt-unième année, au terme *d'une vie accomplie.*

Il avait fait don de son corps à la science. Il n'y aura pas de cérémonie. Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« L'acquiescement éclaire le visage.
Le refus lui donne la beauté. »
René Char.

25, rue Archereau,
75019 Paris.

– Mme François Menez,
son épouse,
M. et Mme Olivier Gabrielli,
ses enfants,
François et Julia
et toute leur famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. François MENEZ,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 juin 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 26 juin, à 15 heures, en l'église de Rosnoën par Le Faou (Finistère), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mme Gaston-Charles Sagot,*
son épouse,
M. Eric Sagot,
son fils,
Mme veuve Gaston Sagot,
sa mère,
Ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs,
neveux, nièces et petit-neveu,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Gaston-Charles SAGOT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président de la Fédération française
de généalogie, d'héraldique
et de sigillographie,
membre du conseil supérieur
des archives,
président du cercle généalogique
des PTT,
président du cercle philatélique
du ministère des PTT,
secrétaire de l'association
de développement de la philatélie,

survenu le 22 juin 1993, à Paris-20e, dans sa cinquante-huitième année.

Priez pour lui.

Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e, le lundi 28 juin, à 10 h 30.

L'incinération au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise aura lieu le même jour, à 12 h 15.

262, rue de Belleville,
75020 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Claude-Henry Petit,
son *épouse,*
Mme Jacqueline Souchon et M. Goéry Delacôte,
ses enfants,
Mme Marianne et Florence Souchon,
ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

M. Claude-Henry PETIT,
officier de la Légion d'honneur,
chef de l'Inspection générale
au *ministère*
des anciens combattants (e.r.),
ancien maire des Hermites
(Indre-et-Loire),

survenu à Vichy, le 19 juin 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le 22 juin, *dans la plus stricte intimité,* au *cimetière* Montparnasse.

110, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
10, rue Emile-Morel,
92330 Sceaux.

« ... Je veux écrire, je veux vomir et recracher toute ma vie, vivre et pour ça toucher les gens, les frapper, les choquer, les connaître... »

Nous avons perdu

CYRIAQUE

dimanche 20 juin 1993, à 15 heures.

Arielle, Jean-Jacques, Ossian et Ysée Roge vous prient de les rejoindre, samedi 26 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 74, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Il sera inhumé à Saint-Sernin-du-*Plain le même jour* après une bénédiction, à 16 heures.

– M. et Mme Claude Zenouda
et leurs fils Mikaël et Ariel,
M. Maurice David Zenouda,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès, le 20 juin 1993, de leur mère et grand-mère,

Mme Maurice ZENOUDA,
née Yvette Albou,

survenu à Marseille, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu *lieu* à *Marseille,* le 21 juin, dans l'intimité.

Collège Anatole-France,
38, *rue Anatole-France,*
92800 Puteaux.

Remerciements

– Henri et Dorothée Drucker,
Et toute leur famille,
remercient très sincèrement chacun de ceux qui les ont secourus par leurs témoignages de sympathie et de compassion lors du décès de

Danielle BRISSON-DRUCKER.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le dimanche 27 juin 1993, à 18 heures, en l'église orthodoxe grecque Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, pour le repos de l'âme de

Nicolas Michel TRAD,
membre du conseil d'administration
de la Banque Trad
Crédit lyonnais (France) SA,

décédé à Paris, le 27 avril.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Virgil GHEORGHIU,
prêtre et écrivain,

une messe sera célébrée le dimanche *27 juin 1993, à 12 h 15, en* l'église orthodoxe roumaine, 9 *bis,* rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.

Anniversaires

– Pour le treizième anniversaire de la disparition de

Mme KERBER,
née Sarah Pacanowski,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– A l'aube du 25 juin 1983,

Bernard SABOYA

nous quittait à l'âge de trente-sept ans.

Nous ne l'oublions pas.

Communications diverses

Les enjeux de la paix
israélo-palestinienne,

avec *Gavri Bargil, dirigeant de Shalom* A'hshav, et Zyad Abu Zyad, directeur de la revue palestinienne *Gesher,* dimanche 27 juin 1993, à 15 heures. Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

Soutenances de thèses

– David Harari soutiendra sa thèse de doctorat en mathématiques pures : « L'obstruction de Manin : passage des fibres à l'espace total d'une fibration ; applications », sous la direction du professeur Colliot-Thélène, le vendredi 25 juin 1993, à 14 heures, à l'université d'Orsay, bâtiment 425, salle 121/123.

– Nathalie Vernizzi soutiendra sa thèse de doctorat : « Recherche sur la *peinture abstraite en Italie* », le lundi 28 juin 1993 à la Sorbonne, amphithéâtre Guisot.

LOTO — MERCREDI 23 JUIN 1993

19H55 : 4 6 13 32 38 40 — numéro complémentaire 15 — tirage n° 25

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons numéros	2	2 063 845 F
5 + complémentaire	22	105 590 F
5	1 080	6 760 F
4	64 748	121 F
3	1 243 574	9 F

20H35 : 12 16 17 23 37 48 — numéro complémentaire 22 — tirage n° 25

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons numéros	3	13 569 010 F
5 + complémentaire	19	102 810 F
5	1 122	6 110 F
4	54 261	112 F
3	1 182 234	8 F

ÉCONOMIE

Le bouc émissaire européen

La décision du ministère du commerce des Etats-Unis de relever de manière très sensible les droits anti-subventions et anti-dumping appliqués depuis quelques mois aux importations de produits sidérurgiques en provenance de plus de vingt pays, dont ceux de la Communauté, illustre combien il est essentiel pour les Douze d'obtenir, dans le cadre de l'Uruguay Round, qu'à l'avenir les Américains, pour régler les litiges qui les opposent à leurs partenaires commerciaux, s'en tiennent aux règles du GATT et renoncent à se rendre justice eux-mêmes en faisant usage de leur législation nationale.

C'est là une demande sur laquelle insistent les Français et que les chefs d'Etat et de gouvernement ont reprise à leur compte à Copenhague. L'influence des lobbies sur l'administration américaine est si grande que, sans une telle primauté donnée à la loi internationale, il n'est guère de «paix commerciale» envisageable entre les deux rives de l'Atlantique.

«Il est parfaitement inacceptable que les importations d'acier de la Communauté européenne et de treize autres pays soient prises comme bouc émissaire pour régler des problèmes relevant pour l'essentiel de la concurrence entre les entreprises américaines elles-mêmes», a déclaré Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations commerciales. En effet, les sidérurgistes de la CEE n'ont d'aucune manière augmenté leurs livraisons, et celles-ci sont toujours restées en deçà des quotas qui leur étaient alloués, jusqu'à l'année dernière, dans le cadre d'accords d'autolimitation conclus avec Washington. Les difficultés des grands groupes américains résultent, en fait, de la concurrence très vive que leur livrent, sur leur propre sol, les mini-aciéries électriques.

Injustifiée aux yeux des Européens, la décision américaine est en outre doublement discriminatoire : les sidérurgistes de la CEE sont davantage frappés que les autres fournisseurs et, parmi les Douze, les Français, qui sont les principaux exportateurs, se voient appliquer, sans raison, des droits sensiblement plus élevés que les entreprises des autre Etats membres.

On comprend que de telles pratiques ne soient pas de nature à faciliter la recherche de solutions permettant de conclure l'Uruguay Round. Rendues publiques quinze jours avant le sommet des sept principaux pays industrialisés à Tokyo, elles semblent indiquer que l'administration Clinton abordera ce rendez-vous avec un désir d'affrontement plutôt que de conciliation. La Communauté, qui pour l'instant ne peut guère faire plus que de réclamer l'arbitrage du GATT, devra en tenir compte. En France, les partisans du compromis, notamment en agriculture, tenus à l'œil par la droite de la majorité, n'en auront la tâche que plus difficile.

PHILIPPE LEMAITRE

Les suites de la guerre de l'acier entre la CEE et les États-Unis

Usinor-Sacilor pourrait abandonner le marché américain

Si la commission américaine du commerce international entérine les montants des droits anti-dumping annoncés par le département du commerce (*le Monde* du 24 juin), Usinor-Sacilor pourrait être contraint d'abandonner les États-Unis, a indiqué le 23 juin Francis Mer, le président du groupe sidérurgique, dans un entretien à Radio-France International (RFI).

NEW-YORK

de notre correspondant

«Je ne suis pas surpris par cette décision qui démontre la perversité de l'administration américaine dès lors qu'il s'agit de défendre son industrie au détriment des échanges internationaux. Mais les taux annoncés sont ahurissants!», s'exclame Michel Longchampt, le président de Francosteel, filiale qu'Usinor-Sacilor possède depuis 1939 sur le sol américain. *«Si les droits de douane – qui dépassent parfois les 100 % – réclamés par le département du commerce sont entérinés par la commission du commerce international des Etats-Unis ou U.S. International Trade Commission, ITC (1), qui a été saisie du dossier, nous serons amenés à réfléchir sur le maintien ou non de notre présence dans ce pays. Une riposte ne peut venir que d'Europe, c'est-à-dire de Bruxelles»*, confie-t-il dans un entretien au *Monde*, reprenant les craintes exprimées le 23 juin par le président du groupe, Francis Mer, à l'occasion d'un entretien à Radio-France International et qu'il avait déjà manifestées en novembre 1992 devant l'American Institute for International Steel (AIIS), l'organisation regroupant les importateurs d'acier.

Le propos était prémonitoire. Quelques semaines plus tard, la nouvelle administration du président Clinton annonçait, le 27 janvier, qu'elle avait décidé de relever de façon drastique les droits de douane applicables aux produits sidérurgiques en provenance de dix-neuf pays, dont sept européens (2), accusés de dumping. Cette décision était prise à titre préliminaire, ce qui signifiait que les sidérurgistes visés devaient déposer en douane des cautions correspondant aux nouvelles marges définies par l'administration américaine.

Suite logique de la procédure

Les dernières dispositions annoncées le 23 juin par Ronald Brown, le secrétaire d'Etat au commerce, constituent la suite logique de la procédure déclenchée en début d'année, mais elles sont doublement draconiennes. D'une part, les nouveaux droits anti-dumping devront être déposés en espèces et non plus sous forme de caution. D'autre part, leur montant a été très sensiblement relevé. Ainsi Usinor-Sacilor, qui «bénéficiait» de taux préliminaires de 24 % en moyenne en janvier, voit les quatre gammes de produits commercialisés par Francosteel lourdement taxées. Les taux applicables aux tôles laminées à chaud vendues aux Etats-Unis passent de 12,39 % à 79,54 %, tandis que ceux des *laminés à froid sont relevés de* 13,9 % à 75,33 %. Dans le même temps, le barème des tôles revêtues est relevé de 10,58 % à 44,40 % et celui des tôles fortes de 23,70 % à 52,87 %.

Les services de M. Brown justifient ces nouvelles marges anti-dumping, tirées d'une *«enquête minutieuse et exhaustive»* réalisée *«de manière transparente et équitable»*, en expliquant que l'administration se réserve le droit de soutenir les revendications de l'industrie nationale dès lors qu'il s'agit de lutter contre *«les pratiques déloyales»* telles qu'elles sont définies dans la législation américaine. Le relevé de conclusions *du département* du commerce va être transmis à la commission du commerce international, *qui dispose* d'un délai de quarante-cinq jours (jusqu'au 4 août) pour déterminer si les pratiques dénoncées en matière d'importations d'acier sont effectivement préjudiciables à l'industrie américaine.

Si tel était le cas, le département du commerce s'empresserait de donner l'ordre aux douanes de percevoir les nouvelles taxes dont le montant aurait alors été définitivement arrêté. Pour les sidérurgistes non américains, dont les exportations aux Etats-Unis représentent 18 % de la consommation totale d'acier dans le pays, l'enjeu est d'importance. Notamment pour Usinor-Sacilor, qui vend 1 million de tonnes d'acier aux Etats-Unis et qui, selon son président, *«ne pourra plus vendre la moindre tonne d'acier aux Etats-Unis»*.

Un arsenal protectionniste étoffé

«Personne ne sait quelle sera l'attitude des membres de la commission. Il y a quelques mois, l'ITC n'a pas donné suite à la demande des constructeurs américains d'automobiles d'appliquer des surtaxes à l'importation de mini-vans japonais», relève un spécialiste des contentieux commerciaux transatlantiques. *«La commission est indépendante, mais il lui sera difficile de ne pas tenir compte de la conjoncture économique que connaissent les Etats-Unis.»*

Pour M. Longchampt, il ne s'agit que d'un artifice. *«Cela fait partie de la tactique déployée par les sidérurgistes américains, depuis les premières plaintes, durant l'été 1992»*, souligne le président de Francosteel. L'arsenal protectionniste américain, particulièrement étoffé dans la sidérurgie, a été mis en place bien avant. A la politique du *trigger price* (prix de déclenchement) pratiquée par les Etats-Unis à la fin des années 70, a succédé le mécanisme des *Volountary Restraint Agreements*, ces accords de limitation «volontaires» qui n'impliquaient pas de compensation pour le pays exportateur. Ces divers dispositifs visaient à protéger la sidérurgie américaine engagée dans une vaste restructuration et dont les principaux groupes (LTV, Bethlehem Steel, USX Corp, Inland Steel Industries, Armco Steel) commencent juste à sentir les effets bénéfiques. Dans quelques mois, LTV devrait sortir de la procédure sur les faillites.

Mais tous les sidérurgistes américains n'ont pas encore la tête hors de l'eau, et la «ceinture de rouille» continue à laisser des marques dans les trois principaux Etats producteurs (Pennsylvanie, Ohio et Indiana), où des dizaines de milliers de licenciements ont été opérés. Dans le même temps, les grands groupes intégrés, regroupés au sein de l'American Iron & Steel Institute, un lobby efficace, ont vu leurs parts de marché régresser au profit de nouveaux venus, les «mini-mills», plus petits et plus souples et qui ont su développer de nouvelles technologies.

Ceux-ci détiennent à présent 50 % du marché après s'être glissés dans l'espace abandonné par les importateurs en raison des restrictions à l'entrée aux Etats-Unis. Certaines de ces mini-aciéries, telle Nucor, sont passées avec succès des produits longs aux produits plats. Ce sont eux qui bousculent à présent les géants de l'acier américains. Plus que les groupes de nationalité étrangère dont les exportations vers les Etats-Unis ont été réduites des deux tiers en l'espace d'un an et demi.

SERGE MARTI

(1) La *U.S. International Trade Commission* remplace l'ancienne commission des tarifs douaniers des Etats-Unis créée en 1916 et dont le mandat a été élargi et le nom modifié par la loi sur le commerce de 1974.

(2) Il s'agit des pays suivants : Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Grande-Bretagne, Canada, Finlande, France, Allemagne, Italie, Japon, Corée du Sud, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Espagne et Suède.

Les réactions

□ **M. Nicolas Sarkozy estime que l'Europe ne doit faire preuve *«ni de protectionnisme ni de naïveté»*.** – Le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, a affirmé, mercredi 23 juin, que l'Europe ne doit faire preuve *«ni de protectionnisme ni de naïveté»*. Il a déclaré que le gouvernement ne souhaitait pas que *«l'Europe se protège plus que les autres, mais nous ne voulons pas non plus qu'elle se protège moins que les autres»*.

□ **M. Longuet souhaite *«des instruments de politique de commerce extérieur communautaire»*.** – Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a assuré, mercredi 23 juin à Paris, que *«l'on allait s'expliquer avec les Américains»*. Interrogé à la sortie du conseil des ministres, M. Longuet a estimé *«qu'il faut se battre et qu'il faut des instruments de politique de commerce extérieur communautaire»*, en faisant valoir que *«ce n'est pas l'acier français qui est visé, mais tout l'acier européen»*.

□ **Eurofer dénonce l'exclusion du marché américain des sidérurgistes communautaires.** – L'Association européenne de la sidérurgie Eurofer a estimé, mercredi 23 juin, que *«l'objectif fondamental du département du commerce n'était pas de pénaliser de soi-disant pratiques de commerce déloyales, mais purement et simplement d'exclure du marché des Etats-Unis la plupart des producteurs sidérurgiques communautaires»*. Eurofer demande à la Commission européenne *«de durcir ses démarches au GATT»* et demande également que lors du prochain sommet G7 des pays les plus industrialisés début juillet à Tokyo soit organisée une protestation coordonnée contre les pratiques américaines.

□ **Tokyo estime n'avoir *«pas porté atteinte aux intérêts américains»*.** – Les autorités japonaises et les producteurs d'acier nippons ont protesté, mercredi 23 juin, contre l'annonce par Washington des taxes anti-dumping américaines : un officiel du ministère japonais des affaires étrangères a jugé les décisions américaines *«infondées et déraisonnables (...) Nous n'avons pas porté atteinte aux intérêts américains, d'autant que nos exportations ont considérablement diminué ces dernières années»*.

La réforme des retraites

Le gouvernement limite les conséquences de l'allongement de la durée de cotisation

Le gouvernement a intégré dans le projet de loi adopté par le Sénat (*le Monde* du 24 juin) un mécanisme complexe visant à limiter les conséquences de la prochaine réforme des retraites sur les salariés dont la carrière aura été irrégulière ou courte. A l'heure actuelle, la Sécurité sociale accorde une pension à taux plein aux assurés ayant cotisé cent cinquante trimestres (trente-sept années et demie). Si un salarié ne remplit pas cette condition, il ne peut obtenir le taux plein (la moitié du salaire de référence calculé sur les dix meilleures années), l'abattement étant de 5 % par année manquante. En outre, le calcul de sa pension est diminué au prorata de ce même écart entre la durée de cotisation constatée et la référence des cent cinquante trimestres.

Le gouvernement ayant décidé de porter progressivement à cent soixante trimestres – quarante ans – la durée de cotisation, les salariés justifiant d'une période d'activité plus courte risquaient d'être doublement pénalisés. Aussi, Simone Veil, ministre des affaires sociales, a précisé que la durée de cotisation utilisée pour le calcul de la pension restera calée sur cent cinquante trimestres, même si l'obtention du taux plein ne sera acquise qu'à partir de 151 trimestres en 1994, 152 trimestres l'année suivante et ainsi de suite jusqu'en 2003.

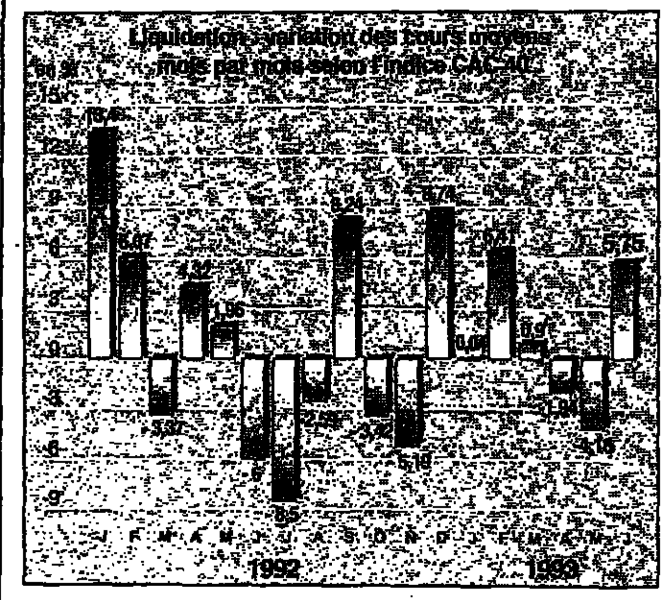
De ce fait, l'impact de la réforme – qui fixera également le calcul de la période de référence sur les vingt-cinq meilleures années – sur les personnes, dont de nombreuses femmes, dont la durée d'activité sera inférieure ou égale à cent cinquante trimestres devrait être atténué. Grâce à une loi qui renvoie à un décret... qui n'a pas encore été adopté.

Le Pérou obtient de nouvelles promesses de crédits

Le Pérou a obtenu, mardi 22 juin, des promesses de prêts d'environ 600 millions de dollars (3,2 milliards de francs) de la communauté internationale pour réduire la pauvreté et pallier les graves conséquences sociales de la politique de stabilisation du président Fujimori. Les représentants des pays industrialisés membres d'un «groupe consultatif» sur le Pérou et ceux des organismes multilatéraux invités par la Banque mondiale à Paris, lundi et mardi, *ont exprimé leur «satisfaction devant les résultats encourageants»* de la politique du gouvernement Fujimori.

Ils ont promis d'appuyer le nouveau programme social destiné aux plus défavorisés (près de la moitié de la population vit dans des conditions d'extrême pauvreté, selon les estimations officielles). Sur les 600 millions de dollars promis pour les deux prochaines années, plus de 200 millions seront prêtés par les institutions multilatérales, le reste devant être financé par les dix pays du groupe consultatif, parmi lesquels les États-Unis et la France. La Banque mondiale, qui avait gelé ses versements jusqu'à ce que M. Fujimori – auteur d'un coup d'Etat civil *en avril 1992 – organise l'élection* d'une Assemblée constituante en novembre, a défini le *«combat contre la pauvreté»* comme sa priorité, vis-à-vis du Pérou notamment.

Bourse de Paris : la liquidation de juin est gagnante de 5,75 %



Les liquidations se suivent et ne se ressemblent pas à la Bourse de Paris : après un médiocre mois de mai, où les valeurs françaises avaient abandonné en moyenne 4,16 %, le terme boursier de juin est nettement gagnant de 5,75 %. Il faut remonter au mois de février pour trouver un bilan mensuel de cette ampleur. Depuis le début de l'année, les valeurs françaises ont gagné 4,56 % et ce sursaut mensuel – essentiellement dû aux anticipations de baisse des taux – a permis à l'indice CAC 40 de s'inscrire nettement au-dessus des 1 900 points à 1 942,41 points.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 24 juin 1993 :

UN DÉCRET

– N° 93-862 du 23 juin 1993 relatif à l'émission d'un emprunt d'Etat.

DES ARRÊTÉS

– Du 8 juin 1993 fixant la répartition de la contribution annuelle des régimes d'assurance maladie au financement d'une partie de la cotisation d'allocations familiales due par certains médecins pour 1992.

– Du 8 juin 1993 fixant la répartition et les modalités de versement de la contribution annuelle des régimes d'assurance maladie au financement des prestations maladie, maternité et décès et des avantages complémentaires de vieillesse accordés aux praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés pour 1992.

REPÈRES

CONJONCTURE

L'activité industrielle demeure déprimée selon l'Insee

Stocks de produits finis importants, carnets de commandes dégarnis, prix orientés à la baisse : en dépit d'une tendance à l'amélioration perceptible depuis trois mois, l'activité industrielle reste déprimée, selon les chefs d'entreprise interrogés en juin, dans le cadre de l'enquête mensuelle de l'Insee. *C'est dans le secteur des* biens de consommation que la situation paraît la plus détériorée, l'Insee parlant d'un niveau négatif *«historique»* des soldes d'opinion. En revanche, l'activité industrielle dans les biens d'équipement *«semble s'améliorer»* tout en restant *«à un niveau médiocre»*, précise l'Insee.

ALLEMAGNE

Hans Tietmeyer a été nommé président de la Bundesbank

Le gouvernement allemand a *nommé*, mercredi 23 juin, Hans Tietmeyer, soixante et un ans, président de la Bundesbank, et Johann-Wilhelm Gaddum, soixante-trois ans, vice-président, tous deux à compter du 1er octobre. Hans Tietmeyer, actuel vice-président (*le Monde* du 19 juin), occupera la présidence jusqu'au 30 août 1999, tandis que M. Gaddum a été nommé jusqu'au 30 juin 1998. *Hans Tietmeyer, un homme* rompu aux contacts internationaux, remplace Helmut Schlesinger, soixante-huit ans, qui prend sa retraite après avoir présidé pendant deux ans la Banque centrale allemande.

er le marché américain

هكذا من الأمل

ÉCONOMIE

Le rapport annuel de la Commission bancaire

Le système financier français demeure solide

Si les banques françaises ont connu l'an dernier une dégradation significative de leurs résultats et ont dû faire face à une montée de leurs risques de crédit, elles restent solides. Telle *est la tonalité générale du rapport* 1992 de la Commission bancaire. Les difficultés des établissements de crédit tiennent à une conjoncture déprimée. Les fonds propres sont à un niveau suffisant et ont permis de constituer d'importantes provisions.

Calmer le jeu et rassurer. A l'image du discours prononcé mardi 22 juin par Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, devant l'Association française des sociétés financières (ASF), la Commission bancaire met l'accent dans son rapport annuel sur la solidité du système financier français. M. de Larosière se montrait très critique à l'égard des agences de notation *« qui ne paraissent pas avoir pris en compte la qualité de la surveillance exercée sur les établissements de crédit »*.

La Commission bancaire renchérit : *« L'augmentation des mises sous surveillance d'établissements de crédit français par les agences de notation ne doit pas occulter le caractère fondamentalement sain du système bancaire français, y compris dans son compartiment immobilier. »* Le message est clair. Il faut relativiser la crise de l'immobilier.

Phase basse du cycle

Elle *« semble loin d'avoir atteint en France les proportions qu'elle a connues aux Etats-Unis et au Japon »*. Il s'agit tout au plus d'une phase basse du cycle des marchés immobiliers, semblable à celles de 1974-1975 et 1981-1982. La Commission constate que les incidents majeurs ont été particulièrement rares. Elle reconnaît pourtant que l'impossibilité pour le Comptoir des entrepreneurs de faire face au début de l'année à des échéances a été spectaculaire, mais cela demeure un cas « isolé ».

La Commission insiste sur l'augmentation, l'an dernier, de 9,7 % des fonds propres des établissements de crédit portés à 697 milliards de francs. Ceux-ci ont ainsi les moyens de faire face à la montée des risques.

115,5 milliards de francs de provisions

Il n'empêche que l'exercice 1992 aura été difficile pour l'ensemble du système bancaire en raison du ralentissement de l'activité économique, de la montée des risques et des niveaux élevés de taux d'intérêt, notamment après la crise monétaire de septembre. L'encours de créances immobilisées et douteuses a augmenté de 34,6 %. *Il a* atteint 432 milliards de francs et représente 6,7 % de l'ensemble des crédits. En face, les provisions ont augmenté de 67,1 % pour atteindre le niveau record de 115,5 milliards de francs. L'évolution a été encore plus nette si on considère les activités réalisées uniquement en France par les banques, qui ont nécessité un accroissement de 76,8 % des dotations aux provisions.

Le résultat net de l'ensemble des établissements financiers a baissé d'environ 21 %. Les banques liées à l'AFB (Association française des banques) ont été beaucoup plus fortement touchées. Leur bénéfice a chuté en moyenne de 60,6 % sur l'exercice, passant de 14,5 milliards de francs à 5,7 milliards. Pour leurs seules opérations en France, les profits ont régressé de 94 %. Ils étaient de 10,6 milliards en 1991 et sont revenus à 0,6 milliard en 1992.

Enfin, la tendance au ralentissement de la croissance des frais généraux observée depuis 1990 s'est interrompue en 1992. Ils ont augmenté de 6,5 %.

E. L.

Les établissements de crédit pourraient avoir du mal à accompagner la reprise

L'envolée des provisions et la chute en moyenne de plus de 60 % des bénéfices des banques en 1992 ne sont pas de simples accidents de parcours. L'année 1993 s'annonce difficile. Les défaillances d'entreprises et la crise de l'immobilier n'ont pas disparu. La majeure partie des maigres profits risque à nouveau de provenir de plus-values. La fragilité des banques ne sera pas sans conséquences durables *sur l'ensemble de l'économie*. Si la Commission bancaire souligne la solidité des banques françaises, le doute subsiste sur leur capacité à accompagner, voire à susciter, la reprise.

« Si dans les dix-huit mois la conjoncture ne s'améliore pas radicalement, le système bancaire en sera durablement affecté et il y aura de la casse », avertit le président d'une des principales banques régionales françaises. *« Il n'y a pas de bonne économie sans un système financier capable de la financer »*, ajoute-t-il. Un pronostic sombre qui n'est pas sans rappeler le pessimisme du monde industriel. Le spectre d'un *credit crunch* à la française, c'est-à-dire d'une chute brutale de l'offre de crédit sur le modèle américain des années 1990-1991, hante les instituts de prévisions et même les couloirs de la Banque de France et du Trésor. On reste pourtant loin d'un « effondrement du crédit ».

Certes, la croissance des crédits n'a cessé de se ralentir depuis trois ans et on peut parler de stagnation depuis six mois. Les prêts aux particuliers et pour l'équipement des entreprises ont tendance à diminuer, alors que les crédits de trésorerie se sont accrus. *« On se trouve à cent lieues d'une situation de* credit crunch *puisque la demande est faible et provient pour l'essentiel d'entreprises insolvables qui cherchent à survivre »*, explique le directeur général d'une grande banque parisienne. Un raisonnement que l'on ne partage pas forcément du côté des petites et moyennes entreprises (PME), dont les dirigeants ont souvent le sentiment de faire les frais des pertes bancaires dans le financement de l'immobilier. En tout cas, les grandes entreprises en bonne santé évitent le plus possible de recourir au crédit et s'autofinancent, au contraire, à plus de 100 %. C'est-à-dire qu'elles dégagent des excédents de trésorerie et les placent le plus souvent sur les marchés monétaires. Elles n'investissent pas et n'ont tout *simplement pas de besoins*.

Des marges en baisse

La baisse rapide des taux d'intérêt depuis deux mois peut-elle changer la donne ? A l'image, une nouvelle fois, des industriels, les banquiers ont plutôt tendance à la juger insuffisante. La baisse des taux n'a d'ailleurs pas que des effets positifs pour eux. Si elle réduit les risques de faillite des entreprises endettées et les coûts de la ressource des banques sur les marchés, en revanche, elle entraîne des renégociations de prêts et diminue la rémunération de la trésorerie. Les liquidités que les banques se constituent, notamment par le système des dates de valeur, leur a rapporté l'an dernier la bagatelle de 9 milliards de francs.

De plus, la rémunération des crédits (le taux de base) a diminué jusqu'à présent aussi vite que le loyer de l'argent, sous la pression notamment des pouvoirs publics. Du coup, les banques ont été incapables de reconstituer leur marge d'intérêt, qui représente l'essentiel de leurs résultats. Elle a fondu de 5 % en 1987 à 3,8 % en 1990 et à 3,4 % en 1992. Une rentabilité faible qui rend d'autant plus douloureux et plus long le nettoyage des bilans des créances douteuses. Plus l'assainissement sera difficile, moins les établissements de crédit seront aptes à soutenir l'économie.

On considère généralement que moins de la moitié des risques liés à la crise immobilière sont aujourd'hui couverts par des provisions. Le total des créances à risque détenues par les banques sur l'immobilier professionnel représente entre 350 et 400 milliards de francs. Les provisions nécessaires pour tenir compte des impayés et de la décote des actifs saisis avoisinent les 100 milliards. Les établissements ont réalisé en 1992 entre 30 et 35 milliards de provisions. On peut estimer qu'ils devront fournir un effort comparable cette année, et même en 1994. Ce qui ne sera pas sans conséquences sur le niveau de leurs fonds propres et sur leur capacité à financer une reprise de l'investissement et de la consommation.

Les fonds propres prennent d'autant plus d'importance que les banques sont soumises, depuis le 1er janvier, à une norme internationale dans ce domaine, baptisée ratio Cooke. En face de leurs engagements de crédit, les établissements doivent disposer d'un minimum de 8 % de fonds propres. Ce ratio introduit un encadrement du crédit de fait lié à la capacité des banques à rémunérer et à collecter des fonds propres. Mais, conçu dans la période d'euphorie des années 80, il devient pervers dans un contexte défavorable. Car l'envolée des provisions consomme des fonds propres que la faiblesse des bénéfices ne permet pas toujours de reconstituer.

La contrainte du ratio Cooke peut également inciter les banques à privilégier d'autres activités que le crédit. Pourquoi prêter quand les risques sont élevés, les marges faibles et le coût en fonds propres important ? Les banques françaises les plus rentables sont d'ailleurs celles qui ont su arrêter à temps de financer les promoteurs et les PME.

Le fameux *credit crunch* américain s'est produit quand les établissements de crédit en difficulté ont préféré acheter des obligations d'Etat bien rémunérées et sans risques plutôt que de prêter. La baisse continue du loyer de l'argent outre-Atlantique a sans doute sauvé le système bancaire, mais elle a asphyxié l'économie. Les établissement américains ont pu se refinancer à court terme à des taux extrêmement faibles, de l'ordre de 3 %, et prêter dans le même temps à l'Etat fédéral à 7 % et plus. Ils ont ainsi battu l'an dernier tous leurs records de profits.

Les banquiers français, qui appellent de leurs vœux une poursuite de la baisse des taux, espèrent sans doute une solution à l'américaine. Il est pourtant peu probable que les pouvoirs publics sacrifient, même pour un temps, la croissance au profit du soutien au système bancaire. Il faudra pourtant d'une manière ou d'une autre redonner le goût du crédit aux banquiers.

ÉRIC LESER

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Commandes de biens durables : – 1,6 % en mai.** – Les commandes de biens durables ont baissé de 1,6 % en mai et sont tombées à leur plus bas niveau depuis six mois aux Etats-Unis. Les analystes tablaient au contraire sur une augmentation allant de 1 % à 1,5 %. Pour avril, le chiffre des commandes a été révisé, passant *d'une hausse de 0,3 % à une baisse de 0,2 %*.

• **Produit intérieur brut : + 0,7 % au 1er trimestre.** – Le produit intérieur brut (PIB) américain a progressé de 0,7 % en *rythme annuel au premier trimestre de cette année. La précédente* estimation était de 0,9 %, tandis que les experts tablaient sur une estimation finale de 0,8 %.

FRANCE

• **Consommation : – 5,1 % en mai.** – La consommation des ménages en produits manufacturés a diminué de 5,1 % en mai. La baisse a touché tous les produits, mais elle a été particulièrement marquée dans l'électronique grand public, l'électroménager et l'horlogerie-bijouterie. Selon l'INSEE, *« l'effet défavorable du calendrier sur le niveau de la consommation est sans doute important (nombre réduit de samedis ouvrés, Fête des mères en juin cette année) »*.

COMMUNICATION

La Fininvest face aux magistrats italiens

L'empire Berlusconi nouvelle cible de l'opération « mains propres »

Au moment où après bien des péripéties et des combats d'arrière garde, le Parlement s'apprêtait, jeudi 24 juin, a débarassé la RAI, la télévision *publique, de son carcan politique*, la Fininvest de Silvio Berlusconi, dernière forteresse symbolique d'un ordre désormais révolu, est touchée à son tour par les scandales.

ROME

de notre correspondante

Dans un premier temps, Fedele Confalonieri, administrateur délégué de la Fininvest communicazioni, ami intime et *alter ego*, dans le groupe, de M. Berrlusconi a attiré sur lui l'attention des juges du pool « Mani pulite » de Milan. Selon certaines indiscrétions, la Garde des finances avait constitué contre lui un volumineux dossier dans l'espoirde retrouver la trace de près de 300 millions de lires (10 millions de francs) qui seraient allées – à travers des fausses factures, *via l'Avanti*, le journal socialiste – dans les caisses du PSI de Bettino Craxi. Ces fonds auraient servi à alimenter, entre autres, le dispendieux congrès du parti, en 1989, dans les anciens ateliers de l'Ansaldo.

Mardi 22 juin, l'intéressé rispostait par un communiqué indiquant que *« les factures de* l'Avanti *sont régulièrement enregistrées dans la comptabilité de Fininvest comunicazioni. J'espère que les magistrats vont enquêter aussi sur toutes les autres factures payées à* l'Unita, le Popolo, la Voce Republicana, la Stampa *(etc.) et à tous les autres journaux, qu'ils appartiennent ou non à des partis politiques »*. Jeudi 24 juin au matin, la justice parlait d' *« archiver »* le cas, toutes les éventuelles violations de la loi sur le financement des partis étant déjà couvertes par une amnistie.

Le mardi 22 juin s'est en tous cas révélé une journée particulièrement noire pour la Fininvest. Dans la matinée, des agents de la Garde des finances munis de mandats de perquisition ont fait irruption au siège milanais de la société, via Paleocapa, ainsi qu'au Palazzo Donatello à Milano-Due, cœur financier de l'empire berlusconien. Objet de cette démarche : une enquête, indépendante de la première sur les agissements d'un ancien employé du ministère des finances, arrêté en avril dernier, et dont la spécialité était d'accélérer les remboursements de TVA des entreprises.

Enfin, dernier coup dur : l'arrestation vendredi 18 à Milan d'un des cadres du groupe, Aldo Brancher, assistant de Fedele Confalionieri pour les projets spéciaux. Déjà mis en cause au nom de la Fininvest pour des violations de la loi sur le financement des partis, M. Brancher est désormais impliqué dans une autre affaire de corruption, un des chapitres les plus sordides de l'enquête « Mains propres » puisqu'elle touche à la santé. Aldo Brancher aurait versé plusieurs centaines de millions de lires de pots-de-vin à Giovanni Marone, secrétaire de l'ancien ministre de la santé, Francesco Di Lorenzo, lui même objet d'une enquête, pour obtenir que les chaînes de télévision de la Fininvest accaparent une plus grande part des spots publicitaires anti-sida réalisés par le ministère.

Ce dernier scandale, alimenté par les révélations à la justice de Giovanni Marone, a déjà abouti à la mise en cause de plusieurs agences de publicité et d'une bonne vingtaine d'industriels de la pharmacie. Cinq d'entre eux ont déjà été arrêtés, accusés notamment d'avoir donné de l'argent pour que le prix de leurs médicaments soit augmenté.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Une enveloppe de 150 millions de francs pour 1993

Le ministère de la communication précise les modalités d'attribution des aides à la presse

Le ministère de la communication a rendu publiques, mercredi 23 juin, les modalités d'attribution du fonds d'aide exceptionnel à la presse d'un montant de 150 millions de francs pour 1993. Ces aides sont divisées en trois catégories et concernent uniquement la presse d'information politique et générale. Elles seront réparties cet été.

Quatre-vingt-dix millions de francs seront attribués au titre des aides automatiques aux quotidiens justifiant d'une baisse d'au moins 5 % de leurs ressources publicitaires en 1992 ou d'une perte d'au moins 15 % de leur chiffre d'affaires en petites annonces. Le ministère estime que 80 % de la presse nationale et 45 % de la presse régionale et locale peuvent prétendre à cette subvention plafonnée à 5 millions de francs par titre.

Cinquante millions de francs seront affectés aux restructurations d'entreprises de presse. Ce fonds d'aides directes aidera à gager, par l'intermédiaire des SOFARIS (Sociétés financières d'Etat qui ont pour fonction de garantir des emprunts), des prêts supplémentaires pour un montant global de 500 millions de francs.

Enfin, 10 millions de francs seront rajoutés aux fonds d'aides existants pour les quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires et pour les quotidiens régionaux à faibles ressources en petites annonces. La commission qui présidera l'attribution de ces aides sera mise en place le 1er juillet.

L'avenir de

Le Monde

Le Monde

Le Monde

ABONNEMENTS

BULLETIN D'ABONNEMENT

ÉCONOMIE

Les difficultés du cinquième assureur français

L'avenir de l'ensemble GAN-CIC en question

Un peu à l'image du Crédit lyonnais dans le monde bancaire, le GAN (Groupement des assurances nationales), cinquième assureur français, est souvent considéré comme *« l'homme malade »* du secteur. La rentabilité de la plus petite compagnie publique a chuté de 80 % l'an dernier et sa stratégie à deux facettes, le développement dans l'assurance dommages et la « bancassurance », est sévèrement jugée. Au Trésor, certains hauts fonctionnaires envisagent d'amputer le GAN de sa filiale bancaire, le CIC, afin de lui donner les *moyens de son développement* dans l'assurance. Un projet de privatisation par étape du CIC *serait même à l'étude Rue de* Bercy.

François Heilbronner, président du GAN depuis 1986, n'est pas vraiment à la fête. Il a dû faire face depuis le début de l'année à la *révolte de ses agents généraux* hostiles à des hausses brutales de tarifs, annoncer des résultats en chute libre (402 millions de francs en 1992 contre plus de 2,3 milliards en 1991) et tenter de désamorcer le projet de séparation entre le GAN et le CIC. Sa position est d'autant plus inconfortable que la dégradation de ses comptes semble bien *supérieure à celle de ses concurrents* au moment même ou les rumeurs vont bon train sur son remplacement à la tête de la compagnie.

Si le gouvernement a réaffirmé à plusieurs reprises sa volonté de ne pas pratiquer de « chasse aux sorcières » à la tête des entreprises publiques, M. Heilbronner est pourtant considéré comme l'un des présidents les plus menacés. Ayant été pendant longtemps proche de Jacques Chirac, notamment en 1972 au ministère de l'agriculture et entre *1974* et *1976* à Matignon, il n'est plus perçu par une grande partie de la majorité actuelle comme l'un des siens. Et pour cause, en 1988, il a été le seul patron d'un groupe d'assurances nationalisé à soutenir le raid lancé par Georges Pébereau, avec la complicité des pouvoirs publics, sur la Société générale. Une attitude considérée par l'opposition de l'époque comme un acte d'allégeance au gouvernement socialiste.

François Heilbronner se dit insensible aux rumeurs sur son avenir mais cherche en revanche avec la dernière énergie à empêcher une séparation entre le GAN et le CIC. Un rapprochement dont il est pour partie l'instigateur. Il en a fait en tout cas le fer de lance de sa stratégie *dite de « bancassurance » dont il* reste un ardent défenseur. A première vue à juste titre puisque l'essentiel du développement de l'assurance-vie en France se fait aujourd'hui par l'intermédiaire des réseaux bancaires. La filiale commune du GAN et du CIC, spécialisée dans l'assurance-vie et baptisée Socapi, a vu son chiffre d'affaires augmenter de plus de 47 % l'an dernier pour atteindre 6,6 milliards de francs. Il était d'à peine un milliard en 1988.

Mais le jeu en vaut-il la chandelle? Le GAN ne perd-il pas d'un côté ce qu'il gagne de l'autre? La compagnie se retrouve condamnée à soutenir à bout de bras un ensemble bancaire hétéroclite que de surcroît elle ne contrôle pas vraiment. Elle lui a apporté l'an dernier deux milliards de francs sous la forme d'une augmentation de capi*tal de 300 millions et du rachat* pour 1,7 milliard des 67 % de l'UIC (Union industrielle de crédit) détenus par le groupe bancaire. Avec cette opération, le GAN a pris à sa charge les 25 milliards de francs de crédits à hauts risques aux profes*sionnels de l'immobilier* de l'UIC.

Et cette recapitalisation a toutes les chances de n'être qu'une solution provisoire aux problèmes chroniques du huitième réseau bancaire national : à savoir une très faible rentabilité (116 millions de francs *de bénéfices en 1992), une* insuffisance du contrôle des risques et un manque de cohésion. Aux yeux de nombreux spécialistes, le CIC aura d'ailleurs besoin d'autres apports de capitaux dans les années à venir.

« Le CIC s'apparente plutôt à un club qu'à un véritable groupe », explique le président d'une des treize banques du groupe. Les dirigeants du GAN avouent d'ailleurs à demi-mot que leur filiale *« n'est pas bien dirigée, pas bien organisée et de surcroît parfaitement incontrôlable »*. La situation pourrait changer avec la suppression annoncée par le gouvernement dans le cadre de la loi de privatisation de l'amendement Coffineau. Si le texte est adopté, les présidents de filiales bancaires de groupes publics ne seront plus nommés en conseil des ministres mais par leurs actionnaires. François Heilbronner obtiendrait ainsi satisfaction après s'être souvent plaint de ne pas avoir d'autorité sur des présidents qu'il ne nomme pas et dont la légitimité est parfaitement comparable à la sienne.

Mais la reprise en main du CIC par son principal actionnaire restera longue et ne va pas donner plus de moyens au GAN comme par un coup de baguette magique. En outre, elle ne justifie pas plus le contrôle du réseau bancaire. D'autres grands groupes d'assurances ont développé la distribution de produits d'assurance via des agences de banques. Ils ont parfois conclu des alliances, voire pris des participations dans le capital d'établissements alliés (UAP-BNP, *Allianz-Dresdner) sans pour autant* en faire des filiales. Le GAN, la plus petite des grandes compagnies françaises, a-t-elle la taille suffisante pour assumer à la fois un nécessaire développement dans l'assurance et porter le CIC?

Une question qui se pose avec d'autant plus d'acuité que le groupe a adopté depuis plusieurs années *une stratégie d'expansion* également à haut risque dans l'assurance des risques industriels et automobiles. Il a cherché à augmenter rapidement ses parts de marché en France en se lançant dans une guerre de tarifs très mal vécue par ses concurrents. Des conquêtes payées au prix fort à partir du moment où la conjoncture s'est retournée et le nombre de sinistres n'a cessé d'augmenter. Les pertes en dommages ont atteint 1,1 milliard de francs en 1992. *« Le GAN se retrouve aujourd'hui et pour longtemps à la tête d'un portefeuille en dommages de mauvaise qualité qui va encore lui coûter très cher »*, affirme le directeur général d'une compagnie concurrente.

Les dirigeants du GAN, considèrent pourtant qu'ils n'avaient pas d'autre possibilité sous peine de se laisser marginaliser et de se retrouver alors sous le seuil – considéré comme un minimum pour « exister » – de 5 % du marché. *« Il vaut mieux souffrir sur son marché principal avec au bout la conviction d'en tirer les fruits que de partir à l'aventure à l'étranger en payant très cher des compagnies dont la rentabilité restera faible longtemps »*, explique un des responsables de la compagnie. *« Un portefeuille nouveau en dommage se rentabilise en deux à trois ans »*, ajoute-t-il. Faut-il encore avoir les moyens de supporter les risques pendant ce temps et ne pas se retrouver au beau milieu d'un retournement de conjoncture brutal.

« Le GAN ne peut pas redresser le CIC et financer dans le même temps un développement d'autant plus indispensable dans l'assurance qu'il est le grand groupe français le moins internationalisé », juge un analyste. *« La solution la plus satisfaisante consisterait pour les dirigeants du GAN à accepter d'adapter leurs ambitions à leurs moyens et à réduire leur participation dans le CIC »*, ajoute-t-il.

Une hypothèse sérieusement envisagée au Trésor. Après un recentrage sur ses activités rentables de banques régionales, le groupe CIC pourrait être « privatisable » dans son ensemble ou plus facilement encore établissement par établissement. Dans cette dernière hypothèse, les acheteurs potentiels français ou étrangers ne devraient *pas manquer*.

Une éventualité dont le GAN ne veut pas entendre parler. Face à l'avalanche de critiques, la direction se sent persécutée. *« Nous sommes considérés au mieux avec paternalisme et au pire avec condescendance. On veut nous faire payer aujourd'hui notre volonté d'émancipation alors que nous sommes victimes avant tout et comme tant d'autres de la conjoncture et que le groupe reste solide »*, explique-t-on au siège. Un plaidoyer qui pourrait ne pas être suffisant.

E. L.

Le lancement des « Gitanes blondes » au Japon

La Seita s'associe à Japan Tobacco

Après une première tentative infructueuse d'implantation en solitaire au Japon en 1989 (troisième pays consommateur, après la Chine et les Etats-Unis, avec 329 milliards de cigarettes), la Seita a changé sa *stratégie pour lancer les « Gitanes* blondes » dans ce pays. Elle a ainsi signé, en novembre 1992, un accord de licence avec Japan Tobacco, troisième groupe mondial de tabac.

Fabriqués sous licence à Odawara, un des trente-cinq sites industriels de Japan Tobacco, ce lancement a nécessité 70 millions de francs d'investissement répartis entre les deux groupes. L'objectif est de commercialiser la première année 300 millions de cigarettes et d'occuper 0,1 % du marché.

« Notre échec en 1989 était imputable à la distribution », reconnaît le directeur du marketing et des ventes, Gilles Cambournac, d'où la nécessité de s'associer avec le groupe qui contrôle 83 % du marché nippon. *« Les nombreuses similitudes entre la Seita et Japan Tobacco ont permis d'accélérer les discussions. »* Ainsi, ce monopole des sels et du tabac fondé en 1898, transformé voici huit ans en entreprise commerciale sera privatisé, l'Etat vendant un tiers du capital d'ici la fin de l'année. Comme la firme française, cette société a profité de sa position exclusive pour maîtriser la distribution des produits au travers de 270 000 points de vente et de 500 000 distributeurs automatiques.

Seule différence, l'ouverture aux marques étrangères est beaucoup plus récente puisqu'elle date de 1987. Avec 56 milliards de cigarettes vendues, leur part de marché atteint désormais 17 %. Le leader est l'américain Philip Morris, qui a lui aussi signé un accord de licence avec Japan Tobacco.

« Nos moyens ne nous permettent pas d'aller partout en même temps et de nous développer seuls », a indiqué Charles Lebeau, directeur international, rappelant la priorité donnée au développement des blondes hors de France, les exportations représentant aujourd'hui 20 % de l'activité. D'autres marchés s'ouvrent cette année au Liban, en Côte-d'Ivoire, en Afrique du Sud, et au Mexique, en association souvent avec d'autres partenaires.

DOMINIQUE GALLOIS

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : *620 000 F*
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme *des lecteurs du Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : *0395-2037*
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

VIE DES ENTREPRISES

Six semaines après le rachat du quart du capital

Bernard Arnault prend 100 % de Kenzo

Six semaines après s'être assuré du quart du capital de Kenzo, Bernard Arnault, PDG du groupe de luxe LVMH (Moët-Hennessy-Louis-Vuitton), rachète la totalité de la maison de couture (prêt-à-porter et parfums).

Le 11 mai, en effet, la SEBP, holding familial de M. Arnault, achetait au groupe Worms 94,3 % de la Financière Truffaut. Un achat qui permettait à la SEBP non seulement de renforcer son contrôle sur LVMH, mais aussi de mettre la main sur quelques « perles », 25 % de Kenzo notamment (*le Monde* du 14 mai).

« Une bonne affaire »

M. Arnault ne s'est pas longtemps contenté de cette participation minoritaire dans une société dont on souligne, chez LVMH, qu'elle constitue une *« bonne affaire »*, malgré la stagnation de son chiffre d'affaires l'an dernier aux environs de 810 millions de francs. Son entrée en force a sans doute été facilitée par le différend opposant le créateur (65 % du capital avec son associé Atsuko Kondo avant la cession) à son gestionnaire, François Baufumé (10 %). Différend qu'il reviendra à M. Arnault de trancher, puisque M. Baufumé a fait savoir qu'il souhaitait voir renouveler son mandat de PDG du groupe, qui s'achève le 29 juin.

Fondée il y a vingt-trois ans par le créateur d'origine japonaise Kenzo Takada, le groupe rassemble aujourd'hui quatre activités : création et diffusion de prêt-à-porter, exploitation des magasins, licences et parfums. Cette dernière activité, plus récente, réalise 200 millions de francs de chiffre d'affaires et devrait connaître un nouvel essor avec le lancement, en 1994, d'un *nouveau parfum féminin*.

Cette nouvelle acquisition – pour un montant non communiqué – permet donc à M. Arnault de diversifier ses activités dans le prêt-à-porter haut de gamme où il était déjà présent, à travers une cascade de holdings, avec les griffes Christian Dior, Christian Lacroix, *Givenchy et Céline*.

Pour alléger l'endettement du groupe

Vincent Bolloré voudrait vendre sa flotte de cargos à ses banquiers

La situation de la SCAC Delmas-Vieljeux (SDV), branche maritime de Bolloré Technologies, restera mauvaise en 1993, du fait de la *« conjoncture catastrophique du transport maritime »*, et le redressement ne pourra intervenir que début 1994, a estimé mercredi 23 juin Vincent Bolloré, PDG du groupe, lors de l'assemblée générale des actionnaires.

L'ensemble du groupe, qui a dû constituer des provisions considérables, devrait rester dans le rouge cette année, après les 357 millions de francs de pertes de 1992, et ne devrait *« renouer avec une situation bénéficiaire »* qu'en 1994.

L'activité maritime la plus déficitaire concerne les relations Europe-Afrique (environ 200 millions de pertes annuelles), dont les résultats se sont écroulés depuis septembre 1992. Mais ce résultat négatif devrait être compensé par une rentabilité accrue des lignes d'Extrême-Orient, zone où l'activité économique reste soutenue, les efforts de rationalisation (rapprochement des activités terrestres avec celle de l'armement public CGM) et le jeu des synergies avec les opérations de transit.

Pour améliorer le bilan du groupe, obéré par un lourd endettement, M. Bolloré veut notamment alléger le poids que représente pour l'entreprise le fait d'être propriétaire d'une flotte, jeune, de 51 navires, dont 5 sont loués à des opérateurs extérieurs. D'où son projet de proposer aux banquiers de SDV (dont plusieurs sont également actionnaires du groupe) d'acquérir les navires, qui seraient ensuite loués. Une pratique assez répandue dans les milieux maritimes, étant donné l'investissement considérable que représente l'achat d'un cargo neuf, à laquelle ont souvent recours les armateurs étrangers. Si l'opération portait sur la totalité de la flotte, elle ferait baisser de 40 % l'endettement.

M. Bolloré a précisé que les autres *activités du groupe* (papier, *tabac*, transit, pétrole) étaient restées bénéficiaires au cours des premiers mois de 1993. Dans son message aux actionnaires, il a déclaré : *« Après avoir établi de solides positions dans nos métiers industriels (films plastiques, cigarettes) puis dans celui de la distribution de produits pétroliers et plastiques, notre objectif dans les années qui viennent reste d'affirmer la réussite de nos activités dans le secteur du transport. »*

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROCÈS

□ ***Dassault-Aviation perd un procès.*** – La société Dassault-Aviation vient d'être condamnée par le tribunal de commerce de Versailles à payer près de 31 millions de francs de dommages-intérêts aux actionnaires minoritaires de la Sogitec, société spécialisée dans les simulateurs, qu'elle avait rachetée en 1984. Ceux-ci, dont la GMF (*Garantie mutuelle des fonctionnaires*), ont cependant fait appel du jugement rendu jeudi 17 juin, car ils réfutent le partage de responsabilités retenu par le tribunal et rejettent le montant du dédommagement, jugé trop inférieur à la somme réclamée (540 millions de francs).

RACHAT

□ **Statoil achète un réseau de 240 stations-service suédoises, à British Petroleum.** – La compagnie pétrolière publique norvégienne Statoil a acheté, le 23 juin, un réseau de 240 stations-service en Suède à British Petroleum. Statoil a également acquis la participation de 20 % que British Petroleum détenait dans ODAB, une entreprise suédoise de stockage et de distribution de produits pétroliers, dont le capital est réparti entre plusieurs compagnies pétrolières. Les clauses et le montant du contrat n'ont pas été révélés. L'acquisition des stations-service de BP permet à Statoil de faire passer sa part du marché suédois de 18 % à 26 % et de devenir le premier propriétaire scandinave de stations-service avec *700 unités*.

□ **BSN acquiert 80 % de la société des Sources du Mont-Dore.** – BSN a annoncé, le 22 juin, l'acquisition de 80 % du capital des Sources du Mont-Dore en Auvergne (SMDA). Cette dernière détient la Source Mont-Dore, première eau de montagne en France avec une production de 70 millions de litres, pour un chiffre d'affaires de 66 millions de francs. D'autre part, la Commission européenne a validé l'acquisition de Volvic par BSN. Au même moment, pour concurrencer Volvic, Nestlé vient de lancer Valvert, une eau minérale captée à Etalle dans les Ardennes belges.

CAPITAL

□ **RJR Nabisco renonce à créer une nouvelle catégorie d'actions pour l'alimentaire.** – La firme de tabac et de produits alimentaires RJR Nabisco a annoncé, le 23 juin, qu'elle renonçait *« pour le moment »* à créer une nouvelle catégorie d'actions pour séparer ses activités tabac et alimentaire et à émettre *des actions supplémentaires*. RJR Nabisco avait déjà indiqué à la mi-avril qu'elle retardait son projet car *« étant donné l'amélioration de son bilan, il n'y avait pas de besoin urgent »* d'augmenter son capital. La firme souligne que depuis qu'elle a annoncé, le 2 mars, son projet de créer une nouvelle catégorie d'actions pour l'alimentaire, *« la valeur sur le marché des firmes alimentaires comparables a considérablement baissé »*. Il aurait donc été *« difficile de réussir une émission »* au prix qu'elle prévoyait d'offrir.

REDRESSEMENT

□ **Air Martinique est mise en redressement judiciaire.** – Le tribunal mixte de commerce de Fort-de-France (Martinique) a prononcé la mise en redressement judiciaire de la compagnie Air Martinique. Les responsables de la compagnie avaient présenté le 8 juin dernier une *« déclaration de cessation de paiements »* devant le même tribunal. Un administrateur judiciaire, Richard Vilanou, a été nommé. Le tribunal de commerce a fixé au 7 septembre 1993 la date limite pour présenter un plan de redressement et de restructuration.

ÉCHEC

□ **Budapest renonce au VAL.** – Matra Transport a été écarté du projet de construction de la quatrième ligne du métro de Budapest face à ses deux concurrents, l'allemand Siemens et le hongrois Magyar Metro Tarsasag (Société *hongroise de métro*). *La société* française avait proposé d'introduire à Budapest le système de métro entièrement automatique VAL, pour un coût de 2 milliards de francs. Sur les vingt-deux membres de la commission chargée de choisir entre les trois projets en concurrence, une majorité s'est dégagée en faveur du projet Siemens, plus *« classique »* et conforme au reste du réseau de métro de la capitale hongroise que le VAL 256, entièrement automatique, qui représentait pour les Hongrois un *« saut dans l'avenir »*. Le projet allemand avait aussi l'avantage d'associer davantage les Hongrois à la réalisation du projet.

PROJET

□ **Le groupe Pargest (enseignes Balladin et Relais bleu) s'implante à Paris.** – Le groupe d'hôtellerie Pargest, cinquième groupe hôtelier français, va s'implanter pour la première fois à Paris, avec l'ouverture en 1994 d'un établissement de 200 chambres dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Bercy dans le douzième arrondissement. L'investissement, d'un montant de 63 millions de francs, sera assuré pour 50 % par le groupe Pargest et pour 50 % par divers partenaires, sur un terrain loué à la ville de Paris pour soixante-cinq ans. *« Ce sera la première implantation d'une chaîne dans Paris intra-muros sur le créneau de l'hôtellerie très économique zéro et une étoile »*, a indiqué Robert Azoulay, président de Pargest. Le groupe Pargest a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 700 millions de francs, contre 600 millions de francs en 1991.

LANCEMENT

□ **Hewlett-Packard lance son premier ordinateur portable ultra-léger.** – *Le* constructeur informatique Hewlett-Packard a lancé son premier ordinateur portable ultra-léger avec le fabricant de logiciels Microsoft. L'OmniBook 300 mesure 16 centimètres sur 22 centimètres et pèse un kilo et demi. Il comprend une souris incorporée et un logiciel Windows de Microsoft ainsi qu'un agenda, un annuaire et un programme de calculs financiers. Son autonomie est de dix heures, et le logiciel Windows pour la première fois opère sur un ROM (readonly memory) plutôt que sur disque dur. Une technologie infrarouge permet à la machine de communiquer directement avec d'autres ordinateurs et imprimantes à moins d'un mètre de distance. Ce produit, le plus petit et le plus léger du marché, entrera directement en concurrence avec les portables d'Apple, de Compaq et d'IBM.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 juin ⬆ Toujours bien orientée

La première séance du terme de juillet a débuté dans de bonnes conditions, jeudi 24 juin, à la Bourse de Paris. Le marché était actif, heureusement influencé par la fermeté du marché obligataire qui anticipe de nouvelles baisses des taux d'intérêt. En hausse de 0,90 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un gain de 0,68 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs réduisaient quelque peu leur avance, ne gagnant plus que 0,38 % à 1 949,76 points.

Une fois de plus l'anticipation d'une baisse des taux en France mais aussi en Allemagne dope un marché qui pour l'instant semble ignorer les mauvaises nouvelles économiques. En effet, en France la consommation a baissé de plus de 5 % en mai et aux Etats-Unis la croissance a été « lente et modérée » *en mai et début juin*.

La réunion franco-allemande prévue pour le vendredi 25 juin à Paris nourrit également des espoirs de détente du loyer de l'argent en Allemagne. Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, a déclaré qu'il évoquerait avec son homologue allemand et le président de la Bundesbank la question des taux d'intérêt allemands.

Le MATIF a dépassé jeudi matin les 120 points, battant une nouvelle fois un record. Certains analystes estiment néanmoins que le marché « se laisse aller » car la hausse du dollar, en affaiblissant le mark, ne favorise pas un allégement du crédit en Allemagne.

La cotation de Schneider et de la SPEP a été suspendue peu après l'ouverture pour une heure, en attendant un communiqué du groupe Schneider démentant un rapprochement entre celui-ci et l'Allemand AEG. A la mi-journée, Schneider était en baisse de 2,2 % tandis que la SPEP affichait un gain de 1,2 %.

NEW-YORK, 23 juin ⬇ Net repli

Wall Street s'est nettement replié mercredi 23 juin, après l'annonce de statistiques économiques peu encourageantes et la publication du Livre beige de la Réserve fédérale faisant état d'une croissance économique *« lente à modérée »* en mai et juin. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 466,81 points, en baisse de 30,72 points soit un recul de 0,88 %. Le nombre de transactions a été élevé avec quelque 273 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été moins nombreuses que celles en baisse (851 contre 1 056), et 651 actions sont restées inchangées.

Les détenteurs de capitaux ont préféré transférer leurs liquidités vers les investissements à taux fixe, les mauvais chiffres économiques – croissance de 0,7 % seulement du PIB au premier trimestre et recul de 1,6 % des commandes de biens durables – ayant éloigné les craintes inflationnistes, ont souligné des analystes. Ces inquiétudes ont été encore davantage apaisées par les conclusions du Livre beige, qui signale peu de tensions inflationnistes, selon ces analystes.

Les investissements boursiers ont été également découragés par la hausse plus faible que prévu (4,2 % contre 5,3 %) des bénéfices après impôt des entreprises au premier trimestre.

Une remontée des prix sur le marché obligataire a entraîné un léger recul des taux. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 6,76 % contre 6,77 % la veille au soir.

VALEURS	COURS DU 22 juin	COURS DU 23 juin
Alcoa	67 7/8	67 5/8
ATT	61 7/8	62
Boeing	38 1/8	38 5/8
Chase Manhattan Bank	30 7/8	30 1/2
Du Pont de Nemours	49 1/2	47 1/2
Eastman Kodak	52 7/8	50 7/8
Exxon	66 1/8	65 1/4
Ford	51 1/8	50 1/2
General Electric	95	95 7/8
General Motors	43 5/8	43
Goodyear	39 3/8	38 7/8
IBM	49 1/4	48 5/8
ITT	85	86 1/8
Mobil Oil	74 7/8	73 1/8
Pfizer	69 5/8	69 3/4
Schlumberger	67	65 1/8
Texaco	64 1/8	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	118	120 5/8
Union Carbide	19 1/8	19 1/8
United Tech.	54 5/8	56 5/8
Westinghouse	14 3/8	14 3/8
Xerox Corp.	77 3/4	78 1/8

LONDRES, 23 juin ⬇ Prises de bénéfice

Les valeurs se sont affaiblies mercredi 23 juin au Stock Exchange, victimes de prises de bénéfice après trois séances consécutives de hausse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 6,9 points à 2 900,7, soit un repli de 0,2 %, alors qu'il avait gagné jusqu'à 9,4 points en début de matinée. Le volume des échanges s'est élevé à 593,5 millions de titres contre 584,9 millions la veille.

Une baisse du marché à terme, les pertes de Wall Street et la déception causée par le maintien du taux de prise en pension de la Bundesbank ont également contribué au repli.

Les pharmaceutiques et les compagnies électriques ont été faibles, mais le secteur de la construction a affiché des gains notables.

Le marché a été marqué par la suspension de la cotation des actions Rothmans et Dunhill, qui avaient bondi mardi après l'annonce de discussions avec leur principal actionnaire, la Compagnie financière de Richemont, pour réorganiser leurs activités en deux sociétés distinctes, l'une centrée sur le tabac et *l'autre sur le luxe*.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Allied Lyons	5,40	5,41
B.P.	3,13	3,11
B.T.R.	3,73	3,77
Cadbury	4,57	4,62
De Beers	11,76	11,13
Glaxo	5,86	5,80
G.U.S.	30,50	30,63
I.C.I.	6,92	6,92
Reuters	13,83	[illegible]
RTZ	6,74	6,57
Shell	6,31	6,31
Unilever	10,44	10,43

TOKYO, 24 juin ⬆ Vive progression

La Bourse de Tokyo a fini en hausse jeudi 24 juin à la faveur d'achats de fonds publics et d'assureurs. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 192,55 points à 19 685,07 points, soit *une vive progression de 0,99 %*. Le volume a totalisé 250 millions de pièces après 230 millions mercredi, où l'indice de référence avait cédé 0,23 %.

La remontée du yen, la bonne tenue du marché obligataire et de certaines valeurs particulières ont soutenu le marché, mais l'incertitude politique a rendu les investisseurs prudents, d'où la faiblesse du volume. *« Le marché s'est remis du choc de la chute du parti au pouvoir, mais les gens n'ont pas envie d'acheter avant les élections du 18 juillet »*, a noté un boursier.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Ajinomoto	1 350	1 340
Bridgestone	1 290	1 300
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	2 240	2 290
Honda Motors	1 280	1 310
Matsushita Electric	1 310	1 270
Mitsubishi Heavy	648	650
Sony Corp.	4 350	4 330
Toyota Motors	1 530	1 530

CHANGES

Dollar : 5,7456 F =

Le deutschemark perd quelques fractions à 3,3617 francs jeudi 24 juin au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3621 francs dans les échanges interbancaires de mercredi soir (il s'inscrivait à *3,3603* francs, selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar est en hausse à 5,7456 francs contre 5,6905 francs dans les échanges interbancaires de mercredi soir (5,7225 francs, cours Banque de France).

FRANCFORT	23 juin	24 juin
Dollar (en DM)	1,6988	1,7084
TOKYO	**23 juin**	**24 juin**
Dollar (en yens)	118,57	118,57

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 juin)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (23 juin)	3 %

BOURSES

	22 juin	23 juin
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	527,76	526,95
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 935,28	1 942,41

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	22 juin	23 juin
Industrielles	3 497,53	3 466,81

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	22 juin	23 juin
100 valeurs	2 907,60	2 900,70
30 valeurs	2 277	2 275,80
Mines d'or	183,60	180,60
Fonds d'Etat	96,50	96,63

FRANCFORT

	22 juin	23 juin
Dax	1 698,08	1 699,39

TOKYO

	23 juin	24 juin
Nikkei Dow Jones	19 492,52	19 685,07
Indice général	1 562,39	1 584,08

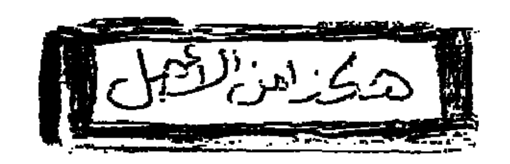
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6950	5,6970	5,7475	5,7515
Yen (100)	5,2377	5,2445	5,2877	5,2970
Ecu	6,5805	6,5858	6,5757	6,5845
Deutschemark	3,3615	3,3620	3,3565	3,3585
Franc suisse	3,7840	3,7879	3,8016	3,8077
Lire italienne (1000)	3,7307	3,7346	3,7053	3,7112
Livre sterling	8,3944	8,4031	8,4168	8,4292
Peseta (100)	4,4072	4,4185	4,3620	4,3701

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	7 7/16	7 9/16	7 1/8	7 1/4	6 3/4	6 7/8
Deutschemark	7 3/4	7 7/8	7 3/8	7 1/2	7 1/16	7 3/16
Franc suisse	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	9 11/16	9 15/16	9 9/16	9 13/16	9 3/8	9 5/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	11 1/16	11 11/16	10 5/8	11	10 3/16	10 5/8
FRANC FRANÇAIS	7 1/8	7 1/4	6 7/8	7	6 9/16	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5550	C.N.E 3%	5540	5510	5510	-0 54
1090	B.N.P. T.P.	1085	1077	1091	+0 55
940	Cr.Lyon. T.P.	940	930	949	+0 96
1900	Renault T.P.	1910	1910	1902	-0 42
2030	Rhone Poul. T.P.	2030	2020	2020	-0 49
1136	Saint Gobain T.P.	1140	1148	1148	+0 70
925	Thomson T.P.	965	960	965	....
610	ACCOR	598	606	598	....
715	Air Liquide	717	721	720	+0 42
655	Alcatel-Alsthom	656	654	659	+0 46
2860	Als.Superm.	2895	2880	2909	+0 48
350	A.L.S.P.I.	340 10	345	345	+1 44
575	AGF Stè Centrale	579	577	579	....
1360	Axa (ex Cie Midi)	1364	1380	1360	-0 29
143	Bafip	141	140	133 60	-5 25
51	Bail-Equipem.	51 10	52 50	52 50	+2 74
970	Bail Investiss.	961	1044	981	+2 08
505	Bancaire	499 70	508	504	+0 86
600	Bazar H.-V.	608	625	626	+2 96
1230	Berger (M)	1225	....	....	....
425	Bertrand Faure	405	425	425	+4 94
1120	Bic	1145	1150	1153	+0 70
1100	B.I.P.	1100	1100	1100	....
138	BIS	136	135	120	-11 7
530	B N P (CI)	527	524	513	-2 66
415	Bollore Tech.	416	420	417 90	+0 46
2550	Bongrain	2500	2540	2535	+1 40
510	Bon-Marché	507	499 10	508	+0 20
640	Bouygues	659	674	663	+0 61
120	BP France	120	120	120 90	+0 75
875	B S N	893	905	899	+0 67
1300	Canal Plus	1271	1275	1248	-1 81
190	Cap Gem.S.	190 50	193	188	-1 31
200	Carnaudmetalbox	200 50	200	199	-0 75
2830	Carrefour	2858	2861	2858	....
138	Casino	141	141 60	141 10	+0 07
99	Casino ADP	99	100 10	102	+3 03
605	Castorama D.L.	595	596	599	+0 67
235	C.C.F.	234 50	235	236 60	+0 90
28	CCMC Ly.	28	28	28	....
189	C.E.G.I.D.	190	199	199	+4 74
34	Centrest (Ny)	32 80	35 30	34	+3 66
330	C.E.P. Comm.	334	333	337	+0 90
76	Cerus	80	78	79	-1 25
1320	Cetelem	1320	1331	1323	+0 23
375	CF Im	371	375	369	-0 54
315	CGI Info.	321	320	320	-0 31
1150	C G I P.	1125	1111	1117	-0 71
600	CGP	600	....	....	....
1020	Chargeurs S.A.	1007	1005	1010	+0 30
275	Christian Dior	271	273	274	+1 11
420	C I C A (M)	432	400	440	+1 85
320	Ciments franc.	312	320	320	+2 56
510	Clarins	510	617	510	....
375	Club Méditer.	361 70	366 20	367	+1 47
925	Coles	928	945	920	-0 86
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1330	Compt Mod.	1315	1305	1315	....
320	CPR (Paris Réa.)	324 50	318 50	326	+0 46
1000	Créd. Foncier	1005	1012	1017	+1 19
415	Crédit Loc France	421 50	419	414 50	-1 66
575	Cr Lyon.(CI)	690	690	685	-0 72
1230	Credit Nat.	1230	1236	1241	+0 89
505	CSEE	500	495	509	+1 80
4010	Damart	3980	4000	4040	+1 51
465	Dassault Aviation	473	473	473	....
285	Dassault Electr.	283	288 50	281	-0 71
1470	De Dietrich	1460	1650	1520	+4 11
475	Degremont	470	480	480	+2 13
34	Dév.P.d.C.(Lî)	36 90	38 80	39	+5 69
80	Dév.R.Sud-Est	80	80	80	....
255	D M C	248 60	257	252	+1 41
490	Docks France	497 20	497	497	-0 04
98	Dynaction	104 50	114	112	+7 18
2290	Eaux (Gle)	2273	2273	2278	+0 22
620	E.B.F.	595	591	592	-0 50
430	Ecco	420	425	427	+1 67
960	Eiffage (ex Fougl.)	945	962	960	+1 59
390	Elf Aquitaine	390	393 50	391	+0 26
965	ElfSanofi(ExSanofi)	959	968	953	-0 63
310	Erap-Elf (Certif.)	314 10	320	316	+0 60
695	Eridania-Beghin	695	701	703	+1 15
445	Essilor	447 80	447 90	458	+2 28
255	Essil.Int.(DP)	263	260	260	-1 14
700	Esso	680	695	686	+0 88
1610	Eurafrance	1620	1640	1640	+1 23
520	Euro RSCG	520	525	520	....
68	Eurodisneyland	67 90	68 80	68	+0 15
1000	Europe 1	993	1002	1014	+2 11
35	Eurotunnel	35 80	38 50	36	+0 56
133	Finextel	133	133	133	....
305	Fives Lille	299	295	300	+0 33
3900	Fromager. Bel	3875	3940	3920	+1 16
1600	Gal.Lafayette	1581	1610	1640	+3 73
480	G.A.N.	463 60	463	456 30	+0 55
295	Gascogne (B)	296 90	297	298	+0 37
1590	Gaz et Eaux	1620	1600	1605	-0 93
595	Geophysique	595	598	600	+0 84
620	Groupe André SA	639	640	640	+0 16
590	Groupe Cité	585	578	577	-1 37
405	GTM-Entrep.	398	415	404	+1 51
1460	Guyenne-Gas.	1475	1450	1461	-0 95
405	Havas	410	411 90	417	+1 71
205	Ida	203 50	209	209	+2 70
435	Imétal	433 60	437 50	440	+1 48
136	Immob. Phénix	138 90	139	138	-0 65
165	Ingénico	159	160	154	-3 14
10700	Inst. Mérieux	10800	10510	10880	+0 76
545	Interbail	548	553	548	-0 36
420	Intertechnique	421	425	430	+2 14
1070	J. Lefebvre	1100	1195	1110	+0 91
575	Klepierre	576	576	577	+0 17
540	Labinal	545	550	550	+0 92
370	Lafarge	373 50	380	385 10	+3 11
104	Lagardère Group.	105	105 20	106 50	+1 43
195	Lapeyre	194 10	196	195	+0 46
260	Lebon	260	...	....	...
4150	Legrand	4095	4100	4095	..
2470	Legrand (DP)	2560	2590	2590	+1 17
147	Legris Industries	145 10	146	147	+1 31
915	Locindus	925	1005	945	+2 16
3750	L.V.M.H.	3794	3829	3830	+0 95
455	Lyon.Eaux/Dumez	453	457	452	-0 22
10	Magnetis Ly.	8 50	10	10	+53 8
325	Mar. Wendel	330	335	337	+2 12
131	Matra-Hachette	133 40	135	132 80	-0 45
65	Metaleurop	64	65 95	66	+3 13
13	Métrologie In.	12 75	13 60	13 40	+5 10
146	Michelin	146 20	147 90	147 60	+0 96
85	Moulinex	89 30	89 30	88 30	-1 12
940	Navig. Mixte	941	942	938	-0 32
142	Nord-Est	142	142	142 50	+0 35
500	Norton (Ny)	468 70	470	467	-0 36
50	Olipar	50	50 50	47	-6 00
1040	Oréal	1085	1105	1102	+1 57
405	Paribas	410	415	415 50	+1 34
196	Pechiney Int.	191 30	195	191 30	...
285	Pechiney (CIP)	292	290	290	-0 68
380	Pernod Ricard	373 70	382	380 50	+1 82
540	Peugeot	549	556	560	+2 00
725	Pinault-Printemps	735	725	730	-0 68
760	Plastic-Omn.	766	760	725	-5 35
280	Poliet	288	284	284	-1 39
680	Publ. Filipacchi	700	700	698	-0 29
775	Primagaz	775	779	775	..
795	Promodes	795	800	797	+0 25
280	Radiotechn.	277 50	285	281	+1 26
7690	Redoute (La)	7640	7600	7610	-0 39
184	Remy Cointreau	164 60	167	164 50	-0 06
455	Rexel (ex CDME)	450 50	450 10	455	+1 00
540	R. Poulenc A.	538	542	538	..
23	Rochette(La)	22 50	24	22 90	+1 78
575	Roussel Uclaf	575	....	....	...
3110	R. Impé.Ly.	3102	3130	3130	+0 90
139	Sade (Ny)	145	149	150	+3 45
1670	Sagem	1667	1650	1680	+0 78
490	Saint Gobain	493 50	496	494 70	+0 24
1230	Saint Louis	1224	1234	1205	-1 55
1520	Salomon Ly.	1550	1560	1565	+0 97
390	Salvepar (Ny)	395	396	395	....
1580	S A T	1583	1590	1590	+0 44
745	Saupiquet (Ns)	743	736	744	+0 13
685	Schneider	694	700	686	-1 15
14 50	SCOA	14	13 80	13 50	-3 57
610	Scor s.a.	600	605	610	+1 67
435	S.E.B.	443 90	423	436 90	-1 58
470	Sefimeg	470	475	475	+1 06
173	Selectibanque	171	171	171 50	+0 29
157	Sextant A.	155	160	163	+5 16
740	S.F.I.M.	750	722	750	....
225	S.G.E.	230	230	230	....
520	Simco	522	518	522	....
600	S.I.T.A.	600	587	599	-0 17
1170	St. Rossignol	1199	1225	1208	+0 75
460	Sligos	455	445	460	+1 10
590	Société Géné.	594	600	595	+0 17
43	Sodecco(B)	42 90	42 90	42 90	...
65	Sodero(Ns)	66	66 50	66 50	+0 76
1000	Sodexho	997	1000	999	+0 20
110	Sogenal(Ny)	110 10	114 50	110 10	...
1460	Som.-Allib.	1465	1495	1490	+1 71
530	SOPHIA	532	560	532	...
1300	Sovac	1304	1300	1300	-0 31
435	SPEP	443	450 10	448 50	+1 24
350	Spie-Batignol.	357	359	366	-0 28
450	Strafor Facom	457	467	467	+2 19
310	Suez	309	310 90	309 60	+0 19
1210	Synthelabo	1203	1215	1219	+1 33
173	Thomson CSF	173	176	175	+1 16
285	Total	288 30	270	269 90	+0 60
200	- (certif.)	201	209 50	202	+0 50
605	U.A.P.	589	595	587	-0 34
340	U F B Locab.	335	339 50	337 20	+0 68
200	U.G.C. DA (Rober)	202	209	201 10	-0 45
580	U I C	575	575	573	-0 35
560	U I F	562	565	566	+0 71
860	U I S	855	895	896	+4 88
415	Unibail	415 70	415	414 90	-0 19
790	Valéo	799	795	806	+0 88
158	Vallourec	159	159	164	+3 14
310	Via Banque	310 20	315	315	+1 55
260	Worms et Cie	257 50	260	267	+3 69
1710	Zodiac	1725	1710	1725	....
1020	Elf Gabon	1030	1035	1030	....
129	Amax	129	127 40	127 10	-0 70
129	Amer. Barrick	130 50	134 20	134 40	+2 99
172	Amer. Express	172	176 10	177 90	+3 43
355	A.T.T.	357 10	....	....	....
168	Anglo Amer.C.	163	166 10	168	+3 07
380	Amgold	368	384	377	+2 45
250	Banco Santander	252 40	255	252	-0 16
795	B.A.S.F.	790	793	794	+0 51
910	Bayer	905	905	918	+1 22
39	Blenheim Plc	39 50	39 65	38	-3 80
50	Buffelsfont.	49 65	55 15	54 50	+9 77
176	Chase Manh.	178	176	175 10	-0 51
2060	Daimler Benz	2082	2119	2060	-1 06
93	De Beers	92 65	94 90	95	+2 54
2310	Deutsche Bank	2290	2299	2265	-1 53
1260	Dresdner Bank	1251	1240	1251	....
67	Driefontein	66	69 90	70 90	+7 42
285	Du Pont-Nem.	279 50	272 60	274	-1 97
305	Eastman Kodak	294 20	294 40	298 30	+1 39
19	East Rand	18 90	21 10	20 45	+8 20
60	Echo Bay	61 40	65 75	65 60	+6 68
151	Electrolux	151 10	153	153	+1 28
250	Ericsson	244 50	238	240	-1 84
380	Exxon Corp.	374 50	373 40	374 70	+0 05
295	Ford Motor	298 90	289 90	289 90	-3 01
51	Freegold	52 36	55 50	56	+5 97
13	Gencor	13 65	13 85	14 05	+2 93
545	Gén. Elect.	543	553	555	+2 21
250	Gén. Motors	240 40	246	247 10	+2 79
375	Gén. Belgique	376	376	375	-0 27
38	Gd. Métropol	36 90	36 05	36 05	-2 30
41	Guinness	39 50	40 15	40	+1 27
19 50	Hanson PLC	19 25	19 50	19 95	+3 64
24	Harmony Gold	24	28	26 05	+8 54
465	Hewlett Packard	459 10	458	456	-0 68
41	Hitachi	41 20	41 75	42	+1 94
855	Hoechst	860	888	861	+0 12
57	I.C.I.	57 10	57	57	-0 18
280	I.B.M.	280	279	280 10	+0 04
485	I.T.T.	484 50	490 10	487	+0 52
220	Ito Yokado	223	225 60	225 60	+1 17
67	Matsushita	67 40	66 45	66 85	-0 82
280	Mc Donald's	279 50	280	283 30	+1 36
205	Merck	203 10	209 50	208 20	+1 53
620	Minnesota M.	620	...	...	....
54	Mitsubishi	53	54 70	54 70	+3 21
425	Mobil corp.	420 50	417 40	419 90	-0 14
385	Morgan J.P.	378	381 90	374 80	-0 85
4280	Nestlé	4253	4295	4265	+0 28
140	Norsk Hydro	141 50	140 70	142 20	+0 49
136	Ofsil	133	139 60	143 20	+7 67
1380	Pétrofina	1414	1405	1380	-2 40
275	Philip Morris	273 30	281 10	282 90	+3 51
83	Philips	83 60	87	85	+1 67
110	Placer Dome	108 70	113 10	112 70	+3 68
280	Procter Gamble	281	279 30	279 30	-0 60
193	Quilmès	189	189	189	....
39	Randfontein	39 40	42	42 75	+8 50
275	Rhone Poul. Rorer	273	277 40	278 90	+1 43
530	Royal Dutch	528	527	527	+0 19
56	R T Z	56	56	56 05	+0 09
14 50	Saat & Saatchi	14 30	14 45	14 40	+0 70
36	St Helena	38 55	41 35	41	+6 36
385	Schlumberger	372 10	374 50	376 10	+1 07
53	Shell transp.	52 50	52 55	53	+0 95
2090	Siemens	2064	2057	2065	+0 05
220	Sony	222 20	225 80	228	+2 61
112	Sumitomo Bank	113	116 60	116 60	+3 19
200	T.D.K.	200 40	202 40	202 40	+1 00
63	Telefonica	62 15	62 15	62 50	+0 56
35	Toshiba	35 20	35 80	36	+2 27
615	Unilever	607	612	615	+1 32
310	Unit.Techn.	309	318 20	316 50	+2 43
355	Vaal Reefs	359	378 20	376	+4 74
1180	Volkswagen	1167	1174	1197	+2 57
300	Volvo	300	....	....	...
137	West. Deep.	141 70	150	152	+7 27
450	Xerox Corp.	449 20	450 70	448 20	-0 22
115	Yamanouchi	114 50	117 10	117 80	+2 88
4 85	Zambia Cop.	5 15	5 90	5 60	+8 74

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	9 31
10,80% 79/94	104 60	8 67
Emp.Etat 13,4% 83	....	6 79
10,26% mars 86	109 80	2 92
OAT 10% 5/2000	118 97	0 76
OAT 9,9% 12/1997	114 09	5 23
OAT 9,8% 1/1996	108 86	3 69
PTT 11,2% 85	110 60	5 82
CFF 10,26% nov 90	119 25	2 93
CNA 10 % 1979	102 25	3 08
CNB Bques 5000F	100 50	4 14
CNB Paribas 5000F	....	4 14
CNB Suez 5000F	100 10	4 14
CNI 1/82 5000F	100 40	4 14
CNT 9 % 86	....	1 73
CRH 10,90% déc.85	117 10	4 73
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1063	....
Cons	2382	....
Ly. Eaux cv 6,5%	868	....
Thoms. cv 9,2% 86	866	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1700	1700
Arbel	325	312
Bains C.Monaco	900	....
B.Hypoth.Europ.	170	....
B.N.P. Intercont.	466	470
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	420	....
Blanzy Ouest	805	....
B T P	29	28
Cambodge	850	....
Carbone Lorraine	341	334
Case Poclain	2 05	....
C.B.C.	289 80	285
C.E.G.F (Frigor.)	579	....
Centenaire Blanzy	315	310
Cougen	29 85	....
Champex Ny.	11	....
CIC (CIP)	230	229 90
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	5020	....
Cpt Lyon Alemand	345	345
Concorde	824	808
Conser.Mét.Prov.	14 05	14
Crédit Gén.Ind.	101	101
Cr Universel (Cie)	276 30	....
Darblay	595	....
Didot Bottin	549	549
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	279	283
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI.	576	589
Fidei	371	370
Finalens	342	....
F.I.P.P.	113	....
F.N.A.C.	2420	2450
Foncière (Cie)	600	600
Foncina	360	376
France I.A.R.D.	414	409 80
France SA (La)	1641	1650
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	535	533
Genefim	322	....
Gévelot	506	510
G.F.C.	435	431
Groupe Victoire	1365	1360
G.T.I (Transport)	243	....
Immobail	418	420
Immobanque	775	831
Im.Marseillaise	4556	4600
Invest.(Ste Cle.)	3100	....
Lille Bonnières	1131	1066
Louvre	2050	2061
Lucia	195	....
Machines Bull	21 10	21 50
Mag.Uniprix	176	176
Maroc Stè Brasseries	250	....
Métal Déployé	255	255
Mors	47 90	47
Navigation (Nle)	113 20	110
Optorg	279 50	....
Oréal (CI)	865	871
Origny-Desvroise	790	788
Palais Nouveauté	1200	....
Paluel Marmont	380	....
Parfinance	171	172
Paris France	210	....
Paris Orléans	197	....
Pariers Invest.	240	....
Piper Heidsieck	680	....
Porcher	183 40	192
Promodès (CI)	549	....
Publicis	660	665
Rochefortaise	165	....
Rosario	146 50	146 60
Rougier	172 50	....
S.A.C.E.R.	631	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	178 80	....
Saga	366	373 50
Saint Dominique (F.)	154	147
Salins du Midi	584	583
Savoisienne M.	149	....
Silic	770	761
S.I.P.H.	75	75
S.M.C.I.	50	50
Sofal	470	....
Sofio	205	....
Soficam (ex Satam)	65	....
Sofragi	2850	....
Soudure Autogène	680	669
Sovabail	320	....
Stemi	1025	....
Taittinger	1960	1910
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	219	....
Ufiner	1549	1545
Vicat	446	468
Viniprix	1500	....
Virax	114 20	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	465	....
Akzo Nv Sico	452	....
Alcan Aluminium	104	....
American Brands	182	....
Arbed	485	....
Asturienne Mines	105	....
Banco Popular Espa.	605	619
B.Reglements Int.	32100	....
Can.Pacifique	92	....
Chrysler Corp.	251	....
C I R	3 10	....
Commerzbank	1012	985
Dow Chemical	317	....
Fiat	21 90	22
GBL (Brux Lamb.)	552	555
Gevaert	1042	....
Glaxo Holdings Ltd	51 80	50 20
Goodyear Tire	218	219 30
Grace and Co (WR)	220	....
Honeywell Inc. Inc.	202	....
Johannesburg	80	....
Koninklijke Pakhoed	75 10	....
Kubota	29	....
Noranda Mines	94 50	97 20
Olivetti priv.	3 50	3 67
Pfizer Inc.	390	398 50
Ricoh	38	40
Robeco	327 30	327 20
Rodamco NV	171 20	172 40
Rolinco	322 20	323 10
Saipem	5 05	....
Sema Group	25	...
SKF Aktiebolaget	59 60	61 60
Tenneco Inc.	288 20	276
Toray Ind.	32 10	...
West Rand Cons.	5 15	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	...
Calciphos	61 30	....
C G H Cogenhor	7	....
Copirex	651	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soufres Ind.	6 65	....
G.F.F. (group.fon.f.)	2 42	....
Guy Degrenne	360	....
Lecteurs du Monde	226	....
Nicolas	661	....
Office Cent. Pharma.	975	....
Particip. Percier	190 10	...
Rorento N.V.	272 30	....
St-Gobain-Emballage	1850	....
Schlumberger Ind.	430	....
S.E.P.R.	1575	..
S.P.R. act. B.	308	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	550	553
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	480	480
Boisset (Lyon)	200	201
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	897	890
Calberson	256 10	....
Cardif	1000	1000
C.E.G.E.P.	158 80	161
C.F.P.I.	147 90	147 80
C.N.I.M.	1153	....
Codetour	330	346
Creeks	94	94
Dauphin	240	....
Devanlay	1118	1118
Dolisos	100	....
Editions Belfond	191	....
Europ. Propulsion	243 20	242 60
Finacor	163	....
G.L.M.	810	808
Gravograph	150	150
Guimoil	656	....
I.C.C.	249 90	243
Idianova	66	...
Immob. Hôtelière	1200	1210
Internt. Computer	125	125
I.P.B.M.	38	38
Molex	165	....
N.S.C. Schlumberger	630	630
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	333	333
Select Invest (Ly)	95	95
Serbo	140	138 20
Sopra	312 50	312
TF1	436 50	434
Thermador H. (Ly)	316	315
Unilog	220	220
Viel et Cie	155	155
Y. St-Laurent Groupe	770	780

SICAV (sélection) 23/6

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	235 25	228 95
Actimonetaire C & D	31525 42	31525 42
Amén-gan	7823 86	7522 94
Amplitude	692 80	672 62
Antigone trésor	721219 00	721219
Arbitr. Court Terme	8002 88	8002 88•
Associa Première	32797 36	32797 36
Associc	1158 87	1158 87
Atout Futur	471 99	460 48
Aurecic	1571 64	1525 86
Avenir Alizes	1899 72	1862 47
Axa Capital	200 10	194 27
Axa Court Terme	8836 47	8836 47
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1053 38	1022 70
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	835 87	811 52
Axa Europe	141 68	137 55
Axa Investissements	123 90	120 29
Axa NPI	129 12	125 36
Axa Ob.Fr.Extraos	157 74	153 15
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	153 81	149 33
Axa Prem.Ex.Agepre.	124 66	121 02
Axa S&I.Ex.Dr.Sele.	163 75	158 98
Axa Valeurs PER	132 95	129 08
Cadence 1	1121 03	1099 06
Cadence 2	1105 82	1084 14
Cadence 3	1098 67	1077 13
Capemonetaire	6932 12	6925 19
CapiobIig	7469 65	7323 19
Capsecic	1537 84	1515 11
Cosmos	1504 87	1476 81
Comptavalor	3888 03	3882 21
Credinter	473 98	460 16
Crédit Mutuel Capital	1445 52	1417 18•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	738 69	738 69•
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap.	101 26	98 55
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis.	98 54	98 88
Cred.Mut.Ep.J.	76849 42	76849 42
Cred.Mut.Ep.long.T.	219 04	213 18
Créd.Mut.Ep.Monde	1274 81	1240 69
Cred.Mut.Ep.Quatre	1146 08	1115 41•
Dieze	1513 36	1485 14
Drouot France	916 82	890 12
Drouot Sécurité	256 95	249 47
Ecocic	1161 50	1127 67
Ecupar	130 62	126 82
Ecur Capitalisation	2964 73	2935 38
Ecur Expansion	534785 35	533984 40
Ecur. Géovaleurs	2485 64	2413 24
Ecur. Investissement	158 05	153 45
Ecur. Monepremière	74380 62	74380 62
Ecur. Monétaire	21796 53	21796 53
Ecur. Trésorerie	2684 30	2684 30
Ecur Trimestriel	2128 66	2107 57
Elancial	119 87	116 38
Energia	344 61	328 98
Eparcic	3995 93	3995 93
Eparcourt-Sicav	4312 83	4301 88
Epargne Associat.	26090 99	25793 91
Epargne-Unie	1408 65	1374 29
Euli Cash capi.	8739 41	8739 41•
Eurco Solidarité	1175 87	1164 23
Eurocic Leaders	1101 42	1069 34
Eurodyn	1235 41	1205 28
Euro Gan.	6615 38	6360 94
Fonsicav	16012 09	16012 09
France-gan	11161 63	10732 34
France Garantie	276 06	275 51
France Obligations	483 62	478 83
Francic	489 82	475 55
Francic Pierre	117 49	114 07
Francic-Régions	1168 68	1134 64
Fructi-Associations	38 78	38 78
Fructi-Capi	48 03	47 32
Fructidor	250 32	246 62
Fructifrance actions C	200 27	195 39
Fructifrance actions D	191 85	186 98
GAN Rendement	5601 34	5518 56
Gestilion	16924 52	16840 32
Gest.Associations	191 30	187 09
Horizon	1428 61	1387
HLM Monétaire	15460 51	15460 51
Indicsa	1095 62	1073 97•
Indust.Fra.Court.T.	1634 29	1634 29
Imansys	104 23	103 97
Interepar	111784 56	108528 70
Interoblig	15609 75	15284 07
Intersélection Fce	529 45	519 07
Japacic	176 50	171 36
Jeunepargne	321 51	316 76
Latitude	2487 17	2483 44
Lion Association	11794 78	11794 78
Lion Institution	34696 82	34610 29
Lionplus	1155 03	1132 38
Lion Trésor	2304 27	2281 46
Livret Bourse Inv	587 60	570 49
Livret Portefeuil.	759 72	737 59
Méditerranée	184 90	179 51
Mensuel CIC	10430 05	10328 78
Monaden	75573 74	75573 74
Mone.J.	39976 60	39976 60
Monévalor	46439 27	45439 27
Mutualité dépôts	15278 21	15247 71
Natio Court Terme	105218 00	104801
Natio Court Terme2	316001 00	316001
Natio Epargne	20078 89	19880 09
Natio Ep. Capital	12506 27	12382 45
Natio Ep. Croissance	1921 64	1870 21
Natio Ep. Obligations	213 72	208
Natio Ep. Retraite	136 37	132 72
Natio Ep. Trésor	8888 06	8870 32
Natio Ep. Valeur	478 33	465 53
Natio Fran. index	1060 44	1032 06
Natio Imm.	1261 55	1227 79
Natio Inter	1713 32	1667 46
Natio Monétaire	27831 01	27831 01
Natio Opportunités	1152 33	1121 49
Natio Patrimoine	1485 80	1446 03
Natio Perspectives	1160 22	1129 17
Natio Placements	65402	65402
Natio Revenus	1100 43	1089 53
Natio Sécurité	12217 89	12217 89
Natio Valeurs	904 77	880 56
Nippon-Gan	6394 03	6148 11
Nord Sud Develop.	1829 31	1825 68
Obli-Associations	179 35	176 68
Oblicic-Mondial	2971	2927 09
Oblicic-Régions	1162 05	1144 88
Oblifutur	3301 16	3239 61
Oblig. tres caté.	203 42	200 41
Oblilion	1629 77	1613 63
Oblisécurité Sicav	14320 97	14320 97
Oraction	1492 83	1456 42
Paribas Capitalisation	1784 05	1748 89
Paribas Opportunités	135 76	131 81
Paribas Patrimoine	629 18	610 85
Patrimoine Retraite	250 79	245 87
Pervalor	623 31	611 09
Planinter	1321 09	1288 87
Planitude	146 75	142 48
Poste Croissance	8065 98	8059 92
Poste Gestion	72380 97	72380 97
Première Oblig.	10983 84	10972 87
Prévoy. Ecureuil	110 50	109 41
Priv'Associations	32510 34	32510 34
Prolicius	1082 21	1082 03
Quartz	144 78	141 25
Rentacic	170 11	167 60
Revenus Trimestr.	5612 32	5556 75
Revenu-Vert	1219 95	1197 20
St Honoré Vie & Santé	1015 90	969 83•
St Honoré Bons du Tr.	12402 68	12340 98•
St Honoré Invest.	817 94	780 85•
St Honoré Pacifique	712 26	679 96•
St Honoré Real	16570 38	16504 34•
Sécuricic	1917 04	1917 04
Sécuri-Gan	13276 54	13016 22
Sécuritaux	1536 45	1536 45
Sicaslen	749 52	738 44
Sicav Associations	2034 69	2034 69
SFI-CNP Assur	720 93	699 93
S.G. Fr. opport. C et D.	1302 21	1276 68
Sicav 5.000	457 57	445 32
S.I. Est	1479 62	1436 52
Silvafrance	732 36	712 76
Silvam	435 90	424 23
Silvarente	244 15	239 36
Silvinter	508 15	492 60
S.N.I.	1187 33	1152 75
Sogenfrance C.	1244 12	1219 73
Sogenfrance D.	1201 87	1178 30
Sogépargne	344 48	337 73
Soginter	1475 72	1446 78
Soleil Investissements	637 15	612 64
Solsica	2269 60	2263 94
State Street Act. Eur.	10268 42	9911 62•
State Street Act. Frce	11019 99	10699 02
St. Str. Act.Japon	14956 04	14450 28
State Street Emer. Mts	13924 03	13254 61•
St.Street OAT Plus	12254 34	12014 08
Stratégie Actions	881 02	847 13
Stratégie Rendement	1600 26	1549 89
Techno-Gan	5981 60	5751 54
Thesora	758 24	750 73
Trésor Plus	1483 26	1468 57
Trésor Trimestriel	1085 56	1074 81
Trésoricic	144368 51	144368 51
Trilion	5446 31	5378 42
Uni-Associations	123 84	123 84
Uni-Foncier	1324 16	1291 86
Unifrance	603 26	588 55
Uni Régions	1238 48	1208 27
Univar	258 20	258 20
Univers Actions	1407 40	1373 07
Univers Obligations	2027 13	1989 33
Valorg	2268 11	2265 84
Valreal	58988 48	58937 01
Winterthur St-Honoré	237 55	226 78•

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 24/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 722	....	5 4	5 9
Ecu	6 585	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 030	....	325	345
Belgique (100 F)	16 357	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 670	....	288	308
Italie (1000 lires)	3 730	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 820	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 208	....	7 9	8 7
Gde-Bretagne (1 L)	8 418	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 467	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	377 650	....	365	385
Suède (100 krs)	74 590	....	71	80
Norvège (100 k)	79 660	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 747	....	46 3	49 3
Espagne (100 pes)	4 409	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 550	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 470	....	4 2	4 6
Japon (100 yens)	5 199	....	5	5 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/6
Or fin (kilo en barre)	67000	68800
Or fin (en lingot)	67050	68900
Napoléon (20f)	381	391
Pièce Fr (10 f)	370	332
Pièce Suisse (20 f)	381	390
Pièce Latine (20 f)	379	385
Souverain	485	498
Pièce 20 dollars	2205	2300
Pièce 10 dollars	1122 50	1200
Pièce 5 dollars	726	590
Pièce 50 pesos	2455	2500
Pièce 10 florins	395	396

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 23 juin 1993

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 158 581

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	119,74	119,36	118,76
Précédent	119,64	119,26	118,70

CAC 40 A TERME

Volume : NC

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 935,50	1 933,50	1 943,50
Précédent	1 930	1 927,50	1 931,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Photographies. Galerie du forum. Jusqu'au 13 septembre.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Avec la main droite. Salle d'art graphique. Jusqu'au 27 juin.
BANLIEUES BUISSONNIÈRES, PHOTOGRAPHIES DE PATRICK BARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 30 août.
DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au *15 novembre*.
CONCOURS BRAUN DE DESIGN INDUSTRIEL. Centre d'information du Cci. Jusqu'au 5 juillet.
LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.
ICI PARIS (EUROPE). Espace consultation vidéo. Jusqu'au 30 septembre.
MARTIN KIPPENBERGER, CLOSKY, WOLFGANG STAEHLE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.
EMANUELE LUZZATI. Scénographe. Grand foyer. Jusqu'au 30 août.
MEUBLES ET IMMEUBLES. Design et architecture, les nouvelles acquisitions. Forum. Jusqu'au 13 septembre.
MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.
PHOTOGRAPHIES DE CLAUDE BRICAGE. Maguy Marin May be. Petit foyer. Jusqu'au 31 août.
***REVUE VIRTUELLE Nº 7, LE VIRTUEL* EN QUESTIONS.** Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.
TRAITS D'IMPERTINENCE. Le dessin d'humour de 1914 à nos jours. Salle d'actualité. Jusqu'au 6 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CARABIN (1862-1932) OU L'UNITÉ DE L'ART. Exposition dossier. Entrée : *31 F (billet d'accès du musée)*. Jusqu'au 11 juillet.
CHARLES MAURIN (1856-1914). DESSINS ET GRAVURES. Exposition-dossier. Entrée : 31 F *(billet d'accès au musée)*. Jusqu'au 11 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.

ANTONELLO DE MESSINE, LE CHRIST A LA COLONNE. Pavillon de *Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée)*. Jusqu'au 9 août.
COPIER-CRÉER - DE TURNER A PICASSO. 300 œuvres inspirées par les maîtres du Louvre. Hall Napoléon. Entrée : 36 F. Jusqu'au 26 juillet.
LE DESSIN FRANÇAIS, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 30 août.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h.

ROBERT COMBAS. Du simple au double. Du 24 juin au 12 septembre.
NIKI DE SAINT PHALLE. Du 24 juin au 12 septembre.
JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

DESIGN, MIROIR DU SIÈCLE. (53-76-05-47). T.l.j. sf mar. de 11 h à 20 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 50 F (billets sur place et Fnac). Jusqu'au 25 juillet.
EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.
VIIᵉ SALON INTERNATIONAL DE L'AFFICHE, DES ARTS GRAPHIQUES. & des arts de la rue. (42-56-45-06). T.l.j. de 11 h à 18 h, sam. et dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 28 juin.

MUSÉES

ADRESSE PROVISOIRE POUR L'ART CONTEMPORAIN RUSSE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 août.
L'AQUARELLE AUJOURD'HUI. Elie Abrahami, David Levine, Gottfried Salzman, Sam Szafran. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.
ARMES ET ARMURES DES MONTMORENCY. Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, salle de l'Arsenal, place des Invalides (44-42-37-72). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 septembre.
***LES ATELIERS DE PASCIN ET DE* SES AMIS.** Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 septembre.
BALZAC DANS L'EMPIRE RUSSE : DE LA RUSSIE A L'UKRAINE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'acclimatation, Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons *(40-67-97-66). T.l.j.* de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. 15 h, dim. à 14 h 30, 16 h, réservation au *40.67.97.66*. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 10 septembre.
LES CHEVAUX CÉLESTES DE L'EMPIRE DES HAN. Présentation de printemps. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. *sf mar.* de 9 h 45 à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
CHRONIQUES CONTEMPORAINES. Des femmes photographes racontent. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 juin.
DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de *13 h à 18 h. Projection de Belleville* Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.
DE PISSARRO A PICASSO. Bibliothèque *nationale*, galeries Mansart, 58, *rue* de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de *10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Du 25 juin au* 15 septembre.
L'EVOLUTION DU PAYSAGE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf *mar.* de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F (dim. 8 F). Jusqu'au 12 juillet.
JACQUES FATH, LES ANNÉES 50. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. *Jusqu'au 7 novembre*.
MARCEL GROMAIRE. Carnets 1911-1963. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.
ICONES GRECQUES, MELKITES, RUSSES. *Collection privée du Liban*. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 juillet.
KRÉMÈGNE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours *fériés de 11 h 30 à 18 h 30*. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 septembre.
MA QUÊTE D'ARCHITECTURE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 août.
MARSEILLE AU XIXᵉ, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès *libre avec le billet d'entrée*). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MARWAN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 août.
MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 16 août.
***MYTHES ET LÉGENDES DANS LA* MINIATURE RUSSE SUR LAQUE.** Musée de l'Homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. *sf mar.* et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 juillet.
OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXᵉ. *Un album de dessins*. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 août.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. *Musée* national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil *(44-74-84-80). T.l.j.* sf mar. de *10 h* à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ron*sard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h* à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
PEINTURES ROMAINES EN NARBONNAISE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à *21 h. Entrée : 30 F, 20 F le mar.* Jusqu'au 4 juillet.
PICASSO : TOROS Y TOREROS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. et vacances de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 33 F, 24 F dim. Jusqu'au 28 juin.
PRIX NIEPCE 93, JEAN-CLAUDE COUTAUSSE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Sélection 1992 du club des directeurs artistiques. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juin.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1ᵉʳ août.
LA RÉPUBLIQUE DANS SES MEUBLES. Les années 25 à la Manufacture de Beauvais. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 août.
LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.
SEBASTIAO SALGADO. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
LE SALON DE LA PHOTOGRAPHIE. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 26 F. Jusqu'au 26 septembre.
EMMANUEL SOUGEZ. L'éminence grise. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 28 juin.
SPLENDEURS DE RUSSIE. Mille ans d'orfèvrerie. *Musée du Petit Palais*, av. *Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j.* sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 40 F. Jusqu'au 18 juillet.
TERRES DE ROUMANIE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *17 h 15. Entrée : 17 F. Jusqu'au 26 juillet*.
VIOLLET-LE-DUC ET LA MONTAGNE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 11 juillet.
LE VITRAIL, MATÉRIAUX ET TECHNIQUES. Muséum d'histoire naturelle, galerie de minéralogie et de géologie, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 novembre.
JULIE WAYNE. Bibliothèque nationale, galerie de photographie - galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.

CENTRES CULTURELS

ALOISE ET LE THÉATRE DE L'UNIVERS. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.
AMERICAN SCREEPRINTS, COLLECTION REBA ET DAVE WILLIAMS. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 juillet.
A PROPOS DE PAYSAGES. Cinquante dessins de la collection Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue *de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun.* de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 juin.
ARCHITECTURE ET PAYSAGE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.
L'ART EN QUESTIONS. *Portraits-installations d'Ingrid Munthe. Centre culturel suédois*, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 11 juillet.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
TONY CATANY. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 8 août.
JEAN-MARTIN CHARCOT. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à *19 h*. Jusqu'au 8 juillet.
LES COULISSES DE L'OPÉRA. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Du 25 juin au 7 novembre.
***DO NOT DISTURB, RÊVES D'HO*TELS.** Photographies, Polaroïds et dessins de Charlélie Couture. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 11 septembre.
L'ECLAT DE L'ÉTAIN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 juillet.
SEAMUS FARRELL. Détour de chant. Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 5 septembre.
RAINER WERNER FASSBINDER. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 juillet.
FORMES ET COULEURS. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.
GERMINATIONS VII. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.
CYPRIEN ET YASH GODEBSKI. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h et le sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 17 juillet.
HOMMAGE A MARCELLE LOUBCHANSKY. Mairie du VIᵉ, salon de Mézières, 78, rue Bonaparte - place Saint-Sulpice (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 3 juillet.
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1ᵉʳ août.
***MICHEL KIKOINE ET SES AMIS DE* L'ÉCOLE DE PARIS.** Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (40-46-05-47). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.
DANIEL KNODERER. 150 reliures. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.
MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.
MARWAN. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.
ALBERTO MECARELLI. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 18 juillet.
NOTRE AMÉRIQUE LATINE. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 août.
***PARIS 13ᵉ, 1750-2000 : LE QUAI,* LA GARE, LA BIBLIOTHÈQUE.** Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, ven., sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.
LES SECRETS PERDUS DE LA FAIENCERIE DE GIEN. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Jusqu'au 28 août.
TRACES. Des gueules noires japonaises en Allemagne. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 3 juillet.

GALERIES

ABOUDRAMANE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 17 juillet.
ABSALON. Galerie Crousel-Robelin Bama et Jean-René de Fleurieu, 91, quai de la Gare (42-77-38-87). Jusqu'au 31 juillet.
ROGER ACKLING. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 juillet.
ANAMORPHOSES AUJOURD'HUI. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 21 juillet.
APTEL, BOURQUIN, FERRER, SCHNEIDER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 10 juillet.
L'ART EN JOUETS. Galerie Isy Brachot, 35, *rue Guénégaud* (43-54-22-40). Jusqu'au 30 juin.
ARMAND AVRIL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 3 juillet.
ANDRÉ BAUCHANT. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 10 juillet.
JEAN BERTHIER. *Galerie Point rouge*, 45, rue de Penthièvre (42-56-10-90). Jusqu'au 2 juillet.
GUILLAUME BIJL. Galerie Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 30 juin.
BIJL, DELEU, PANAMARENKO & CO. *Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie*, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 31 juillet.
JEAN-LUC BROSSON. Jeux océaniques. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 10 juillet.
DAVID BUDD. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 3 juillet.
LES CAFÉS. Galerie Colette Dubois, 420, rue Saint-Honoré (42-60-13-44). Jusqu'au 30 septembre.
CARNETS ET DESSINS. Galerie Pierre Brullée, 25, rue de Tournon (43-25-18-73). Jusqu'au 27 juin.
THIERRY CAUWET. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 10 juillet.
PIERRE CELICE. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 10 juillet.
ALAN CHARLTON. *Galerie Durand-Dessert*, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Du 26 juin au 31 juillet.
DOMINIQUE COFFIGNIER. *Galerie* Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (42-89-19-30). Jusqu'au 3 juillet.
COLLAGE ET XXᵉ SIÈCLE. Galerie *Véronique Smagghe, 24, rue* Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 9 juillet.
JEANNE COPPEL. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Jusqu'au 10 juillet.
LE DERNIER VOYAGE. Phantasmobjets d'André Chabot. Galerie J. et J. Donguy, 57, *rue de la Roquette* (47-00-10-94). Jusqu'au 10 juillet.
GU DEXIN. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 10 juillet.
GÉRARD DIAZ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 3 juillet.
GERARDO DICROLA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 31 juillet.
DIX JEUNES GRAVEURS SÉLECTIONNÉS PAR LA FONDATION GRAV'X. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (22 juin45-77-93). Jusqu'au 22 juillet.
PIERO DORAZIO. L'œuvre au pluriel. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 3 juillet.
LUC ELWES. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au 17 juillet.
L'ENLÈVEMENT D'EUROPE. Œuvres sur papier d'Alecos Fassianos. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 31 juillet.
FACE A FACE, LA PEINTURE DE FINALÉ ET LA SCULPTURE NÈGRE. Galerie Artuel, 31, rue Guénégaud (43-26-92-43). Jusqu'au 17 juillet.
ADRIENNE FARB. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 17 juillet.
JOL FISHER. Constructions from the Late 1970's. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 10 juillet.
ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 24 juillet.
KAII HIGASHIYAMA. Dialogue avec les arbres. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 30 juin.
IMAGES DE CORÉE, LEE JONG-SANG, LEE U-FAN, OH SUFAN. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 juillet.
IRWIN. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 10 juillet.
JUST WHAT IS IT THAT MAKES TODAY'S HOMES SO DIFFERENT, SO APPEALING ? Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 17 juillet.
HERWIG KEMPINGER. Galerie Dambier-Masset, 5-7, rue des Beaux-Arts (46-33-02-52). Jusqu'au 24 juillet.
MARTIN KIPPENBERGER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 24 juillet.
MARIUSZ KRUK, JOHN MCCRACKEN, ROBERT THERRIEN. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 23 juillet.
AKI KURODA. Galerie Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 7 juillet. / Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 juillet.
LUMIÈRES D'ÉTÉ. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 10 juillet.
IGOR MITORAJ. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 24 juillet.
ANTOINE MOREAU. Galerie Nathalie Obadia, 9, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 24 juillet.
PIERRE NIVOLLET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 10 juillet.
JEAN NOUVEL. *Quelques meubles*. Plan Venise, 28, rue de Venise *(42-77-64-88). Jusqu'au 30 septembre*.
L'ORAGE, UNE HISTOIRE DE PATRICK CORILLON, EDDA RENOUF. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple *(42-71-09-33). Jusqu'au 30 juillet*.
JEAN-LUC PARANT. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 20 juillet.
LA PHOTOGRAPHIE COTÉ SCÈNE. Galerie *Michèle* Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 juillet.
PIATTELLA. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 10 juillet.
PIERO PIZZI CANNELLA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 juillet.
POINT DE VUE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 24 juillet.
QUOI DE NEUF ? Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 19 juillet.
RENDEZ-VOUS MANQUÉS 3. Galerie *Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix*-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 10 juillet.
DAVID RYAN. Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 10 juillet.
SALON DE MUSIQUE, SUITE DE PRINTEMPS, PARTITIONS ET NOTATIONS. Galerie Lara Vincy, 47, *rue de Seine* (43-26-72-51). Jusqu'au 31 juillet.
PATRICK SAYTOUR. Galerie de Paris, 8, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 10 juillet.
ERNST SCHEIDEGGER. Miro, traces d'une rencontre. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 juillet.
ALEX STENGHEL. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 3 juillet.
MICHÈLE SYLVANDER. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 1ᵉʳ juillet.
TÉLESCOPAGE. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 31 juillet.
GÉRARD THALMANN. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 30 juin.
DOMINIQUE THIOLAT. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 juin.
XAVIER VALLS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 3 juillet.
GEER VAN VELDE. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 10 juillet.
VINCENT VERDEGUER. Mémoire. Galerie 15 - Bercovy - Rocca, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 18 juillet.
VIENNE 1993. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 31 juillet.
VU D'EN BAS. Enfants photographes. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 10 juillet.
ALAIN VUILLEMET. Askéo, Art contemporain, 19, rue Debelleyme (42-77-17-77). Jusqu'au 10 juillet.
SABINE ET HUGH WEISS. Nous. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 13 juillet.
RACHEL WHITEREAD. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 juin.
JEAN-MICHEL WILMOTTE, PRAHA 1993. Galerie Via, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-38). Jusqu'au 30 juillet.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 JUIN

« Le quartier du Palais-Royal », 10 heures, devant les grilles du Conseil d'Etat (A. Hervé).

« Dans le vingtième arrondissement, la démolition du village de Charonne continue », 10 h 45 et 14 h 45, métro Porte-de-Bagnolet, sortie boulevard Mortier (M. Banassat).

« *Exposition : La rencontre des* Amériques. Panorama d'ensemble des civilisations précolombiennes du nord et du sud de l'Amérique », 13 h 30, entrée du Musée de l'homme (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 14 h 20, métro Assemblée nationale, sortie Assemblée (C. Merle).

« De Saint-Philippe du Roule au quartier François-Iᵉʳ », 14 h 30, métro Saint-Philippe-du-Roule (Paris pittoresque et insolite).

« Le ministère des finances (parties *publiques) et son environnement* » (limité à trente personnes), 14 h 30, sortie métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller). « *Quelques jardins du* septième arrondissement », 14 h 30, métro Sèvres-Babylone, sortie boulevard Raspail (Approche de l'art).

« Le jardin des Missions et les hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, 128, rue du Bac (S. Rojon-Kern).

« *Le Marais. Hôtels de la rue* du Parc-Royal, de Turenne, etc. », 14 h 45, sortie métro Saint-Paul (Tourisme culturel).

« Exposition : le vitrail parisien *du* quinzième au dix-huitième siècle » (limité à trente personnes), 15 heures, entrée de l'exposition, rotonde de La Villette (Monuments historiques).

« *Jardins et ateliers d'artistes à* Montparnasse », 15 heures, sortie RER Port-Royal (D. Bouchard).

« *Hôtels et jardins du Marais. Place* des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Passy : anciennes carrières souterraines, ruelles campagnardes de *l'hôtel de Lamballe à la maison de* Balzac », 16 h 30, métro Passy (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Salle Laennec, 60, boulevard de Latour-Maubourg, *20 h 15* : « L'Atlantide, les civilisations disparues » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. 43-57-29-81).

11 *bis*, rue Kepler, 20 h 15 « L'apport de la Loge unie des théosophes à la spiritualité moderne. Entrée libre (*Loge unie des théosophes*).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE. Film américain de Bob Cohen, v.o. : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; *UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40 ;* 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA LÉGENDE. Film français de Jérôme Diamant-Berger : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80).

MADE IN AMERICA. Film américain de Richard Benjamin, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SUPER MARIO BROS. Film américain de Rocky Morton et Annabel Jenkel, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (45-80-77-00) ; v.f. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6ᵉ (36-65-70-37) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).



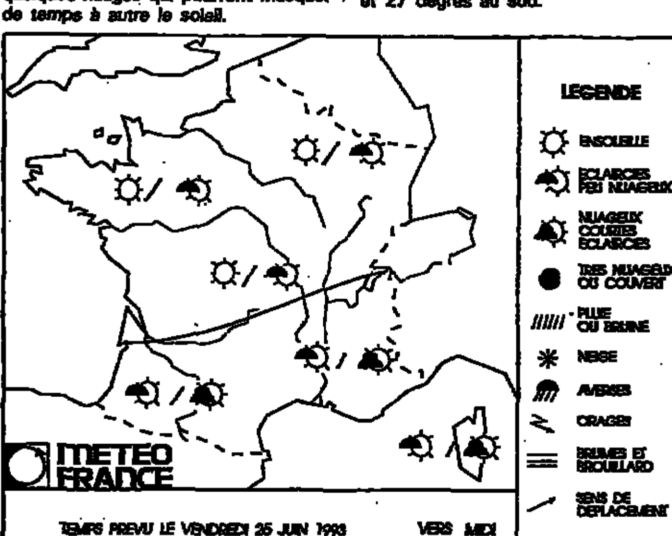
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 JUIN A 0 HEURE TUC

Vendredi : belle journée. – Cette journée de vendredi sera agréable, malgré des températures tout juste de saison.

Sur le Sud-Ouest et le Sud-Est, après la dissipation de quelques bancs de brouillard en début de matinée, la journée sera ensoleillée, avec cependant quelques nuages qui pourront masquer de temps à autre le soleil.

Les températures auront du mal à atteindre les valeurs de saison : les minimales s'étageront entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 16 degrés suyr la moitié sud, jusqu'à 18 degrés sur le pourtour méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 19 et 23 degrés au nord de la Loire, entre 24 et 27 degrés au sud.



En raison du mouvement de grève, nous ne sommes pas en mesure de publier les cartes internationales ainsi que le tableau des températures. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.

PHILATÉLIE

Les catalogues 1994

Cérès, une volonté de réalisme

Le catalogue Cérès de cotation des timbres français, millésime 1994, vient de paraître. Cette 52e édition s'efforce de refléter les tendances du marché et l'on notera de nombreuses modifications de cotes, à la hausse ou à la baisse, qui traduisent la volonté de réalisme de l'éditeur.

Dans la partie réservée aux classiques – à l'iconographie entièrement revue, – la tendance générale est plutôt à la hausse, en commençant par le *40 c orange* (n° 5) qui passe de 20 000 F à 24 000 F, puis le n° 8 non émis. Hausses également en ce qui concerne les affranchissements pour des destinations hors de France, pour les *Napoléon* laurés, les ballons montés.

Les baisses commencent avec les émissions du début du siècle, spectaculaires parfois pour les types Mouchon et Merson, et se poursuivent avec les semi-modernes. Les tableaux récapitulatifs sont clairs : depuis 1930, seules les années complètes 1934, 1947, 1990 et 1991 sont à la hausse. Dans ce concert de baisses, la série de vingt-deux timbres *Chômeurs intellectuels* s'en tire bien, passant d'une année à l'autre, de 1 474 F à 1 528 F. La première série des *Orphelins* (1917-1919) régresse de 36 750 F à 32 000 F. A noter, tout de même, des hausses, parfois fortes, pour d'assez nombreux timbres «seul sur lettre» (au tarif) comme le *Guynemer* (1940) qui passe de 1 000 F à 1 350 F ou le *Beffroi d'Arras* (1942), de 60 F à 85 F ainsi que les valeurs d'usage courant.

Parmi les émissions les plus récentes, les «tableaux» reculent, en particulier certaines valeurs spéculées (*Van Gogh*, 1979, de 40 F à 35 F; *Vitrail de la cathédrale de Strasbourg*, 1985, de 45 F à 32 F). La bande-carnet des personnages célèbres de 1985 passe de 415 F à 300 F. Les hausses, modestes, pour ces dix dernières années sont très rares (*Liberté* de Gandon 0,10 F et 0,40 F se tenant; *Europa* 1988 et 1989; série touristique 1989). Dans les spécialités, les carnets bénéficient de quelques réajustements à la hausse.

P. J.

▶ Catalogue Cérès France 1994, 416 pages, 4 400 timbres reproduits, illustrations en couleurs, 95 F, chez Cérès, 23, rue du Louvre, 75041 Paris Cedex 01 (tél. : (1) 45-08-46-63).

Une version de ce catalogue est également disponible sur CD-ROM, *au prix de 990 F, chez* SERIAT, 710, rue d'Alco, 34080 Montpellier (tél. : (16) 67-40-13-39).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, téléphone : (1) 49-60-33-28. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6069

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I		■							
II									
III						■			
IV					■				
V			■	■					■
VI								■	
VII	■	■							
VIII						■	■		
IX									
X				■					
XI		■						■	

HORIZONTALEMENT

I. Tout à fait interdites. – II. Qui aurait besoin d'un coup de brosse. – III. Sur la Bidassoa. Elément d'une gamme. – IV. Endroit où l'on peut trouver un bouquin. Court mais ne vole pas. – V. Un peu d'espoir. Attendue par celui qui a besoin d'un conseil. – VI. Peut se faire avec un œuf. – VII. Parler comme un dieu. – VIII. Réchauffait le lit. Participe. – *IX. Ne travaillent pas sans filet.* – X. N'est pas accessible aux piétons. Une ville sur la rivière du même nom. – XI. Comme certaines terres.

VERTICALEMENT

1. L'homme au compteur. Difficile à finir quand on est très serré. – 2. Note de «frais». Un agrément d'autrefois. – 3. Ne dure qu'un temps. Agir comme *un commissaire.* – 4. Une plateforme à la hauteur. La bride sur le cou. – 5. Demi-tour. Faire du plat. – 6. Une femme qui sait jongler avec ses pieds. Ne fut pas longtemps républicaine. – 7. Tient bien la bouteille. Produit des colonies. Une partie de l'ensemble. – 8. Quand on en fait, on en jette. Va et vient. – 9. Unité de puisage. Donner du cran.

Solution du problème n° 6068

Horizontalement

I. Bagarreur. – II. Oie. Neuve. – III. Uélé. Axes. – IV. Lueurs. Et. – V. Alèse. – VI. Studio. – VII. Gl. Ases. – VIII. Etocs. Age. – IX. Rechigner. – X. Retient. – XI. Eve. En. Es.

Verticalement

1. Boulangerie. – 2. Aïeul. Ite. – 3. Gelées. Ocre. – 4. Eustache. – 5. RN. Réussite. – 6. Réas. De. Gin. – 7. Eux. Tisane. – 8. Uvée. Gêne. – 9. Reste! Verts.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Un soupçon sur le sanctuaire

MOYENNANT juste rétribution des volontaires, Monsieur Bonsoir, légat spécial de Jean-Pierre Foucault dans les salons des spectateurs de «Sacrée soirée», nous permet chaque mercredi soir d'assouvir un fantasme : pénétrer chez nos voisins totalement à l'improviste, sur*prendre l'intimité des foyers à l'ins*tant béni du relâchement vespéral. Pour avoir une chance de recevoir chez soi Monsieur Bonsoir, il faut au préalable écrire à «Sacrée soirée». Si l'on est choisi, on voit débarquer Monsieur Bonsoir, qui vous fait tirer des enveloppes en direct. On gagne le montant des enveloppes. En échange de ces quelques dizaines de milliers de francs, qu'offre-t-on à la télévision? Quelques instants d'incontestable *authenticité, dont témoigne préci*sément le négligé des élus. On n'est pas à son avantage, quand on regarde «Sacrée soirée» en famille. On est déboutonné, décoiffé, vautré. La vaisselle sale traîne parfois sur la table basse. On ne s'est pas pomponné, cravaté, comme pour aller participer au tirage du «Millionnaire». On n'est pas maquillé. On est donc totalement impréparé à la visite de la télévision et, allez savoir, c'est peut-être cette impréparation que cherche à surprendre la télévision, et pour laquelle elle paie quelques dizaines de milliers de francs. Car, au cœur de cette intimité, et authentifié par le négligé – si l'on s'était attendu si peu que ce soit à cette visite, on se serait mis en frais, – éclate comme le tonnerre le miracle de la télévision. Dans un tourbillon, la première chaîne du pays vient s'incarner chez vous, comme la bonne fée aux yeux de Cendrillon éplorée, ou l'Eternel apparaissant à Moïse sur le Sinaï. Et, faisant pleuvoir la manne dans ce sanctuaire de la sincérité qu'est le salon de M. Tout-le-monde, c'est comme si elle se rechargeait en divinité. Hélas! A trop vouloir bien faire! S'étant avisée de l'impact de cette séquence, TF 1 a entrepris de l'interrompre par un écran de publicité.

Avant cette interruption, le mira*culé de mercredi*, un chauffeur de bus d'Orly-Ville (Val-de-Marne), avait précipitamment confessé à Monsieur Bonsoir ne pas connaître le mot-clé de la soirée, ce qui allait amputer ses gains. Mais, surprise : après la publicité, lorsque nous revînmes à Orly-Ville, son épouse avait eu la révélation du fameux mot-clé. Que s'était-il passé pendant la pub? Assistait-on à un *miracle dans le miracle? Ou, plus* vraisemblablement, quelqu'un lui avait-il soufflé le mot-clé? Hélas, hélas! Le soupçon de truquage avait gagné le sanctuaire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 24 juin

TF 1

20.45 Magazine : Mystères. La maison qui n'oublie pas ; Le bijou maudit ; Les dents du Diable ; Le triangle des Bermudes. Invitée : Sheila.
22.45 ▶ *Magazine : Grands reportages.* SOS profs battus, de Jérôme Bellay.
23.50 Divertissement : Ciné gags.
23.55 Magazine : Télé-vision.
0.40 Divertissement : Le Bébête Show.
0.45 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. La banque des pauvres ; Les sorciers du temps ; Médecin du Tour.
22.30 Téléfilm : Meurtre contre remboursement. D'Alan Metzger.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.* Emission spéciale Nuit de la Saint-Jean.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : La Veuve Couderc. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1971).
22.20 Journal, Météo et Résumé des XIIes Jeux méditerranéens.
22.50 Cinéma : Le Jour et l'Heure. ■■■ Film français de René Clément (1962).
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.25 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 *Cinéma : Amoureuse.* ■ Film français de Jacques Doillon (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Sport : Boxe. Réunion de Bordeaux. Championnat du monde super-coq WBA : Wilfredo Vasquez *(Porto-Rico) - Thierry Jacob (France).*
0.20 Cinéma : Morts en sursis. □ Film néo-zélandais de Geoff Murphy (1988)

ARTE

20.40 *Soirée thématique : Liverpool.* Soirée réalisée par Philippe Pilard et Jérôme de Missolz..
20.45 Reportage : Dix-neuf mots. *La comédienne Margi Clarke nous parle de Liverpool en dix-neuf mots au fil d'une promenade à travers la ville.*
21.00 Documentaire : You'll Never Walk Alone. D'Evelyne Ragot et Jérôme de Missolz.
22.15 Documentaire : Liverpool Today, Yesterday. *En mémoire de Christophe Colomb.*
22.35 Courts métrages. Beryl Bainbridge, écrivain ; Spare Time ; Football in Liverpool ; Girl's Night Out ; Terence Davies, cinéaste.
23.20 Cinéma : Distant Voices, Still Lives. ■■ *Film britannique de Terence Davies (1988).*
0.45 Cinéma d'animation : Snark. Endogenesis, de Jule et Elka Bister.

M 6

20.45 Cinéma : La Balance. ■ *Film français de Bob Swaim (1982).*
22.35 Téléfilm : Invitation pour l'enfer. De Wes Craven.
0.10 Informations : Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Culture rock. La saga de Madonna.
0.50 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Clandestines, ou les éternelles féminines, de Thérèse d'Avila à Marguerite Yourcenar (2).
21.30 Profils perdus. *Louise Weiss (rediff.).*
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 mars salle Gaveau) : Sonate pour violoncelle et piano en la mineur op. 36, de Grieg ; Quintette pour clarinette et cordes en la majeur K 581, de Mozart ; Quatuor pour piano et cordes n° 1 en ut mineur op. 15, de Fauré, par Michel Lethiec, clarinette, Arto Noras, violoncelle, Bruno Rigutto, piano et le Quatuor de l'Académie Sibelius.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Vendredi 25 juin

TF 1

16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous! Invité : Patrick Timsit.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Documentaire : Retiens ta nuit. *Portrait de Johnny Hallyday par Catherine* Deneuve.
21.40 Concert : Johnny Hallyday. Concert de Johnny Hallyday, donné au Parc des Princes les 18, 19 et 20 juin .
23.45 Divertissement : Sexy Dingo.

FRANCE 2

16.45 Magazine : Giga. Présenté par Manuel Gélin. Avec les séries : Quoi de neuf docteur? ; Happy Days ; Seconde B.
18.30 Série : L'Equipée du Poney Express.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Nestor Burma. Le Cadavre de la plaine Monceau, de Claude Grinberg, avec Guy Marchand, Nathalie Presles.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Des livres pour vos vacances. Invités : Jean Dutourd *(l'Assassin)* ; Rose Tremain *(le Don du roi)* ; Dominique Cozette *(Ma femme)* ; Serge July, à propos de la réédition du *Coup d'Etat permanent*, de François Mitterrand ; Bernard Brochand, à propos du Festival du film publicitaire de Cannes.
23.45 Journal et Météo.

FRANCE 3

16.30 Sport : Jeux méditerranéens. Rugby : finale, en direct de Béziers.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Femme bilboquet, de notre collaborateur* Alain Woodrow.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Alain Bombard, l'homme qui a mangé la mer, de Béatrice Berge et Georges Pinol.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Jeanne Mas. Guyane : cacao, terre d'exil, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli ; Etats-Unis : l'herbe bleue, de Jacques Guigal et Eric Delarue ; France : la Bravade de Saint-Tropez, de Frédéric Dezert, Simon Freige et Laurent Desvaux.
22.50 Journal, Météo *et Résumé des XIIes Jeux méditerranéens.*
23.20 Magazine : Le Divan. Invité : Giam Paolo Sodano, directeur de la RAI 2, deuxième chaîne publique italienne.
23.50 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

16.05 Téléfilm : Chute libre. D'Yves Boisset.
17.35 Documentaire : Les Allumés... *Allah Kabon, dieu est grand,* de Laurent Duret.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Série animée : Tam-tam.
19.22 *Magazine : Nulle part ailleurs.* Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Christian Laborde (écrivain).
20.30 Téléfilm : La Guerre d'un homme. De Sergio Toledo.
21.55 Documentaire : La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaya. *A Moscou. D'anciens locataires se souviennent...*
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Twin Peaks. □ *Film américain de David Lynch (1992).*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : **Les Pères de Nardino.** De Wolf Gaudlitz (rediff.).
18.35 Cinéma d'animation : Snark. Caliph Stork, de Lotte Reiniger (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Claudia Skoda/Meret Becker.
20.00 Documentaire : Cézanne, père des modernes. *A la découverte du peintre.*
20.15 Documentaire : Les Livres du silence. *En 1968, deux jeunes sculpteurs décident de faire équipe. Le Kubach-Wilmsen Team est né.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Reportages, invités, etc.
22.10 ▶ Magazine : Macadam. The Nicholas Brothers : We Sing and We Dance, de Chris Bould et Michael Martin.
23.05 Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet et Robert Bober. *Cette dernière émission d'une superbe série aborde plusieurs sujets : relation entre la souffrance de Van Gogh et la douleur de Daudet ; entretien avec Julien Green ; interrogation sur* les Joueurs de cartes *de Cézanne : réflexion parallèle entre* l'Ivrogne dans la brousse *d'Amos Tutuola et* le Journal de guerre d'un ornithologue *de Jacques Delamain.*

M 6

17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les Aventures de Tintin. Tintin au pays de l'or noir (1re partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 *Magazine : Capital.*
20.45 Série : Equalizer.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Léon Tolstoï – La fuite.
21.32 Musique : Black and Blue. Solal dans ses œuvres.
22.40 Les Nuits magnétiques. La psychanalyse dans presque tous ses états. 5. Les ondes de choc de l'analyse.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Marcelin Pleynet.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la basilique Saint-Denis) ; Symphonie n° 3 en ré mineur, de Mahler, par la Maîtrise et le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Seiji Ozawa ; sol. : Florence Quivar, mezzo-soprano.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmes.
1.05 Papillons de nuit. Par Bruno Letort.

Le Monde

Engagé à l'Assemblée nationale le 25 juin

Le débat sur le financement des établissements privés ravive la querelle entre les «deux écoles»

Après celui sur l'enseignement supérieur, jeudi 24 juin, les députés entament, vendredi 25 juin, le débat parlementaire sur le financement, par les collectivités locales, des établissements privés d'enseignement. La proposition de loi de la majorité provoque une levée de boucliers à gauche et parmi les enseignants laïques.

Guerre ou paix scolaire? Le débat qui s'ouvre à l'Assemblée nationale sur la question du financement des investissements des écoles privées par les collectivités locales peut être lourd de conséquence. Répondant à l'une des plus vieilles demandes des responsables de l'enseignement privé et de leurs avocats au Parlement, il est déjà perçu comme une provocation et une menace de démantèlement du service public par le camp des laïques.

La discussion porte, en fait, sur l'harmonisation des dispositions législatives multiples qui réglementent la part des fonds publics dans les investissements en faveur du privé. Quatre textes régissent actuellement les rapports entre les collectivités territoriales et l'enseignement privé sous contrat : la loi du 15 mars 1850 (loi Falloux), dont l'article 69 limite à 10 % du montant total des investissements la part des fonds publics pour les collèges et les lycées d'enseignement général, une loi de 1886 qui interdit le financement public d'écoles primaires privées, et enfin les lois Astier (1919) et Rocard (1984) qui autorisent, en revanche, tout financement public en faveur, respectivement, des établissements privés techniques et agricoles.

Si l'ancien dispositif est connu, celui qui devrait ressortir de la discussion parlementaire est encore bien imprécis. Dans une étonnante cacophonie, les députés de la majorité ont déposé, depuis avril, quatre propositions de loi, visant toutes à libéraliser les subventions publiques en faveur de l'enseignement privé. C'était oublier, comme s'en est souvenu *in extremis* la commission des affaires culturelles, qu'une proposition de loi parlementaire ne peut, aux termes de l'article 40 de la Constitution, conduire à l'alourdissement de la dépense publique. La commission a donc élaboré, mercredi 23 juin, un texte assez flou, que le gouvernement aura pour mission d'amender et de compléter.

Un cadre général

Le texte présenté, au nom de la commission, par Bruno Bourg-Broc (RPR) n'aborde donc pas directement la question du financement des établissements privés sous contrat, mais prévoit un cadre général dans lequel devront s'inscrire ces établissements : respect des orientations définies par le schéma prévisionnel des formations, élaboration de conventions précisant l'affectation de l'aide publique, les durées d'amortissement des investissements financés et, en cas de cessation de l'activité d'éducation ou de résiliation du contrat, les conditions de remboursement des sommes non amorties ainsi que les garanties correspondantes.

A la lecture des quatre propositions de ces dernières semaines, on cerne assez précisément les thèmes sur lesquels portera la discussion. La plus récente, émanant de députés centristes (MM. Lequiller, Barrot et Couanau), prévoit ainsi d'étendre aux dépenses d'investissement le principe de parité entre public et privé déjà en vigueur pour les dépenses de fonctionnement. Cette proposition, déposée le 8 juin dernier, indique, en effet, que *«l'aide accordée* [par les collectivités locales] *ne peut excéder, en proportion du nombre d'élèves des classes sous contrat, la moyenne des concours publics aux dépenses d'investissements des établissements d'enseignement public implantés dans le département pour les écoles et les collèges, dans la région pour les lycées».* Elle précisait par ailleurs que *«cette moyenne est calculée sur les sept années précédant celle de l'attribution de l'aide»*, afin, dans l'esprit des auteurs, de «compenser» pour le privé les importants efforts effectués par les régions en matière de rénovation et de construction de lycées et de collèges publics depuis les lois de décentralisation.

La proposition de loi déposée en avril par MM. Pons, Bourg-Broc et Pinte au nom du RPR faisait aussi référence à cette notion de parité entre le public et le privé. Tout comme celle déposée également en avril par M. Millon au nom de l'UDF.

Levée de boucliers

Toutefois, la libéralisation des financements publics en faveur du privé, une fois votée, ne se traduira pas nécessairement par une avalanche de créations d'établissements privés. Un décret de 1960, dont on ne sait pas encore s'il sera remis en cause, impose en effet un délai théorique de cinq années avant que ne soit accordé un contrat d'association liant l'Etat à un établissement privé. Une collectivité locale ne pourrait donc théoriquement pas financer librement la création d'un établissement, lequel, par définition, devra toujours attendre cinq ans avant d'être placé sous contrat.

Le flou de ces propositions n'a pu que renforcer les craintes du «peuple laïque», encore traumatisé par la guerre scolaire perdue en 1984. La levée de boucliers est générale. Le bureau exécutif du Parti socialiste a déjà fait savoir qu'il y opposerait un non de principe. De même pour le Parti communiste.

Le Comité national d'action laïque (CNAL), que l'on n'avait plus guère entendu depuis 1984, a réuni de son côté ses cinq organisations composantes – la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat des enseignants (SE), la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), la Ligue de l'enseignement et la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale – pour dénoncer cette *«attaque directe du service public d'éducation au détour d'une question présentée comme simplement technique ou de bonne justice»*. Et le CNAL appelle à combattre cette initiative, qui *«constitue une entreprise de démantèlement de l'enseignement public, laïc et gratuit, ouvert à tous, seul garant de l'égalité devant le savoir et de l'intégration de tous les jeunes dans la société».*

La réaction n'est pas moins vive dans l'ensemble du monde enseignant. Qu'il s'agisse de la Fédération concurrente de la FEN, la Fédération syndicale unitaire, du Syndicat national des enseignement du second degré (SNES) ou encore du SGEN-CFDT, le ton est au diapason : *«Il s'agit d'un coup de poignard dans le dos du service public.»* Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat des enseignants de conclut, amer : *«En 1984, on voulait rapprocher les deux secteurs et faire un grand service public. La droite est en train de faire l'inverse.»*

JEAN-MICHEL DUMAY

Attaques et prises d'otages

Les séparatistes kurdes entreprennent des actions de commando contre des intérêts turcs en Europe

Au moins deux employés (une dizaine de personnes selon d'autres sources) du consulat général de Turquie à Marseille ont été pris en otage pendant trois heures, jeudi 24 juin au matin, par un groupe de quatre Kurdes de Turquie, militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), qui menaçaient de mettre le feu au consulat. Ils affirmaient avoir apporté deux bombes. Les otages ont été libérés sains et saufs vers 13 heures. Les militants du PKK se sont rendus sans opposer de résistance, après avoir rencontré des journalistes.

A Lyon, le siège de la compagnie aérienne Turkish Airlines et celui de la Maison de la Turquie ont été attaqués jeudi matin, par un commando qui a brisé des vitrines et détruit des équipements, sans faire de victime. Les membres du commando criaient des slogans du PKK.

Dans le même temps, à Munich (Allemagne), le consulat général de Turquie était investi par des militants kurdes qui, en fin de matinée, détenaient toujours douze personnes en otage (une trentaine selon d'autres sources). Les preneurs d'otages ont rapidement libéré deux personnes malades, mais ils ont exigé que le chancelier allemand Helmut Kohl intervienne à la télévision pour demander au gouvernement d'Ankara *«d'arrêter immédiatement la guerre contre les Kurdes»*. En cas de refus du chancelier, les preneurs d'otages menaçaient de tuer le personnel du consulat et de faire sauter le bâtiment à la moindre tentative d'intervention de la police.

Diverses banques et institutions turques ont été attaquées dans plusieurs autres villes allemandes. Des actions ont également été menées en Suède et au Danemark ainsi qu'en Suisse, contre les consulats de Zurich et de Genève. En début d'après-midi, aucun blessé n'était signalé. En revanche, six ou sept personnes, dont au moins un policier, ont été blessés lors d'une fusillade qui a éclaté entre les services de securité de l'ambassade turque à Berne et des opposants kurdes qui manifestaient devant la chancellerie.

Une guérilla sanglante, qui a fait plus de 6 000 victimes, oppose, depuis 1984, les rebelles kurdes du PKK aux forces de sécurité turques dans le sud-est anatolien, à majorité kurde. Le chef du PKK, Abdallah Ocalan, dit «Apo», avait décidé un cessez-le-feu unilatéral le 20 mars, qui n'était pas pris en compte par l'armée turque et a été dénoncé par le PKK le 8 juin dernier. Une opération militaire de grande envergure, menée par les forces armées turques, semble en préparation, ce qui pourrait expliquer ces actions. A Ankara, le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères a indiqué que le gouvernement *«refuse tout entretien et négociation avec les terroristes».*

Le Front de libération du Kurdistan (ERNK), proche du PKK, a déclaré jeudi une *«guerre globale»* contre la Turquie, soulignant, dans un communiqué difusé à Athènes, sa détermination à lutter afin que *«la guerre soit transférée dans les villes et les régions touristiques»* en Turquie.

Les difficultés de la réunification de l'Allemagne

Le Schiller Theater de Berlin a dû fermer ses portes

BERLIN

de notre correspondant

L'annonce brutale par le Sénat de Berlin de la fermeture du Schiller Theater, l'un des plus grands théâtres de langue allemande, suscite une énorme émotion dans tous les milieux culturels allemands. De toute l'Allemagne, mais aussi de Vienne, les messages de protestation affluent sur le bureau du sénateur berlinois pour la culture, M. Roloff-Momin, prié de quitter mercredi 23 juin le théâtre, où il était venu confirmer lui-même devant l'assemblée générale du personnel la décision des autorités berlinoises. La veille, les employés et les comédiens, avec à leur tête leur superintendant, Volkmar Klaus, avaient manifesté d'un théâtre à l'autre de la ville pour appeler à la solidarité.

La fermeture du Schiller, dont le budget pour la saison 1993-1994 est rayé des listes, s'inscrit dans un plan d'austérité budgétaire d'ensemble visant à prendre des mesures plus radicales que prévu pour accélérer le remodelage du paysage culturel berlinois. Ces mesures n'affectent pas seulement le Schiller Theater. Le Sénat a annoncé la disparition du centre d'exposition de la Kunsthalle, au centre de Berlin-Ouest, de l'orchestre symphonique et demandé au gouvernement fédéral de prendre entièrement à sa charge la Maison des cultures du monde, une des principales institutions berlinoises dans le domaine de la coopération culturelle internationale.

Le budget de ces institutions représentait pour l'année en cours 64 millions de DM (1). Le budget du Schiller Theater représente à lui seul 41,3 millions de DM. Les économies réalisées ne se feront pourtant sentir que dans le long terme. La plupart des quatre cents employés et des cent acteurs permanents du Schiller Theater ont un statut de fonctionnaire municipal qui les protège d'un licenciement pur et simple pour cause de fermeture de leur établissement. La rupture des contrats pour les spectacles déjà programmés va être onéreuse.

Par cette décision spectaculaire, le Sénat met fin à la période de flottement qui avait fait suite à la réunification. Il était clair que tous les établissements ne pourraient être maintenus. Le maintien de trois Opéras, de cinq grands théâtres publics était trop coûteux. Le choix fait par le Sénat privilégie l'est de la ville, dont les deux grands théâtres, le Deutsche Theater et la Volksbühne, recevront respectivement 2 et 5 millions de DM de dotation en plus.

H. de B.

(1) Un deutschemark vaut 3,36 francs.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 25 à 38

Le numéro du «Monde» daté 24 juin 1993 a été tiré à 473 284 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

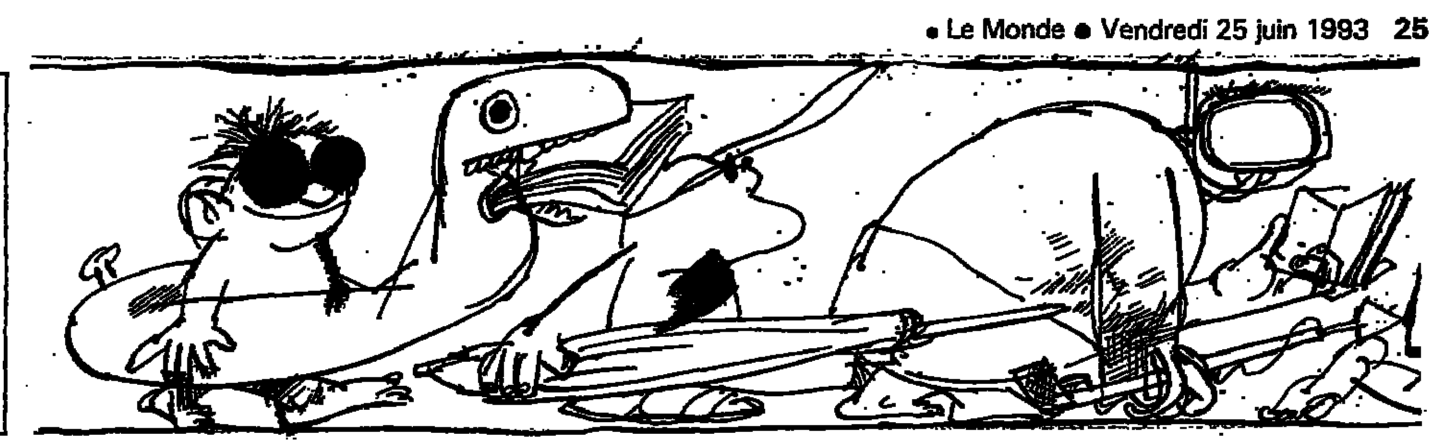
«Sans visa» : Kenya, Lamu avant la mousson

Les îles de l'archipel de Lamu, près des côtes du Kenya, vivent au rythme des barques à voile, du pas de l'âne, et d'un islam ancestral. Accrochées à l'Afrique, mais ouvertes à l'Orient. Lire également : les Noirs marrons de la République ; Bélize, l'inconnue des Tropiques ; le siècle de la lumière.

LECTURES EN VACANCES

Comme chaque année, « Le Monde des Livres » consacre une partie de ce numéro à un guide pour vos lectures de vacances illustré par Jean-Pierre Cagnat. Vous y trouverez un tour d'horizon des livres dits « d'été », un bilan de la saison éditoriale, une sélection d'une centaine de *titres, dans tous les domaines, sans oublier les livres de* poche, et la liste des ouvrages publiés cette année par nos collaborateurs.

Pages 27 à 32



Le Monde
DES LIVRES

Le goût des classiques

Dans une société où le mauvais goût se déchaîne, le retour aux classiques est un acte de salubrité intellectuelle. Et Montesquieu ou Voltaire font, alors, aisément figure d'auteurs révolutionnaires.

ESSAI SUR LE GOUT
de Montesquieu.
Suivi d'un texte
de Jean Starobinski,
Postface et notes
de Louis Desgraves
Rivages/Poche, coll. « Petite Bibliothèque », 100 p., 45 F.

HISTOIRE VÉRITABLE
de Montesquieu.
Suivi de Critique
de l'« Histoire véritable »,
par Jean-Jacques Bel,
éd. Ombres (Toulouse)
Coll. « Petite Bibliothèque », 115 p., 54 F.

MÉMOIRES
de Voltaire.
Texte intégral,
Postface et notes
de Louis Lecomte.
Seuil, coll. « L'école des lettres », 166 p., 36 F.

On peut assister aujourd'hui au paradoxe suivant : plus l'ignorance publicitaire et télévisuelle augmente, plus le mauvais goût se déchaîne en étant sûr de son impunité, et plus les classiques deviennent des auteurs surprenants, révolutionnaires, fous, surréalistes. Paradoxe ou ruse de la raison ? En tout cas, le phénomène est là, il grandit peu à peu, il s'impose. Dans une société où tout le monde croit pouvoir devenir écrivain et où presque plus personne ne sait lire, le moindre passage de Pascal ou de La Bruyère prend soudain des allures de vertige. Les jeunes générations les découvrent avec stupeur. Personne ne leur en a parlé ; elles ne peuvent en parler avec personne. La vulgarité et l'immoralité sont d'ailleurs devenues si intenses, si arrogantes, qu'un jeune homme éveillé se jettera, juste pour respirer, sur n'importe quel volume du passé.

Mais les classiques, il y en a tant, c'est si long, que préférer, par où commencer ? Voici donc venu le temps des hameçons, des appâts, des signaux dans la nuit, bref des petites collections choisies, des joyaux mis en évidence, volumes brefs et pas chers pour gens assoiffés et pressés voulant avoir en main un effet qui dure. L'époque de l'antimarchandise débute. C'est l'avenir.

Montesquieu, par exemple, *l'Essai sur le goût.* Publié après sa mort, on peut s'amuser, en passant, de savoir que cet essai inachevé a été sauvé de la destruction par le secrétaire du fils de Montesquieu, Jean-Baptiste de Secondat, qui voulait le brûler en 1793. Pourquoi ? C'était un document compromettant qui risquait d'apporter des ennuis à sa famille. Le goût, pas plus qu'aujourd'hui, n'avait bonne réputation, il pouvait même vous coûter la tête. Trop de logique, de syntaxe, de vocabulaire, de nuances, de connaissances, de références ? Suspect. *« Le goût n'est autre chose que l'avantage de découvrir avec finesse et avec promptitude la nature des plaisirs que chaque chose doit donner aux hommes. »* Montesquieu insiste tout de suite sur la rapidité du goût, sur son intelligence innée consistant à appliquer des règles qu'il ignore. Lautréamont, un siècle plus tard, après avoir pleinement apprécié les ravages romantiques du dix-neuvième siècle, ne dira pas autre chose dans les *Poésies : « Le goût est la qualité fondamentale qui résume toutes les autres qualités. C'est le* nec plus ultra *de l'intelligence. Ce n'est que par lui seul que le génie est la santé suprême et l'équilibre de toutes les facultés. »* Or, déjà, Montesquieu : *« L'esprit consiste à avoir des organes bien constitués relativement aux choses où il s'applique. »*

« Exciter l'âme »

Rapidité, condensation, application immédiate d'une théorie inconsciente. Pour se faire comprendre, Montesquieu recourt naturellement au latin. Ainsi, Florus veut résumer toutes les fautes commises par Hannibal (la formule vaut pour n'importe quel chef militaire ou stratège) : *« Cum victoria posset uti, frui maluit. »* On traduit, mais c'est aussitôt trop long : *« Lorsqu'il pouvait se servir de la victoire, il préféra en jouir. »* Efficacité ramassée du latin : *« Oderint, dum metuant »*, *« Qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent »*. Le goût est d'abord une architecture, un sens vif et secret de l'ordre. Il y aura donc ces *plaisirs de l'ordre, mais* aussi ceux de la variété et de la surprise, le but étant toujours *l'excitation. Un bon écrivain est* celui qui *« excite dans l'âme le plus de sensations en même temps »*. Ou encore : *« Pour que notre âme soit excitée, il faut que les esprits coulent dans les nerfs. »* Il y a enfin le *je-ne-sais-quoi*, charme invisible, grâce naturelle, qui n'est pas forcément la beauté admise, stéréotypée (celle, maintenant, du mauvais goût fanatique des magazines), mais un élément qu'on n'attendait pas et qui peut se manifester même dans la laideur : *« Une femme ne peut guère être belle que d'une façon, mais elle est jolie de cent mille. »*



BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX

Portrait de Montesquieu en président au Parlement.

Désir de clairvoyance

Le moment essentiel est, en somme, celui de la progression dans la surprise. Le modèle que choisit ici Montesquieu est plus que bizarre : la basilique Saint-Pierre de Rome : *« Si elle était moins large, nous serions frappés de sa longueur ; si elle était moins longue, nous le serions de sa largeur. »* Ordre, variété, surprise, règle qui bascule dans l'exception (Michel-Ange), tout cela n'est d'ailleurs que le résultat d'une création constante de soi par soi : *« Un homme d'esprit se crée, à chaque instant, sur le besoin actuel ; il sait et il sent le juste rapport entre les choses et lui. »*

Jean Starobinski, à propos de Montesquieu, a raison de parler d'un désir de clairvoyance qui correspondrait au déplacement instantané de la lumière. On dit « les Lumières », et c'est pour oublier la vitesse qui les définit. Le mauvais goût est toujours lourdeur et lenteur, vaine exhibition agitée, contre-excitation à *vide. L'obscurantisme – et c'est* pourquoi il peut se manifester dans n'importe quelle famille de pensée – est le mauvais goût lui-même. Il ne peut y avoir de politique du goût, pas plus que de bons ou de mauvais sentiments à son sujet. Il est ou il n'est pas. Il est injuste par sa justesse même.

Et voilà pourquoi il ne s'agit pas de convention, de contemplation, de conservation. Le goût mène directement à la subversion sociale. La preuve : cet autre texte de Montesquieu, *Histoire véritable.* Ce court roman, dit Roger Caillois, est *« d'un cynisme délibéré, impitoyable, sûr de soi »*. Il s'agit de métamorphoses, de métempsycose. Montesquieu, là, se montre aussi rusé que Kafka. Le narrateur est d'abord, en Inde, le valet cupide d'un philosophe ascétique. Il meurt, il est jugé dans l'au-delà et condamné à se réincarner en animal. Le voilà transformé en insecte, puis en perroquet qui se croit supérieur aux hommes. Puis en petit chien. *« J'étais si joli que ma maîtresse m'estropiait tout le jour et m'étouffait toute la nuit. »* Autres transmigrations : loup, bœuf sacré en Egypte, éléphant adoré comme un dieu.

Philippe Sollers

Lire la suite page 36

Soudain, l'extase

LA MYSTIQUE SAUVAGE
de Michel Hulin.
Presses universitaires de France,
coll. « Perspectives critiques », 295 p., 128 F.

L'expérience mystique est toujours scandaleuse au regard de la norme, toujours anarchique dans les miroirs de l'ordre, toujours excessive, équivoque, obscure. Elle vient sans prévenir. Elle s'impose par effraction. Elle donne et dérobe à la fois. Elle s'apparente à un rapt qui serait une offrande. Elle inquiète autant les tenants d'un réel balisé que les dévots, les exégètes, les gardiens de toutes les croyances instituées. Elle ne dit ni le bien ni le mal. Elle a commerce avec la folie. Elle est incontrôlable, et pour cela ne manque jamais de censeurs, de théoriciens, de thérapeutes décidés à la mettre au pas.

Michel Hulin n'appartient pas à cette cohorte. Il est de ces philosophes qui entendent ouvrir le champ plutôt que de le cadrer et ne craignent pas de s'aventurer très loin des bases occidentales. Professeur de philosophie indienne et comparée à la Sorbonne, il a déjà accueilli tout un monde occulté. Désormais, c'est un continent secret qu'il explore, un espace en marge et pourtant présent, au moins à l'état latent, en chacun de nous.

Qui n'a connu, ne serait-ce qu'une fois, un instant « autre », un instant pendant lequel le voile se lève sur une réalité plus haute, plus lumineuse, plus intense ? De telles percées transcendantes, aussi soudaines qu'exceptionnelles, sont souvent comparables à celles que décrivent tel ou tel grand personnage du christianisme, de l'islam, de l'hindouisme ou du bouddhisme, même s'il est rare qu'elles incitent le commun des mortels à se prendre pour Ramakrishna ou Thérèse d'Avila. Mais c'est précisément à ce commun des mortels et à ses extases « sauvages » que s'intéresse Michel Hulin.

Hasard d'aiguillage

« Nous sommes concernés, annonce-t-il d'emblée, *par l'expérience extatique « brute » ou, du moins, exprimée de manière aussi directe et naïve que possible. La dimension existentielle, et au premier chef affective, du phénomène nous importe davantage que les superstructures théologiques édifiées sur elle à travers les âges dans les diverses civilisations. »* Son projet, qui veut allier rigueur scientifique et absence totale de préjugés scientistes, tend à prendre l'exacte mesure du « pathologique » dans l'essor du processus mystique. Surtout, et c'est bien ce qui risque de défriser à égalité les théologiens et les psychiatres, il affirme que, *« si le mystique accède, dans certaines conditions, à une réalité d'ordre supérieur, ce n'est pas « en dépit » de cet aspect de son expérience qu'il partage avec les névrosés ou les délirants, mais à travers lui, et pour ainsi dire, grâce à lui. »*

Car le premier problème qui se pose est, à l'évidence, celui des frontières communes et des lignes de partage. Ainsi la vision est-elle autre chose qu'une hallucination, la prophétie autre chose qu'un délire ? Entre une sainte homologuée et une hystérique internée, y a-t-il plus qu'un hasard d'aiguillage dans le jeu social ou la renommée ? Madeleine, la célèbre patiente de Pierre Janet, figure centrale de sa grande étude *De l'angoisse à l'extase*, n'aurait-elle pas accédé à un tout autre statut si elle avait été prise en charge par un adepte de la psychologie des profondeurs, voire par Jung en personne ?

André Velter

Lire la suite page 33

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Des silhouettes qui s'éloignent

MES SAISONS AVEC JOSEPH KESSEL
de Silvain Reiner.
Manya, 214 p., 98 F.

ESCALES
Textes inédits, réunis et présentés par Jean-Paul Caracalla.
La Table Ronde, 232 p., 98 F.

IL paraissait toujours revenir de la pampa, de la steppe ou de quelque bar du bout du monde, où il avait entendu de vieux ivrognes *discuter de la* signification de l'existence. Ses amis l'appelaient *« Jef »*. C'était le reporter éternel. *Roger Vailland disait avoir ren*contré des serpents, des hyènes, des chacals et des crocodiles, mais *« très peu de lions »*. Joseph Kessel était l'un d'entre eux. C'était pour lui que l'on avait inventé l'adjectif *« léonin »*. Car il avait des *manières ou des allures souve*raines lorsqu'il visitait la planète... Joseph Kessel ne voyageait pas tout le temps. *Il lui arrivait de séjourner* sur les bords de la Seine, et Silvain Reiner l'attendait à la terrasse du Dôme, pendant l'été 1949. C'était l'époque où Rita Hayworth épousait Ali Khan, où Fausto Coppi remportait le Tour de France, où Vincent Auriol était président de la République, où Mao s'emparait du pouvoir en Chine. Images lointaines d'une jeunesse *perdue...*

Silvain Reiner essayait de tromper les minutes comme il pouvait. Car les êtres de légende sont toujours en retard. Mais il avait l'habitude d'attendre. *« Mon cauchemar de survivant*, écrit-il, *avait commencé alors que toute la ville dansait, le 8 mai 1945. »* Après la guerre, il était rentré en France, pour apprendre que ses parents et sa sœur étaient morts dans les camps. Depuis, il guettait l'arrivée des trains. Il espérait que l'un d'entre eux allait revenir *« d'outre-tombe »* et *« d'outre-monde »*. Les orphelins attendent toujours l'impossible. Ils prouvent que l'attente est une maladie de l'espèce humaine. Joseph Kessel s'était pris d'affection pour ce jeune homme triste, *qui désirait écrire. Il l'emmena* à la campagne, pour le distraire. Il l'invita chez sa mère, à Mary-sur-Marne, et lui fit connaître les douceurs de l'Ile-de-France. Joseph Kessel allait « patronner » le premier livre de Silvain Reiner. Il lui servit d'« *entraîneur* » et de *mécène*. La littérature était, en effet, la seule chose qui restait à ce jeune homme très démuni.

SILVAIN REINER fait un très beau portrait de Kessel et de son entourage. Le « lion » et *sa mère « s'expliquaient »* dans la langue française et *« papotaient »* en russe. La vieille dame ne cessait de *« s'agiter »* et *« ne pouvait rester assise, luttant ainsi de façon instinctive contre la mort »*. C'était une *« énorme masse de chair et de muscles »*, dit encore Silvain Reiner, à propos de Joseph. Il avait *« un regard sombre d'homme fâché avec la vie, qui doit courir ailleurs.* (...). *Une voix douce ponctuait la bonté enfantine qui émanait de cet athlète aux épaules de déménageur »*. Une nuit, à Montparnasse, Joseph Kessel se querella, paraît-il, avec Horace McCoy, le romancier d'*On achève bien les chevaux*, et l'envoya à terre *« de deux coups de poing »* ... *« Je faisais collection de rendez-vous manqués avec Kessel*, écrit Silvain Reiner. (...) *Le plus souvent, il était quelque part, en avion, en voyage ou en reportage. Loin de Paris, loin de lui-même. »*



BERENICE CLEEVE

Et quand il ne s'enfuyait pas sous d'autres climats, il se jetait dans les beuveries nocturnes. Comme s'il avait résolu de hâter le désastre qui est la vocation dernière de toute existence. Mais il faisait naufrage avec des manières de grand seigneur, distribuant çà *et là les billets de mille francs.* Ne ménageant ni son argent, ni sa vie, ni ses extravagances. Et *« méprisant les reconnaissances, fussent-elles de dettes »*.

Joseph devint le père mythologique de Silvain Reiner. Cependant, toutes les légendes finissent par décevoir. C'est même leur métier. *Elles éblouissent, puis elles* déconcertent. Et les amitiés se refroidissent, atteintes par l'usure ou les malentendus. Silvain Reiner reprochait à Joseph Kessel de *« déformer ses traits »* et de *« perdre son âme »* dans *« des travaux d'Hercule de l'écriture »*, afin de gagner tout cet argent qu'il s'empressait de brûler. Il en avait besoin pour entretenir sa *troupe ou sa « clientèle »* de naufragés. Les compagnons de ses nuits à Montparnasse... Durant l'été 1952, Silvain Rei*ner voulut se tuer. Il se coucha* sur une voie ferrée, dans la campagne, pas très loin de Mary-sur-Marne. Heureusement, *ce jour-là, c'était la « grève des trains »*. Le sort n'est guère économe de ses ironies... A la fin des années 70, l'auteur de ce livre passa devant le Fouquet's et crut apercevoir Joseph Kessel dans le restaurant. Mais le meilleur athlète de la littérature française venait de mourir. Il avait déjà rejoint le *« cortège des ombres »*. Il accomplissait sa dernière traversée. Il n'était plus qu'une pauvre silhouette qui, désormais, s'éloignerait chaque semaine davantage.

SOUS le titre *Escales*, Jean-Paul Caracalla présente les textes d'autres grands *nomades. Ces carnets de bord* ou ces chroniques avaient paru, de 1950 à 1969, dans *la Revue des voyages*. On se promène en France, avec Henry Miller ; en Espagne, au Portugal et en Autriche, avec Paul Morand ; en Grèce et en Grande-Bretagne, avec Michel Déon ; et partout, avec Blaise Cendrars, de la Nouvelle-Zélande à la forêt des Ardennes... Henry Miller affirmait que c'était à Paris que l'on respirait le mieux l'air de la liberté. Il évoquait *« l'activité multicolore » des rues de la* capitale, où se résumait *« tout le charme »* du caractère français. Paul Morand dépeignait les attraits de Madère, *« cette île où l'été vient passer l'hiver ». « Nos contemporains, disait-il, viennent y chercher le nirvâna. »* Mais il méditait sur le prix de cette douceur. Les fatigues, les peines et les rides qu'elle avait coûtées. La princesse Bibesco assurait que l'*« english weather »* était la cause de l'expansion britannique. Les Anglais *« eurent l'idée de fonder un empire »* pour trouver *« le beau temps ». Pourquoi pas ? De son côté,* Michel Déon remerciait la Grande-Bretagne de nous avoir transmis *« le sentiment de la nature ». « Marie-Antoinette fut la première reine à jouer à la fermière*, écrivait-il. *Si on lui coupa la tête, le snobisme de la nature n'en était pas moins né. Il devait prendre ses lettres de noblesse avec Chateaubriand et entrer dans les mœurs avec Alfred de Vigny. »* Mais les Anglais avaient *« une avance considérable »*...

Pourquoi se déplacer ? Pour se quitter soi-même, atteindre le nirvâna, trouver le beau temps ou ressentir *« l'émotion de l'avenir »* dans les *« chemins de fer »*, comme le disait Pierre *Mac Orlan ?*

► François Bott interrompt sa chronique. Il la reprendra dans « Le Monde des livres » du 27 août.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

L'énigme triestine

IL est des villes dont on tombe amoureux, dont on ne cesse de parler, mais qui vous laissent l'impression d'un charme fané... Il est des villes fécondes pour la littérature. Trieste est de celles-là, qui, depuis Italo Svevo et Umberto Saba, depuis Rilke et Joyce, et tant d'autres, a inspiré un nombre impressionnant de grands écrivains et de poètes : *« Que peut signifier le fait d'être né, d'avoir vécu à Trieste, pour un écrivain ? Quel est le rapport entre la ville et l'écriture ? »*, demandait Claudio Magris, lors des « Rencontres autour de Trieste » qui se sont tenues, avec la participation d'écrivains et de scientifiques triestins, de naissance ou d'adoption, du 15 au 19 juin, à Saint-Nazaire. A l'extrémité de Saint-Nazaire plutôt, à Saint-Marc-sur-Mer, immortalisée (mais qui le sait ?) par Jacques Tati dans *les Vacances de M. Hulot*.

Saint-Nazaire-Trieste, deux bouts du monde, deux ports édifiés par une volonté impériale, sur *« une autre mer »*, pour reprendre le titre du dernier roman de Claudio Magris (1), réunis, l'espace d'une semaine, par Christian Bouthemy, qui a créé et dirige ce lieu d'accueil si justement nommé MEET (Maison des écrivains et des traducteurs étrangers). Des rencontres fructueuses, sérieuses sans ennui, qui ont mis en lumière la complexité et les contrastes d'une ville qui tire son charme d'un caractère à la fois cosmopolite et enfermé, tels que nous les avaient fait découvrir Claudio Magris et Angelo Ara dans leur ouvrage, publié en 1982 chez Einaudi, *Trieste, une identité de frontière* (Seuil, 1991).

TOUTE définition du Triestin nous échappe, c'est ce que notent d'entrée Ara et Magris : *« Comme l'Autrichien de Musil, qui était – c'est Musil lui-même qui le dit – un Austro-Hongrois moins le Hongrois, c'est-à-dire le résultat d'une soustraction, le Triestin, lui, aussi a du mal à se définir en termes positifs ; il lui est plus facile de se proclamer ce qu'il n'est pas, ce qui le différencie de toute réalité, que de décliner son identité. »* On pourrait ajouter que tout est ambigu, que tout est différent pour l'habitant de cette cité rattachée à l'Italie après 1918, après plus d'un demi-millénaire sous l'autorité des Habsbourg, puis, trente ans plus tard, privée, amputée de la péninsule de l'Istrie voisine, comme si, de ne plus pouvoir aller à Fiume ou à Pola (devenue Rijeka et Pula), on lui avait, véritablement, coupé un bras. Et la *blessure était restée ouverte depuis que quelque deux cent mille* Italiens préférèrent s'exiler dans toute l'Italie plutôt que de demeurer dans la Yougoslavie de Tito. Cité où l'on peut avoir du sang slave, ou magyar, ou slovène, et se sentir chez soi. Avec ses différences.

Cette différence que donne la présence de la frontière, si proche, à moins de 7 kilomètres, *« ligne qui divise et qui relie, une coupure vive comme une blessure qui a du mal à se cicatriser*, disent encore Ara et Magris. *Un no man's land, un territoire mixte dont les habitants ont souvent l'impression de n'appartenir vraiment à aucune patrie bien définie (...). Frontière qui sépare et souvent rend ennemies les populations qui se mêlent et s'opposent sur la ligne invisible, unit aussi ces même gens, qui se reconnaissent parfois des affinités que leurs grandes mères patries ne parviennent pas à comprendre »*. C'est cette



D.R.

Trieste en 1791.

identité triestine introuvable, inclassable, que chacun tentait de définir au cours de ces journées où se révélaient à nous les strates d'une ville mythique, devenue, au dix-huitième siècle, le premier port de l'empire d'Autriche-Hongrie, et qui avait connu un essor considérable sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse ; on avait supprimé les taxes et les douanes, ouvert les frontières à l'immigration, développé, à partir de 1830, les grandes compagnies d'assurances, dont le nom reste associé au rayonnement de Trieste. Si bien qu'au début du siècle, la ville comptait près de trois cent mille habitants (elle n'en a plus que deux cent mille aujourd'hui) : plus d'un tiers d'Italiens, un cinquième de Slovènes, mais aussi des Croates, des Autrichiens, des Allemands, des Polonais, des Hongrois. Des catholiques, des protestants, mais aussi des orthodoxes, grecs ou serbes, des Arméniens, des zoroastriens.

Des juifs aussi, qui, d'après les recensements, ne furent jamais plus de quatre mille, mais qui tenaient une grande place dans le commerce, et qui, en quelques décennies seulement, à partir de 1892, date de la publication d'*Une vie*, le premier roman d'Ettore Schmitz, dit Italo Svevo, donnèrent naissance à nombre d'écrivains rares : Umberto Saba, le libraire de la via San Nicolo, Carlo Michelstaedter, de Gorizia, suicidé à vingt-trois ans et qui est le fil rouge d'*Une autre mer*, de Magris, Vegliani, mort en 1982, Gianni Stuparich, Quarantotti-Gambini l'Istrien, Giorgio Voghera, les frères Pressburger, venus de Budapest. Mais aussi Scipio Slataper, auteur de *Mon frère le Carso* (traduit par Benjamin Crémieux en 1921, et depuis longtemps épuisé), qui, en rappelant que le Karst était triestin, faisait venir jusqu'à la ville, jusqu'à la mer, les poètes et romanciers de Slovénie, comme Vladimir Bartol, l'auteur d'*Alamut*, ou le poète Kosovel, *mort si jeune, qu'évoqua Boris Pahor, le Slovène de Trieste* qui fut déporté au Struthof (2).

PHARES d'une triestinité multiculturelle qui s'exprimait dans une littérature vouée à créer le mythe. Une grande époque qui était en même temps un crépuscule. *« Le plus grand charme de la ville*, écrivait Saba, *tenait à sa diversité. Bifurquer à un coin de rue signifiait changer de continent. Il y avait l'Italie et le désir d'Italie, il y avait l'Autriche (pas si méchante qu'on le pensait), il y avait l'Orient, il y avait le Levant avec ses marchands coiffés d'un fez rouge, et bien d'autres choses encore... La très belle Trieste fut toujours et sera peut-être toujours une ville névrotique ; y être né n'est pas forcément un privilège. »*

Le dernier jour, ce fut l'évocation de l'exil des Istriens, depuis celui des Slaves dans les années du fascisme jusqu'à celui du dernier exode des Italiens en 1954, comme une plaie de l'Histoire que l'on retrouve chez le cinéaste triestin Franco Giraldi *(Un anno di scuola, la Luna rossa)*, qui présenta une rétrospective de ses films à Saint-Nazaire. Avec l'infinie richesse *mêlée au côté* névrotique de cette frontière perdue que l'on entendit évoquer par le journaliste de Pola, Guido Miglia, ou par la romancière de Fiume, Marisa Madieri. En regrettant l'absence de Nelida Milani, *retenue en Istrie*, qui dans son roman, *la Valise en carton*, se souvient de son enfance : *« A l'école, je parle italien, à la maison je parle croate, dans la rue je parle italien et croate. Qu'est-ce que je suis ? »*

« Il est triste de vieillir dans une ville de vieillards », disait Fulvio Tomizza dans un texte qu'il avait envoyé. Une ville où pourtant on ressent la douceur de vivre. Une décadence aux portes de la guerre, dans cette ville de tous les conflits *surmontés qui* semble assoupie et qui préfigure peut-être une Europe en train de naître.

(1) *Une autre mer* vient de recevoir le Prix France-Culture du roman étranger.

(2) Le roman de Boris Pahor *Pèlerin parmi les ombres*, a paru à La Table ronde en 1990.

★ A l'issue du colloque sur Trieste, a été remis le prix Laure-Bataillon. Patronné par les villes de Saint-Nazaire et de Nantes, ce prix, d'un montant total de 100 000 francs, récompense, en même temps, l'œuvre et la traduction. Il est allé, cette année, à l'écrivain autrichien Gert Jonke pour l'Ecole du virtuose, paru aux éditions Verdier, dans une traduction d'Uta Muller et Denis Denjean (« le Monde des livres » du 18 juin).



Sur l

Victor et Victoria

LECTURES EN VACANCES

Sur la plage, les « pavés »

Les gros livres de l'été sont plus exotiques que jamais. Tour d'horizon d'une production colorée qui privilégie les héroïnes

Le roman d'été, ce pavé coloré *de cinq cents pages ou plus* qui fleurit à partir de mai dans les devantures de libraires et deux mois plus tard sur les plages, se montre, cette année, plus exotique que jamais. Un exotisme géographique, temporel, d'où toutes les crises actuelles qui secouent notre planète sont résolument absentes. Seule concession – de taille – à l'humeur du temps : les femmes, belles, séductrices, amoureuses, mais fortes, fières, aventureuses, sont les héroïnes incontournables de ces récits, reléguant à la place de *guest stars* leurs compagnons...

Sous le signe du feu, de Philippa Grégory, est la cruelle histoire d'Alys, héritière de la magicienne Mordach. Rusée, amoureuse, papiste et sorcière, Alys, pour une contemporaine *d'Henry VIII, vivait dangereusement*. Aussi connut-elle un émouvant, tragique, mais bien prévisible destin.

Cette incursion au cœur de la Renaissance anglaise est presque l'exception. Le dix-neuvième et le vingtième siècles, après avoir assisté à la colonisation de la planète, impérialisent cet été la littérature d'évasion, reléguant Antiquité, Moyen Age et époque moderne à la portion congrue...

Dans *les Pleurs de Babel*, de Georges Walter, Erna, vieille *dame qui a connu tous les* bouleversements du siècle et certains de ses secrets, se souvient, en silence... Héroïne d'un passé plus que troublé, témoin, depuis l'empire austro-hongrois, de l'écrasement de l'Europe centrale par les rouleaux compresseurs nazis, *puis soviétiques, elle survit* à l'aube de tous les espoirs : la chute du mur de Berlin.

Des bals musettes et des peintres impressionnistes de Dominique Marny dans *les Désirs et les Jours* à *la Rivière du soleil*, de Patricia Shaw, saga de deux femmes liées à l'épopée de la ruée vers l'or, il y a un peu plus de cent ans, dans le Queensland australien, en passant par *la Fille du Nil*, de Gilbert Sinoué, qui évoque la colonisation de l'Egypte au temps de Lesseps, ou encore *la Reine Emma*, princesse tropicale de Nouvelle-Guinée, *« exaltée par l'amour charnel »* et ressuscitée par Jacqueline Sénès (qui a elle-même vécu et travaillé trente ans dans les îles du Pacifique), le roman historique, orientaliste, *belle* époque, ou des antipodes, est à l'heure féminine. Les aventuriers sont devenus des aventurières. Et les hommes dans tout ça ? Il leur reste la Carrière...

Moins exaltant peut-être, charnellement en tout cas, le métier d'ambassadeur ne manque pas de charme : avoir accès à tous les mystères d'un pays nouveau, jusqu'alors inconnu, découvrir à son rythme et de l'intérieur l'atmosphère, les secrets, la diversité de ce pays, quelle aubaine. En ces temps de marathoniens de la visite guidée, les ambassadeurs sont les derniers des grands voyageurs. Ainsi Guy Georgy, avec son *Oiseau sorcier*, fournit une très vivante chronique colombienne d'un de ces visiteurs professionnels de luxe qui, rencontrant forcément plus de *présidents*, de *ministres* et de généraux que de simples péons, en tirent une vision curieusement inversée de la pyramide sociale... Mieux que le « Club Med », lisez *l'Oiseau sorcier*... ou entrez au Quai d'Orsay.

Au bonheur de Sherlock Holmes

Dans un style plus agité, chaque été nous apporte ses 650 grammes (et presque autant de pages) de Robert Ludlum. Avec *la Route d'Omaha, « suspense et humour sont garantis »*, avance l'éditeur... Ludlum, pourtant, peut-être las de ces intrigues implacables, où la volonté d'un seul, face à des forces écrasantes, finit par triompher, se parodie lui-même : cette rocambolesque histoire de militaires, de politiciens et d'espions plus ridicules qu'effrayants rejoint la caricature, ôtant toute crédibilité au récit... Satisfait ou remboursé ? La garantie ne va sans doute pas jusque-là...

Mais la parodie, voire le pastiche, ont aussi leurs lettres de noblesse. Passionnés de Sherlock Holmes, éternellement déçus par la relative brièveté de la carrière de leur héros, réjouissez-vous ! Viennent de paraître rééditées en un seul volume les *Histoires secrètes de Sherlock Holmes*, de René Réouven, somme exhaustive de toutes ces affaires que Watson, à notre grand dam, n'a jamais osé évoquer, enfin révélées au public : mille trois pages d'érudition policière et de bonheur...

Pour ceux qui ont su transférer leur passion sherlockienne vers d'autres détectives mythiques (également enfantés par la perfide et talentueuse Albion) – tels Hercule Poirot et Sir Henry Merrivale, – signalons que le Masque poursuit son « Intégrale » de retraduction et de réédition avec deux nouveaux volumes : six romans des années 30-40 (dont *Dix petits nègres, Rendez-vous avec la mort*, etc.) pour Agatha Christie, et cinq romans de John Dickson Carr.

Mais le roman noir n'est pas l'apanage du Vieux Continent : les éditions de l'Atacante viennent de publier une belle et rare anthologie de la nouvelle noire et policière latino-américaine, intitulée *Menaces*. Borges y côtoie Gabriel Garcia Marquez, Ednodio Quintero, Luisa Valenzuela, et plus de trente autres auteurs argentins, brésiliens, vénézuéliens, chiliens... Un petit essai de Nestor Ponce sur le récit policier en Amérique latine et une biographie des auteurs encadrent ce petit joyau, qu'aucun amoureux de la littérature sud-américaine n'a le droit de manquer. Si, à tous ces assassins retors, sauvages ou policés de deux continents, vous préférez les monstres bien actuels, voire éternels, qu'à cela ne tienne...

La Bête, de Peter Benchley (auteur des *Dents de la mer*), rôde dans les abysses, à la recherche de navires à dévorer... Plus abominable encore, une terrible substance rouge se répand dans l'Atlantique, menaçant de ravager toute la planète... C'est *Sahara*, de Clive Cussler (auteur, entre autres, de *Renflouez le Titanic* et de *Cyclope*) ... L'éditeur nous promet une intrigue fascinante peuplée de comploteurs, de terroristes, de nomades (sic) et de cannibales.

CAGNAT

Du Japon à l'Italie

Le thriller à la page se doit d'être planétaire et écologique, et, dans l'un comme l'autre de ces ouvrages, l'homme apprenti-sorcier se retrouve confronté aux terribles conséquences de ses actes. Mais peut-être jugez-vous que le nomadisme ne va pas forcément de pair avec le terrorisme ou le cannibalisme ? Ou que l'histoire réelle, dans son immense diversité, et jusque dans ses avatars les moins connus, mérite mieux que la négligence et l'oubli ?

Dans ce cas, vous choisirez peut-être un livre comme *les Fleurs d'acier du Mikado*, de Christian Dedet, qui retrace l'histoire vraie de Louis-Emile Bertin, ingénieur du génie maritime, invité au Japon à la fin du siècle dernier avec sa femme et ses trois enfants, et qui créa de toutes pièces une flotte moderne capable d'écraser, en 1905, les Russes à Port-Arthur, première et éclatante apparition du Japon sur la scène mondiale... Ou enfin, amoureux du Quattrocento et de l'Italie, fasciné depuis toujours par des personnages aussi complexes et démesurés que Ludovic le More, Béatrice d'Este, Isabelle d'Aragon et Jean-Galéas Sforza, vous plongerez-vous avec délices dans *la Duchesse de Milan*, de Michael Ennis.

Ennis, historien, peintre et critique d'art, met son érudition au service d'une puissance d'évocation exceptionnelle. Ses personnages, depuis les rôles titres jusqu'au dernier figurant, ne sont pas de simples mannequins recouverts d'oripeaux historiques... Passionné des moments et des lieux forts de l'Histoire, Ennis s'attache avant tout à cerner des caractères universels. Les meilleurs romans historiques sont peut-être ceux dont on s'éveille en se disant : je n'aurais peut-être pas aimé vivre à cette époque, mais, tous bonheurs et malheurs confondus, la vie de ces femmes et de ces hommes valait vraiment la peine d'être vécue...

Alexis Lecaye

▶ Ouvrages cités

Sous le signe du feu, de Philippa Gregory. Belfond, 558 p., 130 F.

Les Pleurs de Babel, de Georges Walter. Phébus, 247 p., 119 F.

Les désirs et les Jours, de Dominique Marny. Lattès, 429 p., 139 F.

La Rivière du soleil, de Patricia Shaw. Belfond, 510 p., 130 F.

La Fille du Nil, de Gilbert Sinoué. Denoël, 451 p., 139 F.

La Reine Emma, de Jacqueline Sénès. Flammarion, 297 p., 99 F.

L'Oiseau sorcier, de Guy Georgy. Flammarion, 331 p., 105 F.

La Route d'Omaha, de Robert Ludlum. Robert Laffont, 513 p., 139 F.

Histoires secrètes de Sherlock Holmes, de René Réouven, Denoël, « Sueurs froides », 1003 p., 250 F.

Agatha Christie, 6e volume de l'« Intégrale, Editions du Masque », 1085 p., 139 F.

J.D. Carr, 3e volume de l'« Intégrale, Editions du Masque », 1085 p., 149 F.

Menaces, Anthologie réunie par Olver Gilverto de Leon. Editions Librairie L'Atalante, 15, rue des Vieilles-Douves, 44000 Nantes, 442 p., 139 F.

La Bête, de Peter Benchley. Grasset, 318 p., 118 F.

Sahara, de Clive Cussler. Grasset, 436 p., 135 F.

Les Fleurs d'acier du Mikado, de Christian Dedet. Flammarion, 549 p., 148 F.

La Duchesse de Milan, de Michael Ennis. Presses de la Cité, 531 p., 130 F.

▶ Signalons aussi...

L'Ouest retrouvé, de Mayne Reid : enfin réédités, cinq romans d'aventure qui ont bercé l'enfance de beaucoup d'entre nous... (les Robinsons de terre ferme, le Corps franc des rifles, etc.) chez Omnibus, Presses de la Cité, 1150 p., 135 F.

La Lune tortue, d'Alice Hoffman : amours et frissons policiers par grosses chaleurs en Floride. Flammarion, 233 p., 105 F.

La Rose de fer, de Brigitte Aubert : un économiste distingué et braqueur de banque pris à ses propres pièges. Le Seuil, 296 p., 95 F.

L'autre rive de l'amour, de Fern Michaels : elle s'engage comme infirmière au Vietnam par amour pour un beau capitaine . Horreur, Héroïsme, (H) amour. Belfond, 464 p., 130 F.

Cap malheureux, de Daniel Vaxelaire : pour ceux qui ont aimé Grand port, suite des aventures de ses héros au fin fond de l'océan Indien, où rôdent les Anglais prêts à bondir traîtreusement sur nos pauvres Mascareignes. Ed. Phébus, 302 p., 135 F.

Le diable danse en hiver, de Vincent Berthold : extrêmisme, complots, manipulation, ici et maintenant. Belfond, 325 p., 110 F.

Les Cayols, de Raymond Leclerc : saga familiale, huguenote et périgourdine. L'âme secrète des campagnes, deux siècles avant les accords du GATT. Pygmalion, 485 p., 110 à 125 F.

Le Carnaval des innocents, de Chantal Villepontoux-Chastel : vengeance chez les VIP pendant la guerre d'Algérie. Belfond, 349 p., 120 F.

Le Chandelier du Vatican, de André Soussan : après l'Arche perdue dans les pyramides, le Chandelier à sept branches caché au Vatican. Pourquoi pas ? Lattès, 361 p., 129 F.

Sur les pas de Marco Polo, de William Dalrymple : 20 000 km d'aventures authentiques... Que reste-t-il de l'Asie de Marco Polo *sept siècles après ?* Lattès, 347 p., 149 F.

Le Château des oliviers, de Frédérique Hébrard : chronique à l'aïoli, par l'auteur de l'inoubliable Demoiselle d'Avignon. Flammarion, 420 p., 120 F.

Victor et Victoria

VICTOR HUGO CHEZ VICTORIA
d'Armand Hoog.
Actes Sud, 142 p., 95 F.

Hugo et Verne sont dans un ballon. Le premier fait des alexandrins, le second balbutie du Nietzsche. Victor rêve de légendes et de siècles, Jules de surhomme et de machines. Pour aller de Guernesey à Londres, ils survolent l'Europe au gré des vents. Aucun ne tombe à l'eau.

En 1856, l'illustre écrivain en exil est invité à dîner à Buckingham Palace chez la reine Victoria. Le voyage doit rester secret : une reine ne peut recevoir un républicain, que beaucoup – à commencer par lui – verraient bien en futur président. Il prend donc ce nouveau moyen de locomotion qui le ravit, l'entraîne dans des rêveries cosmiques et lui confirme que le salut de l'humanité est dans le Progrès. Armand Hoog, romancier, universitaire et spécialiste de Stendhal, ne semble pas beaucoup vénérer le père Hugo. Il en fait un personnage assez ridicule, imbu de sa personne, sûr de son génie, qui trousse les servantes, parle en vers pompeux et appelle Juliette Drouet « Juju » (elle l'appelle « Toto »). Les autres personnages de cette sotie ne sont guère mieux lotis. A commencer par Victoria : *« Les reines et les princes ne devraient pas être sujets aux ronflements ni aux besoins du ventre et de la vessie. »*

Le divertissement littéraire d'Armand Hoog ressemble plus à une promenade en montgolfière qu'à un tour du monde en quatre-vingts jours. Mais la promenade est souvent cocasse et surprenante. Et imaginer que Freud a été conçu dans un ballon par Victoria et Bismarck à moins qu'il ne s'agisse de Disraeli, cela valait bien un livre, et le voyage.

Alain Salles



LECTURES EN VACANCES

Le palmarès contrasté d'une saison frileuse

Une crise de la lecture déjà ancienne, une récession qui va s'aggravant. Comment s'étonner que, dans l'édition aussi, la prudence l'emporte ?

Le refrain peut sembler tourner à la rengaine, il n'en cache pas moins une sinistre réalité : loin de s'atténuer, la crise de l'édition s'éternise et empire même pour de nombreuses maisons. A la crise de la lecture, déjà ancienne, s'ajoute l'aggravation de la récession générale. Aucune couche de la population n'échappe au chômage, à commencer par les cadres, qui représentent une part importante des acheteurs potentiels de livres. Les éditeurs bienheureux qui ont vu leur chiffre d'affaires augmenter ces derniers mois ne sont pas légion ; la plupart des maisons se plaignent d'une diminution des ventes et d'une difficulté croissante à faire émerger des auteurs peu connus. Et ceux qui résistent à la frilosité, au repli sur les « valeurs sûres », ne recueillent pas toujours les fruits d'un courage qui peut leur être fatal.

Au milieu de cet océan de doutes, des mouvements s'opèrent, le paysage se transforme peu à peu. Les éditeurs tentent, sans y parvenir tout à fait, de réduire leur production et leurs tirages initiaux. Surtout, en l'espace de quelques mois, certaines maisons ont mis la clef sous la porte, d'autres ont été absorbées ou, tout simplement, métamorphosées en coquilles vides. S'agit-il seulement de résister à la crise ? Certainement, pour une partie des sociétés concernées. Pour d'autres, il vient à l'esprit que la dépression ambiante a peut-être servi de prétexte à des opérations qui obéissaient à d'autres logiques. Il n'est pas sûr que le livre y soit toujours gagnant.

Reste que l'activité éditoriale suit son cours, aussi cahoteux soit-il. L'exercice qui consiste à en dresser une sorte de palmarès est périlleux, condamné à l'approximation. L'exhaustivité étant exclue, les choix sont en partie subjectifs, et les chiffres seulement destinés à fournir des ordres de grandeur. Notamment parce que les éditeurs communiquent des données souvent gonflées à la hausse et disparates, certains rendant publics des tirages, d'autres des « sorties » – les ouvrages qui sont déjà sur le marché, – d'autres enfin des ventes.

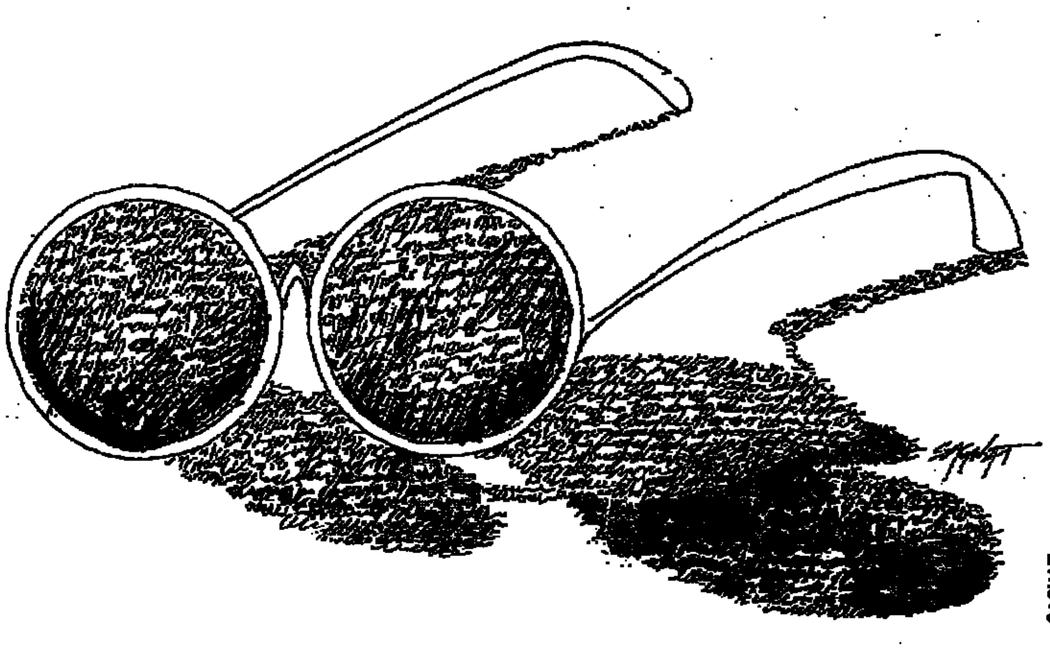
[redacted]

Est-ce un signe des temps ? Au lieu d'être brutalement affectés par la grisaille ambiante, les prix littéraires de l'automne ont souvent atteint des scores certes inférieurs à ceux des années glorieuses, mais pas aussi « déprimés » que la conjoncture aurait pu le laisser présager. Comme si, rongés par l'incertitude et l'état de leur portefeuille, les lecteurs se raccrochaient d'autant plus aux valeurs sûres – ou considérées comme telles – aux ouvrages estampillés par les goûts des jurys littéraires. Le Goncourt, *Texaco*, de Patrick Chamoiseau, qui n'est pourtant pas un livre « facile », a été tiré à 300 000 exemplaires par Gallimard, tandis que *la Démence du boxeur*, de François Weyergans (Grasset), couronné par le Renaudot, a dépassé les 100 000. Comme souvent, Grasset rafle une partie de la mise, conséquence logique d'une stratégie de conquête des prix littéraires très élaborée. La maison a ainsi recueilli le prix Médicis étranger pour *Une éducation polonaise*, de l'Américain Louis Begley (25 000), et le Médicis essai pour *le Nouvel Ordre écologique*, du philosophe Luc Ferry. Dans ce dernier cas, la récompense a sans doute accéléré les ventes d'un ouvrage de qualité, qui bénéficie, par ailleurs, du support de l'actualité (entre 50 000 et 70 000).

Le prix Interallié est allé à *Malika*, de Dominique Bona (Mercure de France), dont les 65 000 exemplaires constituent un score honorable. Le prix Médicis, attribué à Michel Rio, un écrivain qui refuse de paraître dans les médias et qui, depuis onze ans, construit patiemment son œuvre, a permis à *Tlacuilo* (Seuil) de dépasser les 45 000 exemplaires de tirage. Le prix Femina, enfin, a été décerné à *Aden*, d'Anne-Marie Garat, publié par le Seuil (58 000), tandis que le Femina étranger allait à Julian Barnes pour *Love etc.* (Denoël, 39 000).

Plus généralement, la littérature française offre un panorama relativement étale, en dehors de quelques livres à fort tirage, souvent des romans grand public ou dont les auteurs bénéficient d'une notoriété déjà acquise. Dans l'ensemble, explique Claude Cherki, PDG du Seuil, *« les meilleures ventes ont diminué de façon significative, parfois de moitié »*. *Le Petit Sauvage*, d'Alexandre Jardin, a cependant conquis un large public (Gallimard, 230 000), tandis que le dernier roman de Philippe Labro, *Quinze ans*, chez le même éditeur, a atteint les 155 000 exemplaires. A noter, tout de même, que ce chiffre n'égale pas les records enregistrés par le précédent roman de cet auteur.

Plusieurs titres forment un peloton serré autour des 100 000 exemplaires déclarés, parmi lesquels l'indestructible Paul-Loup Sulitzer et son *Enfant des sept mers* (Stock), les *Lettres à l'absente*, de Patrick Poivre d'Arvor (Albin Michel), *l'Affreux*, de Franz-Olivier Giesbert, qui a obtenu le Grand Prix de l'Académie française (Grasset), *Dévi*, d'Irène Frain (Fayard), *le Jour des fourmis*, de Bernard Werber, prix des lectrices de *Elle*, paru chez Albin Michel. D'autres titres, sortis très récemment, semblent démarrer en fanfare, comme *la Petite Main*, de Geneviève Dormann (Albin Michel), ou... *Et toute ma sympathie*, de Françoise Sagan (Julliard). *Sotos*, le dernier roman de Philippe Djian, relativement mal accueilli par la critique, a été prudemment tiré à moins de 100 000 exemplaires (Gallimard). Enfin, soutenu par la diffusion d'un feuilleton à l'occasion duquel il a été réédité, *Emilie*, le premier des deux tomes de la Québécoise Arlette Cousture, connaît un destin plutôt heureux (La Table ronde, 120 000).



CAGNAT

Résultats dispersés

Le reste de la production est assez dispersé, comme pour confirmer une hypothèse émise par Monique Nemer, directrice éditoriale chez Stock. *« J'ai le sentiment*, affirme-t-elle, *que nous vivons une phase de transition. Il se pourrait qu'à l'avenir, au lieu d'avoir un grand nombre de lecteurs pour un seul livre, nous en ayons plus souvent la même quantité répartie sur cinq titres différents. »*

Dans la catégorie des ouvrages situés entre 50 000 et 100 000 exemplaires, il faut d'abord signaler la très grande faveur qu'a rencontré *le Très-Bas*, de Christian Bobin (Gallimard), tiré à près de 80 000 exemplaires et récompensé par trois prix littéraires. Une heureuse surprise pour un auteur jusque-là connu par un public d'initiés et dont le livre, consacré à saint François d'Assise, mêle la légende et la poésie. *Le Gardien des ruines*, de François Nourissier, a le vent en poupe (Grasset, plus de 80 000), tout comme, chez le même éditeur, *Quand le soleil était chaud*, de la journaliste Josette Alia, qui a reçu le prix des Maisons de la presse (entre 50 000 et 70 000 exemplaires).

Le Secret, de Philippe Sollers, en est à 65 000 exemplaires (Gallimard), tandis qu'après le triomphe de *Passion simple*, paru l'an passé, *Journal du dehors*, d'Annie Ernaux, atteint 55 000 exemplaires deux mois après sa sortie (Gallimard). Le Seuil enregistre des résultats satisfaisants avec *le Divin Enfant*, de Pascal Bruckner (57 000), et *Vu de l'extérieur*, de Katherine Pancol, paru en avril (47 700). Autour de 50 000 toujours, des ouvrages aussi différents dans leur style et leurs ambitions que *Nous trois*, de Jean Echenoz (Minuit), *les Nuits fauves*, de Cyril Collard, chez Flammarion (paru en 1989, mais remis en vente après la sortie du film – et qui connaît par ailleurs un immense succès en édition de poche) et *l'Ame de la vallée*, le dernier tome de la trilogie de Christian Signol (Robert Laffont).

Entre 30 000 et 50 000 exemplaires, *l'Arche des Kerguelen*, de Jean-Paul Kaufmann, frôle les 40 000 exemplaires (Flammarion), tandis que *le Crime des pères*, de Michel Del Castillo, et *Dar Baroud*, de Louis Gardel, publiés par Le Seuil, naviguent dans les mêmes eaux. Dans un genre très différent, *Ah ! l'amour, toujours l'amour*, de Claude Sarraute, paru en mai chez Flammarion, a lui aussi été tiré à 40 000 exemplaires, de même que *le Dieu des papillons*, de Jacques Lanzmann, édité chez Jean-Claude Lattès.

La littérature étrangère à deux vitesses

Viennent ensuite des titres qui oscillent entre 10 000 et 30 000 exemplaires, mais assurent bien souvent aux éditeurs une certaine stabilité de ventes. On peut citer, dans cette catégorie, *le Porteur de destins*, de Gilbert Bordes (Seghers, 27 300), *Zapping*, de Didier Daeninckx (Denoël, 28 000 exemplaires vendus), qui vient d'obtenir le prix Louis-Guilloux, *la Nuit sauvage*, de Michelle Schuller (Presses de la Renaissance, un label qui disparaît puisqu'il a fusionné avec Belfond en septembre 1992, 12 000 exemplaires vendus), *le Nom sur le bout de la langue*, de Pascal Quignard, *l'Amour pur*, d'Agustina Izquierdo, et *Des choses idiotes et douces*, de Frédéric Boyer, tous trois parus chez POL (respectivement 19 000, 12 000 et 10 000 exemplaires). Enfin, *l'Hygiène de l'assassin*, d'Amélie Nothomb (Albin Michel), qui a reçu le prix Alain-Fournier et le prix René-Fallet, paraît s'être assez bien défendu pour un premier roman, bien que les résultats n'atteignent pas des records « historiques ».

Dans le domaine étranger, il convient, comme toujours, de distinguer les titres à fort ou très fort tirage, qui ont un public constant, du reste de la production. L'un des meilleurs exemples est Mary Higgins Clark, romancière à suspense, dont le dernier thriller (*Un jour tu verras...*, Albin Michel) caracole déjà en tête des meilleures ventes avec 155 000 exemplaires deux semaines après sa parution. Un peu plus modestes, mais confortables, sont les succès de John Irving pour *le Rêve des autres* (Seuil, 70 000), et Paul Auster pour *Léviathan* (55 000), paru chez Actes Sud. Un éditeur auquel cette réussite – combinée avec la seconde vie de *l'Accompagnatrice*, de Nina Berberova, relancé par la sortie du film – a permis d'engranger des rentrées satisfaisantes.

Gabriel Garcia Marquez ne fait pas mentir sa réputation d'auteur à succès, puisque ses *Douze contes vagabonds*, parus en avril chez Grasset, sont en pleine ascension (50 000 à 70 000). Les *Nouvelles du Paradis*, de David Lodge (Rivages), ont été tirées à 40 000 exemplaires, soit un peu moins que *Sultan*, de Dean Sasson (Fixot, 50 000). Certains livres de qualité comme *Patrimoine*, de Philip Roth (Gallimard), *Cette saveur amère de l'amour*, de Joyce Carol Oates (Stock) ou *Requiem*, d'Antonio Tabucchi (Christian Bourgois), flirtent seulement avec les 10 000-15 000, en dépit d'une presse flatteuse. Un score semblable à celui de *la Vie sur le Mississippi*, de Mark Twain (Payot). Mais *le Monde d'hier*, de Stefan Zweig, atteint quelque 25 000 exemplaires (Belfond). Citons enfin le cas assez atypique du *Quinconce*, de Charles Palliser (Phébus), dont les cinq tomes, qui ont fait couler beaucoup d'encre, ont été vendus entre 7 000 et 15 000 exemplaires chacun (soit, en tout, plus de 50 000). Parmi les faibles ventes, enfin, se trouve notamment un roman comme *Bleu nuit presque noir*, du Grec Thanassis Valtinos, paru chez Hatier (2 000).

Les essais ont enregistré quelques réussites spectaculaires, à commencer par *XY, de l'identité masculine*, d'Elisabeth Badinter (Odile Jacob, 200 000) et *Verbatim*, de Jacques Attali (Fayard, sorti début mai, 100 000 exemplaires) livres polémiques défendus par des auteurs médiatiques. ➡

Trésors de papier

La sixième Foire du livre ancien à Paris

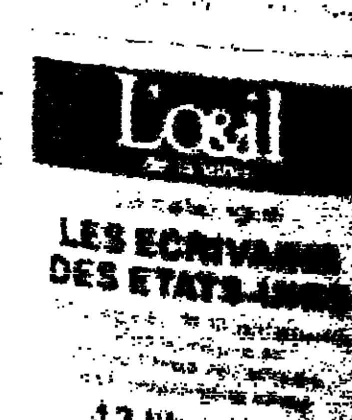
Les bibliophiles n'ont pas la réputation d'être des gens tièdes ou frivoles. Ce sont plutôt *des passionnés qui aiment les* livres d'amour, des esthètes dont l'érudition flirte avec les sens. C'est donc dans une atmosphère à la fois fiévreuse et savante que devrait se tenir la sixième Foire internationale du livre ancien, du 28 au 30 juin, à Paris. Organisée les années impaires par le Syndicat de la librairie ancienne et moderne (SLAM), cette biennale n'aura pas lieu, comme les fois précédentes, dans la salle basse de la Conciergerie, mais dans les locaux plus fonctionnels de la Maison de la Mutualité. Là se réuniront quelque quatre-vingt-cinq éditeurs venus de France et d'ailleurs, dans un espace suffisamment vaste pour accueillir leurs trésors.

La foire exposera plus de quinze mille documents – livres, bien sûr, mais aussi cartes, estampes, carnets de croquis, *affiches ou lettres autographes* – à la curiosité des visiteurs. A leur convoitise aussi, puisque lesdites merveilles seront à vendre, pourvu que les amateurs disposent d'un portefeuille suffisamment garni. Car si certains objets sont accessibles au prix de 500 francs, d'autres peuvent dépasser 1 000 000 de francs, du fait de leur rareté, de leur ancienneté ou de la qualité de leurs illustrations. Les libraires *spécialisés*, ordinairement discrets et plus tournés vers les connaisseurs que vers le grand *public*, donneront à connaître de précieux exemplaires pour lesquels ils ont souvent sillonné le monde entier.

Les visiteurs pourront ainsi découvrir, entre autres, un exemplaire du *Roman de la rose*, dans une édition de 1531 adaptée par Clément Marot, une lettre inédite de Jean Cocteau à André Gide, une édition princeps du texte grec du serment d'Hippocrate ou un sonnet autographe d'Apollinaire, dédié à François Coppée. Lieu de rencontre entre *professionnels* et baromètre d'une activité, cette manifestation est aussi un marché, avec *ses échelles et ses* cotations.

R. R.

► *Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris-5e, le 28 juin de 7 heures à 22 heures et les 29 et 30 juin de 11 heures à 21 heures.*



➡ Portés par leur image, Françoise Giroud et Bernard-Henri Lévy ont bénéficié d'un tirage à 120 000 exemplaires pour leurs considérations à deux voix sur *les Hommes et les Femmes* (Olivier Orban). Même cas de figure pour *Dieu et les Hommes*, de l'abbé Pierre et Bernard Kouchner (Robert Laffont, 90 000), et, dans une moindre mesure, pour *Victorieuse Russie*, d'Hélène Carrère d'Encausse (Fayard, 70 000) et *la France en désarroi*, d'Alain Peyrefitte (éd. de Fallois, 65 000). La tempête soulevée, en Allemagne, par *Fonctionnaires de Dieu*, d'Eugen Drewerman, a eu des retombées appréciables en France (Albin Michel, plus de 60 000), tandis que *le Souffle de la langue*, de Claude Hagège, a rencontré des échos favorables (Odile Jacob, 45 000). Toujours dans les essais, des ouvrages de référence comme *Critique de la modernité*, d'Alain Touraine (Fayard, 25 000), *Terre-patrie*, d'Edgar Morin (Seuil, 28 000), ou *le Mythe de l'entreprise*, de Jacques Le Goff (La Découverte, 9 000).

Les réflexions sur la vie politique n'ont pas été en reste, c'est le moins qu'on puisse dire, dans une période riche en débats électoraux. En témoignent *Mon livre de cuisine politique*, de Philippe Alexandre (Grasset, 80 000), *Jours tranquilles à Matignon*, de Jean-Paul Huchon, collaborateur de Michel Rocard (Grasset, 50 000), *la Part d'ombre*, d'Edwy Plenel (Stock, 50 000), le *Dictionnaire de la réforme*, d'Edouard Balladur (Fayard, 40 000), la biographie d'Edouard Balladur par Claire Chazal, qui n'est malheureusement pas le travail de fond qu'on aurait pu espérer (Flammarion, 95 000), *l'Absolutisme inefficace*, de Jean-François Revel (Plon, 42 000), *la France sans Mitterrand*, de Jean-Marie Colombani (Flammarion, 35 000) et *la Comédie de la culture*, de Michel Schneider (Seuil, 33 000). René Rémond, lui aussi, s'est penché sur l'univers dont il est l'un des spécialistes dans *La politique n'est plus ce qu'elle était* (Calmann-Lévy, 19 000). Dans un domaine très proche du politique, signalons encore *les Juges parlent*, de Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann (Fayard, 25 000).

Pour les biographies, un genre toujours apprécié des lecteurs, le succès est, en général, proportionnel à la notoriété du sujet. Citons ainsi le Simenon de Pierre Assouline (Julliard, 55 000), le Zola d'Henri Troyat (Flammarion, 55 000), Marlène Dietrich vue par sa fille, Maria Riva (Flammarion, 50 000), *Marilyn, histoire d'un assassinat*, de Patte Barham et Scott Strain (Plon, 50 000), le Rosa Luxemburg de Max Gallo (Presses de la Renaissance, 20 000), *Dolto, l'itinéraire d'une psychanalyste*, de Jean-François de Sauverzac (Aubier, 10 000), le *Bernard Lazare* de Jean-Denis Bredin (Ed. de Fallois, 10 000).

En matière historique, les ouvrages de vulgarisation se vendent mieux – ce n'est pas une surprise – que les études plus fouillées. *Histoires extraordinaires*, d'Alain Decaux (Perrin, 24 000), touche un public plus large que *l'Europe. Histoire de ses peuples*, de Jean-Baptiste Duroselle, chez le même éditeur (5 500). Entre les deux, le lecteur a pu s'intéresser à l'*Histoire des droites en France*, ouvrage collectif en trois tomes (Gallimard, 17 000 en tout), *l'Histoire secrète de la fin de l'URSS*, d'Andreï Gratchev (Le Rocher, 7 000), ou *le Second Empire*, de Pierre Miquel (Plon, 13 500).

Citons enfin, pour terminer, deux ouvrages difficiles à classer mais remarquables par leur ampleur et leur profondeur. *La Misère du monde*, de Pierre Bourdieu, a atteint 73 000 exemplaires, tandis que les trois derniers volumes des *Lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora (Gallimard, 370 F chaque volume jusqu'au 1er juillet, 430 F ensuite), se sont vendus à 6 000 exemplaires chacun. La preuve qu'il existe encore des lecteurs pour des ouvrages d'envergure, dans un domaine en difficulté comme l'édition de sciences humaines.

Raphaëlle Rérolle

LECTURES EN VACANCES

Les petits éditeurs font le gros dos

Pour eux, le succès d'un seul livre peut tout changer. Mais il faut bien s'adapter à la « nouvelle donne »

« C'est dur, très dur, il faut fermer les yeux et faire le dos rond... » Pour les « petits éditeurs », une rude saison s'achève. Lectorat *« clairsemé »*, persistante érosion des ventes : on ne parle plus de crise mais de *« nouvelle donne »*. Pour s'y adapter, les éditeurs diminuent encore leurs tirages, resserrent leurs catalogues autour de textes *« essentiels »* ou se spécialisent. Quelques exceptions spectaculaires, heureusement – comme celle des Editions de l'Olivier, en forte progression depuis 1990, – apportent une touche d'optimisme à ce tableau maussade.

CAGNAT

C'est à Anne-Marie Métailié que revient la palme de la meilleure vente, avec *Le vieux qui lisait des romans d'amour*, du Chilien Luis Sepulveda, paru en avril 1992, mais qui a atteint cette année les 100 000 exemplaires (prix France-Culture étranger, prix Relais H du roman d'évasion 1992). Profitant de ce succès, un autre livre de Sepulveda, *le Monde du bout du monde*, paru en mars, lui aussi chez Métailié, a déjà dépassé 36 000 exemplaires.

La littérature étrangère est d'ailleurs la plus citée parmi les meilleures ventes des petits éditeurs. Derrière *l'Homme flambé*, de Michael Ondaatje, Booker Prize 1992 (Editions de l'Olivier, 12 000), et *Avril enchanté*, d'Elizabeth von Arnim, réimprimé pour la sortie du film (Salvy, 12 000), on trouve la première traduction française des poèmes du Prix Nobel antillais Derek Walcott, *le Royaume du fruit-étoile* (Circé, 8 000). Viennent ensuite, autour de 5 000 exemplaires, *L'homme qui rajeunissait*, cinq nouvelles de Jerome Charyn (Complexe), *Un amour noir*, de Joyce Carol Oates (Le Félin), et le récit autobiographique de Gregor von Rezzori, *Neiges d'antan* (Salvy). Respectivement traduits du japonais et de l'italien, *Vents et vagues, le roman de Kubilai-Khan*, de Yasushi Inoué (Philippe Picquier), et *Une autre mer*, de Claudio Magris (L'Arpenteur), ont trouvé quelque 4 500 lecteurs. Jacqueline Chambon, quant à elle, continue de faire connaître la romancière autrichienne qu'elle a découverte, Elfriede Jelinek (*les Amantes*, 4 000), et Maren Sell, désormais chez Calmann-Lévy, l'œuvre de Franz Hessel (*le Bazar du bonheur*, 3 500).

Chez Ombres, à Toulouse, on signale la nouvelle traduction d'*Enfants et meurtriers*, de l'écrivain tchèque d'expression allemande Hermann Ungar (3 000 exemplaires). Même score pour le roman aérien de la Canadienne anglaise Jane Urquhart, *Ciel changeant* (Maurice Nadeau, 3 000), et, à peu de chose près, pour celui du Suédois Jacques Werup, *Mort d'un pornographe* (Climats, 2 500). En matière de théâtre, L'Arche souligne le bon résultat de *Pygmalion*, de Bernard Shaw (2 300), et Solin, inquiet pour son avenir, indique que *John-Gabriel Borkman*, d'Ibsen, frôle les 1 000 exemplaires. Signalons également les nouvelles d'Elizabeth Bishop, *Une folie ordinaire* (Circé, 2 000), celles de Nathaniel Hawthorne, *Monsieur du miroir* (José Corti, 1 500), et le roman de l'écrivain grec Costas Hadziaryiris, *le Peintre et le Pirate* (Editions du Griot, 1 500). Enfin, grâce à Fourbis, 1 500 amateurs de poésie auront pu apprécier *l'Offense lyrique*, de Marina Tsvétaïeva, dans la traduction d'Henri Deluy.

Etrangers ou français, les « classiques » ne sont pas oubliés. Chez Arléa, la réédition des *Essais* de Montaigne (anniversaire oblige) s'est vendue à 9 500 exemplaires, loin devant *le Yi King*, de Confucius (Zulma, 3 000), ou les deux ouvrages du grand métaphysicien de la Renaissance Giordano Bruno, *l'Expulsion de la bête triomphante* et *la Cabale du cheval Pégase* (Michel de Maule, 1 500 chacun). Citons également les *Petites œuvres morales*, de Giacomo Leopardi (Allia, 4 000), *Salomé*, d'Oscar Wilde (Ombres, 3 000), *Une sale histoire*, de Dostoïevski (L'Age d'homme, 2 000), ou encore *Marroca et autres nouvelles africaines* (Arcantère, 1 800) et *Lettre d'un fou*, de Guy de Maupassant (Le Castor astral, 2 000).

Sortie en avril pour le centenaire de sa mort, la biographie de Maupassant par Alain-Claude Gicquel (Le Castor astral) a déjà atteint 2 000 exemplaires. *Clara Zetkin, féministe sans frontière*, de Gilbert Badia (Editions de l'Atelier-Editions ouvrières), a été tiré à 3 200, et *les Derniers Jours de John Lennon*, de Frédéric Seaman (Lieu commun), à 6 500. Quant à l'hommage à Roland Barthes de Patrick Mauriès (Le Promeneur), il a atteint 5 000 exemplaires.

Les fidèles de Calaferte

Dans le domaine des essais, *l'Art du mensonge politique*, attribué à Swift, et réédité ironiquement par Jérôme Millon pour les élections législatives, a séduit moins d'acheteurs (1 500) que *la Démocratie malade du mensonge*, d'Alain Etchegoyen (François Bourin, 40 000). En philosophie, remarquons, aux Editions de l'Eclat, *le Livre du gentil et des trois sages* (2 500) et l'essai de Jacques Bouveresse sur Musil, paru en avril, et qui n'a malheureusement pas encore trouvé plus de 1 000 acheteurs. En politique et en sociologie, notons le livre d'Alain Raoux et Alain Terrenoire, *l'Europe de Maastricht, le pour et le contre* (Le Cherche-Midi, 14 000), et, sur le même sujet, le livre de dessins de Plantu, *Ici Maastricht* (Le Monde Editions, 17 000), et l'essai sur les politiques africaines de la Camerounaise Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* (L'Harmattan, 20 000).

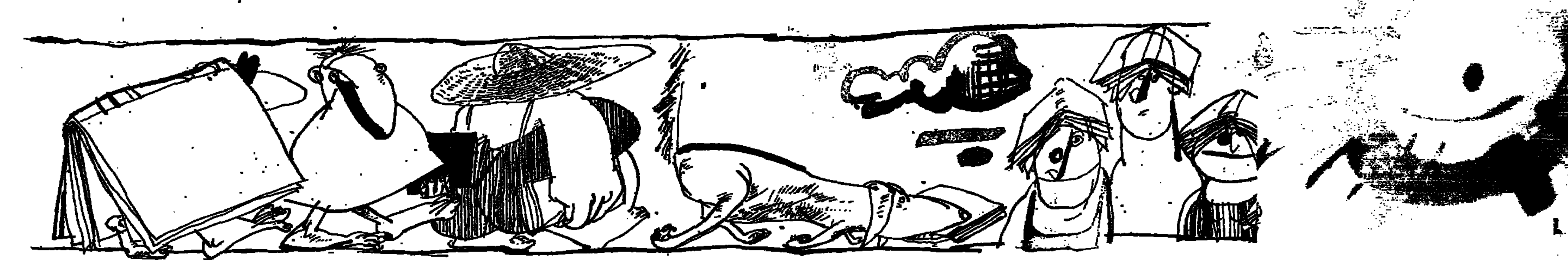
Dans des registres divers, *le Désir du gène*, de Jacques Testart (François Bourin), atteint les 30 000 exemplaires. *Nos contemporaines*, un essai sur les femmes de Jean-Pierre Léonardini, dépasse 14 000 exemplaires (Scandéditions, ex-Messidor), tandis que *Backlash, la revanche contre les femmes*, de Susan Faludi – prix Pulitzer, – arrive à 4 500 (Des femmes). La *Rencontre*, dans la collection « Mutations » d'Autrement, est à 6 500, *les Réflexions sur l'histoire de l'art*, d'Ernst Gombrich (Jacqueline Chambon), frôle les 3 000 exemplaires. Et encore : *la Grande Peur de la Provence*, sur le tremblement de terre du 11 juin 1909, de Jean-Claude Rey, préfacé par Haroun Tazieff (éd. Autres Temps, tirage à 6 000 exemplaires), *Confidences auvergnates*, de Jean Anglade (Christian de Bartillat, 9 000), ou le livre illustré *D'où viens-tu Johnny ?* (éd. Plume, 9 500).

L'intérêt pour les essais historiques et les livres d'histoire est toujours notable. Signalons, chez Sindbad, *la Chronique*, de Tabari, premier historien de l'Islam, au Xe siècle (34 000), l'ouvrage collectif, sous la direction de Jacques Rupnik, *De Sarajevo à Sarajevo* (Complexe, 18 000), *l'Affaire Pétain*, du journaliste anglais Paul Webster (Le Félin, 4 500), *les Mémoires du ghetto de Varsovie*, de Marek Edelman et Llanna Krall (Liana Lévi, 3 500), *la Vendée (1789-1793)*, d'Alain Gérard (Champ Vallon, 2 500), *l'Algérie et son destin*, de Mohamed Harbi (Arcantère, 1 200), *l'Histoire de France autrement*, de Suzanne Citron (Editions de l'Atelier-Editions ouvrières, 4 500), *la Femme pauvre au dix-neuvième siècle*, tome I, de Julie-Victoire Daubié, avant-propos de Michelle Perrot (Côté femmes, 900), ou encore *l'Histoire de la tauromachie*, de Bartolomé Bennassar (Desjonquères, 3 000). *Les Uns et les Autres* (Ed. de l'Aube), un livre de portraits – de Montand à Balladur, – dû à Christine Ockrent, sorti en mai, s'est déjà vendu à 8 000 exemplaires.

Mais les petits éditeurs ne délaissent pas non plus la littérature française. Avec *la Mécanique des femmes* (17 000), L'Arpenteur doit sa meilleure vente à Louis Calaferte, dont le pamphlet *Droit de cité* (Manya) a également trouvé 5 000 acheteurs. Viennent ensuite *le Maître de Stammholz*, de Baptiste-Marrey (François Bourin, 12 000), *Une sécheresse à Paris*, d'Alain Chany (Editions de l'Olivier, 11 000), *Isabelle Bruges*, un petit récit de Christian Bobin (Le Temps qu'il fait, 10 000), ainsi que *l'Eloge du rien*, du même auteur, qui continue à bien se vendre chez Fata Morgana (2 500), *07 et autres récits*, le premier livre de Jean-Jacques Salgon (Verdier, prix de la nouvelle de la Société des gens de lettres, 7 000), *Cœur de père*, de Pierre Veilletet (Arléa, 5 400), *Rendez-vous au métro Saint-Paul*, de Cyrille Fleischman (Le Dilettante, 3 500), *le Libraire et son pygmée*, de Cyrille Cahen (Le Castor astral, 3 000), *les Contes et Nouvelles des quatre vents*, d'Henry de Lintan (La Bruyère, 3 000), *Campo Morto*, de Jean Thuillier (José Corti, prix Méditerranée, 2 000), et les souvenirs de Louis Guilloux, *Ma Bretagne* (Folle avoine, 1 200).

Autres souvenirs, journaux et Mémoires divers : *33 jours*, de Léon Werth (Viviane Hamy, 8 000), *le Journal des Indes*, de Mircea Eliade (L'Herne, 5 000), *les Souvenirs* de Maurice Bardèche (mais l'éditeur, Buchet-Chastel, n'a pas souhaité communiquer les ventes) et *le Journal (1940-1950)* de Jean Galtier-Boissière (Quai Voltaire), qui, malgré son prix élevé, s'est déjà vendu à 5 500 exemplaires.

Florence Noiville



LECTURES EN VACANCES

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Jean-Philippe Arrou-Vignod : *le Discours des absents*. – Une rêverie sur la littérature épistolaire. Les cartes postales de l'oncle Octave et les lettres de la marquise... (Gallimard, 126 p., 85 F).

Colette Audry : *Rien au-delà*. – La correspondance entre une femme de quatre-vingt-deux ans et un jeune moine bénédictin : un hymne ultime à l'amour (Denoël, 373 p., 175 F).

Olivier Barbarant : *Douze lettres d'amour au soldat inconnu*. – Un jeune poète compatit avec la mort des sacrifiés de la Grande Guerre. A la fois un pamphlet vibrant contre l'inutilité de toute guerre et un témoignage poétique sur la solitude, l'amour, les rencontres sans lendemain. Un premier livre de prose extrêmement original (Champ Vallon, 120 p., 80 F).

Pierre Bergounioux : *l'Orphelin*. – Neuvième livre d'un écrivain singulier et exigeant, *l'Orphelin* est le récit tendu et heurté, d'une lente approche de la figure paternelle et, à travers celle-ci, d'une identité tremblante, perdue dans l'épaisseur des générations (Gallimard, 182 p., 90 F).

Frédéric Berthet : *Paris-Bercy et Felicidad*. – Un court roman ou le journal de bord d'une vie d'écrivain à la campagne, et un recueil de nouvelles, par un auteur rigoureux et drôle, héritier de Brautigan plus que de Nimier (Gallimard, respectivement 96 p., 62 F, et 168 p., 80 F).

Lise Bissonnette : *Marie suivait l'été*. – Deux femmes, un immigré venu de l'Europe de l'Est, un bel Italien. Errance des âmes et des corps dans un Canada de grisaille. L'art de dire le secret des êtres et des lieux, servi par un style d'une rare qualité (Boréal-Seuil, 128 p., 79 F).

Antoine Blondin : *Un malin plaisir*. – De 1963 à 1977, le journal « campagnard » de *Monsieur Jadis*. L'Antoine des champs après l'Antoine des villes (La Table ronde, 100 p., 79 F).

Alain Bonfand : *la Chambre du cerf*. – *« Il y a, il n'y aura jamais qu'une histoire à conter... »* Histoire d'amour et de deuil, le très beau roman d'Alain Bonfand s'appuie sur une narration rigoureuse et maîtrisée pour traduire toute l'émotion et la détresse de vivre (La Différence, 196 p., 89 F.) Du même auteur, *l'Ombre de la nuit*, un essai sur deux peintres, Klee et Sironi, qui est en même temps une méditation sur l'angoisse et la mélancolie (La Différence, 200 p., 120 F).

Jacques Borel : *le Déferlement*. – Le très beau roman d'un pari perdu. Un faux dialogue entre l'écrivain et son double. Jacques Borel se livre à l'impitoyable radiographie de l'acte d'écrire dans un monologue exacerbé qui ne craint pas l'autodérision et la cruauté (Gallimard, 282 p., 110 F).

Jean-Louis Chrétien : *Parmi les eaux violentes*. – Le troisième recueil d'un poète et philosophe dont le lyrisme fervent se coule dans une langue concise et belle (Mercure de France, 66 p., 110 F.). Le même auteur, dans un essai intitulé *l'Appel et la réponse*, interroge, d'un point de vue philosophique et théologique, l'origine de la parole (Ed. de Minuit, 154 p., 129 F).

Mariette Condroyer : *Une après-midi plutôt gaie*. – L'étrangeté tranquille des nouveaux contes d'amour et de mort de Mariette Condroyer (Gallimard, 156 p., 80 F).

François Coupry : *l'Enfant qui lisait le ciel*. – Une enfant métamorphose en présages les petits riens du quotidien. La réalité sublimée pour une lecture des mystérieux lendemains, pour un défi au destin. Le roman attachant, émouvant et tendre d'une Alice au pays de nos non-merveilles (Laffont, 190 p., 98 F).

Michel del Castillo : *le Crime des pères*. – Trente-cinq ans après *Tanguy*, ce roman, largement autobiographique, est une méditation d'une exemplaire lucidité sur les relations de l'écriture et de la vie, sur une vie transformée en roman pour pouvoir être poursuivie, sur la manière dont la langue peut rendre acceptable la douleur (Seuil, 296 p., 110 F).

Daniel Depland : *le Serrurier de Zagreb*. – Des missives codées, un bijou que l'on se dispute, un fossoyeur, un attaché culturel yougoslave, une soirée à Covent Garden : Daniel Depland, dans ce roman d'aventures fantaisistes, retrouve le *charme des feuilletons* d'antan et y ajoute la grâce de son style nerveux et violent (Grasset, 364 p., 120 F).

Tristan Duverne : *Eddy de haut en bas*. – Un premier livre très réussi. Une écriture riche, un ton. Chacune des trois nouvelles met en scène un narrateur confronté à l'épreuve désolante du désir sans retour et de la solitude sans espoir (L'Atelier Julliard, 160 p., 100 F).

Jean Echenoz : *Nous trois*. – Avec une infinie légèreté, Echenoz évoque le séisme qui secoue notre monde. La fin des certitudes, la dérive des sentiments, l'envahissement du spectacle et de la représentation (Minuit, 220 p., 78 F).

Annie Ernaux : *Journal du dehors*. – En marge de son travail romanesque, Annie Ernaux, pendant sept ans, a noté les « petits riens » de la vie quotidienne, de trains de banlieue en supermarchés. Des croquis d'écrivain, précis, sans mépris, sans complaisance et sans pitié (Gallimard, 108 p., 70 F).

Pierrette Fleutiaux : *Sauvée !* – Dix récits qui affrontent l'angoisse de naître à la réalité du monde, l'arrachement intime qui nous livre au corps social. Une vision grave de l'homme en transit, menacé, nostalgique d'un paradis dont il garde la mémoire indicible (Gallimard, 180 p., 88 F).

Jean-François Griblin : *le Roi Bûcheron*. – Un conte étrange sur un roi mythique, à la recherche de lui-même au cœur d'une forêt légendaire où il est venu tenter un dialogue avec Dieu, nourri des réminiscences de toute une vie et de crimes répétés (Balland, 220 p., 115 F).

Jean-Paul Kauffmann : *l'Arche des Kerguelen*. – La beauté amère d'un récit de voyage au bout du monde, qui est aussi la chronique d'une exploration intérieure (Flammarion, 244 p., 95 F).

Lucile Laveggi : *la Spectatrice*. – La chronique, pétillante d'intelligence ironique, de la génération contestataire de 68, tombée, depuis, dans tous les panneaux idéologiques du bourgeoisisme... (Gallimard, *l'Infini*, 142 p., 78 F).

Guillaume Le Touze : *Comme tu as changé*. – Premier roman d'un auteur de vingt-quatre ans, portrait au couteau d'une famille de petits-bourgeois en vacances en Espagne. La gouaille et la verdeur d'un adolescent lucide, impitoyable et très sympathique (Ed. de l'Olivier, 155 p., 95 F).

Jean-Marie Magnan : *le Diseur de riens*. – Un voile d'érotisme, une langue claire et belle comme la lumière de la Crau. Des personnages très typés, qui pourtant nous ressemblent. L'écriture, dense et forte, d'un auteur discret, à ne point méconnaître (Ed. Plume, 156 p., 80 F).

Edouardo Manet : *l'Eté du lézard vert*. – Le récit sensuel d'une éducation adolescente dans une île – Cuba – vécue comme un piège (Flammarion, 402 p., 140 F).

Robert Marteau : *Liturgie*. – Les poèmes de Robert Marteau scandent le temps comme le ferait une liturgie. Ils louent, dans une forme majestueuse et vibrante, la beauté et l'intense présence du monde. Une leçon sur gratuité et nécessité de la poésie (Champ Vallon, 198 p., 100 F).

Marc Paillet : *le Remords de Dieu*. – Une plongée dans le merveilleux aux heures sombres du haut Moyen Age. Des hommes de Dieu, liés par une chaîne de longévité qui touche à l'immortalité, interviennent au fil des siècles, d'Attila aux Vikings, dans l'histoire et le destin de leurs contemporains, de Bagdad à Rome ou à Alexandrie... (Plon, 596 p., 149 F).

Henri Raczymow : *Bloom et Bloch*. – Le coup de chapeau insolent adressé par Henri Raczymow aux écrivains qu'il admire, sans doute, le plus, Joyce et Proust. En ressuscitant leurs célèbres personnages juifs, Bloom et Bloch, Raczymow exprime, avec tendresse et humour, son amertume pour la manière dont ils ont été traités par ces deux grands auteurs (Gallimard, 245 p., 105 F).

Dominique Rolin : *les Géraniums*. – La carrière exceptionnelle de la romancière belge, résumée par des nouvelles jusqu'ici dispersées : l'acuité impitoyable de l'observation, la cruauté de la critique sociale, la profonder de l'auto-analyse permettent une excellente approche de cet écrivain unique (La Différence, 500 p., 138 F).

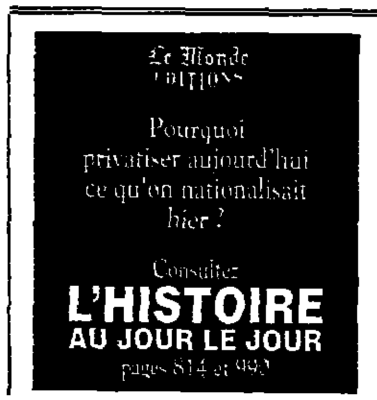
Jacques Roubaud : *la Boucle*. L'une des plus étonnantes tentatives d'invention littéraire de ces dernières années. Comme dans *le Grand incendie de Londres*, paru en 1989 – mais le livre peut se lire pour lui-même – Roubaud démontre que l'intelligence combinatoire et la sensibilité la plus vive peuvent parfaitement cohabiter (Seuil, 580 p., 150 F).

Alexis Salatko : *Bill et Bela*. – Faulkner et Bartok réunis dans un roman de belle facture littéraire. Deux destins semblables dans leur différence, exposés aux incompréhensions qui sont le sort des exilés (Presses de la Renaissance, 170 p., 85 F).

Jean-Jacques Salgon : *07 et autres récits*. – Un premier livre fait d'une centaine de textes brefs et ciselés qui, par petites touches, composent un tableau subtil de la France rurale dans les années 50 et 60. Un hymne à l'Ardèche et à l'enfance retrouvée, par un nouvel écrivain talentueux (Verdier, 112 p., 78 F).

Jean-François Vilar : *Nous cheminons entourés de fantômes aux fronts troués*. – Un roman d'amour magique, politique et engagé, qui raconte *« le choc des destins privés avec le fracas du monde »* (Seuil, 476 p., 120 F).





LETTRES ÉTRANGÈRES

Paul Auster : *Léviathan*. – Le roman palpitant de l'Amérique des années Reagan, vue à travers une culture de gauche. Par l'auteur de *Moon Palace*, qui reste son meilleur livre. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christine Le Bœuf (Actes Sud, 310 p., 135 F).

John Banville : *Kepler*. – Portrait visionnaire, ironique, drôle et éclatant du grand Johannes Kepler, génial savant et pauvre bougre. Traduit de l'anglais (Irlande) par Michèle Albaret (Flammarion, 282 p., 125 F).

Arnold Bennett : *l'Escalier de Riceyman*. – Un grand roman réaliste, mais aussi un petit traité de décomposition du couple et de la société par un écrivain et critique anglais du début du siècle à l'humour très noir. Traduit de l'anglais par Maurice Rémon (L'Olivier, 336 p., 110 F).

Mohamed Berrada : *le Jeu de l'oubli*. – L'histoire à plusieurs voix d'une famille traditionnelle de la médina de Fès qui restitue une mémoire perdue, avec ses détails étranges, ses mystères et ses trous. Traduit de l'arabe (Maroc) par Abdellatif Ghouirgate et Yves Gonzalez-Quijano (Actes Sud, 236 p., 110 F).

Ingmar Bergman : *les Meilleures Intentions*. – « Les meilleures intentions », ce sont celles d'un jeune homme et d'une jeune fille qui deviendront un jour les parents d'Ingmar Bergman. Leurs désirs de bonheur et de justice, leur idéal, décortiqué par celui qu'on croyait être seulement un immense cinéaste, et qui se révèle grand écrivain. Traduit du suédois par Carl Bjürstrom et Lucie Albertini (Gallimard, 416 p., 150 F).

Gianni Celati : *Quatre nouvelles sur les apparences*. – Un des écrivains italiens les plus originaux et les plus rigoureux nous entraîne dans ses rêveries métaphysiques sur la réalité du monde, des images, de la lumière, de l'identité, à travers des nouvelles troublantes et drôles. Traduit de l'italien par Eliane Deschamps-Pria (Flammarion, 170 p., 100 F).

Stephen Dixon : *Ordures*. – Agressé par une société d'éboueurs, un barman se fait le héros d'un polar exaltant aux airs d'apocalypse, sinistre vision d'un monde submergé par les ordures. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nicolas Richard (Balland, 245 p., 118 F).

Maxime Feri Farzaneh : *Rencontres avec Sadegh Hedayat*. – Trente-huit ans après la mort de Sadegh Hedayat, l'auteur de *la Chouette aveugle*, Maxime F. Farzaneh met en scène celui qui fut son « père spirituel ». Avec rage et humour, ce récit d'une initiation spirituelle et littéraire ressuscite le plus suicidaire et le plus nihiliste des romanciers iraniens. Traduit du persan par l'auteur avec la collaboration de Frédéric Farzaneh (Ed. José Corti, 364 p., 130 F).

Vergilio Ferreira : *Au nom de la terre*. – Sommet de l'œuvre du grand écrivain portugais, ce livre est un long et beau monologue lyrique sur la déchéance physique, la souffrance et la finitude humaine. Traduit du portugais par Geneviève Leibrich (Gallimard, 424 p., 128 F).

William Gerhardie : *Futilité et les Polyglottes*. – La découverte d'un écrivain anglais, soixante-dix ans après la publication de son œuvre. Deux romans nourris de l'autobiographie de l'auteur, qui ne cachait pas son admiration pour Tchekhov. Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve (Granit, 320 p., 119 F, et 424 p., 139 F).

Lesley Glaister : *C'est la curiosité qui tue les chats*. – L'histoire d'une petite fille sage en apparence qui finit par envoyer tranquillement à la mort l'une de ses camarades de classe. Il y a du Hitchcock dans ce deuxième roman de la jeune Anglaise Lesley Glaister. Une pulsation bizarre, comme un frisson de peur : la peur d'une chose terrible tapie sous les mots. Traduit de l'anglais par Regina Langer (La Découverte, 310 p., 89 F).

Milton Hatoum : *Récit d'un certain Orient*. – Loin du folklore, la voix juste et originale d'un jeune auteur brésilien d'origine libanaise qui raconte une histoire – la sienne – d'exil et de mémoire. Traduit du portugais (Brésil) par Claude Fages et Gabriel Laculli (Seuil, 204 p., 99 F).

Edgar Hilsenrath : *le Conte de la pensée dernière*. – Sous forme de fiction, un des livres les plus attachants, les plus bouleversants sur le drame du peuple arménien et du génocide dont il fut victime au début du siècle par les Turcs et dans l'indifférence des grandes puissances. Traduit de l'allemand par Bernard Kreis (Albin Michel, 479 p., 150 F).

Yasushi Inoué : *Confucius*. – Le récit des dernières années de Confucius, racontées par son disciple Vieux-Gingembre. On y croise des princes guerriers s'arrachant des lambeaux de royaumes chinois, des moines en conversation, des petites filles, et quantité de citations splendides du maître, évidemment. Du romanesque pur. Traduit du japonais par Daniel Struve (Stock, 454 p., 150 F).

Robert McCammon : *le Mystère du lac*. – Cette chronique d'une enfance, dans une petite ville du sud des Etats-Unis au début des années 60, est sublimée par le recours au fantastique et au mystère, qui fait de Zéphyr, la ville en question, l'un des hauts lieux de l'imaginaire, un terroir magique qu'il fait bon arpenter. Traduit de l'anglais par Stephane Carn (Albin Michel, 535 p., 140 F).

Giovanni Macchia : *l'Ange de la nuit, sur Proust*. – Un essai d'une grande élégance. Sans doute la meilleure introduction qui existe actuellement à l'ensemble de l'œuvre proustienne, œuvres de jeunesse comprises. Traduit de l'italien par Marie-France Berger, Paul Bedarida et Mario Fusco (Gallimard, 257 p., 130 F).

Toni Morrison : *Jazz*. – La romancière imagine des personnages du Sud profond, installés dans le Harlem des années 20; la métaphore d'une époque qui s'exprime dans la musique et qui mêle l'excitation de cette époque, le sentiment du risque, la sensualité, la passion et la violence. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Alien (Christian Bourgois, 250 p., 130 F). Chez le même éditeur, texte de conférences de To[...] Morrison sur la place des perso[...]nages noirs dans le roman amé[...]cain : *Playing in the Dark* (114 [...] 60 F).

Norman Mailer : *Harlot et s[...] fantôme*. – Non pas un rom[...] d'espionnage à la manière de [...] Carré, mais un récit d'apprent[...]sage chez les espions. Traduit [...] l'anglais (Etats-Unis) par Je[...] Rosenthal (Laffont, 1 044 [...] 189 F).

Ben Okri : *Etoiles d'un nouve[...] couvre-feu*. – Accablé de sou[...]frances et de terreur, le peuple q[...] décrit le Nigérian Ben Okri, da[...] un livre où dominent la vitalité [...] l'imagination et la force de l'évoc[...]tion poétique, n'est pas sans rap[...]ler l'humanité de Beckett et [...] infirmités de rêve. Nouvelles t[...]duites de l'anglais par Agn[...] Gattegno (Julliard, 188 p., 95 F[...]

Arto Paasilinna : *le Fils du di[...] de l'orage*. – Où l'on voit le fils [...] dieu de l'orage descendre du c[...] jusqu'en Finlande pour reconver[...] les Finnois à la vraie foi païen[...] de leurs ancêtres. Satire sociale [...] fable mythologique, un rom[...] drôle et vif, par l'auteur du *Liè[...] de Vatanen*, qui s'impose décid[...]ment comme un grand humoris[...] nordique. Traduit du finnois p[...] Anne Colin du Terrail (Deno[...] 272 p., 95 F).

Charles Palliser : *le Quincon[...]* – Un roman monstre en form[...] d'énigme autour d'un adolesce[...] victime d'un complot machiavé[...]que dans l'Angleterre du début [...] XIXe siècle, déchirée par les iné[...]lités sociales. Astucieux *rema[...]* des romans-fleuves à la manière [...] Dickens, dont il s'inspire, *le Qui[...]conce* réconcilie intellectuels et le[...]teurs populaires. Traduit de l'a[...]glais par Gérard Piloquet (Phébu[...] 5 vol. I-254 p., 128 F / II-410 [...] 148 F / III-250 p., 128 F [...] IV-336 p., 138 F / V-220 [...] 118 F).

Cornelio Penna : *la Petite Mort* – Une métaphore de l'esclavage [...] travers la vie et les secrets d'u[...] plantation de café brésilienne, à [...] fin du XIXe siècle. Traduit du po[...]tugais (Brésil) par Cécile Tricoi[...] (A. M. Métailié, 425 p., 140 F).

Chet Raymo : *le Nain astr[...]nome*. – L'histoire d'un être di[...]gracié, fasciné par la beauté, cel[...] des femmes autant que celle de[...] constellations... Traduit de l'a[...]glais (Etats-Unis) par Hugu[...] Leroy (Presses de la Renaissanc[...] 320 p., 129 F).

Philip Roth : *Patrimoine*. – U[...] nouveau volet de l'autobiographi[...] d'un romancier américain qui su[...]cite de violentes passion[...] (contraires). Comment dire [...] mort du père sans « effet litt[...]raire » ? Magnifique et boulever[...]sant si l'on aime la littérature q[...]pose comme question centrale [...] comment dire la réalité ? Tradu[...] de l'anglais (Etats-Unis) par Mir[...] Akar et Maurice Rambaud (Galli[...]mard, 224 p., 125 F).

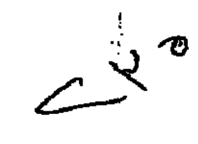
Isaac Bashevis Singer : *Gimp[...] le naïf*. – Les contes moraux d[...] prix Nobel 1978, promenade [...] entre l'enfer, le purgatoire et u[...] incertain paradis, sont des récit[...] empreints de spiritualité, san[...] aucun esprit moralisateur. Tradu[...] de l'anglais (Etats-Unis) par Mari[...] Pierre Bay (Denoël, 235 p., 105 F).

Soseki : *A travers la vitre*. –

Cent livrer l'été

Il y a les livres qu'on dit « d'été ». Et puis, [...] et qu'on a laissé passer. Parmi [...] voici, dans tous les domaines, une sélection d[...]







LECTURES EN VACANCES

Cent liv[...] pour l'été

[...] a tous les autres qu'on s'était promis de lire
[...]que « le Monde des Livres » a aimés,
[...]centaine de titres parus depuis l'automne dernier

Soseki est assis derrière sa vitre. Dehors, *le brouhaha* du monde. On est en 1915. Avec son pinceau, il gribouille, dit-il, des souvenirs, des récits de visite d'importuns, l'histoire d'une bonne dont il a oubié le nom, mais qui *était* gentille. C'est un chef-d'œuvre de limpidité lucide, et d'humour. Traduit du japonais par Ryôji Nakamura et René de Ceccatty (Rivages, 140 p., 95 F).

Anthony Trollope : *les Diamants d'Eustache.* – Trollope, chantre des vies ordinaires et du monde tel qu'il est, s'attaque, cette fois, au fonctionnement de la justice dans l'Angleterre victorienne, mais, plus même que sa description d'une société fondée sur l'argent et le pouvoir, nous intéressent ses portraits de femmes, aventurières, parvenues ou victimes. Traduit de l'anglais par Denise Getzler (Albin Michel, 698 p., 190 F).

Abraham B. Yehoshua : *Monsieur Mani.* – Série d'échos, de récits en miroir, ce grand roman raconte l'errance des membres de la mystérieuse famille des Mani, ces juifs de la Méditerranée, aux moments cruciaux de l'histoire de la Diaspora. Traduit de l'hébreu par Arlette Pierrot (Calmann-Lévy, 410 p., 140 F). Du même auteur, un essai, *Pour une normalité juive.* Traduit de l'hébreu par Eglal Errera (Liana Lévi, 120 p., 85 F).

Collectif : *les Mondes perdus.* – Sur le thème fascinant des mondes cachés, oubliés ou préservés qui séduisit fort les précurseurs du roman d'anticipation, Jacques Goimard a composé un gros recueil qui mêle auteurs français – Jules Verne, J.H. Rosny aîné – et auteurs anglo-saxons – H.G. Wells, Rudyard Kipling, Rider Haggard, Abraham Merritt, James Hilton. Quand le roman d'aventures flirte avec la science-fiction, le résultat est une formidable invitation au voyage (Presses de la Cité, coll. «Omnibus», 135 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Lou Andreas-Salomé : *En Russie avec Rilke. 1900.* – Presque chaque année, Lou Andreas-Salomé (1861-1937) allait à Saint-Pétersbourg voir sa famille. En 1900, elle fit le voyage avec Rilke : *le journal qu'elle tint* pendant cet été trahit sa préoccupation presque uniquement sociologique envers une Russie monstrueuse et fascinante d'avant la révolution d'Octobre... Texte établi par Stéphane Michaud et Dorothée Pfeiffer ; traduit de l'allemand, essai introductif et préface de Stéphane Michaud (Seuil, 172 p., 95 F).

Elizabeth Bishop : *Une folie ordinaire.* – Les nouvelles admirables d'un poète majeur, salué par les plus grands, d'Ezra Pound à Octavio Paz. Traduit de l'anglais *(Etats-Unis)* par Bernard Hoepffner (Circé, 168 p., 98 F). On peut lire également, chez le même éditeur, des poèmes d'E. Bishop, *Géographie III*, dans l'excellente version française d'Alix Cléo Roubaud, Linda Orr et Claude Mouchard (78 p., 85 F).

Jorge Luis Borges : *Œuvres complètes*, tome I. – L'œuvre, jusqu'en 1952, de l'un des grands créateurs du siècle, né en Argentine en 1899. Outre quelques ouvrages majeurs – *Fictions, l'Aleph, Autres inquisitions...*, – on trouve dans ce volume 450 *pages d'étonnants inédits. Édition* dirigée par Jean-Pierre Bernès (Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1752 p., 395 F jusqu'au 31 juillet, 445 F ensuite).

Crébillon fils : *Œuvres.* – L'école de la légèreté par le libertin le plus aimable des Lumières (François Bourin, 874 p., 280 F).

Gustave Le Rouge : *Verlainiens et décadents.* – Réimpression des passionnants souvenirs littéraires de Gustave Le Rouge (1867-1938), écrivain à succès, chantre d'un socialisme utopique et grand amateur, avec Verlaine et Moréas, des absinthes du Caveau du Soleil d'Or (Julliard, 263 p., 100 F). On a réédité également les meilleurs romans-feuilletons de ce «Jules Verne des midinettes» (deux volumes, éditions établies par Francis Lacassin, Laffont, coll. « Bouquins »).

Claude Roy : *la Conversation des poètes.* – La Fontaine, Prévert et beaucoup d'autres sont invités chez Claude Roy pour dire à quoi sert la poésie (Gallimard, 309 p., 130 F).

Anne Ubersfeld : *Théophile Gautier.* – Retracée dans le détail, la carrière de l'homme au «gilet rouge» (Stock, 478 p., 150 F).

Voltaire : *Correspondance, tome XIII.* – Diversité des correspondants, mobilité et variété des tons, conscience aiguë de soi et des destinataires, art de la relativité et des situations, auto-ironie... Le remède parfait contre la morosité (Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1204 p., 435 F).

Léon Werth : *Déposition. Journal (1940-1944).* – Un des témoignages les plus riches sur les «années noires» par un écrivain mort en 1955 et relégué depuis nombre d'années au purgatoire de la littérature. Présentation de Jean-Pierre Azéma (Viviane Hamy, 734 p., 199 F). Viviane Hamy, qui a redécouvert l'œuvre de Léon Werth, publie également son récit inédit de l'exode de juin *1940, 33 jours* (154 p., 99 F).

Collectif : *Romans libertins du XVIIIe siècle.* – Une caverne aux trésors : Crébillon fils, La Morlière, Fougeret de Monbron, Dorat, Vivant Denon... Ce ne sont pas seulement des livres, mais toute une population qui revient brusquement vers nous, parle, agit, intrigue, jouit, médite *(Robert Laffont, coll.* «Bouquins», 1440 p., 140 F).

PHILOSOPHIE

Marcel Conche : *Vivre et philosopher. Réponses aux questions de Lucile Laveggi.* – Une série de méditations sur le monde actuel et sur la sagesse quotidienne, par un maître singulier. (PUF, 232 p., 100 F).

Jean-Toussaint Desanti : *Réflexions sur le temps.* – En conversant avec Dominique-Antoine Grisoni sur ce thème central, le philosophe conduit progressivement son lecteur au cœur d'une énigme (Grasset, 222 p., 100 F).

Michel Haar : *Nietzsche et le dépassement de la métaphysique.* – Une intelligente et lumineuse analyse d'une œuvre et d'une démarche qui sont encore trop souvent mal comprises (Gallimard, 294 p., 71 F).

Jean Pic de la Mirandole : *De la dignité de l'homme.* – Un des textes centraux de la Renaissance italienne, plus célèbre que vraiment lu. Traduit du latin et présenté par Yves Hersant (Editions de l'Eclat, 136 p., 75 F).

Ludwig Wittgenstein : *les Cours de Cambridge 1932-1935.* – En édition bilingue, les improvisations d'un des grands de ce siècle, notées par ses fidèles. Traduit de l'anglais par Elisabeth Rigal (Trans-Europ-Repress, 270 p., 169 F).

Collectif : *Georges Canguilhem, philosophe, historien des sciences.* – Les meilleurs spécialistes éclairent les prolongements et l'actualité de cette œuvre puissante, en présence de ce maître incontesté (Albin Michel, 322 p., 140 F).

ESSAIS ET DOCUMENTS

André Bernold : *l'Amitié de Beckett (1979-1989).* – Qu'est-ce que se rencontrer pour rien ? Sans volonté d'aboutir à quoi que ce soit ? *«Les amis*, écrit Bernold, *sont de légers mobiles vocaux.»* Un jeune homme fasciné et un écrivain qu'on disait mutique. Une amitié «musicale», retracée avec intelligence et discrétion. Photographies de John Minihan (Ed. Hermann, 112 p., 90 F). On lira aussi, bien sûr, les derniers Beckett parus aux éditions de Minuit : *Quad; Trio du fantôme; Que nuages*, suivi de *l'Epuisé*, de Gilles Deleuze (112 p., 59 F).

Jean-Denis Bredin : *Bernard Lazare.* – L'étonnant portrait d'un homme intransigeant et passionné, écrivain combattant, juif libertaire et premier dreyfusard (Ed. de Fallois, 425 p., 140 F).

Jean Clair : *le Nez de Giacometti.* – Brillantes variations du directeur du musée Picasso, à partir d'une fameuse sculpture de Giacometti, sur les relations du nez et *du sexe masculin*, du rire et de la mort (Gallimard, 90 p., 120 F).

Euclides da Cunha : *Hautes terres.* – L'épopée terrible des gueux de Canudos dans le sertao, ce désert du Nordeste brésilien à la fin du siècle dernier. Publié en 1902, ce livre baroque est beau comme le regard aveugle d'un voyant. Traduit du portugais (Brésil) par Jorge Coli et Antoine Seel (A. M. Métailié, 529 p., 180 F).

Rachel Ertel : *Dans la langue de personne.* – Une étude sur *«la poésie yiddish de l'anéantissement»* qui met en lumière les paradoxes d'une langue qui n'est plus une langue maternelle, qui n'est pas une langue naturelle (Seuil, 215 p., 130 F).

Axel Krause : *la Renaissance. Voyage à l'intérieur de l'Europe.* – D'une plume allègre, un journaliste américain, bon connaisseur de la construction communautaire, dit pourquoi il croit que, malgré les embûches, l'Europe étonnera le monde en l'an 2000 (Seuil, 364 p., 130 F).

Pierre-Yves Pétillon : *Histoire de la littérature américaine, notre demi-siècle 1939-1989.* – Cinquante ans de littérature vus par un lecteur exceptionnel, passionné, compétent. Enthousiasmant (Fayard, 820 p., 250 F).

Alain-Gérard Slama : *l'Angélisme exterminateur. Essai sur l'ordre moral contemporain.* – Le livre stimulant et polémique d'un intellectuel excédé par le conformisme de cette fin de siècle et sa perpétuelle apologie du consensus, non pas «mou», comme on se plaît à le croire, mais tyrannique (Grasset, 278 p., 130 F).

HISTOIRE

Stéphane Audoin-Rouzeau : *la Guerre des enfants (1914-1918). Essai d'histoire culturelle.* – Les enfants aussi ont fait la Grande Guerre, mais à leur façon, en lisant *les Pieds nickelés*, en braillant avec leurs maîtres et en maniant le fusil de bois. Drôle, émouvant et désolant (Armand Colin, 186 p., 120 F).

Laurence Bertrand-Dorléac : *l'Art de la défaite (1940-1945).* – Il n'y eut pas d'art maréchaliste pendant les *«années noires» : simplement* des bergeries pétainistes et des importations de racisme artistique, des collabos médiocres et de jeunes peintres de tradition française. Malgré tant d'ambivalences, les vrais créateurs se préparèrent pourtant à prendre librement de belles revanches. Neuf, tonique et passionnant (Seuil, 482 p., 150 F).

Carlo Ginzburg : *le Sabbat des sorcières.* – Par l'auteur du *Fromage et des vers*, la recherche passionnée des croyances et des rites occultés par l'image du sabbat que façonnent les inquisiteurs. Une rencontre fascinante avec la «sorcellerie» paysanne, faite de chevauchées féminines dans le royaume des morts, de batailles nocturnes pour la fertilité de la terre. Une interrogation sur l'universalité des cultes extatiques, des croyances chamaniques et, au-delà, sur l'inquiétude que les morts donnent aux vivants. Traduit de l'italien par Monique Aymard (Gallimard, 428 p., 238 F).

François Maspero : *l'Honneur de Saint-Arnaud.* – A travers la vie d'un «massacreur exemplaire», un *saisissant témoignage historique*, fortement documenté et écrit dans un style alerte qui laisse soupçonner chez l'auteur, vétéran de la lutte anticolonialiste, une certaine fascination pour son personnage, l'un des plus grands sabreurs de la conquête de l'Algérie (Plon, 434 p., 130 F).

Catherine Nicault : *la France et le Sionisme (1897-1948), une rencontre manquée?* – A l'heure où les négociations de paix entre Israël et ses voisins arabes battent leur plein, on lira avec intérêt le détail des négociations sur l'eau et sur les territoires que le mouvement sioniste eut avec... Paris (Calmann-Lévy, 316 p., 160 F).

Pierre Nora (sous la direction de) : *Lieux de mémoire. Les France.* – Les trois derniers volumes d'une entreprise historique qui, déjà, fait date par son ampleur et par l'ambition de son projet. A la fois une nouvelle histoire de France, pendant contemporain de celles de Michelet et de Lavisse, et une réflexion critique sur une mémoire nationale bouleversée et le rôle des historiens (Gallimard. Chaque volume de 1 000 pages environ est vendu 370 F jusqu'au 1er juillet, 430 F ensuite.).

Béatrice Philippe : *les Juifs de Paris à la Belle Époque.* – Une histoire fort bien racontée de la période heureuse du judaïsme français d'avant l' «Affaire». Récit d'une Belle Époque, qui s'arrête prématurément en 1894, avec la dégradation du capitaine Dreyfus, *il y a tout juste cent ans* (Albin Michel, 193 p., 49 F).

Gérard de Puymège : *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes.* – Le soldat Chauvin, père du chauvinisme, n'a jamais existé. Mais ce tourlourou fantôme donne corps, après 1815, au nationalisme instinctif et au populisme teinté d'antisémitisme qui nous habitent toujours. Un livre truculent sur de très douteux imaginaires français (Gallimard, 293 p., 150 F).

Jacques Rancière : *les Mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir.* – Un revigorant essai, joliment polémique, sur le statut scientifique de l'histoire, et notamment sur la manière dont l'école des *Annales* ne réintroduit, selon Rancière, le rôle des masses dans l'histoire que pour mieux confisquer leur parole vivante et nier leur existence de sujets (Seuil, 215 p., 85 F).

Lucette Valensi : *Fables de la mémoire. La glorieuse bataille des trois rois.* – A partir d'un événement singulier (la bataille perdue en terre marocaine, en 1578, par le roi portugais Sébastien, tué au combat comme son adversaire et son allié marocains), une belle démonstration des tensions entre mémoire et histoire (Seuil, 311 p., 145 F).

SCIENCES HUMAINES

Leonardo Benevolo : *la Ville dans l'histoire européenne.* – La grande révolution des villes européennes se situe au XVe siècle quand, avec l'invention de la perspective, on commence à penser le paysage urbain. Entre politique et esthétique, les grandes questions posées par les villes dans l'Europe d'aujourd'hui. Traduit de l'italien par S. Gherardi et J.-L. Pouthier (Seuil, 286 p., 140 F).

Jacques Blamont : *le Chiffre et le songe. Histoire politique de la découverte.* Il n'y a pas de science sans prince, affirme le physicien. Et il propose en effet, avec un sens certain de la provocation, une histoire des sciences qui s'attache à l'histoire mouvementée, du pouvoir (Odile Jacob, 946 p., 240 F).

Pierre Bourdieu : *les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire.* – Trois objets dans ce livre fondamental : la définition d'une «science des œuvres» en rupture avec les catégories du jugement de goût ; le repérage des traits *caractérisant les champs culturels* ; l'étude de la constitution du champ littéraire dans la France de la seconde moitié du XIXe siècle (Seuil, 482 p., 150 F). Sous la direction du même auteur : *la Misère du monde.* Un recueil d'histoires individuelles mises en situation et interprétées pour mettre en lumière les vraies raisons de la souffrance (Seuil, 949 p., 160 F).

John Kenneth Galbraith : *la République des satisfaits.* – La tendance au conservatisme est universelle mais, aux Etats-Unis, se répand aujourd'hui une dangereuse *«culture du contentement»*. Traduit de l'américain par Paul Chemla (Seuil, 186 p., 115 F).

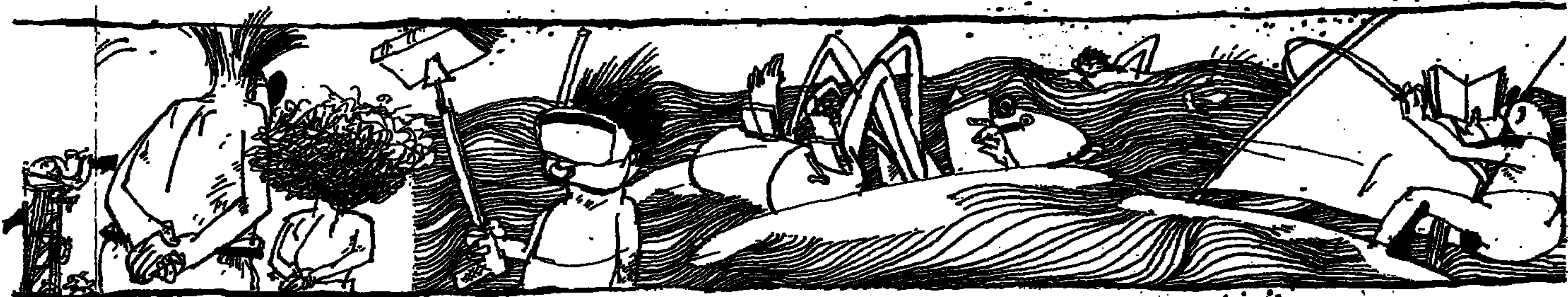
David Le Breton : *Des visages. Essai d'anthropologie.* – Le visage comme une «scène» où la vie intérieure de la personne se donne à voir, et par laquelle la relation sociale s'établit aussi (A.M. Métailié, 328 p., 120 F).

Dominique Lecourt : *l'Amérique entre la Bible et Darwin.* – Un regard nouveau sur les rapports entre la pensée scientifique et la religion (PUF, 232 p., 148 F).

Edgar Morin et Anne-Brigitte Kern : *Terre-Patrie.* – Avec une «ardente patience», le sociologue cherche les voies pour sortir de l'âge planétaire. Afin de civiliser la Terre, nous avons besoin d'une *«force communicante et communiante»* (Seuil, 222 p., 120 F).

Pierre Sansot : *Jardins publics.* – La promenade d'un sociologue dans les espaces publics provocateurs de nos questions et de nos rêves ; la rencontre poétique avec les «gens de peu» (Payot, 272 p., 130 F).

Yosef Hayim Yerushalmi : *le Moïse de Freud. Judaïsme terminé et interminable.* – Un portrait érudit, où l'humour n'est pas absent, des relations tumultueuses de Freud à la tradition juive, examinées par un grand historien américain (Gallimard, 266 p., 145 F).



LECTURES EN VACANCES

Les collaborateurs du « Monde » ont publié

ROMANS, POÉSIE RÉCITS

Gilles Barbedette : *Mémoires d'un jeune homme devenu vieux.* – Pendant sa maladie, Gilles Barbedette, qui est mort du sida, à trente-cinq ans, le 30 mars 1992, écrivait, sur des carnets, des réflexions, des souvenirs... une ultime manière de conjurer la mort certaine (Gallimard, 194 p., 80 F).

François Bott : *Mauvaises fréquentations.* – De Blondin à Yourcenar, une série de portraits littéraires (Manya, 160 p., 89 F).

René de Ceccatty : *Le Diable est un pur hasard.* – Des nouvelles dans lesquelles règne une mélancolie d'arrière-saison, traversées par les silhouettes cassées de personnages qui attendent en vain leur come-back en se souvenant de l'acidité et de la sensualité de leurs jeunes années (Mercure de France, 286 p., 115 F).

Eric Fottorino : *Moi aussi, je me souviens.* – Sur le modèle de Perec, une évocation de la génération des années 60 (Balland, 180 p., 95 F).

Pierre-Robert Leclercq : *Poète Palette et blasons.* – Poèmes (éd. Rougerie, 35 p., 55 F).

Francis Marmande : *la Mémoire du chien.* – Le livre, non d'un « écrivain voyageur », mais d'un esthète qui veut voyager « autrement », et qui s'arrête autant sur ses rêves et ses passions que sur le pays qu'il parcourt, le Vietnam (éd. Fourbis, 196 p., 79 F).

Amina Saïd : *l'Une et l'Autre Nuit.* – Poèmes (éditions Le Dé bleu, distr. Distique, 126 p., 75 F).

Claude Sarraute : *Ah ! l'amour, toujours l'amour.* – Le vieillissement est de nos jours un « fait de société », avec ses drames, ses ridicules, ses parades, mais aussi son silence, ici décrits avec l'audace de la drôlerie (Flammarion, 250 p., 95 F).

Philippe Sollers : *le Secret.* – La poursuite du projet de Sollers : comment faire saisir, avec ironie et gravité, la réalité de l'époque, ce fragment de *« l'immense, pathétique et cosmique aventure humaine »* – ici à travers les réflexions d'un agent secret. Mais aussi un Sollers inattendu, intime, traçant un portrait magnifique de sa mère (Gallimard, 250 p., 92 F).

ESSAIS ET DOCUMENTS

Georges Balandier : *le Pouvoir sur scènes.* – Une réédition, largement augmentée, d'une réflexion dans laquelle l'anthropologue s'interroge sur la modernité, les conditions de l'exercice et de la mise en images du pouvoir telles qu'elles se sont transformées durant ces dernières années (Balland, 176 p., 98 F).

Jean-Pierre Cagnat : *Noir.* – Vingt-six variations graphiques, féroces et horrifiques sur un adjectif qui, dans nos sociétés, n'a pas précisément bonne presse (Manya, 66 p., 89 F).

Jean-Pierre Colignon : *Tester vos connaissances en orthographe.* – Des exercices-tests, suivis du corrigé, pour déjouer les pièges de l'orthographe (Hatier, 79 p., 22 F).

Jean-Marie Colombani : *la France sans Mitterrand.* – Deux méditations qui se mêlent et s'entrecroisent à la fois sur la longue rencontre entre le président de la République et la France et sur ce que seront la nation française et sa démocratie à l'aube du troisième millénaire (Flammarion, 237 p., 105 F).

Jean-Michel Croissandeau : *les Bonnes Notes de la France, trente ans d'éducation.* – A contre-courant du discours alarmiste sur l'éducation. Outre une étude sur l'évolution qu'elle a connue en France au cours des trente dernières années – éclairée d'exemples puisés à l'étranger, – dix-huit bonnes raisons d'espérer dans l'avenir de notre système d'enseignement (Seuil, 216 p., 110 F).

Anne Débarède et Evelyne Laurent : *le Livre des parents. Quels choix pour vos enfants.* – Deux psychologues réunissent des contributions de médecins, d'universitaires et de journalistes pour aider les parents (Flammarion, 718 p., 198 F).

Roger-Pol Droit (textes réunis et présentés par) : *Comment penser l'argent ?* – Une approche interdisciplinaire des multiples faces d'une réalité omniprésente... (Le Monde Editions, 430 p., 150 F).

Thomas Ferenczi : *l'Invention du journalisme en France.* – La naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle, marquée par la constitution d'une nouvelle profession, celle de journaliste, au confluent du métier d'écrivain et de celui d'homme politique (Plon, 278 p., 138 F).

Dominique Frétard : *Parade.* – La rencontre du peintre (Aki Kuroda) et du chorégraphe (Angelin Preljocaj) au cours de la genèse d'un spectacle où se joue l'alchimie de la recherche artistique avant le lever du rideau. Nombreuses photographies de Thierry Arditti (éd. Plume, 143 p., 245 F).

Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann : *Les juges parlent.* – Dix-neuf magistrats, des plus rebelles aux plus sages, s'expliquent sans tabou sur leurs rapports avec l'Etat, la politique, l'argent et la morale (Fayard, 575 p., 150 F).

Laurent Greilsamer (textes réunis et présentés par) : *le Procès du sang contaminé.* – La publication du réquisitoire du procureur de la République, des comptes rendus d'audience du *Monde* et du jugement du procès du sang contaminé de l'été 1992 offre au lecteur la possibilité de devenir « juge » de ce scandale moral, médical et politique (Le Monde Editions, 317 p., 89 F).

Serge Halimi : *Sisyphe est fatigué : les échecs de la gauche au pouvoir (1924-1936-1944-1981).* – A travers l'exemple des époques historiques choisies, une étude sur les raisons pour lesquelles la gauche a périodiquement échoué dès les premières années de son avènement par rapport à ses objectifs et aux espérances qu'elle avait soulevées (Laffont, 480 p., 139 F).

Alain Lebaube : *Social : par ici la sortie.* – Face à la montée du chômage et à la détérioration de la cohésion sociale, une bouffée d'oxygène à travers l'exploration des voies par lesquelles on peut espérer « moderniser sans exclure » en repensant constamment le contenu du travail, son organisation et la qualification du personnel (Le Monde Editions, 252 p., 120 F).

Pancho : *C'est parti !* – La course au pouvoir, dans le monde entier, vue par un dessinateur placide et féroce... Gorbatchev, Eltsine, Mitterrand et les autres. Et bien sûr l'arrivée de Clinton (et d'Hillary) à la Maison Blanche (Art International Publishers, 112 p., 50 F).

Plantu : *Ici Maastricht.* – Un nouvel album, « européen » cette fois, de l'« éditorialiste graphique » vedette du *Monde* (Le Monde Editions, 176 p., 98 F).

Edwy Plenel : *la Part d'ombre.* – Où l'auteur raconte pour la première fois comment il fut confronté aux « affaires » du premier puis du second septennat de François Mitterrand. Un apport essentiel au débat permanent, et souvent peu pensé, sur les médias. Mais surtout une interprétation du mitterrandisme et le récit, par un homme de gauche, d'une grande déception (Stock, 450 p., 130 F).

Patrick Raynal, avec des photographies de Patrick Bard : *Blues Mississippi Mud.* – La balade de deux « fous » d'Amérique dans le sud des Etats-Unis à la recherche des racines du blues et de ses acteurs (Ed. de la Martinière, 96 p., 170 F).

Luc Rosenzweig et Yacine Le Forestier : *l'Empire des mouchards. Les dossiers de la Stasi.* – La police politique est-allemande mise à jour par l'ouverture de ses dossiers. Un système de surveillance de la population fondé sur la délation de masse et l'utilisation des techniques les plus sophistiquées de la « guerre des ombres » (éd. Jacques Bertoin, 271 p., 115 F).

Danièle Sallenave : *Passages de l'Est. Carnets de voyages 1990-1991.* – Des méditations vagabondes sur l'Europe, la culture, le socialisme, la modernité, au fil de carnets de voyage qui offrent, en même temps qu'une réflexion sur l'histoire immédiate, un véritable morceau de littérature (Gallimard, 336 p., 100 F).

Olivier Schmitt : *« Atys » et « Médée », passion baroque.* – *Atys*, de Lully, dirigé par William Christie à la tête des Arts florissants, dans une mise en scène de Jean-Marie Villégier, est le spectacle de référence des années 80. *Médée*, de Marc-Antoine Charpentier, pourrait devenir celui des années 90. Un album, réunissant un texte d'Olivier Schmitt et des photos de Michel Szabo et Jacques Moati, retrace la genèse de ces deux créations menées par une troupe comme l'opéra n'en avait pas connu depuis le XVIIe siècle (éd. du Cyprès, 80 p., 120 F).

Pierre Servent et Jean-Pierre Camby : *le Travail parlementaire sous la Ve République.* – Au-delà des idées toutes faites sur l'Assemblée nationale et le Sénat, ce livre tente de montrer très concrètement comment se fait la loi en France, comment vivent et travaillent députés et sénateurs dans un cadre institutionnel et politique qui s'est sensiblement modifié au fil des décennies (éd. Montchrestien, 160 p., 60 F).

Henri Tincq : *l'Eglise pour la démocratie.* – En collaboration avec le Père Jean-Yves Calvez, directeur des *Etudes*, un essai qui retrace la contribution des Eglises aux luttes de libération, depuis une décennie, en Amérique latine, en Europe de l'Est, en Afrique et dans quelques pays d'Asie (Le Centurion, 220 p., 110 F).

Alain Woodrow : *la Femme bilboquet.* – La biographie d'une méconnue, Mauricia de Thiers, qui a eu trois « vies » extraordinaires : reine du cirque à la Belle Époque ; femme du critique d'art Gustave Coquiot (et amie de Picasso, Derain, Chagall...) ; première femme maire, après la guerre... (Ed. du Félin, 207 p., 135 F).

Des poches aussi...

Par son format, le livre de poche est le compagnon naturel du voyageur estival. Voici un choix de titres récemment parus

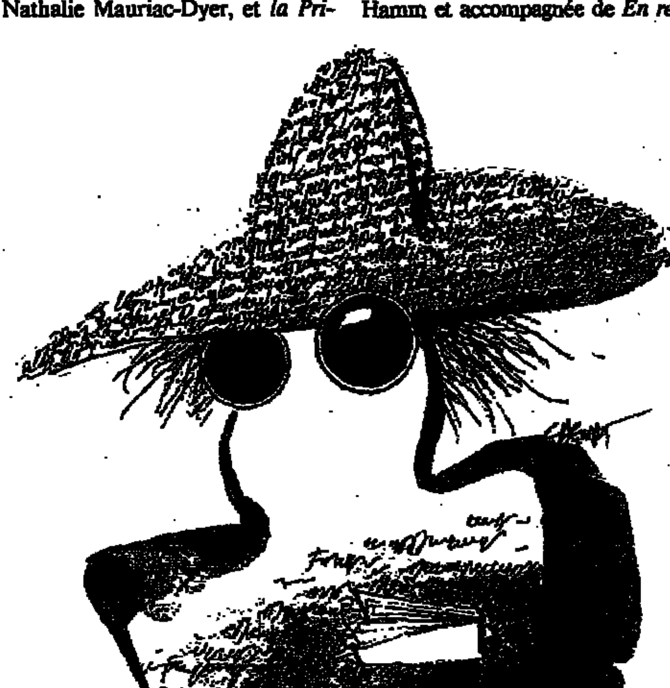
LITTÉRATURE FRANÇAISE

LE LIVRE DE POCHE

Bernard Puech : *Sous l'étoile du chien* (nº 9684). – Une succession de monologues, rendus émouvants par un style excessif et provocateur, retrace l'incroyable histoire d'amour entre la jeune Esther et le chien Wolf qui se sacrifie pour sauver la jeune fille de la barbarie nazie.

Claude Mauriac : *l'Oncle Marcel* (nº 9645). – Ce journal, tenu sans interruption pendant plus de soixante ans, est un document de premier ordre où, de Malraux à Mitterrand, de de Gaulle à Foucault ou à Claudel, le regard de l'écrivain se pose sur tous ceux qui ont fait notre époque.

Marcel Proust : *Sodome et Gomorrhe* (nº 7393), présenté par Nathalie Mauriac-Dyer, et *la Prisonnière* (nº 7394), présenté par Françoise Leriche. – Ces ouvrages, qui appartiennent à la seconde partie de *la Recherche du temps perdu*, sont proposés dans une nouvelle édition.



CAGNAT

« FOLIO » GALLIMARD

Herculine Barbin : *Herculine Barbin dite Alexina B.* (nº 2470), présenté par Michel Foucault. – Ce dossier, consacré au cas d'un hermaphrodite célèbre, est le premier volume d'un projet de collection – qui n'a pas vu le jour – imaginé par Foucault et intitulée « Les vies parallèles ».

Emile Zola : *le Docteur Pascal* (nº 2477), préfacé par Henri Mitterand. – Cet ouvrage est à la fois un roman scientifique sur l'hérédité ou la génétique et l'aboutissement de l'aventure familiale des Rougon-Macquart.

Josyane Savigneau : *Marguerite Yourcenar. L'invention d'une vie* (nº 2495). – Première biographie de Marguerite Yourcenar, l'ouvrage donne la parole au personnage principal d'un roman patiemment construit, sa vie, dont elle a dit : *« Solitude... Je ne crois pas comme ils croient, je ne vis pas comme ils vivent, je n'aime pas comme ils aiment... Je mourrai comme ils meurent. »*

Marguerite Yourcenar : *Mishima ou la vision du vide* (nº 2497). – Un grand écrivain d'Occident démonte les mécanismes de la psychologie d'un grand écrivain d'Orient, dont il analyse les ambitions, les faiblesses et finalement le courage. Celui d'un suicide considéré comme un moyen de rejoindre le vide métaphysique dont le romancier-poète a subi la fascination depuis sa jeunesse.

« POINTS » SEUIL

Robert Solé : *le Tarbouche* (nº 607). – Prix Méditerranée en 1992, ce roman reconstitue l'histoire d'une famille chrétienne dans l'Egypte du mandat britannique et fait défiler une cohorte de personnages fantasques. Une saga familiale où douceur et délicatesse côtoient le tragique d'une histoire pleine de bruit et de fureur.

PRESSES POCKET

Jean David : *Bonsoir Marie-Josèphe* (nº 4662). – « Bonsoir, Marie Josèphe » sont les mots sur lesquels débute le récit d'une réunion inattendue, celle de deux amoureux que cinquante années ont séparés.

« GF » FLAMMARION

Stendhal : *Lamiel* (nº 620). – Une édition critique présentée, établie et annotée par Jean-Jacques Hamm et accompagnée de *En relisant Lamiel*, d'André Gide. Un roman inachevé où l'histoire d'une jeune femme curieuse et intelligente se transforme peu à peu en un tableau de mœurs plein d'allégresse.

P.O.L.

Rabelais : *le Tiers Livre.* – Préfacé par François Bon, le troisième volume de la *Chronique des Géants* est le plus philosophique des livres de Rabelais. Ce qui n'empêche nullement la farce de tout emporter dans un grand rire.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

LE LIVRE DE POCHE

Lawrence Durrell : *Vénus et la mer* (« Biblio », nº 3193). – Un hymne à la mer et à la fusion du passé dans le présent, d'où surgit une étrange mosaïque d'histoires, de portraits, de légendes et de mythes. Un grand classique de la littérature de voyage. Traduit de l'anglais par Roger Giroux.

Arthur Schnitzler : *Mademoiselle Else* (« Biblio », nº 3195). – A travers le soliloque tragique d'une femme piégée par les oscillations de l'âme, Schnitzler décrit les déchirements de la morale viennoise, hésitant entre désir et devoir, fantasme de prostitution et rêves de vertu. Traduit de l'allemand par Henri Christophe et préfacé par Roland Jaccard.

Khalil Gibran : *le Prophète* (nº 9685). – Hymne à la vie et à l'épanouissement de soi, écrit dans un style limpide, avec des images évocatrices fortes, cet ouvrage s'impose comme l'un des textes cultes du vingtième siècle. Traduit de l'anglais par Janine Lévy et préfacé par Amin Maalouf.

« GF » FLAMMARION

Oscar Wilde : *Salomé* (Edition bilingue, nº 649). – Tout d'abord écrite en français, puis retraduite en anglais, toujours par Oscar Wilde, cette version de *Salomé* est une pièce en un acte, où la tension croissante traduit la montée du désir de Salomé. Illustré par Aubrey Beardsley et présenté par Pascal Aquien.

« FOLIO » GALLIMARD

Carlos Fuentes : *Christophe et son œuf* (nº 2471). – Un embryon-foetus raconte, du fond du ventre de sa mère, les extravagantes tribulations de ses parents dans un pays *« foutu »* : le Mexique de 1992. Une satire féroce de la société mexicaine. Traduit de l'espagnol (Mexique) par Céline Zins.

« POINTS » SEUIL

Eduardo Mendoza : *l'Ile enchantée* (nº 597). – Un industriel catalan, lassé de la routine barcelonaise, s'égare dans le labyrinthe d'une Venise livrée à la décadence et à la décomposition, de situations cocasses en aventures insolites. Traduit de l'espagnol par Annie Morvan et présenté par Jean-Marie Saint-Lu.

William Boyd : *Brazzaville plage* (nº 604). – Une jeune ethnologue repasse au crible de sa mémoire les événements qui l'ont conduite à se retirer, seule, dans une vieille maison isolée. Traduit de l'anglais par Christiane Besse et présenté par André Clavel.

« DOMAINE ÉTRANGER » 10/18

Toni Morrison : *Tar Baby* (nº 2379). – L'auteur, qui a obtenu le prix Pulitzer en 1988 pour ce livre, évoque la folie de l'esclavage à travers la malédiction d'un bébé qui revient hanter sa mère. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylviane Rué. 10/18 réédite également, du même auteur, *Beloved* (nº 2378), traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hortense Chabrier et Sylviane Rué.

Will Henry : *l'Indien blanc* (nº 2377). – Ce roman préfigure, en ce qu'il présente les événements du point de vue indien, le renouveau de la littérature « peau-rouge » américaine. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Martin Short.

Dorothy M. Johnson : *Contrée indienne* (nº 2375) et *la Colline des potences* (nº 2376). – Deux recueils de nouvelles, portés par un style dense et laconique, qui transmettent une violence proche parfois des ambiances de Western. Traduits de l'anglais (Etats-Unis) par Liliane Sztajn.

PRESSES POCKET

Jung Chang : *les Cygnes sauvages* (nº 2827). – Les mémoires d'une famille chinoise à travers trois générations de femmes, donnent lieu à un témoignage historique sur la Chine et plus particulièrement à un réquisitoire implacable contre la révolution culturelle. Traduit de l'anglais par Sabine Boulongne.

GALLIMARD

Pramoedeya Ananta Toer : *La vie n'est pas une foire nocturne* « Connaissance de l'Orient », nº 61. – Un recueil de quatre nouvelles qui relate les difficultés de la décolonisation, et le drame de la propre famille de l'auteur, avec une simplicité qui accroît l'intensité du texte. Traduit de l'indonésien et présenté par Henri Chambert-Loir et Denys Lombard.

★ « Le Monde des livres » complétera cette liste, la semaine prochaine, avec un choix de livres récemment parus dans le domaine de l'histoire et des essais et documents.



LES SENTIMENTS DE LA NATURE
Sous la direction de Dominique Bourg.
La Découverte, 248 p., 135 F.

LA NATURE EN POLITIQUE OU L'ENJEU PHILOSOPHIQUE DE L'ÉCOLOGIE
Sous la direction de Dominique Bourg.
L'Harmattan/Association Descartes, 172 p., 110 F.

SOCIETES

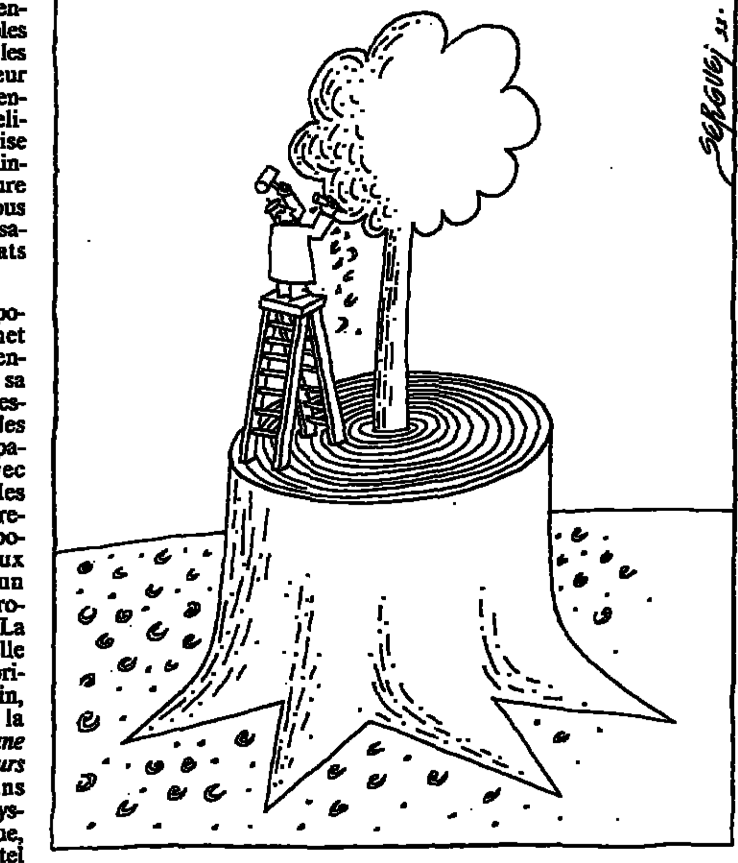
par Georges Balandier

La nature dans tous ses états

Il est bien loin le temps du partage inégal entre nature et société. Alors, l'homme déterminait les fins et la nature lui donnait les moyens, le droit confirmait l'appropriation et la technique servait la mise en exploitation, toujours plus conquérante. La relation s'évaluait à la mesure du progrès. Les sociétés peu techniciennes, plus «naturelles» en quelque sorte, étaient estimées retardées pour cette raison. Aujourd'hui, tout est chamboulé. La montée en puissance a pour compagne la dénaturation, la multiplication des risques, les incertitudes et les ratés de la maîtrise. La pensée parvient mal à réinscrire la nature dans les limites du contrat social. Les experts ne réussissent pas à lever les doutes, à apaiser les réactions émotionnelles. La critique se radicalise, au-delà de la position moyenne qui définit l'homme comme maître et – c'est là le nouveau – protecteur de la nature. Les uns dénoncent le processus «thanatocratique» où hommes et environnement s'abîment ensemble. Les autres récusent une passion des choses «naturelles» qui cache la haine de la modernité, qui entraîne la promotion des «géocrates». Dans cette confrontation, l'écologie, de scientifique qu'elle fut, devient aussi philosophique et politique.

Il paraît bien difficile de former un jugement tant les argumentations s'opposent frontalement, tant se mêlent les raisons et les emportements affectifs. L'urgence affaiblit la capacité de prendre la distance propice à une connaissance mieux informée. Il convient d'autant plus de souligner l'importance des deux ouvrages complémentaires dont Dominique Bourg a assuré la direction; l'un manifeste la diversité des relations que les hommes entretiennent avec la nature, les multiples manières de l'«habiter» selon les civilisations et le cours de leur histoire propre, selon les représentations que fait prévaloir la religion dominante; l'autre précise de quelles façons s'effectue maintenant l'inscription de la nature dans l'espace du politique. Tous deux sont désormais indispensables : ils éclairent les débats contemporains.

LA polémique pousse aux oppositions tranchées. Elle met face à face des sociétés occidentales, centrées sur l'homme et sa puissance transformatrice, agressives envers la nature, et des sociétés d'autres traditions, capables d'avoir maintenu avec celle-ci une connivence et des relations d'harmonie. Aux premières, la charge d'un anthropocentrisme dominateur, aux secondes, la modestie d'un anthropocentrisme atténué propice à une alliance bénéfique. La bipartition est trompeuse, elle simplifie par commodité rhétorique. C'est un intellectuel africain, Joseph Ki-Zerbo, qui exprime la mise en garde : *«Le regard d'une société sur la nature est toujours pluriel.»* Il n'apparaît, dans aucune des contributions, un système de représentations unique, totalement unifié, et résistant tel quel aux assauts de l'Histoire. Même dans le cas extrême des sociétés façonnées par l'hindouisme, celles de l'*«homme en nature»*, selon la formule de Jean-Claude Galey, où l'ordre humain doit se réaliser en entière conformité avec la nature, où la personne ne porte en elle aucune part d'autonomie, la symbiose ne suffit pas à garantir l'attachement à l'environnement.



La comparaison porte davantage d'enseignements lorsqu'elle s'attache à deux pays qui sont les artisans de l'hyper modernité, *mais sur l'assise d'une sédimentation* culturelle fort différente : le Japon et les Etats-Unis. Le premier est celui de l'Histoire longue où la tradition originaire, informée par la religion shintoïste, est celle d'une vie *«en harmonie avec les forces de la nature»*. Puis, Philippe Pons le constate en reprenant les belles études d'Augustin Berque, le glissement s'effectue vers une conception culturaliste et esthétique : la nature devient un *«produit de la culture»*, elle *«rejoint l'artifice»*. La *«nature écologique»* est ignorée *«au profit de la nature construite»*, l'irruption des techniques s'y accomplit d'autant plus aisément – et la dénaturation se vit *«comme un destin»*. L'action favorable à l'environnement est tardive, sélective, après que la contestation eut politisé la nature en s'inspirant des anciennes rébellions paysannes. La relation au monde naturel engendre désormais des sentiments contradictoires.

Aux Etats-Unis, où l'Histoire pèse moins et où l'espace abonde, le mouvement des idées et la transformation des sensibilités se révèlent différents, et parfois se correspondent. Au départ, la conception pionnière et l'idéologie de la «frontière» prévalent : la terre doit être soumise par le travail, «civilisée» en même temps que ses occupants «sauvages». L'exploitation et la spéculation en sont légitimées, bien que l'habillage idéologique fasse *«l'éloge de la société rurale américaine»*. Ensuite, de façon à compenser ce qui paraît être un déficit culturel en comparaison avec l'Europe, c'est la nature sauvage et sa splendeur qui deviennent des objets d'admiration, un fondement du sublime et d'une esthétique du paysage, un lieu où s'accomplit le renforcement moral par le rapprochement de Dieu. Dans cet immense pays, où la diversité et la jeunesse de l'Histoire ne donnent pas un ancrage ferme à l'idée de nation, la nature est patrimoine et moyen de ressourcement du patriotisme. C'est ensuite, Michel Conan le montre bien, que la nature se transforme en inspiratrice d'une «sagesse» estimée de portée universelle, et syncrétique par ouverture aux autres sagesses. L'écologie «profonde» trouve là une de ses assises.

Dans une étude remarquable, traitant du concept de nature dans sa relation au christianisme, Stanislas Breton révèle la prévalence de la référence à la Création, à l'acte créateur *«sans présupposés»*. Il souligne principalemnt deux aspects. Le privilège de l'humain situé au centre de l'univers : *«L'homme se fait en liaison avec un univers muet qu'il prend en charge.»* L'homme n'est pas un «donné», mais un «possible» : il a à se réaliser, *«la technique est donc incorporée à son être»*. Mais il ne doit pas pour autant céder à l'emballement de la puissance dominatrice, il a l'obligation de respecter la nature *«en ce qu'elle est, en son être en tant qu'être»*. Ne pas la traiter seulement comme un moyen, et retrouver la part de gratuité de l'acte créateur, tel est l'enseignement dans sa forme actualisée.

DE ce double inventaire, l'un plus philosophique, l'autre plus politique, Dominique Bourg tire son propre enseignement. Il porte l'insistance sur le fait qu'aucun des systèmes de représentations de la nature n'élimine l'anthropocentrisme, n'exclut totalement *«une certaine centralité»* de l'humanisme. Cela tient à ce que l'espèce humaine occupe une position singulière; sa capacité à agir sur la nature l'*«isole bel et bien»*. Cela tient aussi à ce qu'elle est la source des valeurs, même lorsqu'elle impute certaines d'entre elles à la nature. Cela tient encore à ce que toute action vient de l'homme et que, sur ce plan, l'anthropocentrisme est incontournable. Dominique Bourg affirme notre *«droit à disposer d'une terre pleinement habitable»*, ce qui nous engage à définir *«moins des droits de la nature que des droits pour la nature»*. Au-delà, il constate que la nouveauté de nos relations à la nature conduit à *«une réorganisation profonde de nos sociétés»*.

Ce qui pose en clair la question *politique*. Les uns veulent y répondre d'abord par la morale – promouvoir un *«ascétisme écologique»*, comme le fait l'anthropologue Mary Douglas – ou d'abord par le droit – définir une responsabilité incluant tous les êtres naturels. Les autres attendent tout de la réponse experte, malgré l'incertitude des données scientifiques et la pression de l'urgence. D'autres encore trouvent dans l'écologisme une idéologie et une foi de substitution, alors que l'Histoire et les dieux paraissent être muets. Une certitude cependant : la nécessité d'*«une véritable prise en charge politique de la nature»*. L'écologie politique le tente : son avancée reste lente, insuffisamment éclairée parce que le savoir est incomplet, et entravée aussi par les pièges politiciens.

Soudain, l'extase

Suite de la page 25

Pour reprendre l'ensemble de ces questions, qui ne sont pas neuves, Hulin avance pas à pas. Il évoque le dialogue, exemplaire jusque dans ses malentendus, de Freud et Romain Rolland à propos du *«sentiment océanique»*, autre dénomination possible de la mystique sauvage. Aux interprétations réductrices de Freud, *qui semble cependant refouler* sans cesse une étrange attirance et qui consent un aveu pareil à une malédiction (*«La mystique m'est aussi fermée que la musique»*), *Romain Rolland répond* que le *«bien-être souverain»* éprouvé dans l'extase n'est pas réductible à une quiétude infantile, et il poursuit avec une belle pugnacité : *«Vous, docteurs de l'Inconscient, au lieu de vous faire, pour mieux le posséder, citoyens de cet empire illimité, vous n'y entrez jamais qu'en étrangers, imbus d'une idée préconçue de la supériorité de la partie dont vous venez. La méfiance que manifestent certains maîtres de la psychanalyse pour le libre jeu naturel de l'esprit, qui jouit de sa propre possession, trahit, à leur insu, une sorte d'ascétisme et de renoncement religieux à rebours.»*

Une présence intense

Abandonnant pour un temps le discours des «docteurs de l'Inconscient», Hulin propose alors une suite de récits de toutes provenances qui se contentent de décrire les circonstances et les effets de l'irruption mystique. Ces textes si divers composent un étonnant florilège et attestent d'un accès brutal, foudroyant, difficilement transmissible, à une béatitude imprévue, à une joie inouïe. Il y a là, cent fois déclinée, la perception d'un parfait absolu, ce que l'un des témoignages désigne superbement comme *«la beauté extatique du réel»*. Il y a aussi, dans ces cas exemplaires, à l'opposé de la régression définie par la psychanalyse, la confirmation d'une mise en alerte du sujet, d'une jubilation active. *«La conscience de soi,* souligne Hulin, *loin d'être au bord de l'exténuation, y revêt au contraire une acuité toute particulière, et le monde extérieur, de son côté, ne s'efface pas davantage. Ce qui domine alors, c'est l'intensité d'être présent ici et maintenant, au milieu d'un monde lui-même intensément existant, auréolé d'un éclat particulier, saturé de valeurs, prégnant de toutes sortes de qualités éminentes. Bien plus qu'une mythique confusion entre le Moi et le non-Moi, c'est le sentiment d'une coappartenance essentielle entre moi-même et l'univers ambiant qui s'y déploie.»*

L'expérience mystique spontanée, qui, par définition, surgit à l'improviste, énumère néanmoins à travers la multiplicité des témoignages un certain nombre de situations propices à son émergence, telles que la solitude prolongée, la privation sensorielle, l'extrême fatigue physique et nerveuse, la convalescence au sortir d'une longue maladie, etc.

La tentation est alors grande de vouloir retrouver l'effet extatique en reproduisant les causes probables de son déclenchement, d'où les pratiques du jeûne, de la prière intensive, de la réclusion, d'où les austérités de toutes sortes. Ces conditionnements, non seulement acceptés, mais traditionnellement célébrés, concourent à une expérience mystique provoquée. Michel Hulin est donc en droit d'explorer, à la suite, avec une scrupuleuse lucidité, tous les autres moyens supposés de production d'extase, stupéfiants et hallucinatoires compris. Sa conclusion, nuancée, conteste l'opposition trop commode, trop moralisatrice, de l'ascèse et de la drogue. En fait, il critique, sans le nommer ainsi, le «matérialisme spirituel» qui n'est qu'un troc vulgaire, pas si éloigné finalement de la vente ancienne des indulgences. Hulin se demande, l'interrogation valant affirmation, *«si l'expérience mystique en général n'est pas toujours ce qui peut venir comme par surcroît, par une sorte de grâce, mais n'est jamais le résultat d'efforts la visant directement, le salaire d'un travail ascétique»*.

Sans propriétaires

Ce livre tonique décuple les questionnements, ouvre des voies de recherches futures, et autant de vertiges. En refusant, preuves à l'appui, le clivage convenu entre, *«d'un côté, une petite mystique, marginale, incomplète, nébuleuse, voire dégénérée ou pathologique, et de l'autre une Grande Mystique, seule authentiquement religieuse et qui serait la voie royale vers la connaissance de Dieu»*, il rappelle que le phénomène mystique, dans son essence, est de pure sauvagerie, et qu'il demeure précisément rétif aux dogmes, aux embrigadements religieux. L'extase n'a ni propriétaires, ni vestales, ni agents divins obligatoires. C'est une bonne nouvelle.

André Velter

RESSOURCES HUMAINES

Le peintre en voyage

Quand Dürer parcourait les Pays-Bas, l'art l'argent et la curiosité se partageaient son temps.

JOURNAL DE VOYAGE AUX PAYS-BAS
d'Albrecht Dürer.
Traduit de l'allemand par Stan Hugue,
introduction par Muriel Hewak.
Ed. Dédale,
Maisonneuve et Larose,
96 p., 70 ill., 148 F.

Qu'est-ce qu'un grand peintre? Un homme de voyages, de rencontres, d'affaires, d'intrigues, d'humeurs et de curiosités. Un homme guidé tantôt par le calcul et l'ambition, tantôt par sa fantaisie et ses engouements. De son art, il parle fort peu, de façon elliptique et expéditive. Sur les amateurs, les collectionneurs, les mécènes et les puissants de toutes classes, il n'a aucune illusion. La courtisanerie, les mensonges, l'hypocrisie et l'envie le laissent froid, comme les manifestations d'admiration trop exaltées, qu'il soupçonne d'être intéressées. Des peintres, ses contemporains, il préfère les œuvres à la compagnie. Nulle dépense, nulle fatigue ne le rebute s'il en attend une surprise ou une découverte qui nourrirait son art.

Considérations générales? Le commerce des artistes d'aujourd'hui les vérifie et, tout autant, celui des maîtres d'autrefois, la lecture de leurs journaux intimes. Celui qu'Albrecht Dürer tint méthodiquement, de juillet 1520 à juin 1521, durant un long voyage aux Pays-Bas, est admirable d'intelligence et de variété. Pourquoi Dürer entreprit-il ce périple? Pour des raisons sans grandeur, parce qu'il lui fallait à toute force obtenir confirmation d'une pension que l'empereur Maximilien Ier lui avait attribuée et que son successeur, Charles Quint, paraissait peu décidé à lui consentir. Dürer partit donc à la poursuite de l'empereur pour lui arracher sa rente annuelle de cent florins et ses arriérés. Il l'obtint pour finir, non sans peine ni entêtement.

Dans son journal, il rapporte les rebuffades, le désordre de la cour et les manœuvres de séduction qu'il complote. De Nuremberg, il emporte des lots de gravures enfermées dans des tonnelets de bois et s'en sert comme d'une monnaie d'échange, rien moins. A un intermédiaire utile, un évêque bienveillant, un noble qui demande son portrait, il donne une gravure en manière de remerciement ou d'appât. Chaque fois, il note la valeur monétaire du «don». A un seigneur portugais rencontré à Anvers, il offre quelques bois gravés parce que ce dernier a fait cadeau à sa femme *«d'un petit perroquet vert»*.

*Il faut imaginer la scène : l'il*lustre Dürer, son épouse et ses gens derrière lui, échange, négocie, estime, chiffre, fait ses comptes et trouve le voyage passablement coûteux. Dans les auberges, les palais bourgeois et princiers où il passe, le soir, après dîner, il additionne et soustrait. *«Je donne à maître Bernard une* Passion *sur cuivre et il me remet en échange une bourse noire d'Espagne valant trois florins.»* Et, ligne suivante : *«J'offre aussi une* Passion *sur cuivre à Erasme de Rotterdam* (...).*»* Il le dessine aussi, un fusain peu flatteur qui détaille essentiellement le col du manteau et les lèvres serrées de l'humaniste. De ce portrait, le journal ne dit rien, pas plus que des autres, des innombrables autres, qu'il exécute au fil des étapes. Il lui suffit de répéter de paragraphe en paragraphe : *«Je fais le portrait...»*, celui de Lucas de Leyde, celui d'une jeune femme aux paupières larges, celui de la «négresse Catherine». Pourquoi en dirait-il plus du reste? Ses dessins sont si justes, si complets, si expressifs qu'ils n'ont besoin d'aucune annotation ni légende. Ils figurent à leur place dans le livre, ajoutant encore à sa qualité.



«Je fais le portrait à l'huile de Berhnard von Resten; il me le paye huit florins...»

Tout connaître

Quand il ne compte ni ne portraiture, Dürer collectionne. Il accumule les curiosités, cornes de buffle, bois de santal, *«six grandes noix de coco indiennes, une très jolie branche de corail»*. Il ne dédaigne pas les œuvres de ses contemporains italiens et hollandais mais l'exotisme a, pour lui, des charmes invincibles. Il veut voir, savoir, connaître, comprendre, dans tous les genres et tous les ordres. La zoologie, la minéralogie, les fossiles, les parfums, les essences, les tissus et les armes le captivent. S'il ne peut acheter, il dessine, deux lions à Gand, des églises gothiques, une tête de morse et le plan des jardins royaux de Bruxelles. C'est là, pris sur le motif, l'humaniste, l'artiste lettré et savant par excellence, celui dont l'art se nourrit de la science, celui dont l'art encyclopédique est un moyen de la science, observations et analyses par la pointe d'argent et le fusain.

Poussé par sa passion de l'inconnu, il s'avance fort au-delà de ce que ses contemporains peuvent comprendre et aimer, vers des terres et des civilisations presque inaccessibles. Ainsi, à Bruxelles, voit-il *«les choses qu'on a rapportées du nouveau pays de l'or»*, le Mexique. Ce sont des statues, des armes, des vêtements aztèques, *«toutes choses plus fascinantes à voir que des prodiges. Elles sont si précieuses qu'on les estime à cent mille florins. Aussi loin qu'aille ma mémoire, je n'ai vu de ma vie aucune chose qui m'ait à ce point ravi le cœur. Il s'y trouvait des œuvres d'un art vraiment prodigieux et je fus émerveillé de la subtile ingéniosité des hommes vivant dans ces lointaines contrées. Et je ne puis trouver les mots pour dire tout ce que je vis là»*.

Ainsi pensait Albrecht Dürer en 1520, quelques siècles avant que l'Europe invente l'ethnologie et tempère son narcissisme. Le grand artiste? Celui qui regarde ailleurs.

Philippe Dagen

D'éclairs et de ténèbres

Dans l'ombre d'Emily Brontë, Jane Urquhart explore les correspondances secrètes entre le désir humain et les forces naturelles

CIEL CHANGEANT
(Changing Heaven)
de Jane Urquhart.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Sophie Mayoux.
Maurice Nadeau éd.,
271 p., 150 F.

Il est des romanciers pour lesquels les lieux comptent autant que les personnages, qui ne peuvent d'ailleurs en être dissociés. Tel fut le cas d'Emily Brontë dont le roman mêle étroitement la violence des éléments à celle de la passion, ou de Thomas Hardy, ou encore de John Cowper Powys, qui placèrent la nature au centre de leur œuvre. Les liens que pressentirent ces écrivains entre le désir humain et l'énergie dans la nature, ces correspondances secrètes qui s'établissent entre des états intérieurs et les forces naturelles, tel est le thème qu'a choisi d'explorer la romancière canadienne Jane Urquhart (1) dont le roman *Ciel changeant* est un bel exemple de «littérature sur la littérature», une méditation hantée sur l'œuvre et la vie d'Emily Brontë, en même temps qu'une réflexion sur l'amour.

«Heathcliff était la lande. Catherine était le vent. Leur relation a engendré la tempête.» C'est en terme d'énergie pure que Emily Brontë pensa ses personnages, en terme d'énergie – le temps, le vent... – que Jane Urquhart raconte les histoires entrelacées de trois couples, dont l'un est repris à une fiction existante, et que son héroïne, Ann, songe au roman à venir : ce sera *«un livre sur le trouble, sur les éléments qui changent de forme, non de substance»*, un livre sur le temps.

Ces impressions fugitives, ces frémissements intimes, mouvements invisibles et incessants qui agitent un être dans des profondeurs insondées, tout ce paysage intérieur mobile et insaisissable ne sera pas décrit ni analysé mais simplement suggéré par l'évocation du climat, du ciel ou du vent qui *pousse les nuages, de la foudre* telle qu'elle apparaît dans une œuvre picturale ou littéraire, ou telle qu'elle frappe dans la réalité. Des associations nombreuses, rapprochements de mots et d'images, résonances et échos d'une œuvre citée à une autre, sur le thème du temps, ou d'une histoire à l'autre à l'intérieur même du roman, tissent une trame toujours plus serrée.

Dialogue de fantômes

Ann, occupée à son livre, qui lui fut inspiré par *les Hauts de Hurlevent*, rencontre un historien d'art que fascinent les éclairages du Tintoret, et s'éprend de lui. *«Les Vénitiens,* observe Jane Urquhart, *appelaient autrefois le Tintoret* «La Foudre». «Brontë» *est le mot grec qui signifie* «tonnerre». *Tout est lié.»* Sur la lande, où Ann est partie à la recherche d'Emily Brontë, deux fantômes dialoguent sur le vide, l'absence, la disparition : celui d'Ariana, une aéronaute tombée de son ballon en 1900, et celui d'Emily Brontë. Les frontières s'effacent entre le réel et l'imaginaire, entre le visible et l'invisible. Reviennent des motifs, des thèmes, des couleurs ou leur absence, l'image d'une chambre blanche et close, symbole de l'état de captivité auquel l'amour réduit souvent un être, ou celle, opposée, d'une maison ouverte aux tempêtes, *«une maison avec un feu à l'intérieur et une tourmente à l'extérieur.»*

L'analyse du Tintoret dont les peintures semblent illuminées fugitivement par un éclair et toujours sur le point d'en revenir aux ténèbres, comme celle du roman d'Emily Brontë, qui fut élaboré à partir de la vision du feu, des flammes changeantes dans l'âtre, et des hurlements du vent sur la lande, mènent bientôt à des observations, concrètement fondées, sur l'alternance de l'ombre et de la lumière, l'évanescence des formes et des états, la fragmentation de l'être ou l'attirance pour le blanc, conçu cette fois comme l'absence de limites, l'abolition, le rien. *«L'Arctique est le paysage du moi, de l'âme nue. C'est un lieu semblable au paysage intérieur...»*

Ann, pas plus qu'Ariane, l'aéronaute, ne vivent une histoire heureuse. Vivre un amour, constatent-elles, écrire un livre, créer un paysage, autant d'activités, autant d'états qui relèvent de la fiction, jusqu'à, dans leur cas, perdre de vue la vie réelle et l'homme aimé. Ainsi, de façon fragmentée, à travers des scènes d'amour habilement mises en parallèle, en s'appuyant sur des œuvres célèbres dont le rappel constant unifie le livre, des évidences anciennes sur l'amour et le rôle de l'absence, sur l'expérience créatrice, et la distance entre le rêve, le désir et la réalité, se trouvent joliment renouvelées.

Christine Jordis

(1) Jane Urquhart a obtenu, en 1992, le Prix du meilleur livre étranger pour *Niagara*, son premier roman publié en français, chez le même éditeur.

Le chef-d'œuvre d'Ichiyô Higuchi

Morte à vingt-quatre ans, en 1986, elle est l'auteur d'un seul livre. Mais il est un tournant-clé de la littérature japonaise

QUI EST LE PLUS GRAND ?
(Takekurabe)
d'Ichiyô Higuchi.
Traduit du japonais, préfacé et annoté par André Geymond.
Ed. Philippe Picquier,
126 p., 95 F.

A sa mort, en 1726, la courtisane Tamagiku avait vingt-quatre ans. Des lanternes, nous dit le traducteur, furent allumées dans le quartier de plaisir de Yoshiwara, lui conférant une prospérité qui, à la fin du siècle dernier, n'était toujours pas démentie. C'est au même âge que disparaissait, en 1986, Ichiyô Higuchi, dont l'œuvre tient tout entière dans un mince volume. La jeune romancière devait consacrer son chef-d'œuvre, ici traduit, à ce quartier de Tokyo que fréquentaient les jouisseurs et près duquel elle s'était, elle-même, provisoirement installée avec sa mère et sa sœur, pour y tenir un bazar. Ce roman considéré parmi les plus grands, charnière entre les littératures classique et moderne, ne décevra pas. Trois pages et l'on sait déjà qu'on est en train de lire une œuvre capitale.

A quoi tient cette conviction? Au sujet? Après tout banal pour les familiers du Japon, même s'il est inattendu de la part d'une jeune femme : la vie d'un quartier de plaisir. Une tradition picaresque nous y a habitués depuis le dix-septième siècle. Au point de vue? Déjà plus original. Tout est vu par des enfants au seuil de l'adolescence : perspective qui explique le titre, en référence à un célèbre texte classique. Au style? Sans aucun doute. Il est admirablement rendu par André Geymond, soucieux, par ailleurs, d'expliquer, dans des notes concises et claires, les nombreux sous-entendus littéraires de ce roman dépourvu de pédantisme mais naturellement savant, riche d'une culture vivante et chatoyante qui se manifeste dans des gestes, des mots, des décors, des costumes. A la narration? Surtout.

Car s'il s'agit essentiellement de l'amour inavoué d'une fillette, Midori, destinée à devenir elle-même courtisane, et d'un petit garçon, Shinnyo, qui, lui, se fera moine, la romancière promène habilement son regard sur tous les lieux qu'ils traversent, sur tous les personnages qui les entourent, sans jamais nuire à l'intensité de l'émotion. Notant une façon de nouer sa ceinture, une mélodie qui se perd dans la nuit, une lumière qui filtre par des volets mi-clos, une comptine qu'ânonnent des enfants, *«le temps où la caille crie dans les canaux»*, *«le vent d'automne qui transperce les corps»*, elle fait plus que décrire un univers, elle nous le rend présent, même à nous, lecteurs français, si éloignés d'elle.

«La poussière des cœurs»

Comment évoquer la vanité des plaisirs vénaux et leur séduisante fugacité? En moralisant? Ce n'est pas ce ton que choisit la toute jeune romancière. Avec l'acuité miraculeuse et l'expérience intérieure de ceux qui, sans avoir vécu, semblent avoir tout vécu et quittent précocement un monde transparent, elle écrit : *«Contrairement à la soirée où l'on hâtait son coursier, quelle n'est pas la tristesse de la voiture qui s'en va, chargée de rêves, après un adieu matinal?»* Ichiyô Higuchi retrouve l'élégance, la profondeur, la rapidité de pensée des auteurs (toujours féminins) des «journaux de cour» et aussi, il faut le dire, la dureté et la violence contenue des grandes romancières de tous les pays.

Les bagarres des bandes rivales du «boulevard» et du «faubourg», auxquelles appartiennent les deux enfants, ponctuent le roman et donnent à leur amour secret et inconscient la forme éternelle de la passion interdite de Roméo et Juliette.

Comment l'auteur nous fait-il voir le temple où vit l'enfant Shinnyo? En suivant une voix qui récite un sutra. *«S'harmonisant avec le vent qui souffle dans les pins, elle devrait aller balayer la poussière des cœurs, mais bien que cela soit permis par la doctrine, les traînées de fumée qui s'échappent des dépendances du temple où grille du poisson, les couches du bébé qui sèchent parmi les tombes, donnent aux yeux de ceux qui tiennent le bonze pour un être immatériel... un relent de laïcité.»* Ironie, poésie, réalisme, précision : tout est réuni dans cette phrase dense qui dit déjà l'avenir du jeune héros.

Pour suggérer la feinte ingénuité d'une prostituée, Ichiyô Higuchi nous dit qu'elle laissait *«glisser très innocemment dans la conversation : "Quel est l'arbre à riz?"»*. La candeur qu'est censée manifester cette ignorance est surtout révélatrice d'un art extraordinairement rapide et efficace. Sans doute, faut-il, comme le suggère son traducteur, expliquer ce génie par le *waka*, poésie de trente et une syllabes, genre dans lequel excellait la romancière, qui en avait composé quatre mille. Si Sôseki disait avoir voulu écrire avec *Oreiller d'herbes* un «roman-haïku», on peut affirmer qu'Ichiyô Higuchi a signé là son «roman-waka».

René de Ceccatty



Il n'aima q

e témoin oculaire

LETTRES ÉTRANGÈRES

Il n'aima que Capri...

Norman Douglas, un Anglais érudit, vécut et mourut dans l'île tyrrhénienne. Qui est aussi le décor de son roman le plus connu, « Vent du sud »

VENT DU SUD
(South Wind)
de Norman Douglas.
Traduit de l'anglais
par Jacques Georgel.
Ed. du Promeneur, 421 p., 160 F.

par Hector Bianciotti

Lorsque, au tout début des années 50, le plus européen des écrivains américains, Frederic Prokosch, fit halte à Capri, il ne tarda guère à rencontrer Norman Douglas qui, lui, habitait depuis un demi-siècle cette île où, comme disait Savinio, à peine le pied posé, chacun se souvient d'y être né.

C'était presque à la veille de la mort de Douglas, et l'écrivain d'un scepticisme sans faille, allègre, caustique, devenu un vieillard aigri, regrettait le Capri d'antan où l'on ne connaissait pas l'héroïne, seulement l'opium, et où ne circulaient pas encore ces imbéciles prétentieux qui à présent ne cessaient de jacasser à propos de W. H. Anden (1).

Il avait tout *« envoyé au diable »* – sa carrière diplomatique, son épouse et ses deux enfants – pour vivre sa vie en Italie. Et, à trente-cinq ans – *« encore bien de ma personne dans le genre rustaud »*, – renonçant aux femmes, il avait pris goût aux garçons : *« Soudain, mon style s'est amélioré. »*

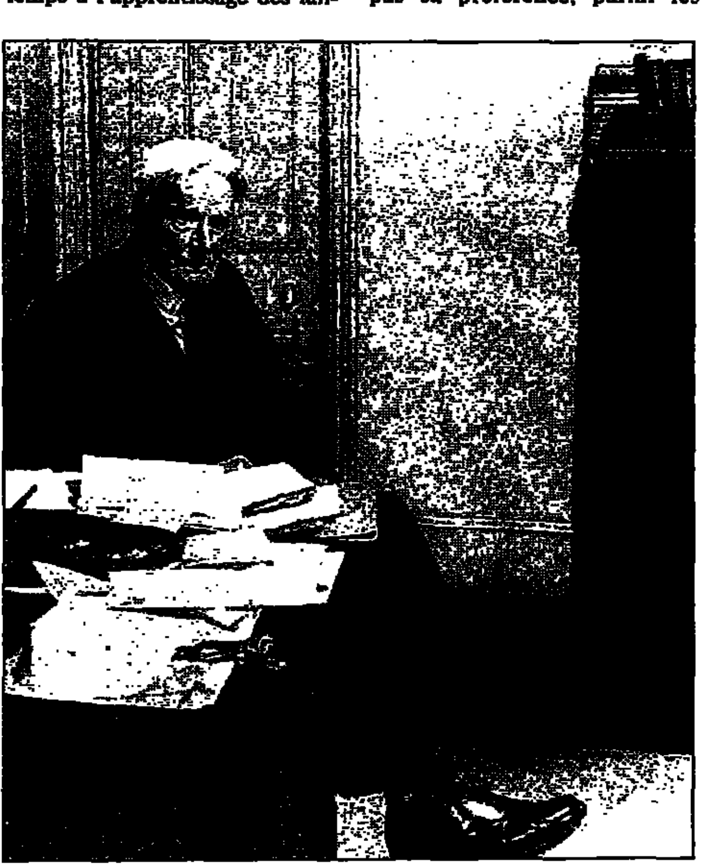
Maintenant, il était contre tout ce que l'on écrivait : *« Pure eau de bidet... excréments. »* Le roman ? Aucun ne contenait à ses yeux des personnages vrais. De la crotte et rien d'autre, toute cette pacotille ultramoderne, ce bla-bla-bla sur les hommes et les femmes : *« Les oiseaux et les bêtes, ce sont les seules choses qui méritent encore que l'on écrive sur elles. »*

Quant à ses romans à lui... *They went* (1921) ? *« Une couillonnade. Et même* Vent du sud, *pure prétention. Je n'avais pas la vocation du romancier. J'étais un érudit, voilà le hic. »*

Anticonformiste né

Loin d'être anodine ou gratuite, cette dernière petite phrase contient une vérité capitale, à savoir que l'érudit ne peut produire un roman qu'à condition *de ne pas étaler son savoir*, mais de le masquer – le propre du romancier, au demeurant, étant de raconter une histoire comme s'il ne la connaissait pas tout à fait, de décrire une situation comme s'il ne la comprenait pas très bien ; il ne peut pas se montrer catégorique : *« oui »* et *« non »* sont pour lui des mots trop *« intelligents »* ; qu'on le veuille ou non, il essaye de créer de la vie, et l'exactitude n'est pas un attribut de celle-ci.

Issu d'une très vieille famille d'Ecosse, Norman Douglas est né en 1868 à Falkenhorst, en Autriche, et, dès sa quinzième année, il poursuivit ses études à Karlsruhe. Anticonformiste né en toutes sortes de matières, passionné et avide de s'emparer de toutes les littératures, l'étudiant consacra le plus clair de son temps à l'apprentissage des langues, parlant bientôt couramment l'allemand, le français, l'italien et le russe. Entré au Foreign Office, il reste deux ans en poste à Saint-Pétersbourg comme secrétaire d'ambassade, avant de choisir la liberté et de parcourir tous les pays de l'Europe et du vaste Orient, pour, au retour, s'arrêter enfin à Naples, et s'installer à Capri en 1903. Capri, les îles des Sirènes, Sorrente, voilà la géographie où va se dérouler presque toute la littérature de Douglas.



BILL BRANDT

En 1946, monstre sacré et oublié...

Bien qu'ayant publié, entre 1895 et 1899, plusieurs ouvrages qui ont trait à la zoologie, ce *n'est qu'à trente-cinq ans* qu'il fait ses débuts littéraires, avec *Récits extra-professionnels*, qui passe inaperçu. Le public – mais pas Joseph Conrad, qui ne cessera de l'encourager – ignorera également, dix ans plus tard, *le Pays des sirènes* (2), évocation de la campagne napolitaine.

Dans *100 livres-clés de la littérature moderne* (3) – choix aussi extravagant que délectable, – Cyril Connolly voit dans *le Pays des sirènes*, *« un nouveau degré d'intimité dans l'histoire d'amour entre l'Angleterre et l'Italie, et l'un des livres de voyage les plus réjouissants qui soient »*. En fait, Connolly, qui inclut aussi dans son anthologie *Vent du sud* – livre à ses yeux primordial dans l'histoire de la modernité, en dépit des blocs d'ennui contre lesquels on se heurte, – ne cache pas sa préférence, *parmi les* ouvrages de Douglas, pour les récits en marge de la fiction, tel celui consacré à la Tunisie, *Fontaines de sable* (1912), et *Vieille Calabre* (1915), que d'aucuns considèrent comme son indiscutable chef-d'œuvre.

Vent du sud n'en demeure pas *moins son livre le plus connu*, et celui qui exerça une influence déterminante, pour le principal, sur le jeune Aldous Huxley de *Jaune de chrome* ; mais aussi sur *ces œuvres expérimentales*, farfelues et d'un scrupuleux amoralisme que sont les premiers romans d'Evelyn Waugh.

Vent du sud se déroule à Capri – que Douglas appelle Népanthe en l'honneur d'une plante dont les Grecs tiraient une drogue pour abolir la douleur et le souci – *et à l'époque que l'auteur* regrettait tellement à la fin de sa vie. Il pourrait être découpé en autant de nouvelles qu'il a de chapitres, comme, peut-être, tout *roman suffisamment nourri* de personnages et de péripéties.

On est étonné de s'attacher si fort, au fil des pages, aux gens futiles qui les peuplent, sans pour autant leur trouver une signification quelconque en tant qu'êtres humains : belles excentriques, prêtres, évêques, Russes appartenant à une secte religieuse libertine, riches oisifs parlant d'antiquités, ou rêvant d'une cuisine savamment cosmopolite qui serait une sorte de concile de saveurs.

Indifférent à la gloire

Un crime et un procès n'arrivent pas à susciter l'intérêt du lecteur, mais, par la magie du langage, des répliques, un enterrement est aussi drôle, sinon plus, qu'une fête.

En son temps, la critique anglaise considéra *Vent du sud* comme un sous-produit de Wilde et de *George Moore. Pourquoi* pas de Congreve, l'épigrammatique Congreve à qui Wilde et Moore devaient déjà beaucoup ?

Deux romans suivirent dans les années 20, qui ne trouvèrent pas beaucoup de lecteurs, et un essai, *Adieu à la culture occidentale.* Enfin, on eut son autobiographie en deux volumes : *En regardant en arrière* (1933) et *Dernière Moisson* (1946).

Déçu, ou refusé par ses éditeurs anglais, Douglas fit éditer ses derniers ouvrages par un libraire de Florence, Bruno Orioli.

Eut-il une foi immodérée dans la postérité ? La gloire lui avait toujours été indifférente. Comme Renan, il croyait que l'on ne doit écrire que sur ce que l'on aime. On voit, disait-il, la vérité dans les choses que l'on aime, et on ne les aime qu'après avoir vu la vérité cachée en elles.

Il mourut en 1952, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, monstre *sacré et oublié*, dans cette chère Capri où, hélas !, on s'adonnait désormais à l'héroïne en jacassant sur W. H. Auden.

(1) *Voix dans la nuit*, « 10/18 », nº 1874.

(2) Editions du Promeneur, 1989.

(3) Fayard, 1993.

Le témoin oculaire

ÉPREUVES
de Georges Steiner.
Traduit de l'anglais
par J. Carnaud et J. Lahana.
Gallimard, coll. « Arcades »,
108 p., 68 F.

Un homme est en train de perdre la vue. C'est le meilleur correcteur d'épreuves qui ait jamais existé. On le surnomme le Hibou, à cause de son *« allure d'oiseau ébouriffé au regard clignotant »*. Mais ses yeux sont blessés d'avoir tant veillé... Il ne parvient plus à lire dans le grand livre du monde. Il se sent devenir un fossile, un homme de la vieille garde. A l'incongruité d'être la dernière sentinelle qui s'arme de la précision pour lutter contre la dictature de l'à-peu-près, il ajoute le grotesque d'être l'un des derniers communistes...

La vision du correcteur se brouille. Le témoin oculaire assiste à l'effondrement d'une idéologie à laquelle il a cru. Quand il lève les yeux, c'est un immense écran qui s'étale devant lui et lui donne à voir la chute du mur de Berlin, les Trabant abandonnées *par les réfugiés* de l'Est dans leur fuite vers le nouveau mirage. Au capitalisme et à la *« cupidité animale »* qu'il encourage chez l'individu, le correcteur *n'a qu'un argument* à opposer : le marxisme est l'expression d'une immense impatience, il surestime l'homme.

Georges Steiner, l'auteur des *Antigones* et d'un unique roman, *le Transport de A. H.*, donne dans ce récit une nouvelle variante de l'interrogation qui parcourt son œuvre : faut-il continuer à traquer l'erreur dans un monde qui n'est plus qu'un immense charnier de la vérité ? Le constat est toujours le même, *« la corruption et la trahison systématiques des espérances humaines »*.

Roland Jaccard

La vie en noir

James Cain et Jim Thompson : deux écrivains aux prises avec leurs démons

JAMES M. CAIN
de François Guérif.
Séguier, 307 p., 130 F.
JIM THOMPSON
Coucher avec le diable
de Michael McCauley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Frank Reichert.
Rivages/Ecrits noirs,
478 p., 190 F.

Ils sont nés à l'orée du siècle – l'un, James Mallahan Cain, juste avant, en *1892*, l'autre, Jim Thompson, juste après, en 1906. Ils sont morts la même année, en 1977. Enfants de la grande dépression, *« cette période*, écrit Michael McCauley, *au cours de laquelle le rêve de succès partagé collectivement par toute l'Amérique avait été rayé d'un trait de plume meurtrier »*, ils en restèrent marqués à jamais. Et leur œuvre en rendit compte dans les mêmes termes. Un monde âpre, violent. Un monde de passions absolues, meurtrières. Un monde sans Dieu, guidé par le sexe et l'argent, où les laissés-pour-compte du grand rêve américain n'avaient d'autre porte de sortie – illusoire, bien sûr – que le crime. Dans les meilleurs de leurs romans, l'un et l'autre choisirent de le dire, ce monde du désespoir, à la première personne, une technique de narration qui engage souvent la vie autant que l'imaginaire.

Eh bien, justement, leur vie, la voici, grâce à deux biographies dont François Guérif est le maître d'œuvre, l'une en tant qu'auteur, l'autre en tant qu'éditeur. Et elles présentent – mais faut-il vraiment s'en étonner ? – d'étranges similitudes.

« Cain est tout ce que je déteste chez un écrivain », disait Raymond Chandler, qui ne pratiquait pas toujours la charité confraternelle et voyait, en l'auteur du *Facteur sonne toujours deux fois*, *« un faux naïf »*. Guérif s'est fait un plaisir de placer ce jugement sans nuance en exergue de sa biographie. Pour mieux en démontrer, deux cent cinquante pages durant, l'injustice. Car le Cain qu'il dévoile, suivant pas à pas l'homme et l'œuvre, n'a rien du dur-à-cuire, sûr de lui et dominateur, cynique et calculateur. Ce travailleur infatigable – Guérif montre qu'il fut au moins autant journaliste, auteur dramatique, scénariste que romancier – est, au contraire, un tourmenté, qui se débattra, sa vie durant, dans des problèmes d'argent, compliqués par une vie sentimentale malheureuse – trois mariages, trois divorces, – et un alcoolisme récurrent.

Surtout, il restera toujours insatisfait de son art qu'il ne cessera d'explorer en perfectionniste exigeant pour lui-même et pour les autres – quelle ironie vis-à-vis des critiques littéraires, *« ces étranges subrogés de Dieu avec leur illusion de jugement critique et leur conviction que leur cerveau très fatigué détient la vérité définitive »* ! Non, il n'est pas un disciple d'Hemingway – qu'il juge, par ailleurs, avec la franchise désarmante qui est souvent sa marque et qui lui vaudra quelques déboires parmi ses pairs, meilleur écrivain que lui. Non, il ne se reconnaît pas dans ces écoles, *hard-boiled* (1) ou autre, dans lesquelles on veut à toute force le ranger : *« S'il arrive tout simplement à écrire un roman, un écrivain ne peut le faire en imitant un confrère, pas plus qu'une femme ne peut enfanter en regardant une autre femme . C'est un processus génital... »*

Ce processus, il l'a poli et repoli. *« J'ai eu, depuis que j'ai commencé à écrire, les plus grandes difficultés avec la technique, tout au moins la technique des fictions. Dès vingt ans, j'ai voulu être romancier. Je n'ai tenté ma chance que vers trente. Ça n'a pas marché. Je dus me faire cet aveu et perdis dix années de ma vie, convaincu que j'étais incapable d'écrire un roman. »* Cain est capable de cette lucidité-là. Et l'énorme succès du *Facteur* – il avait alors quarante-deux ans – n'y changera rien. Il continuera, roman après roman, à se remettre en cause, ravi lorsqu'il peut constater : *« Récemment, j'ai fait de grands progrès dans l'art de laisser un récit sécréter sa propre vigueur »*, ou désabusé, lorsque, vingt ans plus tard, ce qu'il considère comme son grand-œuvre, *Mignon* (2), qu'il a repris quatre fois, étalant la réalisation sur douze années (!), ne rencontrera qu'un maigre public : *« Toute cette recherche et ce travail, tout ça pour cette espèce de souris. »* Cette deuxième chance qu'il refusa si souvent à ses héros, Cain ne désespéra jamais de la rencontrer...

Jim Thompson, lui, n'aura même pas eu de première chance. Il y a des pages bouleversantes dans la biographie que lui consacre Michael McCauley, où l'on voit littéralement la vie de l'auteur se défaire à mesure que se construit une œuvre d'une force parfois surhumaine, ricanement à la face du ciel et des hommes, mais jamais reconnue, de son vivant, dans son propre pays. L'alcool, là encore. Et l'argent qui, toujours, manque. Les vexations professionnelles qui se multiplient : malgré ses efforts, Thompson restera confiné dans le ghetto des romans à bon marché et quand, vers la fin de sa vie, il croira séduire Hollywood, ce ne sera qu'un mirage de plus. Une vie de poisse que pourrait résumer une anecdote.

Voyage avorté

Nous sommes en 1969. Thompson, plus connu en France qu'aux Etats-Unis, est à Paris pour la promotion de ce qui se révèlera être son dernier roman, *Rage noire.* C'est sa première escapade hors du continent américain. Ce sera un voyage avorté. *« Il a reçu une lettre de sa femme lui disant que son fils mettrait fin à ses jours s'il ne rentrait pas (...). Il buvait tellement qu'il ne réagissait plus à ce qui l'entourait, et il a dû repartir trois jours après son arrivée »*, précise un témoin. *« Ainsi Thompson dut-il avoir, trente ans après, l'impression que l'histoire bégayait (...) dans un étrange et symétrique écho du passé qui semble sorti tout droit d'un de ses romans »*, commente Michael McCauley.

Trente ans après... Car, en 1942, c'est du premier roman du grand Jim qu'il s'agit. *Ici et maintenant* s'écrit dans l'urgence. Thompson voit, en effet, dans l'éventuel succès de cette première œuvre la seule chance de tirer son père de l'asile de vieillards où il se morfond et d'où il appelle son fils à l'aide. Ce sera un échec. Le père mourra avant l'achèvement du roman. Et Thompson, selon McCauley, ne se remettra jamais de cette impuissance à sauver celui qu'il s'était donné comme modèle.

« C'est l'histoire d'un écrivain perdu, d'un homme perdu, d'une âme perdue. » Voilà, selon son biographe, résumée la vie de celui qui, répondant à un journaliste du *San Diego Tribune*, avide de savoir quel conseil il pourrait donner aux débutants dans la carrière d'écrivain, grinçait : *« Faites-vous plombier ! »* Placé dans un asile, abandonné de tous, Jim Thompson disparaîtra le 7 avril 1977, à Los Angeles. Quelques mois plus plus tard, le 27 octobre 1977, James Mallahan Cain s'éteignait, de *« causes naturelles »*, dans le Maryland. Il avait quatre-vingt-cinq ans. Le succès du *Facteur* était bien loin. Son dernier roman, *le Mécène*, n'était, dit la critique qu' *« un écho faible et gênant »* du reste de son œuvre. Les deux dernières phrases du livre ? *« L'histoire s'arrête là. De toute façon, je ne pourrai pas écrire une ligne de plus... »*

Bertrand Audusse

(1) Généralement traduit par « dur à cuire ».

(2) Traduit en français sous le titre *la Belle de La Nouvelle-Orléans*, Guénaud, 1977.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Jours tranquilles à Eparvay

LE KIOSQUE ET LE TILLEUL
de Georges-Olivier Châteaureynaud.
Julliard, 190 p., 99 F.

NOUVELLES 1972-1988
de Georges-Olivier Châteaureynaud.
Julliard, 532 p., 120 F.

SI Georges-Olivier Châteaureynaud était américain, il serait très célèbre et très riche. Les journaux les plus prestigieux des Etats-Unis publieraient régulièrement ses nouvelles – plusieurs d'entre elles auraient d'ailleurs été adaptées, avec succès, au cinéma et à la télévision ; les universités s'arracheraient ses conférences sur l'art du texte bref, et il dirigerait plusieurs ateliers d'écriture où des apprentis nouvellistes viendraient se soumettre à sa férule et s'initier aux secrets des architectures invisibles et des proverbes réinventés. Nul doute, enfin, que des éditeurs français, prenant de vitesse, comme de coutume, leurs collègues allemands, japonais et espagnols, le traduiraient abondamment et que les anthologies lui consacreraient une large place et le citeraient comme exemple de ce professionnalisme qui est comme la marque de fabrique de la production littéraire d'outre-Atlantique.

Mais Châteaureynaud est né à Paris (en 1947) plutôt qu'à Dallas ou à La Nouvelle-Orléans ; il doit donc, de mois en mois, prendre son sac de pèlerin pour aller prêcher à de maigres auditoires de bibliothèques de banlieues ou de maisons de la culture provinciales les vertus de la forme courte. Par chance, il est aussi romancier, lauréat, qui plus est, d'un prix Renaudot, ce qui lui évite les manifestations les plus extrêmes de l'apitoiement et du dédain. La renommée acquise dans les travaux romanesques lui permet également de convaincre éditeurs et libraires de proposer, sans trop de soupirs, ses nouvelles aux lecteurs.

IL vient même d'accomplir un exploit qui laissera ses confrères nouvellistes verts de jalousie : Julliard propose une compilation de tous ses recueils parus depuis vingt ans. Comme on le fait pour Julio Cortazar, Tennessee Williams ou Raymond Carver... Notre – assez récent – masochisme littéraire national serait-il en train de s'effriter ? Commencerait-on à savoir et à faire savoir que des auteurs français vivants écrivent des livres aussi forts, aussi vastes, aussi beaux que ceux que nous feignons de découvrir dans d'imparfaites traductions de l'anglais, du croate ou de l'afrikaans ?

La compilation offre le plaisir de surprendre comment naît, évolue et se construit une œuvre ; les histoires qu'on y raconte s'organisent en une histoire. Elle dure ici vingt ans, le temps d'une majorité. Entre *le Fou dans la chaloupe*, le premier recueil, écrit en 1972, et *le Kiosque et le tilleul*, le petit dernier, s'inscrivent les signes d'une libération plutôt que d'une maturation. Mûrs, gonflés d'harmoniques, fermes dans l'écriture, parfaitement contrôlés dans leur rythme, les textes de Châteaureynaud le sont dès les premières lignes publiées. On est même étonné d'y découvrir un jeune artiste aussi sereinement assuré du spectre de sa palette – des noirs, des gris, des ors mats et, perçant la toile, les couleurs acides de l'humour, – de la tonalité de son inspiration – pour dire vite : *le fantastisque*, – et, généralement, du caractère de son style : la fameuse phrase courte à la française, si faussement économe, si trompeusement simple que les superficiels et les snobs la croient avare et pauvrette. Parfois, rarement, le jeune Châteaureynaud avait des doutes sur les vertus de cette phrase sans ornement ; il en craignait encore la rigueur et cherchait à la rendre plus aimable en recouvrant son beau satin de poudres et de fards. Ce qu'il se garde bien de faire aujourd'hui.

Sûr de ses moyens, conscient de ses buts, le nouvelliste souffrait néanmoins d'un handicap : il avait beaucoup lu, et bien lu. Quand on a l'imagination portée vers le fantastique et qu'on possède une intelligence curieuse, il est bien difficile d'éviter la rencontre de Borges et de Bioy Casares et, les ayant fréquenté, de s'alléger de leur tutelle. « *L'Invention de Morel est mon roman de Damas*, écrit Châteaureynaud dans *la Fortune* (1), un recueil de bribes autobiographiques et de réflexions sur son métier ; *chaque relecture m'en laisse écrasé et regénéré, confondu et renaissant. Ce livre et quelques autres me prouvent – j'en ai parfois besoin – que je n'ai pas sacrifié ma vie à un songe accessoire. La littérature existe et j'y crois.* » L'imitation est une figure honorable de la foi ; elle est aussi l'une des formes canoniques de l'apprentissage. Châteaureynaud a beaucoup appris dans Borges et dans Bioy Casares, mais il lui a fallu ensuite parcourir le long, l'incertain chemin du désapprentissage pour parvenir à ces nouvelles d'aujourd'hui, à ces douze récits qui ressemblent à du Châteaureynaud et à rien d'autre.

La langue française lui a servi de guide et d'arme dans cette conquête de l'indépendance ; c'est par elle que l'écrivain s'est affranchi d'un imaginaire qu'il habitait joliment bien mais dont il n'était encore que le locataire ; c'est elle qui a installé le fantastique dans un terroir où il se nourrit de saveurs inédites. Rien n'est plus décevant, rien n'est plus creux, rien n'est plus usé qu'un fantastique de tête, sans feu ni lieu. Du mécanique plaqué sur du rêve.

Il suffit d'introduire des confusions de visages, de temps, de lieux pour enclencher une machinerie du cauchemar : un homme, confortablement installé dans un fauteuil, lit le « Bloc-Notes » de François Mauriac dans un numéro de *l'Express* de 1956. C'est du moins ce qu'il croit. En fait, une substitution s'est opérée, et il s'agit d'un autre « Bloc-Notes », celui de Bernard-Henri Lévy dans *le Point*, en 1993. Effet de chute vertigineuse assuré au moindre coût. Avec des ingrédients divers, l'usine à fantastique fonctionne ainsi depuis des siècles. Il a fallu que *ceux qui y travaillent dispensent des talents* miraculeux pour qu'on s'extasie encore de tours aussi éculés.

PLUTOT que de s'épuiser à rajeunir ces antiques procédés, à verser le vieux vin dans des outres de matière plastique, à transporter le dérèglement des certitudes dans l'univers des HLM et dans la langue des banlieues, Châteaureynaud, qui n'est pas un adepte de la modernité, a choisi ce que lui conseillaient son usage et son goût d'une langue classique, concise, travaillée en artisan minutieux et inspiré : l'enracinement des mythes dans un paysage mental et physique qui n'existe pas dans la réalité mais que tout lecteur porte en lui. Comme le Yokknapatawpha de Faulkner, comme la Region de Benet, ce territoire de réalité fictive a un nom : Eparvay, la quintessence d'une France qui se veut éternelle et qui choisit le sommeil comme forme de résistance aux atteintes du temps et à la peur de l'avenir. Une France de pentes douces et de cieux tempérés, de caractères aimables et de passions timides, une France de parlers si clairs que les silences eux-mêmes n'en finissent pas de jacasser. Un monument modeste, mais indestructible, élevé en hommage à un rêve d'ordre tranquille, de sentiments paisibles, de bonheur païen et d'harmonie patinée. On y connaît certes les coups du destin, la présence de la mort, les injustices de la fortune, les fièvres du désir, les bizarreries du caractère, mais tout cela baigne dans l'odeur suave des vies révolues, dans les couches accumulées de l'air du temps, dans la lenteur des gestes quotidiens indéfiniment répétés, dans la familiarité de mots simples enfermés dans les dictionnaires comme des draps parfumés de lavande sur les étagères d'une vieille armoire.

Le fantastique naît d'une faille dans ce rassurant humus des mots. Il vient de ce qui n'a pas de forme et qui ne peut donc pas encore avoir de nom, l'innommable comme on dit si bien. On pourrait aussi l'appeler l'avenir, cet immense territoire occupé par un ennemi sans visage. Chez Châteaureynaud, le plus fort de l'émotion et de la poésie, le plus cruel de ses contes surgissent du hiatus qui se creuse entre l'informulable et un langage dont la raison d'être, scrupuleusement mise en œuvre par un art d'écrire impeccable, est de tout dire. L'ordre des mots y est magnifié, porté, en souplesse, en douceur à un haut degré de perfection opératoire et, néanmoins, à son zénith, contraint d'avouer sa défaite, de se débander devant l'opacité du monde, les flots changeants de l'incertitude, le ver dans le fruit pourri du futur.

Chaque nouvelle de Châteaureynaud est une trouée de clarté qui souligne l'épaisseur des ténèbres.

(1) *La Fortune*, Le Castor astral, 1987, 156 p., 68 F.

Le goût des classiques

Suite de la page 25

Le plus frappant, c'est la désinvolture de Montesquieu à l'égard des vies, des morts, du temps, de l'espace, des limitations de forme physiques ou idéologiques. Le voici devenu homme, il a dix-huit ans, il est pendu. Il est ensuite l'époux d'une femme qui a eu beaucoup d'amants. Il prend donc une maîtresse, mais celle-ci entretient un homme de guerre ; l'homme de guerre entretient une prêtresse d'Apollon ; la prêtresse d'Apollon un joueur de flûte ; le joueur de flûte une courtisane ; la courtisane un laquais. Quelle chaîne ! « *Je fis d'un seul coup*, dit le narrateur, *tomber tous ces ménages.* »

S'agissant des hommes et des femmes, ou plus généralement de ce qu'on appelle l'amour, Montesquieu nous parle surtout d'argent, en quoi l'auteur des *Lettres persanes* anticipe sur celui de *Juliette*. Autres conditions humaines visitées : mauvais poète, courtisan, officier, femme de vingt-cinq ans, eunuque, fillette de douze ans en cours d'émancipation (« *Je devenais plus chère à mesure que je valais moins... J'eus tant d'aventures et de tant de façons que la famille de mon mari, qui était des plus obscures, commença à être connue.* »), petit maître, prude niaise, écrivain (« *Je fis un livre, mon ouvrage eut un grand succès... J'avais été jusque-là l'ami de tout le monde. Mais bientôt j'eus une infinité de rivaux et d'ennemis qui ne m'avaient jamais vu et que je n'avais jamais vus aussi* »).

A la fin de cette odyssée à travers les corps des deux sexes, de tous les âges et de toutes les conditions sociales, le héros régresse de philosophe à pauvre barbier désabusé. Tout, en chemin, aura été relativisé, moqué, révoqué. Tel est le sage Montesquieu et son très mauvais esprit dévoilant les lois qui régissent l'aventure humaine. Inconséquence, bêtise, jalousie, vanité, intérêt, cupidité : mauvais goût, finalement, à tous les étages.

Autre petit livre sur lequel se précipiter ? Les *Mémoires*, de Voltaire, écrits vers 1758 à Ferney (Voltaire a soixante-quatre ans, c'est comme s'il en avait vingt-cinq). L'écriture est celle, fulgurante, de *Candide* : « *J'étais las de la vie oisive et turbulente de Paris... des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature...* » On peut difficilement être plus actuel. Voltaire règle ses comptes à toute allure. Avec Frédéric de Prusse, d'abord, qu'il humilie savamment en décrivant la grossièreté de son père, son avarice, sa violence, et en présentant le fils comme un maniaque de la mauvaise poésie, à demi châtré : « *Il ne pouvait jouer les premiers rôles ; il fallait se contenter des seconds.* » On a cependant une sympathie compatissante et ironique pour ce prince puisqu'il a le bon goût de vous admirer.

Le repos et la liberté

Sans-Souci était quand même un château où la liberté de parole atteignait un niveau exceptionnel : « *Jamais on ne parla dans aucun lieu du monde avec tant de liberté des superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris.* » Complots, diplomatie secrète, pamphlets de couloir, lutte des places avec Maupertuis ou La Mettrie, incident de Francfort (Voltaire et Mme Denis en résidence surveillée sur ordre du roi de Prusse), tout est enveloppé de la même ironie mordante, rien n'a d'importance parce que c'est moi, Voltaire, qui le dis et en décide ainsi par-dessus les pouvoirs et les apparences.

Voltaire est le contraire du hargneux, pas le moindre ressentiment (ce serait de mauvais goût), n'insistons pas, le style ne le permet pas. Le contraire, aussi, de l'hypocrite : voyez comme mon amour de l'humanité est grand, voyez comme je me drape dedans. Non : honneurs, grâces, disgrâces, voyages, guerres, batailles religieuses, médiocrité des confrères (« *les excréments de la littérature* »), petitesse des cours (Pompadour après tout n'est que la « demoiselle Poisson »), bref l'histoire, la trompeuse histoire qu'on nous somme de révérer, tout est retourné et renvoyé à l'inanité.

Damiens ? Un pauvre cuistre muni d'un canif et qui n'a fait qu'effleurer Louis XV. La condamnation de *l'Encyclopédie* par le Parlement ? Une affaire ridicule à propos d'un livre d'ailleurs plein d'insuffisances, une comédie où le Parlement s'est appuyé sur un charlatan comme Abraham Chaumeix : « *Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du Parlement ; Omer Fleury le cita comme un Père de l'Eglise. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moscou.* » Là encore, comme chez Montesquieu, le fond de l'affaire est que les hommes sont incurables et qu'on ne sait pas vraiment si on s'en plaint ou si on ne transforme pas ce constat en gaieté : « *Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le Parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.* »

Deux choses, seulement, comptent : le repos et la liberté. Pour cela, il faut l'indépendance financière (Frédéric se réconcilie rapidement avec Voltaire lorsqu'il s'aperçoit qu'il n'est pas ruiné) et une existence incontrôlable, toujours aux frontières : « *On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier général : il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre.* » Tout cela, donc, pour en arriver à cet incroyable communiqué : « *J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.* »

Philippe Sollers